







2	L'EXERCICE EN BREF
3	MESSAGE AUX ACTIONNAIRES
7	NOTRE RENDEMENT EN 2002
43	RÉSULTATS FINANCIERS
87	PLUS DE DÉTAILS
92	L'AVENIR COMPTE

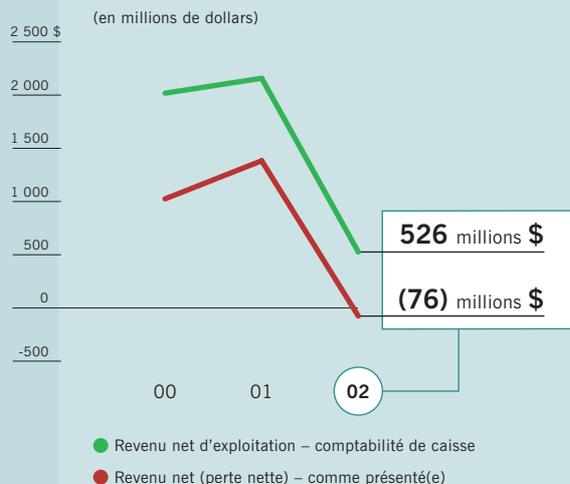
[Voici le rapport annuel 2002
du Groupe Financier Banque TD.](#)

Notre rapport annuel vise à donner à nos actionnaires, clients et employés un aperçu de notre exercice. Nous y décrivons le rendement de nos entreprises en 2002 et, dans les grandes lignes, les mesures décisives que nous avons prises pour raffermir nos activités et positionner la Banque en vue d'une croissance et d'un rendement renouvelés pour l'avenir.

Et surtout, nous y réaffirmons notre principe fondamental : être à l'écoute de nos clients. Nous bâtissons une meilleure banque, ménageant à nos clients une expérience plus confortable partout où ils interagissent avec nous et de quelque manière qu'ils le font. Nos stratégies appuient ce principe, tout en tablant sur nos forces bien ancrées.

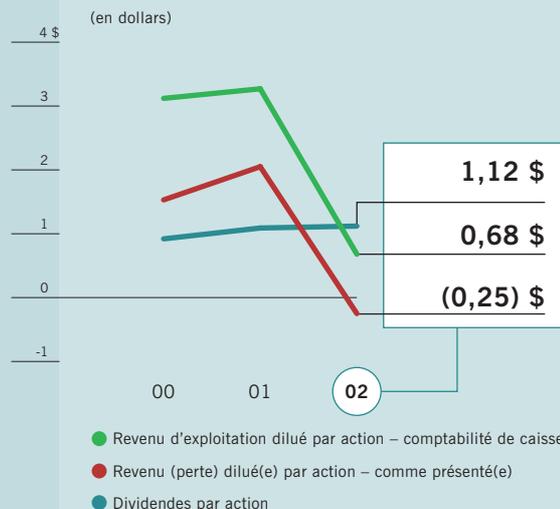
Points saillants financiers

Revenu net



Le revenu net d'exploitation selon la comptabilité de caisse est notre résultat net ainsi que la principale mesure de notre rendement. Au cours de l'exercice, le revenu net d'exploitation selon la comptabilité de caisse a diminué de 76 %. Les mesures du revenu net d'exploitation selon la comptabilité de caisse sont expliquées dans la section «Présentation de l'information financière de la Banque» de l'analyse par la direction des résultats d'exploitation.

Revenu dilué et dividendes par action



Le revenu d'exploitation dilué par action selon la comptabilité de caisse nous indique combien d'argent les actionnaires recevraient pour chaque action si nous leur distribuions la totalité des revenus d'exploitation selon la comptabilité de caisse. Au cours de l'exercice, le revenu d'exploitation dilué par action selon la comptabilité de caisse a reculé de 79 % pour s'arrêter à 0,68 \$. Les dividendes versés aux actionnaires ont monté de 3 % pour s'établir à 1,12 \$ par action.

Capitalisation boursière



La capitalisation boursière évalue la taille d'une société et est calculée en multipliant le cours de l'action (au 31 octobre 2002) par le nombre d'actions en circulation. Notre capitalisation boursière a diminué de 16 % par rapport à l'exercice précédent, tandis que celle de nos homologues a augmenté de 5 %.

Total du rendement aux actionnaires



Le total du rendement aux actionnaires représente un rendement annuel total obtenu sur un placement dans des actions TD effectué au début d'une période de un an, de trois ans ou de cinq ans. Le rendement tient compte de la fluctuation du cours du marché plus les dividendes versés en pourcentage du cours de clôture des actions ordinaires des périodes de un an, de trois ans ou de cinq ans précédentes.

Message aux actionnaires

Nos résultats pour 2002 n'ont pas répondu à nos attentes ni reflété nos capacités. En nous tournant vers l'avenir, nous envisageons notre défi d'une façon sans équivoque : démontrer que nous pouvons produire une valeur constante pour nos actionnaires.

A. Charles Baillie
W. Edmund Clark

Président du Conseil
Président et chef de la direction

Rétrospective

L'exercice 2002 n'a pas été facile pour la Banque.

La stagnation des marchés financiers s'est poursuivie et, pour une troisième année d'affilée, les principaux indices boursiers en Amérique du Nord ont affiché des pertes, ce qui représente la plus longue tendance baissière depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. En outre, de nombreux cas de malversation financière au sein de sociétés de premier plan ont été révélés au grand jour.

La confiance des investisseurs a donc été fortement secouée.

Les répercussions de l'éclatement de la bulle spéculative entourant les sociétés de télécommunications se sont fait encore ressentir en 2002 et, dans les derniers mois de l'année, le secteur des services publics aux États-Unis et au Royaume-Uni a subi une détérioration rapide et sans précédent.

Tous ces événements ont eu une incidence sérieuse sur nos services bancaires en gros.

Par conséquent, nos résultats financiers pour l'exercice ont été contrastés et décevants dans l'ensemble.

Action immédiate et déterminante

Nous n'avons eu d'autre choix que d'agir rapidement et audacieusement pour modifier le profil de risque de la Banque et remanier notre stratégie de prêts aux grandes entreprises.

Notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises a été divisé en fonction de relations d'affaires importantes et secondaires. Nous avons entrepris de cesser les prêts dans le portefeuille des relations secondaires, processus qui devrait être pratiquement achevé en trois ans. Nous renforcerons nos relations avec les clients importants.

Nous avons modifié nos normes d'octroi de prêts ainsi que nos procédés et pratiques. Nous cherchons à réduire le montant total de capital disponible pour les prêts aux grandes entreprises et avons amélioré notre structure de crédit en limitant sérieusement la concentration des prêts par secteur, par portefeuille et par société. Nous avons déployé une nouvelle structure organisationnelle afin de guider et de soutenir ces initiatives et avons défini clairement les responsabilités hiérarchiques.

Nous sommes convaincus que ces modifications ont considérablement et fondamentalement réduit notre profil de risque et qu'elles relanceront la performance et la croissance de nos services bancaires en gros dans les années à venir.

Ces décisions ont permis d'accélérer notre transition en vue d'axer davantage notre capital financier et intellectuel sur nos activités de détail, qui sont plus stables, dans lesquelles nous occupons une place prépondérante au Canada et qui nous font jouir d'avantages concurrentiels importants grâce à notre modèle de service.

À court terme, nous comptons tirer 70 % de notre revenu de ce secteur d'activité et visons, à long terme, à atteindre notre objectif de 80 % du revenu total.

Services bancaires personnels et commerciaux

L'intégration de Canada Trust à notre réseau de détail du Groupe Financier Banque TD, la plus importante fusion bancaire du Canada, est pratiquement terminée.

Le revenu de TD Canada Trust a progressé au cours de 2002, reflétant des augmentations intéressantes pour certains segments de produits clés. Notre indice de satisfaction de la clientèle a atteint un sommet à la fin de l'exercice, ce qui témoigne, selon nous, de l'ardeur et du dévouement de nos employés.

À la fin de l'exercice, la part globale de marché de TD Canada Trust s'élevait à 21,46 pour cent, contre 21,86 pour cent un an plus tôt. En dépit de cette légère baisse et des défis survenus lors de l'intégration des succursales, notre part de marché est stable, se rapprochant des niveaux d'avant la fusion et s'harmonisant avec nos attentes.

Cette année, nous nous concentrerons surtout sur la rationalisation de nos processus et sur l'investissement dans notre infrastructure afin de soutenir notre modèle de service. Ce faisant, nous espérons améliorer l'efficacité sur le plan des opérations et des coûts.

Nous visons également à tirer profit des nombreuses possibilités de croissance de nos gammes de produits et de nos marchés et travaillons à améliorer nos ventes croisées de services dans toutes nos entreprises tant aux clients existants que potentiels.

Étant donné la position de chef de file de TD Canada Trust sur le marché canadien, nous comptons augmenter la croissance inhérente de nos services de détail en continuant de bénéficier de l'essor des secteurs dans lesquels nous sommes en deçà de notre part de marché. Nous voyons, par exemple, des possibilités dans les services bancaires aux petites entreprises et les services bancaires commerciaux, ainsi que dans l'assurance-vie et l'assurance IARD par l'intermédiaire de TD Assurance et de TD Meloche Monnex.

Dans l'ensemble, nous nous engageons à nous assurer que nos clients continuent d'avoir une expérience bancaire des plus agréables et nous croyons être dans la meilleure situation possible pour ce faire – nous n'avons pas entrepris la fusion de TD-CT afin de bâtir une plus grande banque, mais bien une meilleure banque.

Services bancaires en gros

Nos services bancaires en gros sont positionnés pour profiter de leur récent changement de stratégie. Nous avons scindé nos services aux grandes entreprises en deux unités distinctes – une pour les activités courantes avec les clients importants et une autre pour les activités auxquelles nous voulons mettre fin graduellement. Notre portefeuille des relations importantes se trouve ainsi protégé contre l'effet des relations non rentables.

Nous travaillons à doter Valeurs Mobilières TD d'un capital plus adéquat, et prenons les mesures nécessaires pour modifier son profil de risque et l'amener à un niveau plus compatible avec notre stratégie globale axée sur les services de détail.

Nous croyons que cette stratégie rétablira notre position de chef de file dans la prestation des services bancaires en gros au Canada, tant pour les services de prêts aux grandes entreprises que pour les services de placement, avec un portefeuille très diversifié d'industries et de sociétés.

À l'étranger, nous limiterons notre politique de prêt et intensifierons nos activités sur les marchés financiers où nous avons démontré notre force. Nous nous pencherons tout particulièrement sur les clients avec lesquels nous jouissons d'une excellente relation afin de renforcer nos services bancaires en gros en 2003 et au-delà.

Gestion de patrimoine

Globalement, nous prévoyons que TD Waterhouse sera plus rentable en 2003 à mesure que nous récolterons les bienfaits des gestes que nous avons posés en 2002.

Au cours du dernier exercice, nous avons réuni nos activités de détail canadiennes de gestion de patrimoine – courtage à escompte, conseils de placement et planification financière – sous la bannière TD Waterhouse, offrant ainsi à nos clients une gamme de produits, des conseils avisés et de l'orientation sous une seule marque solide et reconnue.

Nous avons été rentables en 2002. À la fin de l'exercice, nous comptons plus de conseillers professionnels et avons instauré un processus uniforme d'orientation des clients qui assure des transferts en douceur entre nos entreprises et qui soutient les efforts déployés en vue d'accroître nos ventes croisées à nos 10 millions de clients de détail, ce qui est une partie essentielle de notre stratégie de gestion de patrimoine.

Nous avons également été rentables aux États-Unis. Au cours de l'exercice écoulé, nous avons réduit considérablement les coûts et abaissé le seuil de rentabilité des activités de TD Waterhouse USA. Nous avons continué de bâtir une marque solide et différenciée et avons redoublé d'efforts pour nous concentrer sur l'optimisation de chaque relation client.

À l'avenir, nous continuerons de rendre les coûts et la technologie de TD Waterhouse aux États-Unis plus concurrentiels, tout en mettant au point une stratégie de croissance à long terme qui s'intègre dans notre vision visant à élargir les services de détail pour le marché américain.

À l'échelle mondiale, nous nous efforçons de trouver des moyens de nous améliorer et de prendre de l'envergure, de réduire les coûts, d'accroître notre efficacité et d'augmenter notre productivité. Notre récente coentreprise avec The Royal Bank of Scotland Group et sa filiale NatWest Personal Finance Management Limited, société de portefeuille de NatWest Stockbrokers, fait partie des initiatives que nous avons entreprises.

Dans le cadre de la coentreprise, nous assurerons la plate-forme d'exploitation et de règlement des opérations boursières des clients de The Royal Bank of Scotland et de NatWest. Nous avons une vaste expérience dans ce domaine et espérons profiter d'une hausse des ordres de bourse.

En ce qui concerne nos services de gestion de patrimoine, nous croyons avoir pris les bonnes décisions et avoir instauré la bonne stratégie, qui nous permettra d'être rentables sur des marchés difficiles et de réaliser des gains importants sur des marchés favorables.

Nous devons maintenant être à la hauteur. Pour y parvenir, nous avons l'intention à la fois d'engager beaucoup plus de conseillers en placements et de planificateurs financiers, soutenus par un service et des stratégies de ventes croisées hors pair et de devenir plus concurrentiels sur le plan des coûts et de la technologie.

In memoriam

Allen Thomas Lambert, O.C., LL.D. (1911-2002) Peu de gens ont eu autant d'influence sur le secteur des services financiers au Canada que Allen Lambert. Sa carrière extraordinaire à la Banque s'est étendue sur plus de 50 ans. M. Lambert a fait son entrée à la Banque en 1927. Il a gravi progressivement les échelons pour devenir président en 1960 – en fait chef de la direction, quoique ce titre n'ait été officiellement adopté qu'en 1972. En 1961, M. Lambert a, en outre, été nommé président du Conseil. Il devient président du conseil et chef de la direction à titre officiel en 1972. Il a été le cadre supérieur le plus haut gradé de la Banque pendant dix-sept ans, avant de prendre sa retraite en tant que chef de la direction en 1977, et à titre de président du Conseil un an plus tard, en 1978.

Sous son orientation axée sur le progrès, M. Lambert a su diriger la Banque à travers des changements importants, notamment la fusion de la Banque Dominion avec la Banque de Toronto en 1955. Il a également supervisé l'adoption par la Banque d'une culture de changement et d'innovation – y compris l'avènement du réseau de guichets bancaires automatiques Machine Verte. Parmi ses plus grandes réalisations, mentionnons la construction du Centre TD, au début des années 60, par Mies van der Rohe, architecte de renommée internationale, ce qui a été un apport capital à la revitalisation du noyau urbain du centre-ville de Toronto.

Après sa retraite, M. Lambert est demeuré conseiller de la direction du GFBTD et a été très dynamique à l'extérieur de la Banque. Il a été président de l'*International Monetary Conference* et président du conseil de la Commission royale sur la gestion financière et l'imputabilité, fort acclamée, mise sur pied par la fonction publique fédérale et nommée en la circonstance la Commission Lambert. M. Lambert est également demeuré actif dans le milieu des affaires canadien en tant que membre du conseil d'administration de plusieurs grandes sociétés canadiennes.

Allen Lambert était Officier de l'Ordre du Canada. Il a reçu de nombreux diplômes honorifiques décernés par plusieurs établissements canadiens et a laissé sa marque dans beaucoup d'œuvres de bienfaisance.

M. Lambert est décédé paisiblement et de façon inattendue à son domicile, à Toronto, le 25 octobre 2002. Il avait 90 ans.

Objectif : croissance

Pour l'avenir, nos activités bancaires demeurent solides et leur capacité de produire des revenus est considérable – même lorsque nous faisons affaire dans des circonstances extrêmement difficiles et que nous faisons face à des défis imprévus.

Nos services bancaires personnels et commerciaux sont bien ancrés, nous avons adopté une nouvelle stratégie pour nos services bancaires en gros et avons repositionné nos services de gestion de patrimoine.

Nous n'avons jamais été aussi engagés à faire croître et à renforcer notre Banque. De là, notre détermination à bâtir une meilleure banque : une banque qui offre un service inégalé et qui est en mesure de satisfaire, voire dépasser, les attentes des clients.

L'excellence opérationnelle est à la base de tout ce que nous faisons, ce qui signifie que tout notre effectif doit connaître son entreprise et ses clients et qu'il doit respecter les processus qui soutiennent nos activités.

Notre mandat est donc fort simple :

- être la banque la mieux gérée du Canada et l'une des meilleures du monde;
- être reconnus comme un chef de file en ce qui concerne les meilleures pratiques de gouvernance;
- se démarquer sur le plan de la satisfaction de la clientèle et des employés;
- offrir une valeur constante à nos actionnaires.

Au nom de la direction, nous aimerions remercier le conseil d'administration pour ses conseils judicieux, notre excellent effectif – *plus de 42 000 employés* – pour son dévouement, et nos actionnaires, pour leur soutien inlassable.

Ensemble, nous *bâtissons* une meilleure banque – une institution financière nord-américaine de premier plan fondée au Canada qui est prête pour l'avenir.

Le président du Conseil,

Le président et
chef de la direction,



A. Charles Baillie

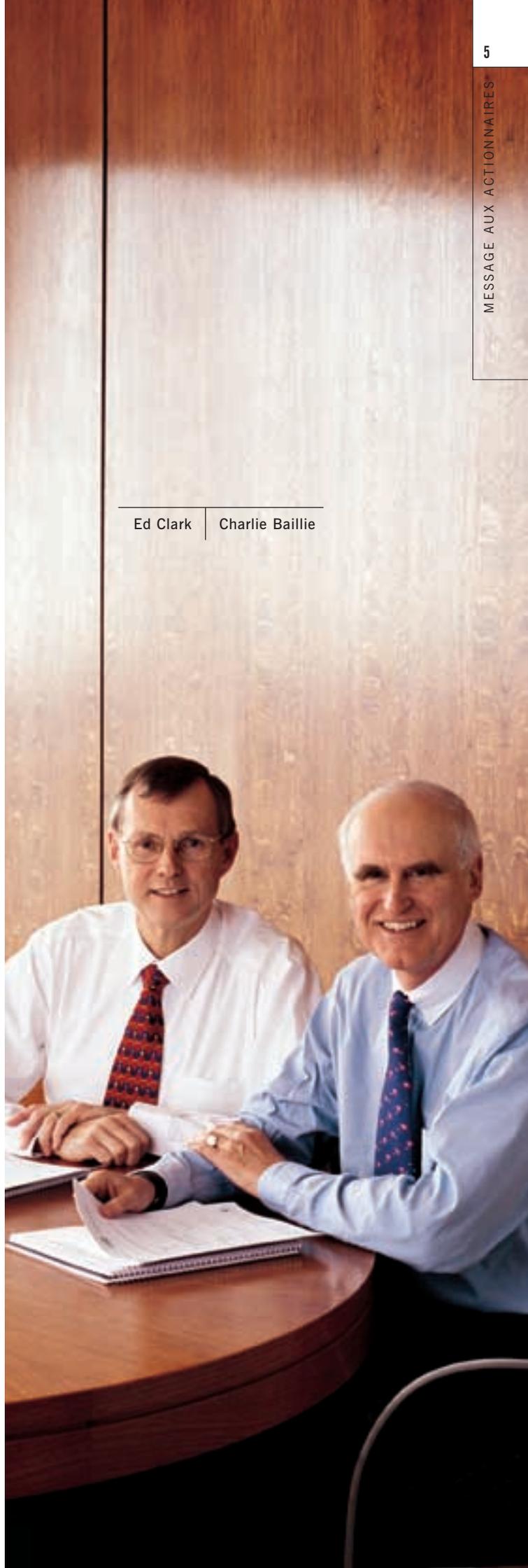


W. Edmund Clark

Toronto
Le 23 janvier 2003

Ed Clark

Charlie Baillie





L'analyse par la direction des résultats d'exploitation («l'analyse par la direction») vous présente les perspectives du rendement de nos entreprises et les perspectives économiques de la direction ainsi que notre méthode de gestion des risques et du capital.

Analyse par la direction des résultats d'exploitation

Résultats financiers

page 7	Notre rendement	page 43	États financiers consolidés
page 13	Rendement de nos entreprises	page 43	Responsabilité à l'égard de la présentation de l'information financière
page 14	TD Canada Trust	page 43	Rapport des vérificateurs aux actionnaires
page 18	Valeurs Mobilières TD	page 44	Bilans consolidés
page 21	Gestion de patrimoine TD	page 45	États consolidés des résultats
page 23	Divers	page 46	États consolidés des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires
page 24	Perspectives économiques	page 47	États consolidés des flux de trésorerie
page 25	Gestion des risques	page 48	Notes afférentes aux états financiers consolidés
page 25	Risque de crédit	page 80	Principales filiales
page 27	Risque de marché	page 82	Analyse statistique des dix derniers exercices
page 29	Gestion de l'actif et du passif	page 86	Résultats par trimestre – comme présentés
page 31	Risque de liquidité		
page 32	Risque d'exploitation		
page 33	Gestion du capital		
page 35	Information supplémentaire		

Les renseignements contenus dans le présent rapport annuel peuvent renfermer des déclarations prospectives, y compris des déclarations relatives aux activités et aux résultats financiers prévus du GFBTD. Ces déclarations comportent certains risques et incertitudes, et il pourrait donc y avoir des écarts importants entre les résultats réels et ceux envisagés dans les déclarations prospectives. Certains des éléments qui pourraient entraîner de tels écarts sont notamment, mais sans s'y limiter, les suivants : modifications des lois et règlements, concurrence, évolution de la technologie, niveau d'activité des marchés financiers mondiaux, taux d'intérêt, changements de politiques gouvernementales et économiques, inflation et conjoncture économique qui prévaut dans les régions géographiques où le GFBTD exerce ses activités. Le lecteur doit examiner ces facteurs et autres attentivement et ne doit pas se fier indûment aux déclarations prospectives. Le GFBTD ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives.

Notre rendement

Présentation de l'information financière de la Banque

La Banque dresse ses états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada, qui sont présentés de la page 43 à la page 79 du présent rapport annuel. La Banque désigne les résultats dressés selon les PCGR comme étant les résultats «comme présentés».

En plus des résultats comme présentés, la Banque utilise les résultats «d'exploitation selon la comptabilité de caisse» pour comparer sa performance globale aux objectifs fixés. Les résultats d'exploitation selon la comptabilité de caisse comprennent les résultats présentés selon les PCGR, compte non tenu de l'incidence des éléments exceptionnels. Pour l'exercice 2002, le seul élément exceptionnel exclu a été le gain réalisé à la vente de l'entreprise de tenue de comptes et de garde de fonds communs de placement. Les résultats des exercices antérieurs excluaient les éléments exceptionnels découlant des coûts de restructuration liés aux acquisitions et aux importantes initiatives de restructuration d'entreprises (Valeurs Mobilières TD au quatrième trimestre de 2001, TD Waterhouse au troisième trimestre de 2001, Newcrest au premier trimestre de 2001 et Canada Trust au deuxième trimestre de 2000), de l'effet des réductions futures de taux d'imposition sur les soldes d'impôts futurs au premier et au troisième trimestres de 2001 et de l'incidence des gains immobiliers et des

hausse de la provision globale générale au premier et au deuxième trimestres de 2001. La Banque considère que ces coûts de restructuration et ces éléments exceptionnels sont des opérations ne faisant pas partie de ses activités d'exploitation quotidiennes et n'étant donc pas indicatives des tendances sous-jacentes. De plus, la Banque exclut les imputations hors caisse liées à l'amortissement de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels identifiés des regroupements d'entreprises. L'exclusion des charges d'amortissement hors caisse pour l'écart d'acquisition et les actifs incorporels assure un traitement comparable entre les périodes et un traitement uniforme à l'écart d'acquisition et aux actifs incorporels. Par conséquent, la Banque est d'avis que les résultats d'exploitation selon la comptabilité de caisse permettent au lecteur de comprendre les résultats de la Banque et de les comparer de manière uniforme d'une période à l'autre.

Comme expliqué, les résultats d'exploitation selon la comptabilité de caisse diffèrent des résultats présentés selon les PCGR. L'expression «résultats d'exploitation selon la comptabilité de caisse» n'est pas définie dans les PCGR et, par conséquent, pourrait avoir une signification différente d'une terminologie similaire utilisée par d'autres émetteurs. Le tableau de la page suivante présente un rapprochement entre les résultats d'exploitation selon la comptabilité de caisse et les résultats comme présentés de la Banque.

Rapprochement des résultats d'exploitation selon la comptabilité de caisse et des résultats comme présentés

(en millions de dollars)	2002	2001	2000
Revenu d'intérêts net (É.F.)	5 522 \$	4 636 \$	3 804 \$
Provision pour pertes sur créances	(2 925)	(620)	(480)
Autres revenus	4 889	6 097	6 400
Frais autres que d'intérêts, compte non tenu de l'amortissement hors caisse de l'écart d'acquisition/des actifs incorporels et des coûts de restructuration	(6 754)	(6 925)	(6 307)
Revenus avant provision pour impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	732	3 188	3 417
Provision pour impôts sur les bénéfices (É.F.)	(172)	(981)	(1 322)
Part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net des filiales	(34)	(49)	(77)
Revenu net d'exploitation – comptabilité de caisse	526 \$	2 158 \$	2 018 \$
Dividendes sur actions privilégiées	(84)	(83)	(56)
Revenu net d'exploitation applicable aux actions ordinaires – comptabilité de caisse	442 \$	2 075 \$	1 962 \$
Augmentation exceptionnelle de la provision générale, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	(208)	–
Gain à la vente de l'entreprise de tenue de comptes et de garde de fonds communs de placement, déduction faite des impôts sur les bénéfices	32	–	–
Gains à la vente de placements immobiliers, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	275	–
Coûts de restructuration, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	(138)	(271)
Charge d'impôts sur les bénéfices découlant des variations des taux d'imposition	–	(75)	–
Revenu net applicable aux actions ordinaires – comptabilité de caisse	474	1 929	1 691
Amortissement hors caisse de l'écart d'acquisition, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	(189)	(133)
Amortissement hors caisse des actifs incorporels, déduction faite des impôts sur les bénéfices	(634)	(440)	(589)
Revenu net (perte nette) applicable aux actions ordinaires – comme présenté(e)	(160) \$	1 300 \$	969 \$
(en dollars)			
Revenu net d'exploitation de base par action ordinaire – comptabilité de caisse	0,69 \$	3,31 \$	3,16 \$
Revenu net d'exploitation dilué par action ordinaire – comptabilité de caisse	0,68	3,27	3,12
Revenu net (perte nette) de base par action ordinaire – comme présenté(e)	(0,25)	2,07	1,56
Revenu net (perte nette) dilué(e) par action ordinaire – comme présenté(e)	(0,25)	2,05	1,53

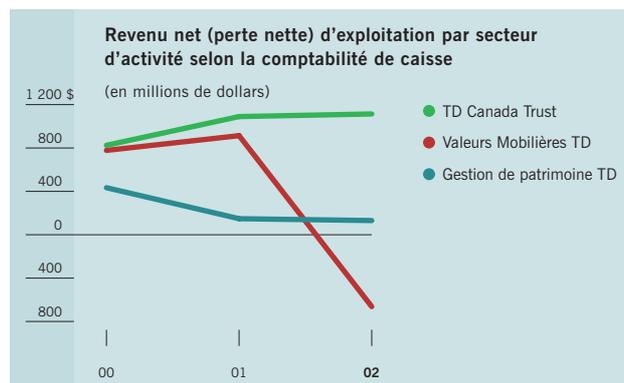
Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice.

Revenu net

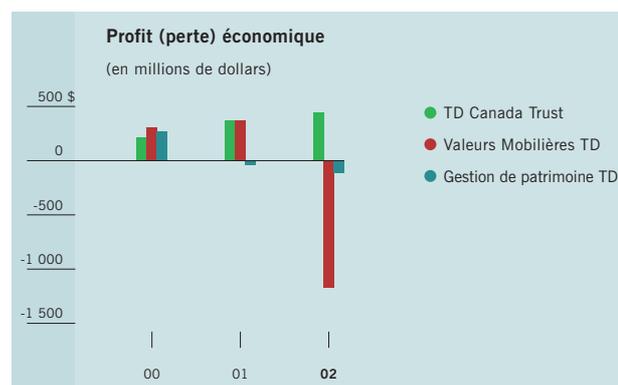
En des termes simples, le revenu net est le résultat net – les revenus moins les frais, pertes sur prêts et impôts sur les bénéfices.

Le revenu net d'exploitation selon la comptabilité de caisse de 2002 a atteint 526 millions de dollars, comparativement à 2 158 millions de dollars pour 2001 et à 2 018 millions de dollars pour 2000. Pour 2002, le revenu d'exploitation de base par action, selon la comptabilité de caisse, s'est établi à 0,69 \$ contre 3,31 \$ pour 2001 et à 3,16 \$ pour 2000. Le revenu d'exploitation dilué par action selon la comptabilité de caisse a été de 0,68 \$ pour 2002 en regard de 3,27 \$ pour 2001 et de 3,12 \$ pour 2000. Le rendement d'exploitation de l'avoir en actions ordinaires selon la comptabilité de caisse a été de 3,6 % pour 2002 par rapport à 18 % respectivement pour 2001 et 2000.

La perte nette comme présentée applicable aux actions ordinaires de 2002 a été de 160 millions de dollars, comparativement à un revenu net comme présenté applicable aux actions ordinaires de 1 300 millions de dollars pour 2001 et de 969 millions de dollars pour 2000. La perte de base par action comme présentée s'est élevée à 0,25 \$ pour 2002, contre un revenu de base par action comme présenté de 2,07 \$ pour 2001 et de 1,56 \$ pour 2000. La perte diluée par action comme présentée a atteint 0,25 \$ pour 2002 en regard d'un revenu dilué par action comme présenté de 2,05 \$ pour 2001 et de 1,53 \$ pour 2000. Le rendement de l'avoir en actions ordinaires comme présenté a été de (1,3) % pour 2002 par rapport à 11,3 % pour 2001 et à 8,9 % pour 2000.



Le total de notre perte économique s'est élevé à 921 millions de dollars pour 2002 comparativement à un total de profit économique de 685 millions de dollars pour 2001 et de 639 millions de dollars pour 2000. À compter de l'exercice 2000, nous avons utilisé le profit économique comme outil de mesure de la création de valeur pour les actionnaires. Le profit économique représente le revenu net d'exploitation, selon la comptabilité de caisse, applicable aux actions ordinaires, compte tenu d'une imputation au titre du capital économique. Pour 2002, les taux appliqués à chacune de nos entreprises sont comme suit : 10 % pour TD Canada Trust, 12 % pour Valeurs Mobilières TD, 14 % pour l'entreprise de courtage à escompte et 10 % pour l'entreprise de gestion de patrimoine au sein de Gestion de patrimoine TD. Pour les exercices antérieurs à 2002, les taux appliqués à chacune de nos entreprises avaient été comme suit : 11 % pour TD Canada Trust, 13 % pour Valeurs Mobilières TD, 15 % pour l'entreprise de courtage à escompte et 11 % pour l'entreprise de gestion de patrimoine au sein de Gestion de patrimoine TD. Le capital économique de chaque entreprise comprend une tranche du capital requis au titre de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels nets, de sorte que la totalité de notre avoir en actions ordinaires soit répartie entre toutes nos entreprises.



Revenu d'intérêts net (É.F.)

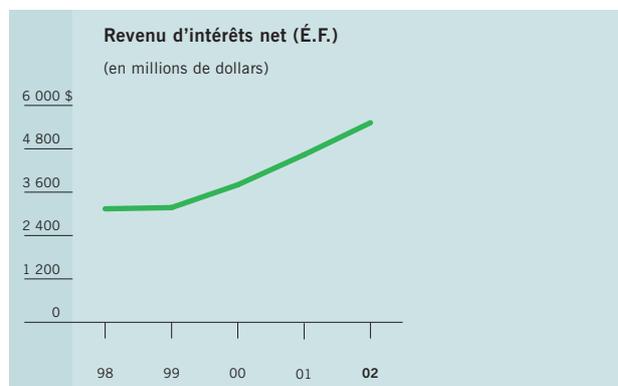
Nous calculons le revenu d'intérêts net en faisant la somme des intérêts et des dividendes gagnés sur les prêts et les valeurs mobilières et en y soustrayant les intérêts que nous versons sur les dépôts et autres passifs.

Ce calcul est fait selon l'équivalence fiscale (É.F.), ce qui signifie que la valeur du revenu non imposable ou exonéré d'impôt, comme les dividendes, est rajustée à sa valeur équivalente avant impôts et taxes. Cette méthode nous permet d'évaluer, de façon constante, les revenus tirés des valeurs mobilières et des prêts et de faire une comparaison plus significative de notre revenu d'intérêts net avec celui d'autres institutions.

Voir Information supplémentaire pages 35 et 36, tableaux 2, 3 et 4

Le revenu d'intérêts net (É.F.) a atteint 5 522 millions de dollars pour 2002, soit une augmentation d'un exercice à l'autre de 886 millions de dollars ou de 19 %. Le revenu d'intérêts net présenté par Valeurs Mobilières TD a grimpé de 610 millions de dollars comparativement à l'exercice antérieur, surtout grâce à la hausse du revenu d'intérêts de 605 millions de dollars provenant des activités de négociation. Le revenu d'intérêts net attribuable à TD Canada Trust a progressé de 107 millions de dollars par rapport à l'exercice antérieur. Cette progression enregistrée par TD Canada Trust s'explique par l'accroissement de 5 milliards de dollars du volume des prêts personnels, exclusion faite des titrisations, et l'amélioration de la marge des taux d'intérêt nette de quatre points de base, à 3,42 %.

Le revenu d'intérêts net (É.F.) de 2001 s'était inscrit à 4 636 millions de dollars, soit un bond d'un exercice à l'autre de 832 millions de dollars ou de 22 %. La progression du revenu d'intérêts net résultait d'une hausse de 3 milliards de dollars du volume des prêts personnels de TD Canada Trust, exclusion faite des titrisations, et de l'incidence des résultats d'un exercice complet de Canada Trust contre seulement neuf mois pour l'exercice 2000. En outre, un niveau accru de revenus d'intérêts provenant des activités de négociation de Valeurs Mobilières TD avait entraîné un relèvement du total du revenu d'intérêts net.



Autres revenus

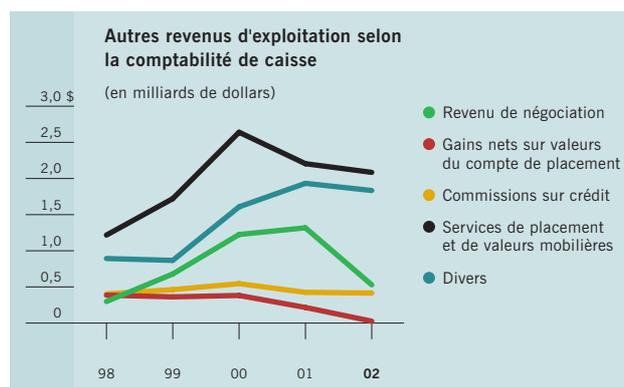
Les autres revenus représentent tous nos revenus autres que le revenu d'intérêts net, dont le revenu tiré des activités de négociation, les frais de courtage, les frais de gestion de fonds communs de placement, les frais de service, le revenu tiré de la titrisation de prêts et d'autres revenus.

Voir Information supplémentaire pages 36 et 37, tableaux 5 et 6

Pour 2002, les autres revenus ont été de 4 889 millions de dollars, en baisse de 1 208 millions de dollars ou de 20 % par rapport à 2001, déduction faite des gains exceptionnels tirés de la vente de l'entreprise de tenue de comptes et de garde de fonds communs de placement de la Banque en 2002 et des gains exceptionnels tirés de la vente de certains placements immobiliers en 2001. Au cours de l'exercice, la Banque a vendu son entreprise de tenue de comptes et de garde de fonds communs de placement et a comptabilisé un gain avant impôts et taxes de 40 millions de dollars. Au cours de l'exercice 2001, la Banque avait vendu certains placements immobiliers pour un gain avant impôts et taxes de 350 millions de dollars, déduction faite des reports. La Banque a exclu ces gains exceptionnels de l'analyse de sa performance puisqu'ils ne constituent pas des événements susceptibles de se répéter. Les autres revenus comme présentés ont totalisé 4 929 millions de dollars pour 2002, soit une baisse de 1 518 millions de dollars par rapport à 2001.

Bien que le revenu de négociation de 2002, présenté sous Autres revenus, ait diminué de 789 millions de dollars, le revenu lié aux activités de négociation de Valeurs Mobilières TD, qui correspond au total du revenu de négociation présenté dans les autres revenus et du revenu d'intérêts net sur les positions de négociation présenté dans le revenu d'intérêts net, s'est élevé à 1 353 millions de dollars pour l'exercice, en baisse de seulement 184 millions de dollars ou de 12 % par rapport à 2001. Il s'agit d'une performance intéressante compte tenu de la moins grande volatilité sur le marché des activités initiées par les grandes entreprises, qui ont continué de ralentir, et de la faiblesse du marché du crédit en 2002. Le portefeuille de valeurs du compte de placement a réalisé, en 2002, des gains nets de seulement 26 millions de dollars, ce qui représente une diminution considérable par rapport aux gains nets sur valeurs du compte de placement de 216 millions de dollars de 2001. Ce repli est principalement attribuable au manque de vigueur des marchés boursiers qui a donné lieu à moins d'occasions de sortie. Dans l'ensemble, la valeur du portefeuille de valeurs du compte de placement a continué d'afficher un excédent de 228 millions de dollars par rapport à sa valeur comptable, comparativement à un excédent de 370 millions de dollars à la fin de 2001. La diminution des autres revenus traduit également une baisse des revenus de courtage autogéré, soit de 80 millions de dollars ou de 8 %, par rapport à 2001, laquelle s'explique par une chute de 15 % du nombre moyen de négociations par jour, qui est passé de 116 000 pour 2001 à 98 900 pour 2002. Le revenu tiré des titrisations de prêts est descendu de 54 millions de dollars ou de 20 % par rapport à il y a un an en raison du niveau moins élevé d'actifs titrisés. La croissance d'un exercice à l'autre du revenu tiré des assurances de 49 millions de dollars, ou de 15 %, a permis d'atténuer en partie le recul des autres revenus. La baisse de 52 millions de dollars du revenu de location de biens, attribuable à la vente par la Banque de la presque totalité de ses placements immobiliers au cours de l'exercice 2001, a également contribué au fléchissement global des autres revenus.

Les autres revenus présentés avaient totalisé 6 447 millions de dollars en 2001, soit une hausse de 47 millions de dollars ou de 0,7 % par rapport à 2000. Déduction faite des gains exceptionnels tirés de la vente de placements immobiliers en 2001, les autres revenus avaient atteint 6 097 millions de dollars pour l'exercice, soit une baisse de 303 millions de dollars ou de 5 % par rapport à 2000. Le repli des autres revenus en 2001 traduisait une baisse importante des revenus de courtage autogéré, soit de 519 millions de dollars ou de 34 %, laquelle s'expliquait par une chute de 38 % du nombre moyen de négociations par jour, qui était passé de 188 000 en 2000 à 116 000 en 2001. Les gains nets sur valeurs du compte de placement avaient chuté de 166 millions de dollars ou de 43 % en 2001. Alors que le revenu de négociation de 2001, présenté sous Autres revenus, n'avait augmenté que de 93 millions de dollars ou de 8 %, le revenu lié aux activités de négociation (y compris le revenu d'intérêts net des valeurs du compte de négociation) de Valeurs Mobilières TD de 2001 avait grimpé de 599 millions de dollars ou de 64 %, totalisant 1 537 millions de dollars. De plus, les services bancaires de détail avaient beaucoup contribué aux autres revenus de 2001. Le revenu tiré des assurances s'était établi à 326 millions de dollars, en hausse de 128 millions de dollars ou de 65 % par rapport à l'exercice 2000. Le revenu sur cartes, les commissions sur crédit de détail et les frais de service s'étaient accrus de 159 millions de dollars ou de 19 %, reflet de l'essor de nos activités et des résultats de Canada Trust pour un exercice complet, contre seulement neuf mois pour l'exercice 2000.



Frais

Les frais englobent les frais autres que d'intérêts, y compris les salaires et les frais relatifs à l'occupation des locaux et au matériel et mobilier, ainsi que les autres frais d'exploitation.

Voir Information supplémentaire page 37, tableau 7

Pour 2002, le total des frais d'exploitation selon la comptabilité de caisse a diminué de 171 millions de dollars ou de 2 % en regard de 2001 pour s'établir à 6 754 millions de dollars, en raison surtout du recul des charges de rémunération au rendement de Valeurs Mobilières TD. Gestion de patrimoine TD a aussi connu une baisse de ses salaires et avantages sociaux, témoignant des résultats des initiatives de restructuration de son entreprise de courtage à escompte. Pour l'exercice 2003, la Banque utilisera la méthode de comptabilisation de la juste valeur pour les options sur actions. Pour plus de détails, se reporter à la note 23 afférente aux états financiers consolidés de la Banque à la page 79.

Les frais d'exploitation selon la comptabilité de caisse ne tiennent pas compte de l'amortissement hors caisse de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels liés à des acquisitions ni des coûts de restructuration relatifs aux acquisitions et aux importantes initiatives de restructuration. Au cours du quatrième trimestre de 2001, Valeurs Mobilières TD avait annoncé une restructuration de ses activités, ce qui a entraîné des coûts de restructuration avant impôts et taxes de 130 millions de dollars, principalement attribuables aux cessations d'emploi. Au cours de l'exercice 2001, la Banque avait engagé des coûts de restructuration avant impôts et taxes de 54 millions de dollars relativement à TD Waterhouse et de 55 millions de dollars par suite de l'acquisition de Newcrest. Au cours de l'exercice 2000, la Banque avait engagé des coûts de restructuration avant impôts et taxes de 475 millions de dollars relativement à l'acquisition de Canada Trust. Les frais, comme présentés, ont reculé de 902 millions de dollars par rapport à 2001 pour s'inscrire à 7 752 millions de dollars. Pour l'exercice 2002, l'incidence de l'amortissement hors caisse de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels liés à des acquisitions sur les frais présentés de la Banque a été de 998 millions de dollars, comparativement à 1 490 millions de dollars un an plus tôt. À compter de l'exercice 2002, la Banque a cessé d'amortir l'écart d'acquisition en raison de l'adoption de la nouvelle norme comptable sur l'écart d'acquisition et les autres actifs incorporels.

Le total des frais d'exploitation selon la comptabilité de caisse de 2001 avait augmenté de 618 millions de dollars ou de 10 % pour s'établir à 6 925 millions de dollars par rapport à 2000, hausse qui s'expliquait par l'augmentation de la rémunération fondée sur le rendement liée aux excellents résultats de Valeurs Mobilières TD en 2001, à l'accroissement du personnel nécessaire à la conversion des succursales de détail et au soutien de l'essor des activités de TD Canada Trust. Les frais présentés en 2001 s'étaient accrus de 527 millions de dollars ou de 6 % pour s'établir à 8 654 millions de dollars. Pour l'exercice 2001, l'incidence de l'amortissement hors caisse de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels liés à des acquisitions sur les frais présentés de la Banque avait été de 1 490 millions de dollars, comparativement à 1 345 millions de dollars pour 2000. Le montant de 2001 est plus élevé en raison de

l'amortissement, pour un exercice complet, de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels liés à l'acquisition de Canada Trust, alors que pour 2000, l'amortissement n'avait été comptabilisé que pour neuf mois. Toutefois, après impôts, l'augmentation de cet amortissement avait été compensée par une économie fiscale future découlant de la réduction des taux d'impôt fédéral et provinciaux. Par conséquent, l'incidence après impôts de l'amortissement de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels pour 2001 avait été de 629 millions de dollars, contre 722 millions de dollars pour 2000.



Efficience

Ce ratio mesure l'efficience de nos activités. Il est calculé d'après les frais (compte non tenu de l'amortissement hors caisse de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels liés à des acquisitions et des coûts de restructuration) exprimés en pourcentage du total des revenus (exclusion faite des éléments exceptionnels). Plus le pourcentage est faible, meilleure est l'efficience.

Voir Information supplémentaire page 37, tableau 7

L'efficience globale liée à l'exploitation selon la comptabilité de caisse de la Banque est passée à 64,9 % pour 2002, contre 64,5 % pour 2001 et 61,8 % pour 2000. L'efficience globale de la Banque oscille en fonction de la variation de la composition des affaires. L'efficience est considérée comme une mesure plus pertinente pour TD Canada Trust, qui a affiché un ratio de 58,9 % pour l'exercice, comparativement à 59,6 % pour 2001 et à 60,9 % pour 2000, compte non tenu des éléments hors caisse et des frais de financement de l'acquisition de Canada Trust. L'efficience globale, comme présentée, de la Banque s'est améliorée à 74,2 %, en regard de 78,1 % pour 2001 et de 79,6 % pour 2000. Cette amélioration est attribuable à l'abandon de l'amortissement de l'écart d'acquisition, à la baisse de l'amortissement des actifs incorporels et à l'absence de coûts de restructuration au cours de l'exercice 2002.



Impôts et taxes

La Banque exploite de nombreuses entreprises établies dans de nombreux endroits différents et présentant des résultats différents, ce qui entraîne une composition variée de paiements et de recouvrements d'impôts et taxes. La Banque continue de payer des montants élevés d'impôts et taxes aux divers paliers gouvernementaux du Canada. Le tableau 8 sous Information supplémentaire à la page 38 énumère les différents impôts et taxes payés par la Banque au cours des cinq derniers exercices.

La note 12 afférente aux états financiers consolidés de la Banque présente les principales mesures des impôts et taxes en vertu des principes comptables généralement reconnus. Il convient de noter que pour l'exercice qui vient de se terminer, un montant d'impôts d'environ 4,5 millions de dollars serait nécessaire si le taux d'impôt sur les bénéfices réel variait d'un point de pourcentage, comparativement à un montant de 13 millions de dollars pour 2001 et de 14 millions de dollars pour 2000.

Bien que la réduction des taux d'impôt canadiens sur les bénéfices des sociétés ait ralenti, tout semble indiquer que cet impôt sera moins élevé à l'avenir. Cependant, comme les gouvernements ont tendance à imposer les bénéfices avant que ceux-ci ne soient constatés à des fins comptables, la baisse des taux d'impôt semble accroître la charge fiscale puisque ce paiement anticipé d'impôts sera recouvré à des taux d'impôt moins élevés.

Dans le cours normal des affaires, les actifs d'impôts futurs tendent à augmenter dans le secteur bancaire. Cette tendance s'est accentuée avec les provisions sectorielles pour pertes sur prêts importantes comptabilisées en 2002. Cette augmentation, ainsi que l'amortissement des actifs incorporels liés aux acquisitions (qui a réduit nos passifs d'impôts futurs), ont entraîné la création d'un actif d'impôts futurs net, dont l'utilité dépendra du retour aux niveaux habituels de rentabilité, notamment pour les activités américaines de la Banque.

Bilan

Voir le bilan consolidé page 44

Les actifs totalisaient 278 milliards de dollars à la fin de l'exercice, soit 10 milliards de dollars ou 3 % de moins qu'au 31 octobre 2001. La baisse du volume des activités de négociation a entraîné un recul de 13 milliards de dollars du total de l'actif, dont 7 milliards de dollars sont attribuables aux valeurs mobilières achetées en vertu de prises en pension. Les prêts personnels, y compris les titrisations, ont progressé de 3 milliards de dollars. Cette hausse est surtout attribuable à l'excellent rendement du crédit immobilier garanti de TD Canada Trust. À la fin de l'exercice, les prêts hypothécaires résidentiels, y compris les titrisations, s'étaient accrus de 2 milliards de dollars depuis la fin de l'exercice précédent pour totaliser 69 milliards de dollars.

Au 31 octobre 2002, les dépôts de gros avaient fléchi de 11 milliards de dollars, et les valeurs mobilières visées par des conventions de rachat avaient diminué de 6 milliards de dollars comparativement au 31 octobre 2001. Les dépôts personnels sans terme avaient avancé de 4 milliards de dollars par rapport au 31 octobre 2001 pour atteindre 51 milliards de dollars à la fin de l'exercice 2002, TD Canada Trust étant la source de la majeure partie de la progression. Les dépôts personnels à terme sont demeurés les mêmes, à 50 milliards de dollars en regard de l'exercice précédent.

La Banque conclut aussi des opérations structurées pour le compte de clients, qui entraînent l'inscription d'actifs au bilan consolidé de la Banque et pour lesquels le risque de marché a été transféré à des tiers au moyen de swaps sur le rendement total. Au 31 octobre 2002, les actifs visés par de telles ententes totalisaient 12 milliards de dollars (11 milliards de dollars en 2001). La Banque assume également le risque de marché pour certains actifs au moyen de swaps sur le rendement total, sans acquérir les effets de caisse directement. Les actifs visés par de tels contrats atteignaient 3 milliards de dollars au 31 octobre 2002 (6 milliards de dollars en 2001). Le risque de marché pour toutes ces positions est suivi et surveillé, et du capital pour le risque de marché est exigé par les organismes de réglementation. Se reporter à la note 15 afférente aux états financiers consolidés de la Banque pour de plus amples renseignements sur les contrats d'instruments dérivés.

Ententes hors bilan

Structures d'accueil

Les titrisations de prêts représentent un élément important des marchés de capitaux, car elles assurent la liquidité du marché en facilitant l'accès des investisseurs à des portefeuilles particuliers d'actifs et de risques. Dans une structure type de titrisation de prêts, la Banque vend des actifs à une structure d'accueil, et celle-ci finance l'achat de ces actifs en émettant des titres aux investisseurs. Les structures d'accueil sont généralement à vocation unique et distincte, ne sont pas des entités en exploitation et ne comptent habituellement pas d'employés. Les documents juridiques qui régissent l'opération décrivent comment les bénéfices réalisés sur les actifs détenus dans la structure d'accueil seront répartis entre les investisseurs et autres parties ayant droit à ces liquidités.

Dans le cours normal de ses activités, la Banque titrise des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts personnels et des prêts sur cartes de crédit pour diversifier ses sources de financement et optimiser la gestion de son bilan. Les actifs titrisés hors bilan générés par la Banque se sont établis à 15 milliards de dollars, en regard de 18 milliards de dollars il y a un an. De plus amples renseignements sont donnés à la note 4 afférente aux états financiers consolidés de la Banque.

En outre, la Banque vend des valeurs du compte de négociation à des structures d'accueil dans le cadre de ses stratégies de gestion du bilan. La Banque ne conserve pas de contrôle réel sur les actifs vendus. Les actifs vendus au titre de tels arrangements s'élevaient à 5 milliards de dollars au 31 octobre 2002 (2 milliards de dollars en 2001). La Banque conclut des swaps sur le rendement total avec les contreparties de la vente des actifs. Le risque de marché pour toutes les opérations de cette nature est suivi et surveillé, et du capital de risque de marché est exigé.

De plus, la Banque aide ses clients à titriser leurs actifs financiers. La Banque peut fournir aux structures d'accueil qui en résultent des facilités d'administration, d'amélioration des termes de crédit ou de trésorerie. La Banque ne fournit aucun employé aux structures d'accueil et ne détient aucun droit de propriété dans ces structures d'accueil, et toutes les rémunérations gagnées sur ces activités le sont à la valeur du marché.

Engagements liés à des prêts et engagements contractuels

Les détails des engagements hors bilan liés à des prêts par date d'échéance et les engagements contractuels liés à des effets et débiteurs subordonnés ainsi que les engagements liés à un contrat de location-exploitation figurent au tableau 17 sous Information supplémentaire à la page 42 du présent rapport annuel.

Conventions comptables d'importance pour la Banque

Les conventions comptables de la Banque sont essentielles pour comprendre ses résultats d'exploitation et sa situation financière. Un sommaire des principales conventions comptables est présenté à la note 1 afférente aux états financiers consolidés de la Banque qui débute à la page 48 du présent rapport annuel. Certaines conventions comptables de la Banque nécessitent des jugements et des estimations de nature complexe et subjective, puisqu'ils portent sur des questions qui sont essentiellement incertaines. Toute modification de ces jugements et estimations pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers de la Banque. La Banque a établi des procédés de contrôle efficaces pour assurer que les conventions comptables sont appliquées de manière uniforme et que les processus de modification des méthodes sont adéquatement contrôlés et mis en œuvre de manière appropriée et systématique. En outre, les conventions comptables d'importance pour la Banque sont régulièrement examinées avec le comité de vérification et de gestion du risque (maintenant le comité de vérification). Les conventions comptables d'importance qui exigent que la direction établisse des jugements et des estimations incluent la comptabilisation des pertes sur prêts, la comptabilisation de la juste valeur marchande des instruments financiers détenus dans les portefeuilles de négociation, la comptabilisation des impôts sur les bénéfices, l'évaluation des valeurs du compte de placement, la comptabilisation des titrisations de prêts et l'évaluation de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels.

Comptabilisation des pertes sur prêts

La comptabilisation des pertes sur prêts revêt une grande importance compte tenu de la taille du portefeuille de prêts de la Banque. La Banque utilise trois types de provision globale pour pertes sur prêts : spécifique, sectorielle et générale. Les prêts douteux sont comptabilisés lorsque le recouvrement opportun de la totalité des intérêts et du capital exigibles aux termes du contrat n'est plus assuré. Le choix du moment pour désigner un prêt comme prêt douteux et le montant de la provision globale spécifique nécessaire exigent beaucoup de jugement. Les examens des organismes de réglementation du Canada et des États-Unis apportent une certaine uniformité aux provisions globales spécifiques constatées par les banques. Les provisions globales sectorielles exigent un jugement continu lorsqu'on en transfère un montant à la provision globale spécifique et lorsqu'on en établit les montants périodiques nécessaires. Les provisions globales générales exigent également que la direction fasse preuve de jugement compte tenu du fait que le niveau de ces provisions dépend de l'évaluation des conditions économiques et commerciales, des statistiques et des prévisions de pertes, de la composition du portefeuille de prêts et d'autres indicateurs pertinents. La note 1 h) afférente aux états financiers consolidés de la Banque donne de plus amples renseignements à ce sujet.

Comptabilisation de la juste valeur des instruments financiers détenus dans les portefeuilles de négociation

Les valeurs du compte de négociation de la Banque et les instruments dérivés de négociation sont comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé, les gains ou pertes matérialisés et non matérialisés en découlant étant immédiatement comptabilisés dans les Autres revenus. La juste valeur des instruments financiers négociés en bourse est déterminée d'après les cours du marché, plus ou moins les règlements de marge quotidiens. Si les prix ou les cours du marché ne sont pas disponibles, la direction de la Banque fait alors preuve de jugement dans la détermination des justes valeurs en utilisant des modèles d'évaluation qui comprennent les taux et les prix du marché en vigueur sur les instruments sous-jacents ayant des échéances et des caractéristiques similaires, et qui tiennent compte de facteurs comme la qualité du crédit de la contrepartie et les préoccupations en matière de liquidité et de concentration. Toute imprécision dans l'évaluation de ces facteurs peut avoir une incidence sur le montant des revenus ou des pertes comptabilisés pour une position particulière. Malgré la nécessité de faire preuve de jugement pour déterminer la juste valeur des instruments financiers de la Banque, celle-ci est d'avis que ses estimations de la juste valeur sont raisonnables compte tenu du processus suivi par la Banque pour obtenir les prix du marché, de l'examen du modèle interne, de l'application constante de sa méthode d'une période à l'autre et de la corroboration des estimations par les montants réellement obtenus au règlement des contrats.

Comptabilisation des impôts sur les bénéfices

Pour ce qui est de la comptabilisation des impôts sur les bénéfices exigibles, la Banque doit faire preuve de jugement pour les questions relatives à certaines opérations complexes, les questions connues faisant l'objet de discussions avec l'administration fiscale ou les opérations n'ayant pas encore été réglées dans le cadre d'une instance judiciaire. De ce fait, la Banque maintient une provision pour impôts sur les bénéfices à l'égard d'éventualités et en évalue régulièrement le caractère adéquat.

Les impôts sur les bénéfices futurs sont comptabilisés pour tenir compte de l'incidence des impôts futurs sur les opérations réalisées pendant la période courante. La comptabilisation des impôts sur les bénéfices futurs fait aussi appel au jugement pour les principales situations suivantes :

- les actifs d'impôts futurs doivent être évalués pour déterminer la possibilité de leur recouvrement. La Banque croit, selon toute évidence, qu'il est plus probable qu'improbable que la totalité des actifs d'impôts futurs constatés seront matérialisés avant leur expiration. Cependant, le montant de l'actif d'impôts futurs constaté pouvant être matérialisé pourrait être réduit à court terme si le revenu prévu n'était pas réalisé en raison de divers facteurs, telle une conjoncture économique défavorable;

- l'actif d'impôts futurs est calculé selon les taux d'imposition devant être appliqués aux périodes futures. Les actifs et passifs d'impôts antérieurement comptabilisés doivent être rajustés lorsque la date prévue de l'événement futur est révisée en fonction de l'information courante;
- la Banque n'a pas constaté de passifs d'impôts futurs pour les bénéfices non répartis de certaines activités internationales puisqu'elle ne prévoit pas les rapatrier. Les impôts estimatifs à payer sur ces bénéfices dans le cas d'un rapatriement seraient de 235 millions de dollars au 31 octobre 2002.

Évaluation des valeurs du compte de placement

En vertu des principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada, les valeurs du compte de placement sont comptabilisées au coût ou au coût non amorti, rajusté à la valeur de réalisation nette afin de constater une baisse de valeur permanente. La détermination s'il y a ou non baisse de valeur permanente fait appel au jugement. La direction de la Banque examine régulièrement les valeurs du compte de placement pour déterminer toute baisse de valeur permanente possible, et cet examen comporte généralement une analyse des faits et circonstances propres à chaque placement et des attentes de rendement du placement en question. Plus particulièrement, une perte de valeur d'un placement peut découler des faits suivants : une période prolongée pendant laquelle la valeur à la cote du placement est inférieure à sa valeur comptable; des pertes importantes subies par l'entité émettrice pendant l'exercice courant ou au cours de l'exercice courant et d'exercices antérieurs; des pertes continues subies par l'entité émettrice pendant un certain nombre d'années; une suspension des opérations sur les valeurs mobilières; des problèmes de liquidités ou de continuité de l'exploitation de l'entité émettrice ou le fait que la juste valeur courante du placement est inférieure à sa valeur comptable. Cependant, lorsqu'une condition indique qu'une perte de valeur d'un placement a persisté pendant une période de trois à quatre ans, la présomption veut qu'il y ait eu perte de valeur permanente. Cette présomption ne peut être réfutée que s'il y a preuve convaincante du contraire.

Comptabilisation des titrisations de prêts

Deux décisions importantes doivent être prises en comptabilisant les titrisations de prêts. Dans le cas des actifs titrisés dont le montage est fait par la Banque, il faut décider si la titrisation du prêt peut être considérée comme une vente en vertu des PCGR du Canada. Les PCGR du Canada exigent que la Banque ait satisfait à certains critères particuliers pour avoir renoncé au contrôle des actifs et, par conséquent, constaté un gain à la vente. Ainsi, les actifs titrisés doivent être isolés des actifs de la Banque et, par présomption, être hors d'atteinte de la Banque et de ses créanciers, même en cas de faillite ou de mise sous séquestre. La deuxième décision importante consiste à déterminer si la structure d'accueil devra être consolidée dans les états financiers de la Banque. En vertu des PCGR actuels du Canada, la consolidation des structures d'accueil n'est exigée que lorsque la Banque conserve la presque totalité des risques et avantages résiduels liés à la structure d'accueil. En outre, si les activités de la structure d'accueil sont suffisamment limitées pour satisfaire à certaines exigences comptables, cette dernière ne devrait pas être consolidée par la Banque. Selon les PCGR du Canada, la totalité des actifs montés par la Banque et transférés à une structure d'accueil satisfont au critère de traitement à titre de vente et de non-consolidation. Cependant, il convient de noter que le Conseil des normes comptables (CNC) du Canada et le Financial Accounting Standards Board (FASB) des États-Unis ont publié des exposés-sondages similaires relativement à la consolidation des structures d'accueil. Se reporter à la note 23 afférente aux états financiers consolidés de la Banque pour de plus amples renseignements.

Évaluation de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels

En vertu des PCGR du Canada, l'écart d'acquisition ne fait l'objet d'aucun amortissement. Il est plutôt évalué pour en déterminer la dépréciation au niveau de l'unité d'exploitation, et ce, au moins une fois par année. L'écart d'acquisition est évalué pour en déterminer la dépréciation potentielle au moyen d'une approche en deux étapes, la première consistant à déterminer si la juste valeur de l'unité

d'exploitation à laquelle l'écart d'acquisition est rattaché est inférieure à sa valeur comptable. Lorsque la juste valeur de l'unité d'exploitation est inférieure à la valeur comptable, un deuxième test de dépréciation est effectué. Ce deuxième test consiste en une comparaison de la juste valeur de l'écart d'acquisition à sa valeur comptable. Si la juste valeur de l'écart d'acquisition est inférieure à sa valeur comptable, l'écart d'acquisition est considéré comme ayant subi une perte de valeur, et une charge pour dépréciation doit être constatée immédiatement. La juste valeur des unités d'exploitation de la Banque est déterminée d'après des modèles d'évaluation élaborés à l'interne et à l'externe. Ces modèles tiennent compte de divers facteurs, comme les bénéfices prévus et normalisés, les ratios cours-bénéfices et les taux d'actualisation. La direction de la Banque fait preuve de jugement dans l'estimation de la juste valeur des unités d'exploitation, et toute imprécision dans ces estimations peut influencer sur l'évaluation de l'écart d'acquisition.

Les actifs incorporels qui tirent leur valeur de relations contractuelles avec des clients, ou qui peuvent être séparés et vendus et qui ont une durée de vie utile limitée, sont amortis sur leur durée de vie estimative. La détermination de la durée de vie estimative des actifs incorporels qui ont une durée de vie limitée nécessite une analyse des circonstances et des jugements par la direction de la Banque. Les actifs incorporels ayant une durée de vie limitée font l'objet d'un test de dépréciation chaque fois que les circonstances indiquent que la valeur comptable peut ne pas être recouvrable. Se reporter à la note 5 afférente aux états financiers consolidés de la Banque pour de plus amples renseignements.

Contrôles et procédés

Sous la supervision de la direction de la Banque, dont le chef de la direction et le chef des finances, et avec la participation de la direction, une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement des contrôles et procédés de présentation de l'information financière de la Banque, comme défini dans les règles de la *Securities and Exchange Commission* (SEC) des États-Unis, a été effectuée dans les 90 jours précédant le dépôt du présent rapport annuel. Selon cette évaluation, la direction de la Banque, y compris le chef de la direction et le chef des finances, a conclu que les contrôles et procédés de présentation de l'information financière de la Banque étaient efficaces. Au dépôt du présent rapport annuel, il n'y a eu, après la date de l'évaluation, aucun changement d'importance dans les contrôles internes de la Banque ou dans d'autres facteurs qui pourrait avoir une incidence importante sur les contrôles internes.

Rendement de nos entreprises

L'exploitation et les activités de la Banque s'articulent autour des entreprises suivantes : TD Canada Trust, Valeurs Mobilières TD et Gestion de patrimoine TD.

TD Canada Trust compte parmi les chefs de file des services bancaires personnels et commerciaux du Canada, avec environ 10 millions de clients personnels, affaires et commerciaux. TD Canada Trust offre un éventail complet de produits et services financiers aux particuliers partout et en tout temps – par téléphone, Internet, plus de 2 600 guichets automatiques bancaires et notre réseau de 1 154 succursales bien réparties dans le pays et qui offrent les meilleures heures bancaires du secteur. TD Canada Trust assure également aux entreprises canadiennes des services de prêt, de dépôt, d'épargne et des produits de placement ainsi que toute la gamme des services bancaires courants et de services de gestion de fonds et de trésorerie.

Valeurs Mobilières TD est l'une des principales banques de gros du Canada assurant des services à de grandes entreprises, à des gouvernements et à des clients institutionnels du monde entier. Valeurs Mobilières TD s'est bâti une clientèle solide et variée grâce à sa capacité reconnue de répondre aux besoins des clients en combinant ses connaissances et son expérience avec la gamme complète de produits et services des marchés financiers et des placements, dont les suivants :

- conseils sur la stratégie d'entreprise;
- prise ferme et placement de capitaux;
- structuration de solutions personnalisées de gestion des risques;
- réalisation d'opérations financières.

Gestion de patrimoine TD domine sur la scène canadienne de la gestion d'actif, du conseil et de la distribution de produits de placement, avec un actif géré de 112 milliards de dollars et un actif administré de 234 milliards de dollars. Par ailleurs, Gestion de patrimoine TD offre des fonds communs de placement, des fonds mis en commun, la gestion de comptes distincts, des services de courtage traditionnel et de placements autogérés aux clients de détail, aux clients bien nantis et aux clients privés. De plus, les services de gestion de placements sont offerts aux caisses de retraite, aux sociétés, aux institutions, aux fonds de dotation et aux fondations. Fonds Mutuels TD gère environ 29 milliards de dollars placés dans 61 fonds communs de placement de détail et 30 portefeuilles gérés pour des épargnants canadiens. Courtage à escompte TD Waterhouse se range parmi les chefs de file mondiaux pour les placements autogérés, servant des clients directement et par l'entremise de coentreprises au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Australie, en Inde, à Singapour, à Hong Kong et au Luxembourg. En juillet 2002, le Groupe Financier Banque TD a mis en place une nouvelle approche intégrée de la gestion de patrimoine au Canada en regroupant les services Planification financière, Courtage à escompte et Conseils de placement sous la bannière TD Waterhouse.

Les résultats de chaque entreprise reflètent les revenus, les frais, les actifs et les passifs de ses activités. La Banque utilise la «comptabilité de caisse» pour mesurer et évaluer le rendement de chaque entreprise. Les résultats selon la comptabilité de caisse excluent les charges hors caisse liées à l'amortissement de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels identifiés des regroupements d'entreprises. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 18 en page 71 des états financiers consolidés de la Banque.

Une des entreprises de services bancaires personnels et commerciaux les plus importantes du Canada avec environ 10 millions de clients personnels, affaires et commerciaux.

Activités de détail

TD Canada Trust, Services bancaires aux entreprises de TD, Assurance TD, TD Meloche Monnex

Stratégie d'entreprise générale

- Créer une expérience client exceptionnelle fondée sur la marque et prenant appui sur la prestation du meilleur service du secteur.
- Miser sur un service hors pair et la vaste clientèle pour obtenir des résultats financiers supérieurs à l'aide des éléments suivants :
 - taux d'attrition de la clientèle inférieurs à la moyenne;
 - économies d'échelle pour une exploitation à faible coût;
 - croissance des revenus provenant des entreprises sous-pénétrées;
 - part accrue des affaires auprès des clients existants.

Enjeux de 2002

- Problèmes d'exécution de l'intégration qui ont fait baisser la satisfaction de la clientèle au premier semestre de l'exercice.
- Incidence du programme de regroupement des succursales sur la croissance des volumes et la part de marché.
- Augmentation des pertes sur créances au premier semestre de l'exercice à cause des problèmes de recouvrement et de traitement des paiements après la conversion, qui ont cependant été réglés à la fin du deuxième trimestre.

Atteinte d'un nouveau sommet au chapitre de la satisfaction de la clientèle, mesurée à l'aide de notre indice de satisfaction de la clientèle des succursales de détail.

Points saillants de 2002

- Atteinte d'un nouveau sommet au chapitre de la satisfaction de la clientèle, mesurée à l'aide de notre indice de satisfaction de la clientèle (ISC) des succursales de détail, à la suite de la résolution des principaux problèmes d'intégration après la conversion.
- Réalisation de nos objectifs de regroupement des succursales avec l'achèvement de 146 regroupements au cours de l'exercice et de 238 regroupements depuis l'acquisition de Canada Trust. Le programme étant exécuté à 91 %, nous avons réalisé d'importantes synergies sur le plan des frais, tout en augmentant la moyenne des heures bancaires.
- Bâtir une meilleure banque en investissant dans les systèmes et les processus afin d'appuyer notre modèle de service à la clientèle, tout en maintenant un contrôle serré des frais.

Perspectives et orientation des affaires pour 2003

- Amélioration de la croissance des revenus :
 - prévoir une croissance des volumes de l'ensemble du secteur de l'ordre de 3 % à 5 %;
 - se doter d'objectifs bien définis afin d'accroître la part de marché suivant notre stratégie de service à la clientèle;
 - pousser la croissance des services bancaires aux petites entreprises et des services bancaires commerciaux;
 - développer la croissance des assurances – tant l'assurance habitation que l'assurance automobile offertes par TD Meloche Monnex, ainsi que l'assurance-crédit et l'assurance-vie.
- Maintien de l'augmentation des frais en deçà de la croissance des revenus, d'où :
 - une gestion serrée des frais;
 - la réalisation des synergies restantes découlant de l'intégration;
 - l'amélioration des systèmes et des processus à l'appui du modèle de service à la clientèle.
- L'objectif d'efficacité est fixé à 57,8 % pour 2003 relativement à l'exploitation selon la comptabilité de caisse et exclusion faite des frais de financement liés à l'acquisition de Canada Trust.

Revue du rendement financier de l'exercice

TD Canada Trust a affiché une modeste croissance de 2 % des revenus selon la comptabilité de caisse pour 2002 après une solide progression des revenus en 2001. L'exercice 2002 aura été pour nous un exercice de transition après l'achèvement de la conversion de la Banque TD et de Canada Trust en août 2001. Une certain nombre de problèmes d'exécution après la conversion qui ont miné la satisfaction de la clientèle ont été réglés au cours de l'exercice. De plus, un important programme de regroupements des succursales partout au pays a perturbé le réseau des succursales. Ces facteurs ont ralenti la croissance des revenus, augmenté les frais et alourdi les pertes sur créances.

Le total des revenus de 2002 a progressé de 2 % par rapport à l'exercice précédent. Les dépôts de base, les dépôts des entreprises, les cartes de crédit et l'assurance-crédit, ainsi que l'assurance automobile et l'assurance habitation offertes par TD Meloche Monnex, ont été les éléments ayant le plus contribué à la croissance des revenus. Les revenus provenant des dépôts à terme, des prêts commerciaux et des ventes de fonds communs de placement ont reculé à cause de la diminution de leur volume. Les marges des taux d'intérêt sont demeurées relativement stables tout au long de l'exercice grâce aux programmes de couverture du risque de taux d'intérêt. La croissance moyenne des volumes pour 2002 a été de 4,5 milliards de dollars ou de 4,5 % pour les prêts personnels, de 3,0 milliards de dollars ou de 3,9 % pour les dépôts personnels, de 3,8 milliards de dollars ou de 20,0 % pour les dépôts des entreprises et de 169 millions de dollars ou de 28 % pour les primes d'assurance de TD Meloche Monnex, tandis que les prêts commerciaux ont régressé de 1,2 milliard de dollars ou de 8,4 %.

L'augmentation des frais de 2002 selon la comptabilité de caisse a été limitée à 1 % par rapport à l'exercice précédent. Les frais de 2001 avaient été touchés par les coûts associés à la conversion du réseau de succursales et des systèmes. Au cours de l'exercice 2002, des synergies sur le plan des frais ont été réalisées grâce aux regroupements des succursales; cependant, nous avons investi dans des initiatives de service à la clientèle et d'amélioration des processus par suite des conversions. Des taux d'augmentation plus élevés qu'en 2001 ont été enregistrés du côté des coûts des régimes de retraite et des avantages sociaux ainsi que de TD Meloche Monnex, qui connaît une expansion rapide. L'efficacité selon la comptabilité de caisse pour l'exercice a atteint 58,9 %, soit une amélioration de 0,7 point de pourcentage sur 2001, alors que nous visions 58,5 % pour l'exercice.

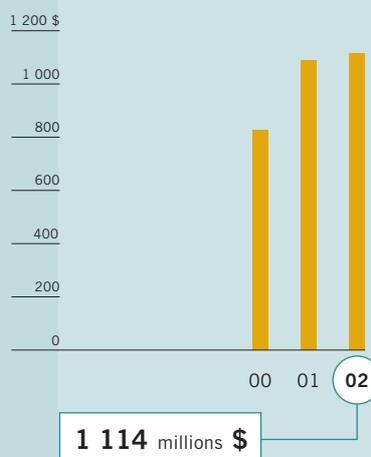
Au cours de l'exercice 2002, des synergies sur le plan des frais ont été réalisées grâce aux regroupements des succursales; cependant, nous avons investi dans des initiatives de service à la clientèle et d'amélioration des processus par suite des conversions.

La provision pour pertes sur créances de 2002 s'est élevée à 505 millions de dollars, soit 125 millions de dollars ou 33 % de plus qu'en 2001. Environ la moitié de cet accroissement revient aux prêts aux petites entreprises et aux prêts commerciaux qui ont recouvré des niveaux de perte plus normaux après les faibles pertes de 2001. Les pertes de 2002 reflètent également l'incidence des problèmes de traitement et de recouvrement découlant de la conversion.

En 2002, nous avons assisté à des rétrécissements des parts de marché au chapitre des prêts hypothécaires, des dépôts à terme et des fonds communs de placement à cause des prix à escompte pratiqués par les concurrents, des problèmes d'intégration et des regroupements des succursales. Vers la fin de l'exercice, cette tendance à la baisse des parts de marché avait commencé à se stabiliser. Les efforts pour régler le désordre prévu par suite de l'intégration ont porté leurs fruits, comme le prouve l'amélioration de l'indice de satisfaction de la clientèle (ISC) des succursales de détail. Le résultat de l'ISC a remonté de 4,4 points de pourcentage dès le début de l'exercice pour finir à 84,4 %, dépassant le niveau d'avant la conversion. Grâce au relèvement de la satisfaction de la clientèle et au quasi-achèvement du programme de regroupement des succursales, nous sommes bien placés pour maintenir et élargir notre part de marché de manière rentable à l'avenir.

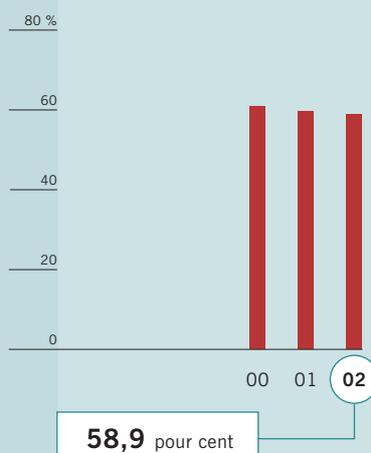
Revenu net selon la comptabilité de caisse

(en millions de dollars)



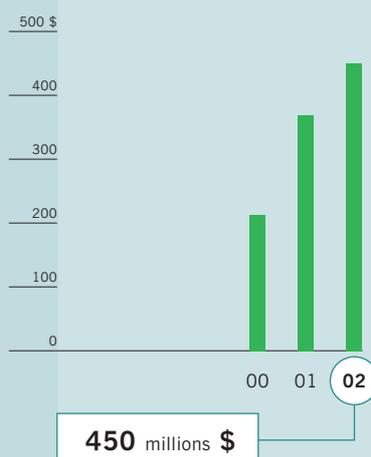
Efficacité selon la comptabilité de caisse

(en pourcentage)



Profit économique

(en millions de dollars)



Résultats financiers des principaux segments de produits de TD Canada Trust

Prêts immobiliers garantis

- Offrir des prêts hypothécaires et des lignes de crédit domiciliaires garanties par l'intermédiaire des succursales et d'autres circuits de vente.
- Parmi les points saillants de 2002 :
 - accroissement des volumes moyens de 4,3 milliards de dollars ou de 5 %;
 - mise en œuvre de plus de 40 améliorations des processus conçues pour rehausser la satisfaction de la clientèle à l'occasion d'un nouveau prêt hypothécaire ou d'un renouvellement;
 - lancement du prêt hypothécaire à taux profitable, qui est un taux inférieur au taux variable préférentiel avec possibilité de gel à des taux favorables garantis.
- L'exercice 2002 s'est révélé dynamique pour l'immobilier tant du côté de l'achat de maison que du côté du refinancement.
- Les défis liés aux processus au début de l'exercice et découplant des activités d'intégration et le marché très concurrentiel des prêts hypothécaires ont contribué au rétrécissement de la part de marché d'environ un point de pourcentage, malgré une augmentation de 40 % du volume de montages hypothécaires.
- La part de marché s'est stabilisée vers la fin de l'exercice, car les clients ont réagi à nos améliorations de service.
- Pour l'avenir, le secteur demeurera extrêmement concurrentiel en raison de la faiblesse historique des taux d'intérêt, de l'influence grandissante des courtiers en hypothèques et de l'arrivée de prestataires d'hypothèques non traditionnels.
- Les objectifs pour 2003 visent le maintien de la part de marché et l'accroissement des volumes et des revenus par l'amélioration continue du processus hypothécaire et l'introduction de produits conçus pour rendre l'expérience de nos clients en financement immobilier plus confortable.

Dépôts personnels

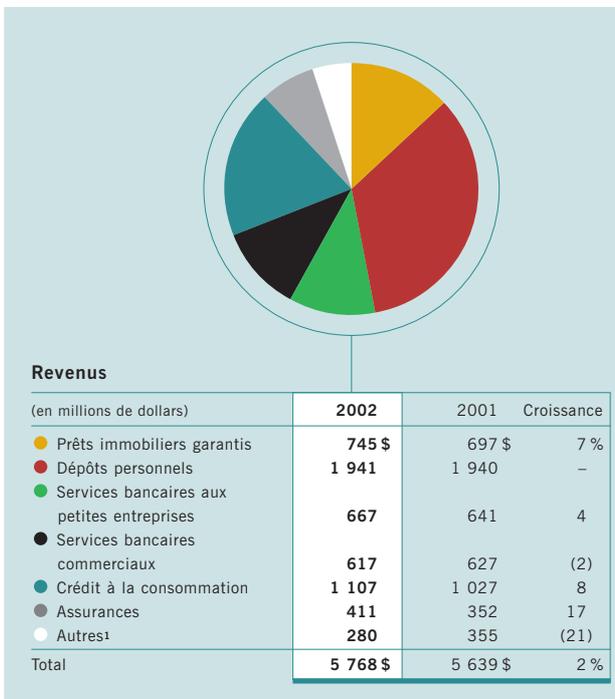
- Offrir une gamme complète de comptes-chèques, de comptes d'épargne et d'instruments de placement à terme en dollars canadiens et américains conçus pour promouvoir les relations bancaires principales.
- En 2002, le secteur a connu une forte croissance des dépôts sans terme, car les clients choisissaient des rendements garantis et des liquidités sur un arrière-plan de déclin des marchés boursiers et de conjoncture économique incertaine.
- Nous avons maintenu la plus grande part du marché des dépôts personnels, puisque notre part globale s'est élargie grâce à une croissance de la moyenne des volumes des dépôts sans terme de 24 % (principalement de l'épargne), compensée en partie par une diminution de la moyenne des volumes à terme de 6 %.
- Nous ne prévoyons pas que la forte croissance des volumes de dépôts sans terme se répète en 2003; cependant, nous nous attendons à un revirement des volumes de dépôts à terme, car les clients reviendront aux produits à terme avec le relèvement des taux d'intérêt à partir de leurs creux historiques.

Crédit à la consommation

- Offrir des lignes de crédit, des prêts, des produits de protection contre les découverts et un large éventail de cartes de crédit Visa, dont les cartes classiques, les cartes de prestige et les cartes-primées comme la carte Visa GM et la carte Visa TD Or Voyages.
- La croissance des revenus en 2002 revient aux cartes de crédit, tandis que les revenus et les volumes des autres produits ont stagné.
- La provision pour pertes sur créances a augmenté au cours de l'exercice en raison de la stabilisation de notre portefeuille de prêts non garantis après deux années de croissance ferme, ainsi que des problèmes d'exploitation et de recouvrement après le regroupement (qui ont été réglés à la fin du deuxième trimestre).
- Le raffermissement et l'approfondissement des relations avec les clients existants, l'établissement des prix en fonction du risque et les efforts pour développer une entreprise à faible risque afin de créer une valeur pour les actionnaires seront les principales initiatives en 2003.

Services bancaires aux petites entreprises et services aux commerçants

- Fournir des services de crédit et de dépôt et des services bancaires électroniques aux petites entreprises, ainsi que des services en point de vente de cartes de crédit/débit.
- Puisque notre part du marché des services aux petites entreprises est inférieure à notre part du marché des produits bancaires personnels, nous ciblons une croissance plus élevée sur ce marché.
- En 2002, la part de marché s'est élargie, puisque les volumes moyens des prêts et des dépôts ont progressé respectivement de 8 % et de 17 % grâce à de meilleurs résultats au chapitre de la satisfaction de la clientèle.
- Nous continuerons sur cette lancée en 2003 et avons établi un objectif de croissance des revenus à deux chiffres pour l'exercice.



¹ Les autres revenus comprennent les commissions internes sur les ventes de fonds communs de placement et autres produits de Gestion de patrimoine TD, les frais de change, les locations de coffret de sûreté et autres services en succursale. Les autres revenus incluent aussi les frais de financement pour l'acquisition de Canada Trust. Les revenus pour 2001 englobent certains revenus non récurrents.

Services bancaires commerciaux

- Fournir des services de prêt, de dépôt et de gestion de fonds et autres services aux moyennes entreprises.
- Parmi les points saillants de 2002 :
 - Réussite de la première phase de la migration des services de gestion de fonds sur Internet.
 - Réalisation d'une forte croissance des dépôts commerciaux, augmentant ainsi le volume moyen de 2,1 milliards de dollars ou de 24 %.
 - Obtention d'un ratio des pertes sur prêts de 0,19 % parfaitement aligné sur notre objectif et amélioration de la qualité du crédit du portefeuille de prêts.
- Le volume moyen des prêts a fléchi de 1,2 milliard de dollars ou de 8 % en 2002, car la situation économique a découragé les clients d'effectuer des dépenses en capital.
- En 2003, nous continuerons de mettre l'accent sur la progression des dépôts et de maintenir une utilisation disciplinée de notre capital.

Assurance

Offrir un large éventail de produits d'assurance à l'aide des marques TD Assurance et TD Meloche Monnex, ainsi que la protection de crédit sur les produits de prêts de TD Canada Trust.

En 2002, les primes totales encaissées ont franchi le cap du milliard de dollars pour la première fois. Les autres principaux faits saillants et les perspectives sont comme suit :

Groupe Vie TD

- Croissance des revenus de 10 % d'un exercice à l'autre.
- Amélioration marquée de l'expérience de vente de l'assurance-crédit dans les succursales à l'aide d'une importante initiative d'automatisation des systèmes qui mènera à une autre progression en 2003.
- Maintien de la croissance soutenue du portefeuille d'assurance maladie grave, protégeant maintenant plus de 400 000 personnes, ce qui nous place au premier rang au Canada.

TD Meloche Monnex

- Offre des services d'assurance à près de 520 000 clients et est le plus important prestataire d'assurances habitation et automobile collectives du Canada grâce à des ententes d'affinité avec des associations professionnelles et des associations de diplômés universitaires.
- Malgré de piètres résultats au creux du cycle de souscription traditionnel, TD Meloche Monnex a augmenté son volume de primes de 28 % et son revenu net de 25 % par rapport à l'exercice précédent. Elle a enregistré un ratio des frais directs de 21 %, ce qui est bien inférieur à la moyenne du secteur.
- Nous visons une croissance des revenus à deux chiffres pour 2003, misant sur la croissance de nos ventes de 2002, les hausses des tarifs dans le secteur et une attention continue au service et à la qualité des produits.

TD Assurance

- Servir les clients de TD, les membres de groupes d'employeurs et une vaste clientèle sous la bannière de TD Assurance au moyen d'une approche de marketing direct, y compris le commerce électronique, le publipostage et le téléphone.
- Élaboration réussie d'une application Web, à laquelle reviennent maintenant 25 % des nouvelles ventes d'assurance automobile et habitation et 35 % des nouvelles ventes d'assurance-vie individuelle.
- Objectif d'une forte croissance soutenue du côté du marché des employeurs et des ventes par marketing direct, surtout par le commerce électronique.

TD Canada Trust

(en millions de dollars)	2002	2001	2000
Revenu d'intérêts net (É.F.)	4 058 \$	3 951 \$	3 265 \$
Autres revenus	1 710	1 688	1 438
Total des revenus	5 768	5 639	4 703
Provision pour pertes sur créances	505	380	332
Frais autres que d'intérêts, compte non tenu de l'amortissement hors caisse de l'écart d'acquisition / des actifs incorporels	3 501	3 467	2 944
Revenu net avant impôts	1 762	1 792	1 427
Provision pour impôts sur les bénéfices (É.F.)	648	702	602
Revenu net – comptabilité de caisse	1 114 \$	1 090 \$	825 \$
Principaux volumes et ratios			
Moyenne des prêts et des engagements de clients en contrepartie d'acceptations (en milliards de dollars)	99 \$	91 \$	81 \$
Moyenne des dépôts (en milliards de dollars)	103	97	86
Profit économique	450	369	213
Personnel équivalent plein temps aux 31 octobre	28 452	30 538	27 902
Rendement du capital économique – comptabilité de caisse ¹	27 %	29 %	24 %
Efficience – comptabilité de caisse ¹	58,9 %	59,6 %	60,9 %

¹ Compte non tenu des coûts de financement de l'acquisition de Canada Trust.

Valeurs Mobilières TD

Une des plus grandes banques de gros du Canada au service des entreprises, des gouvernements et des institutions à l'échelle mondiale.

Services bancaires en gros

Services aux grandes entreprises, services de placement, marché des capitaux empruntés, actions institutionnelles, change, actions privées

Stratégie d'entreprise générale

- Continuer d'investir dans les entreprises du marché financier qui soutiennent les besoins des clients clés et qui présentent des possibilités de croissance élevée.
- Assurer la prestation d'une gamme complète de services de marché financier pour nos clients établis au Canada.
- Être la banque d'investissement spécialisée hors du Canada en misant sur les capacités de nos produits et nos compétences sectorielles.
- Utiliser, de manière sélective, le crédit pour soutenir les relations présentant un rendement plus élevé.
- Réduire considérablement le risque sur les prêts aux grandes entreprises.

Enjeux de 2002

- Détérioration importante de la qualité du crédit, notamment dans les secteurs des télécommunications et des services publics.
- Faiblesse des niveaux d'activité des entreprises et des investisseurs.
- Ralentissement économique aux États-Unis.

Points saillants de 2002

- Classement au premier rang quant à la qualité globale des ventes d'actions au Canada par *Brendan Wood International*.
- Classement au premier rang quant aux contrats de garantie de taux d'intérêt et aux swaps à court terme en dollars canadiens de la liste des dérivés mondiaux 2002 du magazine *Risk*.
- Principal conseiller de Clarica dans le cadre de sa fusion avec la Sun Life.
- Segmentation des activités de prêts aux grandes entreprises en «relations importantes» et en «relations secondaires», dans le but de réduire les niveaux des prêts à l'avenir.

Perspectives et orientation des affaires pour 2003

- Réduction du total du capital utilisé dans les activités mondiales de prêts aux grandes entreprises à mesure que le portefeuille des relations secondaires diminuera.
- Optimisme modéré quant au rétablissement de la confiance des entreprises et des investisseurs par suite de l'accroissement de la surveillance et des examens des organismes de réglementation, ce qui devrait accroître le niveau d'activité des entreprises.
- Rentabilité accrue de nos clients.

Revue du rendement financier de l'exercice

La faiblesse des conditions du crédit et la tension dans l'environnement d'exploitation découlant des préoccupations accrues des investisseurs à l'égard des questions de gouvernance et des risques géopolitiques ont influé de manière défavorable sur les résultats financiers de l'exercice. Au cours de l'exercice 2002, Valeurs Mobilières TD a enregistré une perte nette d'exploitation selon la comptabilité de caisse de 663 millions de dollars par rapport à un revenu net d'exploitation selon la comptabilité de caisse de 914 millions de dollars pour l'exercice antérieur. Cette baisse est principalement attribuable à une hausse des provisions pour pertes sur créances, représentant une incidence après impôts et taxes d'environ 1 400 millions de dollars.

Une chute marquée du volume de négociation, la détérioration des marchés boursiers, l'élargissement des écarts de crédit ainsi que la faiblesse des activités des grandes entreprises ont contribué à la diminution des revenus de 2002. Le total des revenus s'est établi à 2 655 millions de dollars, un recul de 482 millions de dollars, ou de 15 %, en regard des revenus de 3 137 millions de dollars de 2001.

Les provisions pour pertes sur créances de 2002 ont augmenté considérablement, s'inscrivant à 2 490 millions de dollars, soit un bond de 2 163 millions de dollars par rapport aux 327 millions de dollars de 2001. Cette hausse est principalement attribuable à une détérioration marquée du crédit dans les secteurs des télécommunications et des services publics, à nos activités liées aux entreprises victimes de malversations ainsi qu'aux retombées de l'instabilité politique en Argentine. Au cours de l'exercice, nous avons constitué des provisions sectorielles relatives au portefeuille de prêts aux grandes entreprises secondaire d'un montant de 1 450 millions de dollars. À la fin de l'exercice, nous avons prélevé 185 millions de dollars sur la provision globale sectorielle pour constituer des provisions globales spécifiques.

Les frais selon la comptabilité de caisse de 2002 ont totalisé 1 232 millions de dollars, reculant de 136 millions de dollars par rapport aux frais de 1 368 millions de dollars enregistrés pour 2001. Le recul des frais s'explique par la baisse de la rémunération variable. Cette baisse a toutefois été contrebalancée par des investissements additionnels dans la technologie et la gestion du risque.

L'exercice 2002 a été très décevant pour Valeurs Mobilières TD. Même si les revenus sont demeurés relativement stables dans un environnement sans conteste le plus éprouvant des dix dernières années, nous avons subi des pertes sur créances records. Nous prenons d'ailleurs diverses mesures déterminantes pour mieux gérer notre risque de crédit.

Notre annonce en novembre 2002 portant sur la séparation des activités de prêts aux entreprises en «relations importantes» et en «relations secondaires» témoigne d'une orientation davantage ciblée sur l'octroi de crédit. Les activités de prêt aux clients importants seront utilisées de manière stratégique pour soutenir les relations largement établies qui peuvent atteindre ou dépasser nos taux de rendement minimal. Cette approche est conforme à notre stratégie visant à assurer la croissance de notre franchise solide de services complets au Canada et à établir des relations à l'extérieur du Canada en misant sur nos compétences sectorielles ainsi que sur notre force dans la structuration de produits, la négociation et le placement.

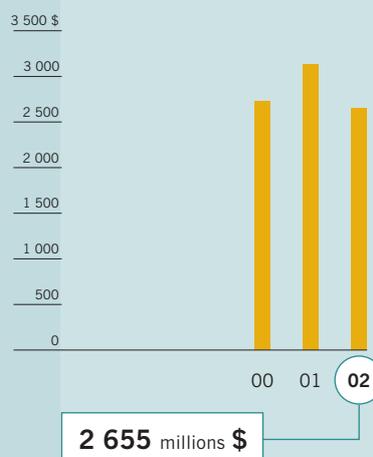
L'exercice 2002 a été très décevant pour Valeurs Mobilières TD. Même si les revenus sont demeurés relativement stables dans un environnement sans conteste le plus éprouvant des dix dernières années, nous avons subi des pertes sur créances records.

La séparation de nos activités de prêts aux grandes entreprises rend également possible la gestion ciblée du portefeuille de prêts à des clients secondaires. Les prêts et les acceptations bancaires aux clients secondaires, d'environ 11 milliards de dollars, représentent plus de la moitié du portefeuille de prêts aux grandes entreprises de Valeurs Mobilières TD. Le risque lié à ce portefeuille se trouve presque exclusivement à l'extérieur du Canada, et la majeure partie de ce risque porte sur les secteurs des communications et des services publics. Quelque 40 % du portefeuille de prêts aux clients secondaires sont des prêts de bonne qualité, et nous avons constitué des provisions globales générales, sectorielles et spécifiques à l'égard de ce portefeuille. La stratégie appliquée au portefeuille de prêts aux clients secondaires consiste à réduire ce portefeuille de manière proactive et aussi rapidement que possible, de façon à optimiser les rendements pour nos actionnaires. Nous prévoyons que le retrait de ce portefeuille sera essentiellement terminé d'ici les trois prochaines années, ce qui permettra le redéploiement éventuel d'environ 1,2 milliard de dollars en capital de catégorie 1.

À ces mesures s'ajouteront trois étapes additionnelles qui devraient permettre d'accroître l'efficacité de la gestion du crédit. Tout d'abord, nous resserrerons les limites à l'égard du risque de crédit et des concentrations sectorielles. Puis, nous gérerons le portefeuille de manière proactive pour déterminer, surveiller et atténuer le risque de crédit de façon plus exhaustive et opportune. Finalement, nous obligerons nos directeurs des relations clients à rendre plus de comptes sur l'octroi de crédit. Nous sommes convaincus que ces nouvelles mesures, ainsi que celles que nous avons déjà prises, nous permettront de réduire considérablement les pertes sur créances en 2003.

Total des revenus

(en millions de dollars)



Revenu net selon la comptabilité de caisse

(en millions de dollars)



Total du revenu net (de la perte nette) selon la comptabilité de caisse

(en millions de dollars)

2002 (663) millions \$

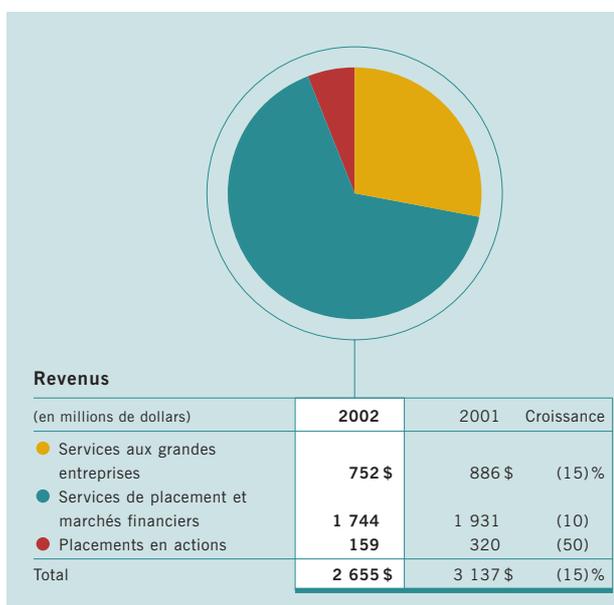
2001	914 \$
2000	778 \$

Résultats financiers des principaux segments des produits de Valeurs Mobilières TD

Les revenus des services aux grandes entreprises ont reculé de 15 % au cours de l'exercice 2002, reflétant une baisse des actifs et du capital dans cette entreprise, une hausse des soldes de prêts à intérêt non comptabilisé et une augmentation des pertes découlant des ventes d'actifs. En 2003, le capital des prêts aux clients importants de Valeurs Mobilières TD s'élèvera à environ 1 milliard de dollars, car nous ciblerons l'octroi du crédit sur les relations qui peuvent générer des rendements de 20 % ou plus.

Pour 2002, les revenus provenant des services de placement et des marchés financiers ont diminué de 10 % par rapport à ceux de 2001. Les revenus des services de placement de 2002 ont été pratiquement identiques à ceux de 2001. Le ralentissement marqué des activités de fusions et acquisitions à l'échelle du secteur ainsi que la diminution du volume de placements de nouvelles actions ont été compensés par la vigueur soutenue des émissions de nouveaux titres de créance, la demande pour des fonds de titres à revenu fixe ainsi que les commissions plus élevées tirées des souscriptions d'actions privées. Le total des revenus de notre portefeuille d'entreprises des marchés financiers a connu une baisse d'environ 10 % en 2002 comparativement à 2001. Pour ce qui est des marchés de capitaux empruntés, la faiblesse des taux d'intérêt a entraîné un fort volume d'émissions de nouveaux titres de créance, qui a toutefois été contrebalancé par l'élargissement des écarts de crédit, une moins grande instabilité des marchés et l'aplatissement relatif de la courbe de rendement, entraînant ainsi une chute des revenus de négociation et un repli du flux de la clientèle. Les revenus tirés des marchés des actions ont également été à la baisse, ce qui traduit la volatilité réduite du marché boursier, le degré moindre d'activités de négociation à la demande de clients et la régression du volume de négociation.

Les activités de souscription d'actions privées de Valeurs Mobilières TD ont obtenu un rendement décevant, les revenus reculant d'environ 135 millions de dollars en raison de plus faibles matérialisations et de réductions de valeur plus élevées. Ces activités ont été dégraissées en 2002 par suite de la fermeture du bureau du Royaume-Uni et de la compression des activités américaines.



Valeurs Mobilières TD

(en millions de dollars)	2002	2001	2000
Revenu d'intérêts net (É.F.)	1 496 \$	886 \$	428 \$
Autres revenus	1 159	2 251	2 295
Total des revenus	2 655	3 137	2 723
Provision pour pertes sur créances	2 490	327	210
Frais autres que d'intérêts, compte non tenu de l'amortissement hors caisse de l'écart d'acquisition	1 232	1 368	1 189
Revenu net (perte nette) avant impôts	(1 067)	1 442	1 324
Provision pour (économie d')impôts sur les bénéfices (É.F.)	(404)	528	546
Revenu net (perte nette) d'exploitation – comptabilité de caisse	(663) \$	914 \$	778 \$
Principaux volumes et ratios			
Moyenne des prêts et des engagements de clients en contrepartie d'acceptations (en milliards de dollars)	25 \$	29 \$	28 \$
Profit (perte) économique	(1 174)	369	311
Personnel équivalent plein temps aux 31 octobre	3 229	2 728	2 500
Rendement d'exploitation du capital économique – comptabilité de caisse	(18) %	23 %	22 %
Efficience liée à l'exploitation – comptabilité de caisse	46,4 %	43,6 %	44,0 %

Un des plus importants gestionnaires d'actifs, conseillers et placeurs de produits de placement du Canada.

Banque de détail et
banque de gros

Fonds communs de placement, Groupe Clientèle Privée,
Gestion de Placements, TD Waterhouse – Conseils de placement,
Courtage à escompte et Planification financière

Stratégie d'entreprise générale

Gestion de patrimoine TD a pour objectif d'offrir un service et des résultats supérieurs à tous ses clients, que ce soit au moyen de produits à gestion discrétionnaire, de stratégies axées sur les conseils ou de libre-service. L'entreprise intégrée de gestion de patrimoine TD vise à fournir des résultats à valeur ajoutée pour les activités de placement quotidiennes de nos quelque cinq millions de comptes de placement, grâce à la mise en œuvre de stratégies de planification successorale et de planification de la fortune les plus complexes.

Enjeux de 2002

L'exercice 2002 a été difficile tant pour nos affaires que pour nos clients. L'instabilité des marchés mondiaux a persisté pendant tout l'exercice, l'indice composé S&P/TSX et l'indice S&P 500 chutant respectivement de 9 % et de 16 %. La confiance des investisseurs a donc été mise à rude épreuve, et les ventes de fonds communs de placement et de produits à gestion discrétionnaire ont de ce fait ralenti, tout comme le volume de négociation dans les entreprises de courtage traditionnel et de courtage à escompte. Au cours de l'exercice, TD Waterhouse International a subi des pertes, en raison d'une baisse des volumes de négociation. La perte de revenus qui en découle n'a pu être compensée par les réductions de coût puisque à cette étape de son développement, la société ne peut réaliser des économies d'échelle.

Points saillants de 2002

L'exercice a connu diverses réalisations importantes :

- Lancement et intégration réussie de TD Waterhouse Canada, dont Conseils de placement et Planification financière, en plus de Courtage à escompte.
- TD Waterhouse (USA) a été classée au premier rang pour les investisseurs amateurs par le magazine *SmartMoney*. TD Waterhouse (USA) a reçu cet honneur au cours de quatre des six dernières années.
- Gestion de Placements TD a été reconnue comme le plus important gestionnaire d'actifs de particuliers à valeur nette élevée du Canada.
- Établissement d'une coentreprise avec The Royal Bank of Scotland pour offrir des services de courtage à escompte aux clients de The Royal Bank of Scotland et de NatWest. En plus d'accroître les revenus, la coentreprise utilisera la plate-forme de TD Waterhouse au Royaume-Uni pour prendre de l'envergure et réaliser des économies d'échelle.

Perspectives et orientation des affaires pour 2003

En 2003, Gestion de patrimoine TD continuera d'étendre son réseau de planificateurs financiers, de faire croître son groupe Conseils de placement et de miser sur les solides relations de détail de la Banque. Nos objectifs au pays et à l'étranger sont les suivants :

- poursuivre la croissance de notre effectif de vente de Planification financière et de Conseils de placement;
- favoriser les circuits de distribution au sein de la Banque pour aider l'essor des services de consultation et la rentabilité globale;
- continuer à investir dans les systèmes et l'infrastructure pour nous mieux préparer à la croissance future;
- simplifier les processus de vente et les produits offerts, et réduire les coûts globaux;
- accroître l'efficacité d'exploitation quant aux activités de courtage à escompte de TD Waterhouse USA et de TD Waterhouse International.

Revue du rendement financier de l'exercice

Gestion de patrimoine TD a déclaré, en 2002, des revenus légèrement inférieurs à ceux de 2001. Le revenu net selon la comptabilité de caisse de 131 millions de dollars reflète une baisse de 17 millions de dollars, ou de 11 %, par rapport à l'exercice précédent. Le rendement du capital économique selon la comptabilité de caisse a progressé de 18 % à 22 %, tandis que l'efficacité selon la comptabilité de caisse est demeurée pratiquement inchangée.

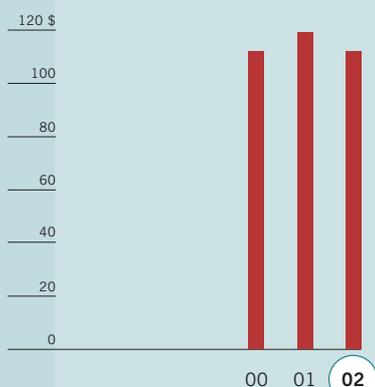
Les revenus fondés sur les commissions ont baissé de 57 millions de dollars, ou de 3 %, en raison surtout du dépérissement marqué du marché, qui a entraîné une réduction du volume de négociation dans notre entreprise de courtage à escompte et des frais liés aux actifs. En outre, le rétrécissement des écarts et la baisse des soldes de prêts sur marge ont contribué au repli de 9 % du revenu d'intérêts net, qui s'est inscrit à 435 millions de dollars.

Les frais selon la comptabilité de caisse de 2002 ont diminué de 70 millions de dollars ou de 3 % comparativement à l'exercice précédent, et ce, malgré l'investissement continu dans notre entreprise Planification financière, l'élargissement de la bannière de TD Waterhouse Canada pour y inclure Conseils de placement et Planification financière et la croissance soutenue à l'échelle mondiale de l'entreprise de courtage à escompte.

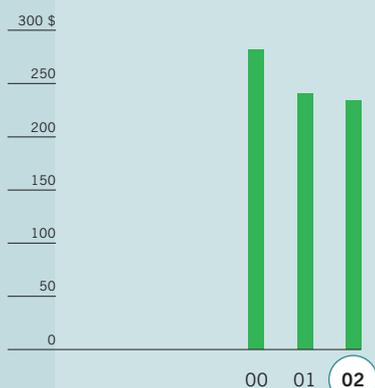
Les actifs gérés ont reculé de 6 %, pour s'inscrire à 112 milliards de dollars à la fin de l'exercice. Cette baisse s'explique par le fléchissement des marchés ainsi que par la réduction de mandats auprès de clients institutionnels. En outre, les actifs administrés s'élevaient à 234 milliards en fin d'exercice, soit un repli de 2 % comparativement à la fin de l'exercice précédent.

Actifs gérés

(en milliards de dollars)

**112 milliards \$****Actifs administrés**

(en milliards de dollars)

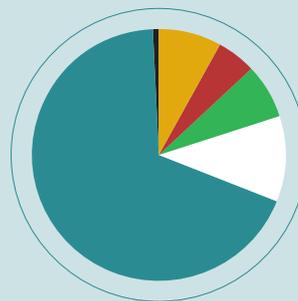
**234 milliards \$****Résultats financiers des principaux segments des produits de Gestion de patrimoine TD**

La société Fonds Mutuels TD est le cinquième gestionnaire de fonds communs de placement en importance du Canada, comptant des actifs de 29 milliards de dollars. Malgré les marchés défavorables, qui ont entravé les activités de vente et la croissance des actifs gérés, les revenus ont progressé de 3 %, ou de 5 millions de dollars, totalisant 187 millions de dollars pour 2002, et notre efficacité s'est améliorée de six points de pourcentage. La part du marché des fonds communs de placement a régressé au cours de l'exercice, car les efforts déployés au sein du réseau de succursales de détail, notre principal circuit de distribution, étaient plus centrés sur les questions d'intégration et la mise en œuvre des améliorations de processus pour la majeure partie de l'exercice. Nous croyons être bien placés pour renverser la tendance à l'avenir.

Le Groupe Clientèle Privée TD englobe les services de fiducie, les services bancaires privés et Conseillers en placements. Malgré les hausses de volume, les revenus ont reculé de 10 millions de dollars ou de 6 % au cours de 2002, totalisant 156 millions de dollars, surtout à cause du resserrement des marges des taux d'intérêt et des baisses enregistrées par les entreprises dont les revenus sont fondés sur les commissions, notamment Services successoraux et fiduciaires et Conseillers en placements.

Gestion de Placements TD est l'un des plus importants gestionnaires d'actifs du Canada et est reconnu comme le plus important gestionnaire quantitatif du pays. Les services offerts comprennent la gestion de placements pour les caisses de retraite, les sociétés, les institutions, les fonds de dotation et les fondations. Conformément à la tendance du secteur, ces entreprises, qui dépendent de frais liés aux actifs, ont vu leurs revenus se replier dans cet environnement défavorable. Les revenus de 2002 se sont établis à 112 millions de dollars, soit une baisse de 10 % ou de 13 millions de dollars, tandis que les frais ont reculé de 6 % ou de 4 millions de dollars pour s'inscrire à 61 millions de dollars.

Conseils de placement TD Waterhouse fournit des services de courtage traditionnel à nos clients de détail partout au Canada. Bien que l'exercice 2002 ait présenté un environnement difficile pour notre entreprise, nous avons maintenu la croissance de notre effectif de vente et de nos actifs administrés, ce qui a entraîné une augmentation du revenu de 6 % ou de 13 millions de dollars, qui s'est établi à 238 millions de dollars pour 2002, comparativement à l'exercice précédent ainsi qu'une amélioration de l'efficacité de sept points de pourcentage.

**Revenus**

(en millions de dollars)

	2002	2001	Croissance
Fonds communs de placement	187 \$	182 \$	3 %
Gestion de Placements	112	125	(10)
Groupe Clientèle Privée	156	166	(6)
Conseils de placement	238	225	6
Courtage à escompte	1 512	1 616	(6)
Planification financière	7	-	100
Total	2 212 \$	2 314 \$	(4) %

Courtage à escompte TD Waterhouse est l'un des chefs de file mondiaux dans le secteur du courtage autogéré, servant des clients directement et par l'entremise de coentreprises au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Australie, en Inde, à Singapour, à Hong Kong et au Luxembourg. L'incertitude économique ayant dominé sur les marchés au cours de l'exercice 2002, le volume de négociation et les prêts sur marge ont été de beaucoup inférieurs aux niveaux antérieurs. Ces facteurs, combinés au rétrécissement des écarts, expliquent la régression des revenus de 6 % ou de 104 millions de dollars pour 2002, lesquels revenus ont atteint 1 512 millions de

dollars. Cette régression a été contrebalancée par une orientation soutenue sur la gestion des frais, qui a permis de les réduire à 1 445 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, soit une baisse de 4 % ou de 63 millions de dollars.

Planification financière TD Waterhouse continue d'assurer la croissance audacieuse de son effectif de vente de première ligne et d'investir dans une plate-forme technologique globale. Par conséquent, les revenus ont augmenté à 7 millions de dollars, et le total des frais d'exploitation a progressé de 13 millions de dollars, ou de 68 %, au cours de l'exercice.

Gestion de patrimoine TD

(en millions de dollars)	2002	2001	2000
Revenu d'intérêts net (É.F.)	435 \$	480 \$	604 \$
Autres revenus	1 777	1 834	2 379
Total des revenus	2 212	2 314	2 983
Provision pour pertes sur créances	-	-	1
Frais autres que d'intérêts, compte non tenu de l'amortissement hors caisse de l'écart d'acquisition / des actifs incorporels	1 961	2 031	2 167
Revenu net avant impôts	251	283	815
Provision pour impôts sur les bénéfices (É.F.)	120	129	345
Part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net des filiales	-	6	36
Revenu net d'exploitation – comptabilité de caisse	131 \$	148 \$	434 \$
Principaux volumes et ratios			
Actif géré (en milliards de dollars)	112 \$	119 \$	112 \$
Profit (perte) économique	(114)	(41)	271
Personnel équivalent plein temps aux 31 octobre	7 736	8 944	11 225
Rendement d'exploitation du capital économique – comptabilité de caisse	22 %	18 %	56 %
Efficience liée à l'exploitation – comptabilité de caisse	88,7 %	87,8 %	73,0 %

Divers

Le secteur Divers comprend la part des actionnaires sans contrôle dans des filiales, certains gains à la cession d'entreprises, les placements immobiliers, l'incidence des titrisations, la gestion de trésorerie, les provisions générales pour pertes sur créances, certains rajustements en équivalence fiscale et des économies fiscales au niveau de l'entreprise, les coûts de restructuration et les revenus et frais résiduels non répartis.

Au cours de l'exercice, le secteur Divers a enregistré une perte nette d'exploitation selon la comptabilité de caisse de 56 millions de dollars. Plusieurs facteurs ont contribué à ce résultat, les principaux étant les pertes nettes de 49 millions de dollars liées aux écarts entre les prix de

transfert, les activités de trésorerie nettes et les revenus, frais et impôts et taxes nets non répartis. De plus, le secteur Divers inclut la charge après impôts et taxes de 34 millions de dollars au titre de la part des actionnaires sans contrôle dans des filiales. Les pertes nettes susmentionnées ont été compensées par le revenu net de 27 millions de dollars tiré de la cession d'activités. La perte nette déclarée pour le secteur Divers s'est établie à 24 millions de dollars pour l'exercice et comprend le gain exceptionnel de 32 millions de dollars après impôts et taxes à la vente de l'entreprise de tenue de comptes et de garde de fonds communs de placement de la Banque.

Divers

(en millions de dollars)	2002	2001	2000
Revenu d'intérêts net (É.F.)	(467) \$	(681) \$	(493) \$
Autres revenus	243	324	288
Total des revenus	(224)	(357)	(205)
Provision pour pertes sur créances	(70)	(87)	(63)
Frais autres que d'intérêts, compte non tenu de l'amortissement hors caisse de l'écart d'acquisition / des actifs incorporels	60	59	7
Revenu (perte) avant impôts	(214)	(329)	(149)
Provision pour (économie d') impôts sur les bénéfices (É.F.)	(192)	(378)	(171)
Part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net des filiales	34	43	41
Revenu net (perte nette) d'exploitation – comptabilité de caisse	(56) \$	6 \$	(19) \$
Augmentation exceptionnelle de la provision générale, déduction faite des impôts sur les bénéfices	-	(208)	-
Gain à la vente de l'entreprise de tenue de comptes et de garde de fonds communs de placement, déduction faite des impôts sur les bénéfices	32	-	-
Gains à la vente de placements immobiliers, déduction faite des impôts sur les bénéfices	-	275	-
Coûts de restructuration, déduction faite des impôts sur les bénéfices	-	(138)	(271)
Charge d'impôts sur les bénéfices découlant des variations des taux d'imposition	-	(75)	-
Perte nette – comme présentée	(24) \$	(140) \$	(290) \$

Perspectives économiques

Les économies canadienne et américaine ont fini 2002 en douceur, et 2003 a commencé sur le même ton. Jusqu'au milieu de 2003, on prévoit que l'économie canadienne continuera de progresser plus rapidement que l'économie américaine. Le deuxième semestre de l'année devrait être témoin d'une croissance économique plus ferme, surtout aux États-Unis, où les investissements des entreprises reprendront enfin avec assez de vigueur pour compenser un certain essoufflement des dépenses des ménages, qui ont mené la croissance depuis un certain temps. L'amélioration de la croissance économique aux États-Unis devrait découler de l'effet cumulatif de la forte baisse des taux d'intérêt depuis la fin de 2001, d'une politique budgétaire stimulante et des progrès dans l'élimination de certains des déséquilibres issus de la récession de 2001.

Les racines de la performance économique supérieure du Canada remontent à plusieurs années. Le Canada n'a pas connu un boom des investissements aussi marqué que les États-Unis à la fin des années 90, et donc le repli à ce chapitre s'y est fait moins sentir lors du ralentissement de 2001. Qui plus est, les investissements des entreprises au Canada ont commencé à reprendre au deuxième trimestre de 2002. Le secteur de la haute technologie relativement plus modeste et le secteur de la production pétrolière et gazière relativement plus important au Canada ont joué en faveur du pays au cours des dernières années. La croissance économique s'est beaucoup mieux comportée au Canada en 2001 et a pris de la vigueur au début de 2002. Ces différences se sont traduites par une baisse plus forte des bénéfices des sociétés aux États-Unis et ont peu contribué à la reprise tout au long de 2002. En revanche, les bénéfices des entreprises au Canada se sont améliorés rapidement au premier trimestre de 2002.

Les dépenses des ménages ont été fortes dans les deux économies en 2002. Au Canada, elles ont été appuyées par la création d'environ 560 000 emplois, l'une des plus importantes hausses annuelles des 25 dernières années. Cette progression remarquable de l'emploi et la faiblesse des taux hypothécaires ont stimulé les marchés de l'habitation au Canada, puisque les mises en chantier ont dépassé le cap des 200 000 l'an dernier, soit le plus haut niveau depuis 1989. Ni la progression de l'emploi ni l'activité du secteur de l'habitation ne devraient être aussi marquées en 2003, mais le ralentissement de l'activité devrait être graduel avec des mises en chantier reculant à environ 185 000 unités.

La Réserve fédérale américaine et la Banque du Canada ont manifesté à plusieurs reprises leur intention de hausser les taux d'intérêt à des niveaux moins stimulants lorsque les conditions économiques le permettront. En fait, la Banque du Canada a enclenché le processus au printemps 2002, mais s'en est tenue là. Les deux banques centrales attendront probablement jusqu'au milieu de 2003 avant de commencer à majorer les taux, car les deux voudront s'assurer que leur économie est en voie de raffermissement et de croissance durable. Chaque banque centrale devrait y aller assez doucement en haussant les taux d'intérêt, de sorte que les taux d'intérêt à court terme continueront de favoriser la croissance dans les deux pays jusqu'en 2004. Avec pratiquement aucun excédent de capacité dans l'économie canadienne, une performance économique meilleure que prévu au Canada pousserait la Banque du Canada à accélérer son resserrement.

Une reprise de la croissance économique mondiale devrait amener une certaine amélioration des prix des marchandises non énergétiques qui, à son tour, devrait contribuer à raffermir le dollar canadien. De plus, les écarts positifs entre les taux d'intérêt à court terme au Canada et aux États-Unis devraient soutenir la monnaie canadienne. Néanmoins, l'incertitude géopolitique risque de freiner le mouvement. Ainsi, le dollar canadien a peu de chance de dépasser 0,67 \$ US d'ici la fin de 2003.



Gestion des risques

L'objectif du Groupe Financier Banque TD est d'obtenir un rendement satisfaisant à partir de ses diverses activités, dans des limites acceptables du risque. Pour y parvenir, nous devons comprendre les risques auxquels nos activités sont exposées et faire en sorte que les risques que nous assumons demeurent dans des limites raisonnables.

Nos activités de détail et de gros nous exposent à quatre types de risque :

- risque de crédit;
- risque de liquidité;
- risque de marché;
- risque d'exploitation.

La gestion des risques comprend l'évaluation des conséquences possibles de chaque risque et l'établissement de politiques et procédés visant à réduire les risques au minimum.

La participation de professionnels compétents en gestion de risques, agissant indépendamment des unités d'exploitation, afin d'établir un cadre de politiques et de définir les limites de risque, constitue un principe fondamental de notre démarche. Les unités d'exploitation sont responsables du risque et ont l'obligation d'en rendre compte. Leur structure de gestion des risques est définie d'après les besoins de satisfaction des normes de gouvernance. Il s'agit d'une méthode rigoureuse assortie de processus appropriés de communication et de recours aux différents paliers hiérarchiques. La Direction des risques du Groupe travaille avec les unités d'exploitation pour faciliter les normes, la communication et les méthodes communes.

Le processus d'examen et de supervision maintenant en place pour la gestion des risques peut être illustré comme suit :

Comité des risques du conseil d'administration

- Évaluation des risques et des tendances des risques pour TD
- Approbation des politiques de gestion des risques
- Supervision de la gestion du risque de crédit, de marché, de liquidité et d'exploitation

Comités de la haute direction

Comité de surveillance des risques

- Présidé par le premier vice-président, Direction des risques.
- Chargé de la gestion et de la supervision de toutes les activités de gestion des risques et de conformité aux lois de TD, à l'exception des risques de crédit et de marché.

Comité d'examen du rendement des activités

- Présidé par le chef de la direction.
- Examine l'ensemble des stratégies et le rendement de l'exploitation.

Comité des risques de crédit et de marché

- Présidé par le chef de la direction.
- Examine les grandes concentrations de crédit par secteur d'activité et les principaux enjeux des politiques liés aux risques de crédit et de marché.

Ce processus d'examen et de supervision témoigne des changements effectués depuis le 31 octobre 2002 pour améliorer la gouvernance et la surveillance des risques au sein de TD. Au cours de l'exercice 2002, le comité des risques du conseil d'administration faisait partie du comité de vérification et de gestion des risques du conseil d'administration, qui a été divisé en deux comités distincts. Voir Comités du Conseil à la page 89 du présent rapport annuel pour plus de renseignements. À titre de comité distinct, le comité des risques du conseil d'administration a pour mandat de se pencher sur la gestion des risques et les tendances des risques et de surveiller les risques importants de marché, de liquidité, de crédit et d'exploitation.

Sur le plan de la gestion continue des risques, TD possède une structure complète qui intègre l'expérience et les connaissances

spécialisées de nos unités d'exploitation, de notre Direction des risques du Groupe, de nos services Vérification, Affaires juridiques, Conformité, Finances et Ressources humaines et de nos autres unités fonctionnelles. Les éléments clés et stratégiques de cette structure sont la gouvernance et la supervision par la haute direction. Ils comprennent notamment :

- un examen annuel des principales politiques en matière de risques par le comité des risques du conseil d'administration;
- un examen régulier du risque d'exploitation ainsi que des politiques et stratégies de gestion et des initiatives clés par le comité de surveillance des risques, dont les membres font partie de la haute direction;
- des examens exhaustifs par notre Direction de la vérification interne visant à assurer la haute direction de la qualité de l'environnement du contrôle interne et de la conformité avec les politiques et procédés portant sur la gestion des risques.

Les pages suivantes décrivent les principaux risques auxquels nous faisons face et les stratégies adoptées pour les gérer.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond à l'éventualité d'une perte financière si un emprunteur ou la contrepartie à une opération n'honore pas ses engagements.

Nous sommes exposés au risque de crédit en raison de nos activités et opérations de prêt normales, qui comportent des règlements entre nous et nos contreparties, y compris d'autres institutions financières. Ces activités et opérations comprennent les prêts directs, les engagements de crédit, les risques de non-règlement, les opérations sur dérivés et les stocks de valeurs mobilières.

Gestion du risque de crédit

Nous élargissons les ressources appliquées à la gestion des risques et créons effectivement un nouveau niveau de gestion des risques. Nous avons scindé le mandat de la gestion des risques entre la Direction des risques du Groupe et les unités d'exploitation et avons accru les ressources des deux groupes. Nous avons également apporté des modifications à l'attribution des responsabilités pour l'octroi de crédit.

La principale responsabilité de la Direction des risques du Groupe sera maintenant axée sur la politique ainsi que sur les limites d'autorisation et de risque. De plus, nous mettons sur pied une fonction chargée de la recherche et de l'analyse des tendances des portefeuilles et des secteurs d'activité.

Chaque unité d'exploitation sera dotée d'un groupe de crédit qui sera le principal responsable des décisions et qui devra respecter des limites strictes d'autorisation et de risque. Notre stratégie laisse clairement entendre que, à l'avenir, nous accorderons les prêts en fonction des relations d'affaires avec nos clients, et, donc, chaque unité d'exploitation assume la responsabilité des prêts.

La Direction des risques du Groupe établit les politiques et procédés de gestion du risque de crédit à l'échelle mondiale et sert de deuxième ligne de défense pour TD. Ses responsabilités sont notamment les suivantes :

- établissement de lignes directrices visant à limiter les concentrations de risque de crédit dans les portefeuilles par pays, secteur d'activité et groupe affilié;
- approbation de limites discrétionnaires accordées aux membres de la direction à l'échelle de TD pour le prolongement des lignes de crédit;
- formulation de normes visant la mesure du risque de crédit;
- approbation de techniques de pointage servant à l'octroi du crédit personnel;
- approbation de toutes les politiques liées à tous les produits et services comportant des risques de crédit;
- établissement de critères d'évaluation des risques pour les comptes commerciaux d'après un système de 21 catégories.

Le comité des risques du conseil d'administration examine et approuve annuellement toutes les politiques et tous les procédés importants en matière de crédit.

Nous avons apporté des changements à la constitution de nos provisions, à nos normes liées aux prêts ainsi qu'à nos procédés et méthodes et avons solidifié notre organisation de façon à pouvoir gérer l'ensemble de nos activités de façon extrêmement disciplinée et prudente, en nous concentrant rigoureusement sur le rendement économique pour toutes nos relations clients.

Afin de raffermir la gouvernance relative au crédit accordé aux grandes entreprises, nous avons constitué un comité des risques de crédit et de marché chargé d'examiner et d'approuver les crédits individuels substantiels, d'examiner les concentrations par secteur d'activité et de résoudre tout problème important touchant la politique à l'égard du risque de marché ou de crédit.

Comment nous gérons le risque de crédit

Par pays

Le risque-pays est le risque qu'un changement économique ou politique dans un pays nuise aux paiements outre-frontières pour ce qui est des produits et services, des emprunts, des crédits liés aux échanges et des dividendes, ainsi que de la capacité de rapatrier les capitaux de TD du pays étranger. Actuellement, nous sommes exposés à 70 pays, la plus forte concentration de risque étant en Amérique du Nord. Nous établissons des lignes directrices à l'égard du risque-pays d'après un système de notation interne. Les limites quant au risque-pays tiennent compte de tous les aspects du risque de crédit auquel s'exposent nos diverses activités.

Prêts aux entreprises et aux gouvernements

Nous fixons aussi des limites par secteur d'activité et groupe particuliers pour tenir compte du risque de crédit lié aux entreprises et aux gouvernements. Nous adoptons une méthode systématique pour établir et communiquer des lignes directrices sur les risques pour chaque secteur d'activité compris dans notre portefeuille de prêts. Ces lignes directrices sont élaborées d'après une évaluation du risque propre au secteur. Nous avons recensé 26 groupes de secteurs d'activité importants et les avons répartis en 112 segments. Nous attribuons à chaque segment une cote allant de 1 à 6.

Notre analyse s'attache aux principaux risques inhérents à chaque secteur, comme les cycles économiques, les changements technologiques, les influences politiques, les modifications réglementaires ou les barrières à l'entrée. Si nous croyons que plusieurs segments partagent les mêmes risques, nous leur attribuons une ligne directrice commune. La Direction des risques du Groupe révisé continuellement l'attribution des cotes de risque par secteur d'activité et par segment.

Nous attribuons à chaque entreprise ou gouvernement qui emprunte à la Banque une cote de risque d'après notre système de 21 catégories. Nous établissons des limites quant au risque de crédit lié aux comptes connexes d'entreprise ou de gouvernement en nous fondant sur ce système de notation. En outre, nous utilisons un modèle de rendement du capital redressé en fonction des risques pour évaluer le rendement des relations de crédit quant à la structure et à l'échéance des prêts, ainsi qu'à la solvabilité des emprunteurs. Nous révisons la notation et le rendement du capital de chaque emprunteur annuellement.

Pour les comptes dont les risques se rapportent, entre autres, aux instruments dérivés négociés hors bourse, nous utilisons des accords généraux de compensation ou des garanties, dans la mesure du possible, pour atténuer ces risques.

Valeurs Mobilières TD a été divisée en deux groupes d'exploitation distincts. La répartition de l'ensemble de nos prêts aux grandes entreprises en un portefeuille de clients «importants» et en un portefeuille de clients «secondaires» diminuera grandement l'ensemble des prêts courants aux grandes entreprises et le capital déployé, ce qui peut entraîner une croissance des revenus rajustés, réduire la volatilité et améliorer le rendement. Le portefeuille de clients secondaires se composera des relations auxquelles nous mettrons un terme au cours des trois prochaines années. Le portefeuille de clients importants représente les activités que nous privilégions, aussi bien les prêts aux grandes entreprises que les services de placement, au Canada et à l'étranger. Il s'agit de nos activités courantes, et nous serons plus restrictifs et sélectifs avant

de prêter, en nous concentrant sur les clients avec lesquels nous sommes le plus liés.

Compte tenu de cette stratégie, nous avons considérablement réduit nos lignes directrices à l'égard du risque par groupe.

Institutions financières

Notre portefeuille d'institutions financières est divisé en 15 principaux groupes. Les sociétés de chaque groupe comportent chacune des caractéristiques similaires et des facteurs de risque communs. Nous avons établi des lignes directrices précises pour 24 segments dans ces groupes. La Direction des risques du Groupe examine continuellement les lignes directrices sur les segments et les risques de chaque groupe.

Nous allouons à chaque groupe une cote de risque d'après notre système de 21 catégories. Ces cotes sont fondées sur la solidité de l'institution mère de chaque société. Nous attribuons à chaque groupe une cote de crédit en tenant compte des éléments suivants : valeur nette de chaque société, qualité de ses actifs, régularité et niveau de ses bénéfices, ainsi que notations des principales agences d'évaluation du crédit. Nous pouvons recourir à d'autres critères pour certains types d'institutions financières.

Crédit personnel

Les demandes de crédit sont évaluées à l'aide de systèmes de pointage automatisés ou sont acheminées à des centres de crédit régionaux soumis à des limites d'autorisation explicites. Une fois que les crédits de détail sont financés, ils font l'objet d'un suivi constant dans le cadre de programmes de gestion quantitative des comptes, qui permettent de relever toute fluctuation des risques et de soulever des occasions d'accroître le rendement compte tenu du risque. La centralisation de l'examen des crédits de détail a donné lieu à des portefeuilles bien équilibrés avec des caractéristiques de rendement prévisibles. Nous prévoyons accroître notre investissement dans les processus automatisés de prise de décisions et de pointage qui nous aident à mieux contrôler les pertes liées au crédit de détail dans des fourchettes prévisibles.

Risque classifié

Le risque classifié se rapporte aux prêts et autres crédits qui, selon nos normes, comportent un risque de crédit plus élevé que la normale.

Un prêt est classé comme prêt douteux lorsque, de l'avis de la direction, nous n'avons plus l'assurance raisonnable que nous pourrions recouvrer le plein montant du capital et des intérêts lorsqu'il sera dû.

Nous constituons des provisions globales spécifiques pour les prêts douteux lorsqu'une perte est probable ou lorsque la valeur estimative du prêt, d'après les flux de trésorerie futurs actualisés prévus, est inférieure à la valeur enregistrée.

Les provisions globales pour nos portefeuilles de crédit personnel reposent sur la défaillance et le type de garantie.

Voir l'information supplémentaire [page 40, tableau 12](#)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés [page 48, note 1 g\) et h\)](#)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés [page 52, note 3](#)

Provisions globales spécifiques

Les provisions globales spécifiques pour pertes sur créances sont constituées pour ramener la valeur comptable des prêts à la valeur de réalisation estimative dans le cours normal des affaires. Elles sont revues chaque trimestre pour chaque emprunteur classifié ou pour l'ensemble d'une facilité. Dans le cas des portefeuilles de prêts commerciaux et de prêts aux grandes entreprises, les provisions globales spécifiques sont établies par l'emprunteur. En ce qui a trait au portefeuille de détail, les provisions sont calculées à partir d'une formule qui tient compte des pertes récentes.

Provisions globales générales

Les provisions globales générales sont constituées pour constater les pertes qui, selon la direction, se sont déjà produites dans le portefeuille à la date du bilan, pour des prêts ou des crédits qui n'ont

pas encore été désignés comme douteux. Les provisions globales générales correspondent aux risques pour tous les portefeuilles et toutes les catégories qui pourraient donner lieu à un risque de crédit et varient en fonction de la nature et de la composition de notre portefeuille, des mouvements du cycle économique et du cycle de crédit, de nos pertes passées et prévues et d'autres facteurs pertinents. La modification du niveau des provisions globales générales peut également découler de la modification du niveau des provisions globales spécifiques. Cependant, le montant en dollars des écarts ne sera pas forcément équivalent.

Les provisions globales générales sont calculées régulièrement au moyen de modèles de risque de crédit élaborés par TD. Le montant des provisions globales dépend de la probabilité qu'un emprunteur manque à un engagement relatif à un emprunt, de la perte en cas de défaut et du risque prévu au moment du défaut. Dans le cas des portefeuilles de prêts commerciaux et de prêts aux grandes entreprises, les provisions globales sont établies selon l'emprunteur. La probabilité de défaut est déterminée selon la cote de risque de l'emprunteur. Le défaut en tant que tel dépend de la garantie de la facilité. Le risque de défaut est fonction de l'utilisation courante, de la solvabilité de l'emprunteur et du montant engagé. En ce qui a trait au portefeuille de détail, la provision globale générale est calculée selon le portefeuille et dépend d'une estimation statistique de la perte, d'après des modèles des pertes passées et des recouvrements, ainsi que des soldes prévisionnels. Les paramètres du modèle sont comparés aux données passées pour en vérifier la justesse et sont mis à jour au moins chaque année. La méthode de constitution des provisions globales générales est passée en revue tous les ans par le conseil d'administration.

Nos provisions globales générales pour pertes sur prêts étaient de 1 141 millions de dollars au 31 octobre 2002, ce qui correspond au montant de l'exercice précédent. En outre, nous avons une réserve de crédit générale pour certains instruments financiers dérivés de 65 millions de dollars, de sorte que les provisions globales générales totalisaient 1 206 millions de dollars au 31 octobre 2002. Ce niveau représentait 1 % de l'actif pondéré en fonction des risques, dont 1 056 millions de dollars étaient admissibles en tant que capital de catégorie 2, soit 0,875 % de l'actif pondéré en fonction des risques selon les lignes directrices publiées par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada.

Provisions globales sectorielles

Nous avons établi des provisions globales sectorielles pour les pertes sur créances liées à des secteurs d'activité ou à des régions géographiques touchés par des événements néfastes spécifiques ou des changements dans les conditions économiques, et pour lesquels il était nécessaire d'établir une provision globale additionnelle pour pertes sur prêts pour l'ensemble des groupes de prêts, même si les prêts individuels pour chaque groupe sont encore productifs.

Les provisions globales sectorielles sont calculées chaque trimestre pour chaque portefeuille, selon la perte prévue du portefeuille d'emprunteurs dans un secteur donné. L'analyse comprend l'examen des probabilités de défaut, du défaut en tant que tel et du risque de défaut. Les résultats de l'analyse sont comparés au niveau des provisions globales générales du portefeuille au moyen de la méthode de constitution des provisions globales générales, tout besoin supplémentaire étant inclus dans les provisions globales sectorielles. La méthode sectorielle et les intrants du modèle sont passés en revue chaque trimestre.

Quand des comptes, qui font partie d'un groupe de prêts pour lequel une provision globale sectorielle a été constituée, deviennent douteux, les provisions globales sectorielles relatives à ces prêts sont transférées aux provisions globales spécifiques.

Nos provisions globales sectorielles pour pertes sur créances étaient de 1 285 millions de dollars au 31 octobre 2002, ce montant relevant essentiellement des prêts dans les secteurs des communications et des services publics. Ces secteurs se sont détériorés comme en témoignent la hausse marquée des défauts de crédit ainsi que l'abaissement des cotes de crédit publiées pour les entreprises de ces secteurs.

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés [page 52, note 3](#)

Provision pour pertes sur créances

Nous ajoutons la provision pour pertes sur créances à la provision globale pour pertes sur créances afin de porter celle-ci à un niveau que la direction considère adéquat pour absorber toutes les pertes probables liées au crédit que le portefeuille de prêts pourrait subir. Les recouvrements de prêts déjà radiés sont soustraits de la provision nette de l'exercice.

En raison de la détérioration de la situation économique en Amérique du Nord en 2002, nous avons accru notre provision pour pertes sur créances, compte non tenu de l'addition exceptionnelle de 300 millions de dollars à la provision globale générale, qui est passée de 620 millions de dollars en 2001 à 2 925 millions de dollars en 2002. Ce niveau de provision pour pertes sur créances représente 2,24 % de la moyenne nette des prêts et des engagements de clients en contrepartie d'acceptations, contre 0,48 % pour l'exercice précédent. L'augmentation comprend des provisions sectorielles brutes de 1 470 millions de dollars pour pertes sur créances et repose sur une évaluation des conditions commerciales et économiques, des pertes passées et prévues, de la composition du portefeuille de prêts et d'autres indicateurs pertinents.

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés [page 52, note 3](#)

Voir Information supplémentaire [page 41, tableau 14](#)

Prêts douteux nets

TD contrôle le niveau de prêts douteux nets de son portefeuille, qui correspond au montant brut des prêts douteux, moins le total des provisions globales spécifiques, générales et sectorielles pour pertes sur créances. Cette mesure de dépréciation nette du portefeuille est présentée par les grandes banques canadiennes et sert de comparaison à toute l'industrie. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2002, le total de toutes les provisions globales susmentionnées a dépassé le montant brut des prêts douteux, ce qui a entraîné des provisions globales excédentaires de 975 millions de dollars, comparativement à des provisions excédentaires de 53 millions de dollars il y a un an.

Voir Information supplémentaire [page 40, tableau 12](#)

Risque de marché

Le risque de marché correspond à la perte éventuelle découlant des variations de la valeur des instruments financiers. La valeur d'un instrument financier peut être influencée par les variations :

- des taux d'intérêt;
- des taux de change;
- des prix des actions et des marchandises;
- des écarts de crédit.

Nous sommes exposés au risque de marché lorsque nous effectuons des opérations financières par l'entremise de nos quatre principales activités de négociation :

- Tenue de marché – Nous tenons des marchés pour un grand nombre de valeurs mobilières et d'autres produits négociés. Nous constituons des stocks de ces valeurs mobilières pour en vendre et en acheter aux investisseurs. Nous tirons un profit sur l'écart entre le cours acheteur et le cours vendeur. La rentabilité est fonction du volume de négociation.
- Ventes – Nous offrons une vaste gamme de produits financiers qui répondent aux besoins de nos clients. Nos revenus tirés de ces produits proviennent des majorations de prix ou des commissions. La rentabilité dépend du volume de ventes.
- Arbitrage – Nous prenons des positions sur certains marchés de produits et compensons le risque connexe sur d'autres marchés de produits. Grâce à nos connaissances des divers marchés et produits ainsi que des relations entre ceux-ci, nous pouvons relever les anomalies de prix et en tirer avantage.
- Positionnement – En prévision de fluctuations sur certains marchés de capitaux, nous cherchons à réaliser des profits en prenant des positions sur ces marchés. Cette stratégie est la plus risquée de nos activités de négociation et nous l'employons de façon sélective.

Gestion du risque de marché

Valeurs Mobilières TD assume la responsabilité principale de la gestion du risque de marché, tandis que le groupe Risques de marché, qui fait partie de la Direction des risques du Groupe, supervise la gestion du risque de marché. Le groupe Risques de marché n'a pas de compte à rendre quant aux revenus de négociation. Ses responsabilités sont notamment les suivantes :

- conception et établissement de méthodes pour mesurer les risques de marché et en faire rapport;
- approbation de limites de négociation nouvelles ou supplémentaires;
- tenue du manuel des politiques sur les risques de marché, qui renferme toutes les politiques se rapportant aux risques de marché liés aux activités de négociation;
- surveillance des risques et approbation de tout dépassement des limites approuvées;
- approbation de tous les nouveaux produits de négociation compte tenu des risques de marché;
- essai indépendant de tous les modèles d'établissement de prix et de tous les systèmes de négociation;
- approbation de tous les taux et prix du marché servant à l'évaluation des positions de négociation de TD et à l'estimation du risque de marché;
- mise en application d'essais sous contrainte pour déterminer l'incidence de fluctuations marquées inhabituelles du marché sur le portefeuille;
- mise sur pied et maintien des modèles servant au calcul du capital réglementaire requis pour le risque de marché.

Le groupe Risques de marché a formé un comité des risques de marché, qui se réunit toutes les deux semaines pour un examen, par des pairs, du profil de risque de marché de nos activités de négociation et pour l'approbation des modifications apportées aux politiques sur les risques. Le premier vice-président, Risques de marché, assure la présidence du comité, qui comprend des cadres supérieurs de Valeurs Mobilières TD et des membres de la Direction de la vérification interne. Les questions importantes liées aux risques de marché peuvent être acheminées au comité des risques de crédit et de marché, qui est présidé par le chef de la direction de TD et qui comprend des cadres supérieurs de Valeurs Mobilières TD et le vice-président de la Direction des risques du Groupe. Le comité des risques du conseil d'administration examine les risques de marché tous les trimestres et approuve chaque année toutes les politiques importantes sur les risques de marché.

Comment nous gérons le risque de marché

La gestion du risque de marché constitue un élément stratégique de notre processus de planification opérationnelle. Nous n'amorçons de nouvelles activités de négociation et n'étendons celles qui existent que si :

- le risque a été évalué de façon exhaustive et jugé susceptible d'être assumé selon notre capacité et nos compétences en affaires;
- nous possédons l'infrastructure nécessaire pour surveiller, contrôler et gérer le risque.

Nous gérons le risque de marché principalement en appliquant des limites de négociation et en soumettant nos activités de négociation à des essais sous contrainte.

Limites de négociation

La valeur à risque mesure l'incidence négative que les éventuelles fluctuations des taux et des prix du marché pourraient avoir sur la valeur d'un portefeuille pour une période donnée.

Nous fixons des limites de négociation qui sont conformes au plan d'affaires approuvé pour une activité donnée et à notre tolérance à l'égard du risque de marché de cette activité. Lorsque nous établissons ces limites, nous tenons compte de l'instabilité du marché, de sa liquidité, de l'expérience des négociateurs et de la stratégie d'affaires.

Notre mesure principale pour établir les limites de négociation est la valeur à risque. Nous utilisons la valeur à risque pour surveiller et contrôler le niveau global du risque et calculer le capital réglementaire requis.

Nous pouvons aussi appliquer des limites spéciales, comme les limites théoriques, les limites d'ordre stop et les limites liées aux écarts de crédit, aux variations de la courbe de rendement et aux risques de perte, ainsi que d'autres limites, s'il convient de le faire. Ces limites supplémentaires réduisent la probabilité que des pertes sur des activités de négociation n'excèdent les limites de la valeur à risque.

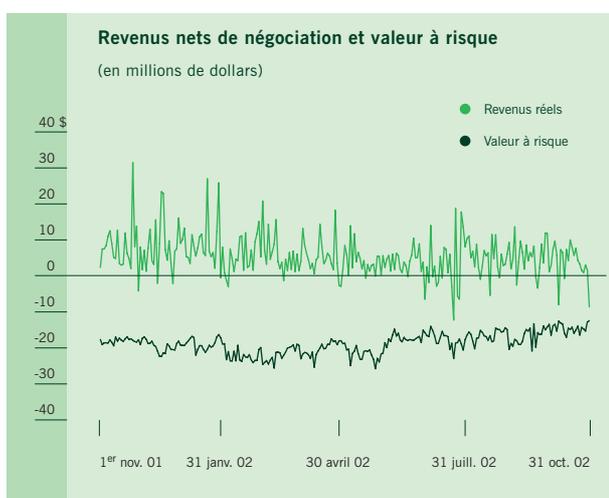
À la fin de chaque journée, la Direction des risques du Groupe examine les rapports quotidiens sur les risques liés aux négociations et compare les risques avec leurs limites. Si une limite est dépassée, le pupitre de négociation doit immédiatement ramener la position dans les limites fixées, à moins que la Direction des risques du Groupe ou un dirigeant désigné n'accorde une exception. Un processus de remontée des paliers de décision a été mis en place pour l'approbation des exceptions aux limites fixées.

Si, au cours d'une journée, il semble qu'une limite de négociation sera dépassée, le négociateur doit obtenir une autorisation pour reporter la position au lendemain.

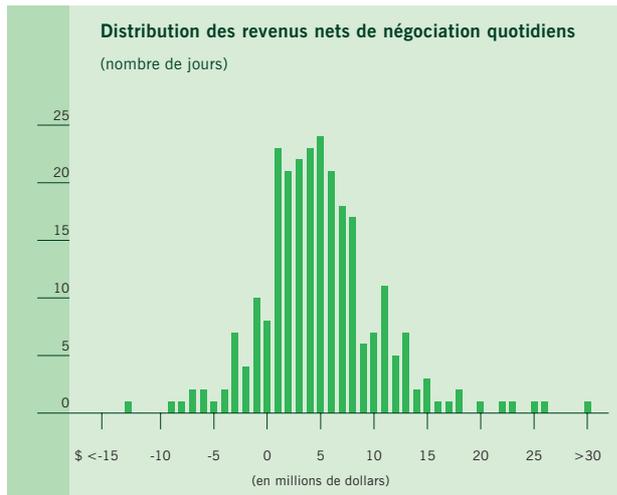
Calcul de la valeur à risque

D'abord, nous estimons la valeur à risque en créant une distribution des variations possibles de la valeur marchande du portefeuille actuel. Nous évaluons celui-ci à l'aide des prix du marché et des fluctuations de taux au cours des 259 derniers jours de négociation. Nous calculons ensuite la valeur à risque, qui constituera le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus de un jour de négociation sur 100.

Le graphique ci-après compare les revenus nets de nos activités de négociation et la valeur à risque quotidienne. Notre valeur à risque s'établissait, le 31 octobre 2002, à 14,6 millions de dollars, en baisse de 7,9 millions de dollars par rapport au 31 octobre 2001. La valeur à risque moyenne pour l'exercice 2002 a été de 17,7 millions de dollars. La valeur à risque a diminué pendant l'exercice 2002 principalement grâce à un meilleur équilibre entre les risques dans nos opérations sur les dérivés de crédit et aux améliorations apportées à la méthode et aux processus portant sur la valeur à risque. Depuis le 1^{er} mai 2002, les revenus nets des activités de négociation ne tiennent pas compte de l'incidence des opérations individuelles dont les revenus liés au montage dépassent 10 millions de dollars.



Le graphique ci-après montre la distribution de fréquences de nos revenus nets de négociation pour l'exercice 2002. Les revenus nets de négociation quotidiens pour 2002 ont été positifs pour 88 % des jours de négociation de l'exercice. Les pertes n'ont jamais dépassé notre valeur à risque prévue statistiquement à l'égard de l'ensemble de nos activités de négociation. Notre pire perte quotidienne a été de moins de 12 millions de dollars. La distribution des revenus de négociation démontre une grande diversification des activités de négociation de Valeurs Mobilières TD et indique qu'il est peu probable que des pertes importantes dépassent la valeur à risque que nous présentons.

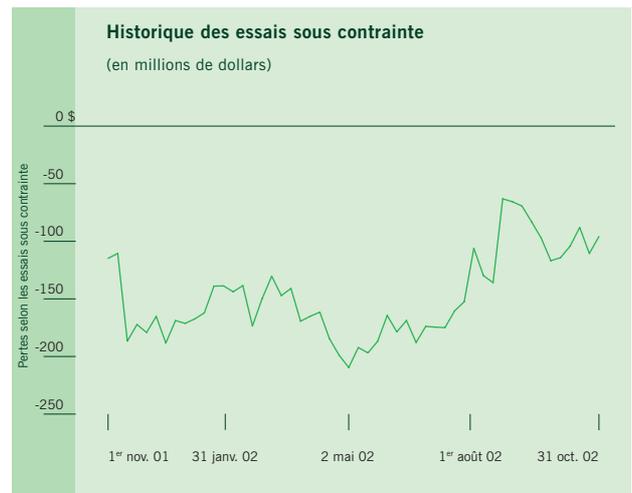


Essais sous contrainte

Nous recourons à des essais sous contrainte pour quantifier la plus importante perte trimestrielle que nous sommes prêts à assumer dans le cadre de nos activités de négociation et limitons ensuite le risque de marché en conséquence.

Nos activités de négociation sont assujetties à une limite d'essais sous contrainte pour l'ensemble des activités mondiales, et chaque activité mondiale est soumise à une limite d'essais sous contrainte. Les essais sous contrainte sont effectués et revus toutes les semaines avec le responsable de la Direction des risques du Groupe. Ils sont examinés toutes les deux semaines avec le comité des risques de marché et quatre fois par année avec le comité des risques du conseil d'administration. Les essais sous contrainte sont conçus pour reproduire des événements économiques inhabituels, les pires résultats historiques ou des fluctuations importantes mais plausibles des facteurs de risque sur des marchés clés.

Le graphique qui suit représente les résultats de nos essais sous contrainte hebdomadaires, qui montrent l'effet immédiat des fluctuations importantes du marché. Nous avons continué de réduire notre risque lié aux écarts de crédit en 2002 en achetant des protections sous forme de titres de créance garantis synthétiques et de swaps sur défaillance. Cette meilleure gestion du risque de crédit a eu des effets positifs importants sur notre profil de risque.



Gestion de l'actif et du passif

La gestion de l'actif et du passif correspond à la gestion des risques de marché que nos activités bancaires traditionnelles présentent. Les risques de marché comprennent principalement le risque de taux d'intérêt et le risque de change.

Nous sommes exposés au risque de marché lorsque nous effectuons des opérations bancaires autres que de négociation avec nos clients. Ces opérations englobent essentiellement les dépôts et les prêts, qui sont aussi désignés comme nos positions «d'actif et de passif».

Responsables de la gestion de l'actif et du passif

Le service de gestion de la trésorerie et du bilan au sein des Finances du Groupe évalue et gère les risques de marché de nos activités bancaires autres que de négociation. Le comité de surveillance des risques, qui est présidé par le premier vice-président, Direction des risques, et qui comprend des membres de la haute direction, supervise et dirige le service de gestion de la trésorerie et du bilan. Le comité des risques du conseil d'administration revoit et approuve chaque année toutes les politiques et tous les procédés relatifs aux risques de marché.

Comment nous gérons nos positions d'actif et de passif

Nous évaluons tous les risques liés aux produits lorsque ces derniers sont émis, au moyen d'une méthode de prix de transfert entièrement protégée, redressée en fonction des options. Cette méthode permet au service de gestion de la trésorerie et du bilan d'évaluer et de gérer le risque selon un profil de risque cible. Elle permet aussi de s'assurer que les unités d'exploitation de TD ne prendront des risques que pour des activités jugées productives.

Gestion du risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond aux effets que les fluctuations des taux d'intérêt pourraient avoir sur nos marges, nos revenus et notre valeur économique. Par exemple, une hausse des taux d'intérêt pourrait augmenter nos coûts de financement et réduire ainsi le revenu d'intérêts net gagné sur certains prêts.

Nous gérons le risque de taux d'intérêt afin de veiller à obtenir des revenus stables et prévisibles au fil du temps. À cette fin, TD a adopté une méthode «entièrement protégée» pour la gestion de la rentabilité de ses positions d'actif et de passif. Les principaux aspects de cette méthode sont les suivants :

- contrer l'incidence du risque de taux d'intérêt sur le revenu d'intérêts net et la valeur économique;
- mesurer la contribution de chaque produit redressée selon le risque compte tenu d'une protection optimale, y compris l'incidence des options financières accordées aux clients.

Nous sommes exposés au risque de taux d'intérêt lorsque les flux de trésorerie du capital et des intérêts de l'actif et du passif ont différentes dates d'échéance ou de paiements d'intérêts. Il s'agit alors d'une position asymétrique. Le taux d'un actif ou d'un passif sensible au taux d'intérêt est modifié lorsque le taux d'intérêt change, lorsque des flux de trésorerie proviennent de l'échéance ou de l'amortissement normal, ou lorsque les clients exercent leurs options de remboursement anticipé, de conversion ou de rachat.

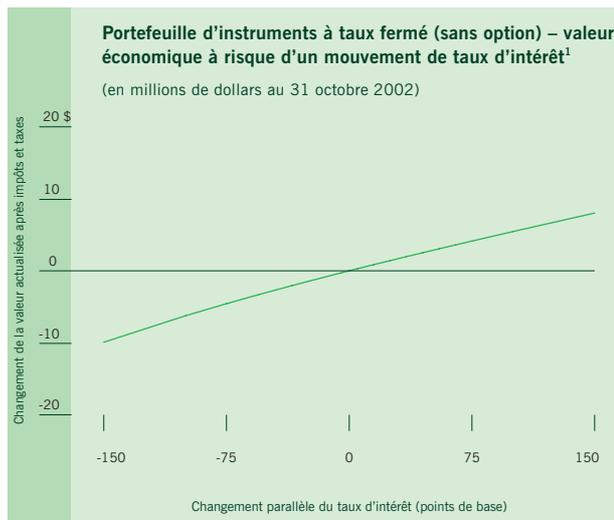
Notre risque dépend de la taille et de l'orientation des fluctuations des taux d'intérêt ainsi que de la taille et de l'échéance de la position asymétrique. Il est aussi influencé par le volume de nouvelles activités, par le renouvellement des prêts et des dépôts ainsi que par la fréquence à laquelle les clients exercent les options, comme le remboursement d'un prêt ou la récupération d'un dépôt avant leur échéance.

Le risque de taux d'intérêt est mesuré à l'aide de mises en situation des mouvements des taux d'intérêt permettant d'évaluer l'incidence de variations des taux d'intérêt sur les revenus annuels à risque et la valeur économique à risque de TD. Les revenus à risque correspondent à la variation du revenu d'intérêts net annuel de TD résultant d'un mouvement défavorable de 100 points de base du taux d'intérêt dû à des flux de trésorerie asymétriques. La valeur économique à risque correspond à la variation combinée de la valeur actualisée du portefeuille d'actifs de TD et à la variation de la valeur actualisée du portefeuille de passifs de TD, compte tenu des instruments hors bilan, qui résultent d'un mouvement défavorable de 100 points de base des taux d'intérêt.

Nous évaluons toutes les semaines nos positions d'actif et de passif ainsi que tous nos risques hors bilan, et évaluons certaines positions sur options tous les jours. Nous visons à préserver ou à immuniser la valeur actualisée de la marge comptabilisée au moment de la prise d'effet des actifs et des passifs à taux fermé et à réduire la volatilité des revenus d'intérêts nets gagnés au fil du temps. Nous évaluons les actifs et les passifs en actualisant les flux de trésorerie futurs selon une courbe de rendement représentative du coût combiné ou du crédit des fonds respectifs de chaque portefeuille d'actifs et de passifs. La valeur actualisée nette qui en découle comprend la valeur actualisée des marges comptabilisées. Nous couvrons ensuite la situation financière qui résulte selon un profil de risque cible. Pour gérer le risque de taux d'intérêt, nous utilisons des instruments financiers dérivés, des instruments de gros et d'autres solutions du marché financier, ainsi que des stratégies de fixation de prix, mais dans une moindre mesure.

Selon la situation financière obtenue, nous évaluons et gérons le risque de taux d'intérêt lié aux instruments comportant des liquidités à un taux fixe fermé (sans option) séparément des options des produits. Les instruments à taux fermé présentent le profil de rendement habituel, presque linéaire ou symétrique par rapport aux changements parallèles des taux d'intérêt (c.-à-d. la valeur des actifs augmente à mesure que les taux baissent, et diminue à mesure que les taux augmentent). Pour ce qui est des instruments à taux fermé, la gestion du portefeuille a pour objectif d'éliminer la non-concordance des flux de trésorerie, pour ainsi préserver la valeur actualisée des marges des produits.

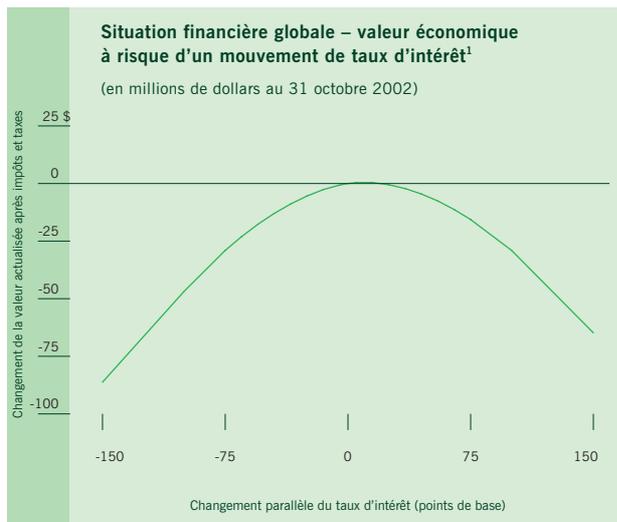
Le graphique ci-après indique, au 31 octobre 2002, notre exposition au risque de taux d'intérêt lié aux instruments à taux fermé (sans option) inclus dans la situation financière. Si le portefeuille avait enregistré, le 31 octobre 2002, une baisse directe et soutenue de 100 points de base des taux, la valeur économique de l'avoir des actionnaires aurait diminué de 6 millions de dollars après impôts et taxes (9 millions de dollars en 2001). Le même mouvement de taux réduirait le revenu net après impôts et taxes de 2 millions de dollars au cours des 12 prochains mois (6 millions de dollars en 2001). La valeur économique à risque pour les instruments à taux fermé s'est échelonnée de zéro à 17 millions de dollars au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2002.



Les options des produits, qui représentent un profil de rendement asymétrique ou non linéaire pour TD, comportent un risque financier considérable, qu'elles soient autonomes, comme les engagements à l'égard des taux hypothécaires, ou incluses dans des emprunts ou des dépôts. Les risques liés aux options des produits sont gérés par l'achat d'options ou par un processus de couverture dynamique conçu pour reproduire le rendement d'une option achetée. Une couverture dynamique comporte un rééquilibrage des instruments de couverture que nous détenons compte tenu de faibles variations des taux d'intérêt.

Le graphique suivant montre notre exposition au risque de taux d'intérêt le 31 octobre 2002 lié à tous les instruments inclus dans la situation financière : les instruments à taux fermé (sans option), plus les options des produits. Ce graphique suppose que les portefeuilles d'instruments de couverture dynamiques détenus au 31 octobre ne sont pas rééquilibrés pour tenir compte du mouvement des taux d'intérêt. Une baisse directe et soutenue de 100 points de base des taux aurait diminué la valeur économique de l'avoir des actionnaires de 46 millions de dollars après impôts et taxes (40 millions de dollars en 2001), soit 0,4 % de l'avoir en actions ordinaires. La valeur économique à risque de l'ensemble du portefeuille s'est échelonnée de 28 millions de dollars à 73 millions de dollars pendant l'exercice terminé le 31 octobre 2002. La politique de TD prévoit des limites globales sur les positions asymétriques des actifs et des passifs de façon à ce que la valeur économique à risque ne dépasse pas 3 % de l'avoir en actions ordinaires de TD (347 millions de dollars) et que les revenus à risque n'excèdent pas 3 % du revenu d'intérêts net annualisé de TD (159 millions de dollars).

¹ Le risque de taux d'intérêt lié aux dépôts et aux prêts ne comportant pas d'échéance est calculé d'après des échéances hypothétiques.



Gestion du risque de change

Le risque de change correspond aux pertes qui pourraient découler des fluctuations des taux de change. L'actif et le passif libellés en monnaie étrangère comportent un risque de change.

Nous sommes exposés au risque de change :

- lorsque nos actifs libellés en monnaie étrangère sont ou supérieurs ou inférieurs à nos passifs libellés dans la même monnaie. La situation donne ainsi lieu à une position ouverte en une monnaie étrangère.
- en raison de nos placements dans des établissements à l'étranger.

Nous visons à réduire au minimum l'effet des fluctuations défavorables des taux de change sur le revenu net et les capitaux propres déclarés, ainsi qu'à réduire au minimum l'effet des fluctuations défavorables des taux de change sur les ratios de capital de TD. Minimiser l'effet d'une fluctuation défavorable des taux de change sur les capitaux propres déclarés donne lieu à une variabilité des ratios de capital en raison du montant des actifs pondérés en fonction du risque libellés en monnaie étrangère. Si le dollar canadien fléchit, l'équivalent en dollars canadiens des actifs pondérés en fonction du risque de TD en monnaie étrangère augmente, ce qui accroît les exigences en matière de capital de TD. Donc, le risque de change découlant des placements nets de TD dans des établissements à l'étranger est couvert dans la mesure où la variation des ratios de capital ne dépasse pas une valeur tolérable par suite d'une variation donnée des taux de change. La valeur tolérable augmente à mesure que le ratio de capital de TD grossit.

La politique de TD à l'égard d'une position ouverte en monnaie étrangère est de limiter la position totale à 200 millions de dollars. Notre politique à l'égard de l'exposition aux capitaux en monnaie étrangère est de réduire au minimum l'effet d'une variation défavorable des taux de change sur les capitaux propres déclarés sous réserve de la restriction voulant que les ratios de capital de TD ne peuvent varier de plus de 10 points de base pour une fluctuation de 5 % des taux de change. Si les ratios de capital cibles sont dépassés, la politique de TD consiste à permettre une variation de 25 points de base des ratios de capital pour une fluctuation de 5 % des taux de change.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité se rapporte au risque que nous ne puissions pas satisfaire aux demandes de liquidités et nous acquitter de nos obligations lorsqu'elles viennent à échéance. Les demandes de liquidités peuvent survenir au retrait d'un dépôt, à l'échéance d'une dette et par suite d'un accord de crédit. Le risque de liquidité comprend également le risque de ne pas être en mesure de liquider des actifs dans des délais convenables et à un prix raisonnable.

En 2002, nous avons mis en place une stratégie mondiale révisée de la gestion des risques de liquidité en vue d'accroître l'efficacité et l'intégration de notre processus de gestion des liquidités. Celui-ci prévoit des rapports améliorés, une structure révisée de couverture des liquidités, un processus plus dynamique et la gestion des risques de liquidité par grand secteur d'activité.

La politique de TD est de veiller à ce que suffisamment de fonds soient disponibles dans toutes les unités d'exploitation pour assurer la continuité de l'exploitation en cas de problèmes de financement, en ayant recours le moins possible à la vente forcée d'actifs. Nous nous assurons également de disposer de suffisamment de fonds pour financer la croissance des actifs et les occasions stratégiques.

Gestion du risque de liquidité

Le comité de surveillance des risques supervise le programme de gestion des risques de liquidité et s'assure de l'existence d'une structure de gestion efficace à même d'évaluer et de gérer convenablement le risque de liquidité. Le Forum général sur les liquidités, qui comprend des cadres supérieurs des Finances du Groupe, de la Direction des risques du Groupe et de Valeurs Mobilières TD, est chargé de relever et de surveiller nos risques de liquidité et de recommander les mesures qui s'imposent pour maintenir notre position de liquidité à l'intérieur de certaines limites, tant dans des conditions normales qu'en cas de contraintes.

Bien que TD ne soit assujettie qu'à une seule politique globale pour le risque de liquidité, l'évaluation et la gestion de nos risques de liquidité se font séparément, par les grands secteurs d'exploitation les mieux placés pour gérer ces risques. Le service de gestion de la trésorerie et du bilan des Finances du Groupe est chargé de consolider et de présenter la position globale de TD à l'égard du risque de liquidité et d'en faire rapport ainsi que de gérer la position de liquidité de TD Canada Trust. Valeurs Mobilières TD est responsable de la gestion des risques de liquidité inhérents aux portefeuilles de services bancaires aux grandes entreprises et de gros, et TD Waterhouse est chargée de la gestion de sa position de liquidité. Chaque secteur doit adhérer à la politique globale de gestion des risques de liquidité, qui est passée en revue et approuvée par le comité des risques du conseil d'administration chaque année.

Comment nous gérons le risque de liquidité

Les exigences globales en matière de liquidités de TD sont équivalentes au montant requis pour financer les sorties de fonds prévues, plus une réserve de liquidité prudente visant à financer d'éventuelles sorties de fonds en cas de dérèglement sur les marchés financiers ou d'un autre événement qui pourrait influencer sur notre accès à des liquidités. TD ne s'appuie sur le financement de gros à court terme que pour le financement de titres négociables ou des actifs à court terme. Les exigences en matière de liquidités sont évaluées à l'aide de différents scénarios de contraintes, avec un scénario de base définissant le montant minimal requis devant être détenu en tout temps. Ce scénario prévoit la couverture de la totalité de nos titres de créance de gros non garantis venant à échéance ainsi que d'autres retraits possibles de dépôts et engagements éventuels pour un minimum de 30 jours. D'autres scénarios peuvent nécessiter une couverture plus importante. Nous produisons également des rapports sur les garanties de liquidités pour surveiller

¹ Le risque de taux d'intérêt lié aux dépôts et aux prêts ne comportant pas d'échéance est calculé d'après des échéances hypothétiques.

notre capacité de financer nos activités de façon entièrement garantie, au cas où nous ne pourrions pas remplacer nos titres de créance non garantis à court terme après ce délai pour une période maximale de un an.

Nous répondons à nos besoins en matière de liquidités en détenant suffisamment d'actifs facilement convertibles en espèces et en gérant nos flux de trésorerie. Les actifs admissibles doivent être négociables à court terme, être assortis d'une cote de crédit suffisante et pouvoir être vendus. Les actifs liquides sont représentés selon l'écart cumulatif des liquidités d'après le moment du règlement et la capacité d'absorption du marché. Les actifs affectés ou requis à des fins de garantie ne sont pas compris dans les liquidités.

Nous gérons les liquidités globalement, en nous assurant de la gestion prudente du risque de liquidité dans toutes nos activités. Le 31 octobre 2002, notre position d'actifs liquides excédentaires consolidés s'établissait à 5,5 milliards de dollars canadiens sur 30 jours, en regard d'une position de 0,5 milliard de dollars canadiens le 31 octobre 2001. La position d'actifs liquides excédentaires correspond au total des actifs liquides, moins les exigences de financement de gros non garanti de TD, les retraits possibles de dépôts autres que de gros et les engagements éventuels venant à échéance 30 jours plus tard.

Pour les situations de crise, nous disposons de plans d'urgence qui nous permettront de respecter tous nos engagements.

Financement

TD dispose d'une grande réserve de dépôts stables de détail et commerciaux, les dépôts personnels comptant pour plus de 53 % du total. De plus, TD compte un programme actif de financement de gros englobant la titrisation des actifs nécessaire pour accéder à une grande variété de sources de financement. Le financement de gros de TD est également réparti par régions géographiques et réseaux de distribution. Il existe aussi des limites de concentration des déposants pour veiller à ne pas compter excessivement sur un client ou un petit groupe de clients comme source de financement.

Au cours de l'exercice 2002, TD a titrisé et vendu pour 3,5 milliards de dollars de prêts hypothécaires et a émis pour 1,5 milliard de dollars d'autres titres de financement à moyen et à long terme. Tous les montants sont libellés en dollars canadiens.

Risque d'exploitation

Le risque d'exploitation est le risque d'une perte découlant du caractère inadéquat ou de la défaillance des processus, des gens et des systèmes internes. Il peut également avoir pour origine des sources externes.

Le risque d'exploitation est inhérent à toute activité commerciale. Il englobe une grande gamme de risques, notamment les erreurs de traitement des opérations, les infractions fiduciaires, les défaillances technologiques, l'interruption des affaires, la fraude et les dommages aux actifs corporels, et découle de nos activités internes et de nos activités d'impartition. Son incidence peut entraîner des pertes financières et nuire à notre réputation, ou donner lieu à des peines réglementaires et à des blâmes.

Même s'il est impossible de supprimer entièrement le risque d'exploitation, TD s'est donnée comme objectif clé de le gérer proactivement en le maintenant à un niveau acceptable, ce qui est essentiel à la protection, à l'amélioration et à la création de la valeur pour les actionnaires, ainsi qu'à l'efficacité de l'exploitation et à un environnement de travail sain pour le personnel et la clientèle.

Gestion du risque d'exploitation

La Direction des risques du Groupe est responsable de l'établissement et de la coordination de la mise en œuvre d'un système de gestion mondial des risques d'exploitation, qui se compose de politiques et de processus permettant de déceler, d'évaluer, d'amoindrir et de contrôler le risque d'exploitation. Ce système prévoit la définition de politiques et de normes d'entreprise ainsi que l'établissement des exigences de présentation de

l'information. Par ailleurs, la Direction des risques du Groupe coordonne les activités stratégiques de gestion du risque d'exploitation dans toute l'entreprise.

La Direction des risques du Groupe préside le comité de gestion des risques d'exploitation et rend compte du degré de risque d'exploitation au sein de TD ainsi que de l'efficacité des pratiques de gestion des risques de l'entreprise à la haute direction, au comité de surveillance des risques et au comité des risques du conseil d'administration.

La responsabilité de la gestion quotidienne des risques d'exploitation incombe essentiellement à la direction de l'unité d'exploitation, avec le soutien de groupes spécialisés comme la Technologie de l'information, les Finances et les Ressources humaines. La direction de l'unité d'exploitation est chargée de s'assurer que l'entreprise respecte le système de gestion des risques d'exploitation en restaurant et en faisant appliquer les politiques, les procédés, les contrôles internes et les plans de continuité de l'exploitation appropriés. Chaque unité d'exploitation dirige un comité de gestion des risques, qui se compose des cadres supérieurs de l'unité.

La Direction de la vérification interne fournit à la direction de l'unité d'exploitation, à la haute direction et au comité de vérification du conseil d'administration une assurance quant à la mesure dans laquelle les unités d'exploitation se conforment au système de gestion des risques d'exploitation et quant à la qualité et à l'efficacité du système de contrôles internes, et elle relève les lacunes importantes des contrôles de la Banque.

Comment nous gérons le risque d'exploitation

La Direction des risques du Groupe travaille de près avec les fonctions de gestion des risques des unités d'exploitation pour faciliter la mise en œuvre du système de gestion des risques d'exploitation et la mise en œuvre de pratiques avant-gardistes de l'industrie. La Direction des risques du Groupe est tenue :

- de recenser et de mesurer continuellement le risque d'exploitation auquel s'exposent nos entreprises et d'en faire rapport;
- d'attribuer le capital économique en fonction des évaluations du risque d'exploitation;
- de superviser la mise en application des principales pratiques de gestion de risques à l'échelle de l'entreprise, y compris un système étendu de contrôles internes, un personnel bien formé et compétent, une séparation des tâches incompatibles et des pratiques d'exploitation clairement définies;
- d'évaluer continuellement les risques assurables de TD, et d'élaborer et de mettre en œuvre les solutions appropriées de gestion des risques. Celles-ci comprennent la gestion d'un portefeuille étendu d'assurances ainsi que d'autres méthodes de transfert des risques protégeant TD des effets néfastes d'événements internes et externes dans le cours normal des affaires;
- de gérer un programme exhaustif de planification de la reprise des activités, qui prévoit des politiques standard et la supervision par la direction en vue de réduire au minimum les risques ainsi que les coûts et la durée d'une interruption imprévue touchant nos activités.

Chaque unité d'exploitation de TD a constitué une fonction indépendante de gestion des risques qui :

- supervise la mise en application des pratiques de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise au sein de l'unité d'exploitation;
- recense et mesure les risques d'exploitation auxquels s'expose son entreprise et en fait rapport;
- travaille avec la direction de l'unité d'exploitation pour dégager, élaborer et mettre en œuvre des pratiques de gestion des risques propres à l'entreprise, y compris des plans exhaustifs de reprise des activités.

Pour 2003, nous nous attacherons à mettre en place un processus et des outils d'auto-évaluation des risques d'exploitation à l'échelle de l'entreprise et à élaborer d'autres méthodes de quantification des risques.

Gestion du capital

Structure du capital et ratios en fin d'exercice

(en millions de dollars)	2002	2001	2000
Capital de catégorie 1			
Bénéfices non répartis	8 710 \$	9 653 \$	9 039 \$
Actions ordinaires	2 846	2 259	2 060
Actions privilégiées admissibles	1 485	1 492	1 251
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	962	1 272	1 471
Moins : écart d'acquisition et actifs incorporels excédant la limite de 5 %	(4 213)	(4 041)	(4 458)
Total du capital de catégorie 1	9 790	10 635	9 363
Capital de catégorie 2			
Effets subordonnés et débetures	4 343	4 892	4 883
Actions privilégiées admissibles et part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	157	-	185
Provision globale générale pour pertes sur créances incluse dans le capital	1 056	1 112	862
Moins : amortissement des effets subordonnés et des débetures	(357)	(545)	(488)
Total du capital de catégorie 2	5 199	5 459	5 442
Placement dans des filiales non consolidées/intérêts de groupe financier	870	697	461
Protection de premier niveau	159	288	301
Total du capital réglementaire	13 960 \$	15 109 \$	14 043 \$
Ratios de capital			
Par rapport à l'actif pondéré en fonction des risques			
Capital de catégorie 1	8,1 %	8,4 %	7,2 %
Total du capital réglementaire	11,6	11,9	10,8
Ratio de l'actif par rapport au capital ¹	18,9	18,3	18,4

¹ Total de l'actif plus les instruments de crédit hors bilan, tels que les lettres de crédit et les garanties, moins les placements dans des sociétés

associées, l'écart d'acquisition et les actifs nets incorporels, divisé par le total du capital réglementaire.

Nos objectifs

Nous voulons conserver des capitaux suffisants pour garder la confiance des investisseurs et des déposants, tout en offrant un rendement satisfaisant aux détenteurs d'actions ordinaires.

Nos objectifs sont les suivants :

- posséder, par rapport aux autres institutions financières, une structure du capital appropriée selon la définition des organismes de réglementation pertinents;
- maintenir des cotes élevées et fournir une protection en cas d'imprévus;
- veiller à avoir en main ou à pouvoir obtenir rapidement, à un coût raisonnable, des capitaux suffisants et appropriés pour faciliter notre expansion
- obtenir le coût global le plus bas pour le capital, tout en préservant une composition appropriée d'éléments du capital;
- fournir un rendement satisfaisant aux détenteurs d'actions ordinaires.

Sources des capitaux

Nos capitaux proviennent principalement des détenteurs d'actions ordinaires. D'autres sources de financement proviennent de nos porteurs d'actions privilégiées et de titres de créance subordonnés.

Responsables de la gestion de notre capital

Les Finances du Groupe gèrent le capital de TD et ont la responsabilité de le recueillir, de le maintenir et de le rembourser. Le conseil d'administration supervise la gestion du capital.

Comment nous avons géré notre capital

Capital de catégorie 1

Les bénéfices non répartis ont diminué de 943 millions de dollars au cours de l'exercice. Cependant, nous avons réuni 587 millions de dollars au moyen d'actions ordinaires, soit principalement le produit d'une nouvelle émission d'actions ordinaires de 400 millions de dollars et le produit d'actions ordinaires émises en vertu du régime de réinvestissement des dividendes de 174 millions de dollars. Par ailleurs, nous avons émis pour 350 millions de dollars de titres de la Fiducie de capital TD (TD CaTS II) au cours de l'exercice. De nouvelles améliorations des bénéfices non répartis et de l'avoir en actions ordinaires sont nécessaires pour que l'émission de TD CaTS II soit entièrement admissible à titre de capital de catégorie 1.

La part des actionnaires sans contrôle a reculé par suite de l'acquisition de la part des actionnaires sans contrôle de 11 % dans TD Waterhouse Group, Inc.

Au cours de l'exercice 2002, l'écart d'acquisition et les actifs nets incorporels (au-dessus de 5 % du capital brut de catégorie 1), déduits du capital conformément à la réglementation, ont progressé de 172 millions de dollars car les acquisitions de l'exercice ont plus que compensé l'amortissement des actifs incorporels.

Capital de catégorie 2

Les mesures prises pour gérer notre capital pendant l'exercice comprennent le rachat de 500 millions de dollars US et de 25 millions de dollars de débetures et l'émission, à titre de remplacement, de 550 millions de dollars d'effets subordonnés à moyen terme. Se reporter aux notes 8, 9 et 10 afférentes aux états financiers consolidés de la Banque pour plus de détails.

Dividendes

La politique de dividende de la Banque est approuvée par le conseil d'administration. La capacité de la Banque à verser des dividendes est régie par la *Loi sur les banques* et les règlements émis par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada. De plus amples renseignements se trouvent à la note 10 afférente aux états financiers consolidés de la Banque.

Cotes

Le 5 décembre 2002, Standard & Poor's (S&P) a annoncé qu'elle révisait à la baisse la cote de crédit des titres de créance de premier rang de la Banque, de AA- à A+. S&P a expliqué cette décision en raison de la baisse de rentabilité et des niveaux de capitaux, allié à la détérioration de la qualité du crédit. Certains financements ainsi que certains coûts d'investissement et revenus pourraient être touchés. L'incidence annuelle sur les résultats est estimée être de trois à cinq cents par action.

Ratios de capital

Le 31 octobre 2002, notre ratio du capital de catégorie 1 et notre ratio du total du capital s'établissaient respectivement à 8,1 % et à 11,6 %, contre 8,4 % et 11,9 % le 31 octobre 2001. Le recul d'un exercice à l'autre s'explique principalement par la baisse des revenus en 2002 combinée avec les majorations de l'écart d'acquisition.

Le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) mesure la suffisance du capital des banques canadiennes d'après ses lignes directrices sur l'établissement du capital rajusté en fonction des risques, de l'actif pondéré en fonction des risques et des engagements hors bilan. Cette démarche repose sur le cadre approuvé de la Banque des Règlements Internationaux visant à atteindre une mesure plus uniforme de la suffisance du capital et à établir des normes pour les banques engagées dans des activités internationales.

À propos des ratios de capital

Les ratios de capital permettent de mesurer la santé et la flexibilité financières.

Le BSIF définit deux principaux ratios pour voir si le capital est suffisant : le ratio de capital de catégorie 1 et le ratio du total du capital. Le BSIF établit des niveaux cibles pour les banques canadiennes :

- Le ratio du capital de catégorie 1 est défini comme le capital de catégorie 1 divisé par l'actif pondéré en fonction des risques. Le BSIF exige que les banques visent un ratio de 7 % pour leur capital de catégorie 1.
- Le ratio du total du capital est défini comme le total du capital réglementaire divisé par l'actif pondéré en fonction des risques. Le BSIF exige que les banques visent un ratio de 10 % pour leur total du capital.

Actif pondéré en fonction des risques

Notre total de l'actif au bilan a fléchi de 10 milliards de dollars ou de 3 % en 2002. Le total de l'actif pondéré en fonction des risques a diminué en raison de notre gestion continue de l'actif pondéré en fonction des risques à l'échelle de la Banque.

Nous révisons les engagements au bilan et hors bilan lorsque nous évaluons les risques.

Voir Gestion des risques page 25 et Ententes hors bilan page 11

Couverture de l'intérêt sur les effets subordonnés et débetures

La Banque est tenue de divulguer certains renseignements à ses détenteurs d'effets. Les exigences de la Banque en matière d'intérêts sur tous les effets subordonnés et débetures, compte tenu des nouvelles émissions et du remboursement des titres de créance subordonnés, se sont élevées à 286 millions de dollars pour l'exercice se terminant le 31 octobre 2002. La Banque a accusé une perte nette, avant intérêts sur les titres de créance subordonnés et impôts sur les bénéfices, de 234 millions de dollars pour l'exercice se terminant le 31 octobre 2002 et, par conséquent, n'a pu assurer la couverture de l'intérêt sur ses effets subordonnés et débetures. Selon la comptabilité de caisse et en rapport avec l'exploitation, les exigences de la Banque en matière d'intérêts sur tous les effets subordonnés et débetures, compte tenu des nouvelles émissions et du remboursement des titres de créance subordonnés, se sont élevées à 286 millions de dollars, et le revenu net d'exploitation de la Banque selon la comptabilité de caisse avant intérêts sur les titres de créance subordonnés et impôts sur les bénéfices s'est établi à 724 millions de dollars, soit 2,5 fois nos exigences en matière d'intérêts pour cette période. Les mesures

d'exploitation selon la comptabilité de caisse sont définies dans la section Présentation de l'information financière de la Banque à la page 7 du présent rapport annuel.

Accord révisé sur les fonds propres

En 2001, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a publié le Nouvel accord de Bâle sur les fonds propres, soumis à une consultation, afin de remplacer celui qui avait été instauré en 1988 et modifié en 1996. Les principes fondamentaux du nouvel accord visent à s'appliquer aux banques présentant divers degrés de complexité et de technicité. L'accord proposé permettra aux banques d'établir leurs fonds propres en fonction de la méthode qu'elles emploient pour mesurer, gérer et atténuer les risques. Le nouveau cadre offre un éventail de méthodes, allant de la plus simple à la plus complexe, pour mesurer le risque de crédit et le risque d'exploitation.

Se voyant offrir une approche souple comme méthode de mesure, chaque banque pourra adopter, sous réserve d'un examen par les organismes de réglementation, l'approche qui convient le mieux à son degré de technicité et à son profil de risque. Le cadre vise à favoriser les banques ayant une gestion des risques plus rigoureuse et plus précise en réduisant le capital réglementaire requis en vertu d'une approche moins stricte et plus complexe. Bien que l'objectif général du nouvel accord ne vise ni à augmenter ni à diminuer le niveau global des fonds propres dans le système, certaines institutions financières verront leur capital réglementaire augmenter, tandis que d'autres le verront diminuer, selon l'approche qu'elles emploieront et leur propre profil de risque. L'incidence sur la Banque demeure incertaine, puisque l'accord est toujours en révision. Une étude de l'incidence quantitative a été menée et est actuellement examinée. Le BSIF prévoit que les principales banques canadiennes adopteront les méthodes les plus complexes.

Il y a unanimité dans le secteur mondial des services financiers pour dire qu'il n'est pas clair que l'objectif énoncé dans l'accord, qui consiste à favoriser les banques mesurant le risque avec plus de précision en déterminant un capital suffisant moins élevé, serait en réalité atteint grâce aux facteurs de fonds propres proposés. De nombreuses révisions positives ont été apportées à l'accord afin de tenir compte de ces commentaires. L'ampleur des révisions a reporté d'un an la mise en œuvre du nouvel accord sur les fonds propres, soit au début de l'exercice 2006. La Banque participe activement au processus de consultation et aux études d'incidence quantitative, et elle est en train d'élaborer des plans pour instaurer les systèmes et les modifications de la procédure qui s'imposent pour respecter les exigences du Nouvel accord de Bâle sur les fonds propres au cours de l'exercice 2006.

Actif pondéré en fonction des risques en fin d'exercice

(en millions de dollars)	2002		2001		2000	
	Solde	Solde pondéré en fonction des risques	Solde	Solde pondéré en fonction des risques	Solde	Solde pondéré en fonction des risques
Actif au bilan						
Liquidités	6 538 \$	1 108 \$	5 945 \$	991 \$	4 187 \$	657 \$
Valeurs mobilières achetées en vertu de prises en pension	13 060	282	20 205	324	13 974	238
Valeurs mobilières	82 197	6 247	97 194	6 946	85 387	8 286
Prêts	122 627	63 965	119 673	66 514	120 721	72 351
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	7 719	7 066	9 122	8 246	9 812	9 008
Autres actifs	45 899	6 288	35 699	6 342	30 737	7 704
Total de l'actif au bilan	278 040 \$	84 956 \$	287 838 \$	89 363 \$	264 818 \$	98 244 \$
Actif hors bilan						
Instruments de crédit		14 559		18 350		16 130
Instruments financiers dérivés		6 259		6 373		4 661
Total de l'actif hors bilan		20 818		24 723		20 791
Total de l'équivalent de l'actif pondéré en fonction des risques – risque de crédit		105 774		114 086		119 035
– risque de marché		14 859		13 032		11 125
Total de l'actif pondéré en fonction des risques		120 633 \$		127 118 \$		130 160 \$

Information supplémentaire

TABEAU 1	Page 35	Mesures d'exploitation selon la comptabilité de caisse	TABEAU 11	Page 39	Prêts et engagements de clients en contrepartie d'acceptations, déduction faite de la provision globale pour pertes sur créances
TABEAU 2	Page 35	Analyse des modifications du revenu d'intérêts net (É.F.)	TABEAU 12	Page 40	Prêts douteux moins provision globale pour pertes sur créances
TABEAU 3	Page 35	Marge des taux d'intérêt nette (É.F.)	TABEAU 13	Page 40	Incidence des prêts douteux sur le revenu d'intérêts net
TABEAU 4	Page 36	Soldes et taux d'intérêt moyens productifs (É.F.)	TABEAU 14	Page 41	Provision pour pertes sur créances
TABEAU 5	Page 36	Autres revenus	TABEAU 15	Page 42	Coût de remplacement actuel des dérivés
TABEAU 6	Page 37	Revenu lié aux activités de négociation (É.F.)	TABEAU 16	Page 42	Actif administré et actif géré
TABEAU 7	Page 37	Frais autres que d'intérêts et efficience	TABEAU 17	Page 42	Engagements liés à des prêts hors bilan, par période d'échéance
TABEAU 8	Page 38	Impôts et taxes			
TABEAU 9	Page 38	Prêts aux petites et moyennes entreprises			
TABEAU 10	Page 38	Honoraires versés aux vérificateurs des actionnaires			

TABEAU 1 Mesures d'exploitation selon la comptabilité de caisse¹

	2002	2001	2000
Résultat d'exploitation par action ordinaire selon la comptabilité de caisse – dilué	0,68 \$	3,27 \$	3,12 \$
Rajustements au titre des éléments hors caisse/exceptionnels :			
Amortissement des actifs incorporels, déduction faite des impôts et taxes	(0,98)	(0,69)	(0,93)
Amortissement de l'écart d'acquisition, déduction faite des impôts et taxes	–	(0,30)	(0,21)
Hausse exceptionnelle de la provision générale, déduction faite des impôts et taxes	–	(0,33)	–
Gains à la vente de placements immobiliers, déduction faite des impôts et taxes	0,05	–	–
Gain à la vente de l'entreprise de tenue de comptes et de garde de fonds communs de placement, déduction faite des impôts et taxes	–	0,43	–
Coûts de restructuration, déduction faite des impôts et taxes	–	(0,21)	(0,45)
Charge fiscale liée aux variations du taux d'impôt sur les bénéfices	–	(0,12)	–
Résultat par action ordinaire – comme présenté – dilué	(0,25) \$	2,05 \$	1,53 \$
Rendement de l'avoir des détenteurs d'actions ordinaires			
Revenu net d'exploitation selon la comptabilité de caisse applicable aux actions ordinaires	442 \$	2 075 \$	1 962 \$
Avoir moyen des détenteurs d'actions ordinaires	12 144	11 505	10 894
Rendement d'exploitation de l'avoir des détenteurs d'actions ordinaires selon la comptabilité de caisse	3,6 %	18,0 %	18,0 %

¹ Les mesures d'exploitation selon la comptabilité de caisse sont définies à la section Présentation de l'information financière de la Banque à la page 7 du présent rapport annuel.

TABEAU 2 Analyse des modifications du revenu d'intérêts net (É.F.)

(en millions de dollars)	2002 par rapport à 2001			2001 par rapport à 2000		
	Modification favorable (défavorable) attribuable au changement de			Modification favorable (défavorable) attribuable au changement de		
	Volume moyen	Taux moyen	Modification nette	Volume moyen	Taux moyen	Modification nette
Total de l'actif productif	664 \$	(3 407) \$	(2 743) \$	908 \$	(66) \$	842 \$
Total des engagements portant intérêts	(467)	4 096	3 629	(710)	700	(10)
Revenu d'intérêts net	197 \$	689 \$	886 \$	198 \$	634 \$	832 \$

TABEAU 3 Marge des taux d'intérêt nette (É.F.)

(en millions de dollars)	2002			2001			2000		
	Actif productif moyen	Revenu d'intérêts net	Marge	Actif productif moyen	Revenu d'intérêts net	Marge	Actif productif moyen	Revenu d'intérêts net	Marge
Canada	150 738 \$	3 985 \$	2,64 %	147 525 \$	3 628 \$	2,46 %	133 116 \$	3 137 \$	2,36 %
États-Unis	53 784	553	1,03	55 798	509	0,91	53 371	458	0,86
Autres pays	60 288	984	1,63	50 128	499	1,00	47 534	209	0,44
Total – Banque	264 810 \$	5 522 \$	2,09 %	253 451 \$	4 636 \$	1,83 %	234 021 \$	3 804 \$	1,63 %

TABLEAU 4 Soldes et taux d'intérêt moyens productifs (É.F.)

(en millions de dollars)	2002			2001			2000		
	Solde moyen	Intérêt	Taux moyen	Solde moyen	Intérêt	Taux moyen	Solde moyen	Intérêt	Taux moyen
Actif productif									
Dépôts à des banques	14 358 \$	277 \$	1,9 %	7 810 \$	391 \$	5,0 %	8 253 \$	474 \$	5,7 %
Valeurs mobilières achetées en vertu de prises en pension	31 758	850	2,7	26 511	1 462	5,5	23 561	1 350	5,7
Valeurs mobilières									
Compte de placement	28 663	1 290	4,5	28 696	1 535	5,3	27 210	1 512	5,6
Compte de négociation	67 633	2 610	3,9	70 375	2 636	3,7	60 607	1 932	3,2
Total des valeurs mobilières	96 296	3 900	4,1	99 071	4 171	4,2	87 817	3 444	3,9
Prêts									
Prêts hypothécaires	53 035	3 101	5,8	48 462	3 172	6,5	42 750	2 796	6,5
Prêts à tempérament aux consommateurs et autres prêts personnels	34 156	2 090	6,1	32 071	2 612	8,1	32 026	2 762	8,6
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	35 207	1 755	5,0	39 526	2 908	7,4	39 614	3 048	7,7
Total des prêts	122 398	6 946	5,7	120 059	8 692	7,2	114 390	8 606	7,5
Total de l'actif productif	264 810 \$	11 973 \$	4,5 %	253 451 \$	14 716 \$	5,8 %	234 021 \$	13 874 \$	5,9 %
Engagements portant intérêts									
Dépôts									
Particuliers	98 163 \$	2 300 \$	2,3 %	93 733 \$	3 385 \$	3,6 %	81 174 \$	3 514 \$	4,3 %
Banques	33 071	865	2,6	31 210	1 667	5,3	35 562	1 960	5,5
Entreprises et gouvernements	81 131	1 721	2,1	76 093	3 232	4,2	72 684	3 320	4,6
Total des dépôts	212 365	4 886	2,3	201 036	8 284	4,1	189 420	8 794	4,6
Effets et débiteurs subordonnés	4 250	214	5,0	4 943	297	6,0	3 860	251	6,5
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert et en vertu de conventions de rachat	44 931	1 351	3,0	43 567	1 488	3,4	35 950	985	2,7
Autres engagements portant intérêts	-	-	-	156	11	7,1	521	40	7,7
Total des engagements portant intérêts	261 546 \$	6 451 \$	2,5 %	249 702 \$	10 080 \$	4,0 %	229 751 \$	10 070 \$	4,4 %
Total du revenu d'intérêts net (É.F.)		5 522 \$			4 636 \$			3 804 \$	

TABLEAU 5 Autres revenus

(en millions de dollars)	2002	2001	2000	1999	1998
Commissions et honoraires – TD Waterhouse	922 \$	1 002 \$	1 521 \$	979 \$	634 \$
Revenus sur services de courtage traditionnel et autres services de valeurs mobilières	641	701	667	484	379
Gestion de fonds communs de placement	522	502	452	258	204
Commissions sur crédit	415	425	545	463	403
Gains nets sur valeurs du compte de placement ¹	26	216	382	362	386
Revenu de négociation	529	1 318	1 225	679	298
Frais de service	596	561	441	289	283
Titrisations de prêts	218	272	236	94	33
Revenu sur cartes	249	249	233	190	180
Assurances	375	326	198	65	56
Droits de fiducie	76	86	75	23	21
Gains à la vente de placements immobiliers	-	350	-	-	-
Gains à la vente de l'entreprise de tenue de comptes et de garde de fonds communs de placement	40	-	-	-	-
Change – activités autres que de négociation	110	114	134	72	95
Autres services	210	325	291	134	225
Total	4 929 \$	6 447 \$	6 400 \$	4 092 \$	3 197 \$
Pourcentage d'augmentation (de diminution) par rapport à l'exercice précédent	(23,5) %	0,7 %	56,4 %	28,0 %	20,6 %

¹ Excluent le gain exceptionnel à la vente de Knight/Trimark en 1999.

TABLEAU 6 Revenu lié aux activités de négociation (É.F.)¹

(en millions de dollars)	2002	2001	2000
Revenu d'intérêts net	824 \$	219 \$	(287) \$
Autres revenus	529	1 318	1 225
Total du revenu lié aux activités de négociation (É.F.)	1 353 \$	1 537 \$	938 \$
Par secteur			
Portefeuilles – taux d'intérêt et crédit	746 \$	780 \$	383 \$
Portefeuilles – change	217	247	200
Portefeuilles – actions et autres	390	510	355
Total du revenu lié aux activités de négociation (É.F.)	1 353 \$	1 537 \$	938 \$

¹ Le revenu lié aux activités de négociation comprend le revenu de négociation présenté dans les autres revenus et le revenu d'intérêts net tiré des instruments de négociation.

TABLEAU 7 Frais autres que d'intérêts et efficience¹

(en millions de dollars)	2002	2001	2000	1999	1998
Salaires et avantages sociaux					
Salaires	2 273 \$	2 225 \$	2 032 \$	1 475 \$	1 362 \$
Rémunération au rendement	875	1 150	1 048	785	630
Prestations de retraite et autres avantages sociaux	418	333	319	223	175
Total des salaires et des avantages sociaux	3 566	3 708	3 399	2 483	2 167
Frais d'occupation des locaux					
Location	330	323	266	209	196
Amortissement	148	149	104	80	73
Divers	127	120	128	84	75
Total des frais d'occupation des locaux	605	592	498	373	344
Frais de matériel et mobilier					
Location	170	159	118	88	78
Amortissement	164	169	156	121	108
Divers	327	328	287	186	149
Total des frais de matériel et mobilier	661	656	561	395	335
Frais généraux					
Marketing et prospection	388	410	434	261	213
Droits de courtage	224	229	260	221	162
Services professionnels et consultatifs	366	322	284	172	140
Communications	225	205	202	155	142
Impôt et taxe sur le capital et taxe d'affaires	107	106	82	86	73
Affranchissement	96	115	110	82	65
Déplacements et déménagements	68	67	65	46	45
Divers, compte non tenu de l'amortissement hors caisse de l'écart d'acquisition/des actifs incorporels et des coûts de restructuration	448	515	412	234	202
Total des frais généraux	1 922	1 969	1 849	1 257	1 042
Total des frais, compte non tenu de l'amortissement hors caisse de l'écart d'acquisition/des actifs incorporels et des coûts de restructuration	6 754 \$	6 925 \$	6 307 \$	4 508 \$	3 888 \$
Pourcentage d'augmentation (de diminution)	(2,5)%	9,8%	39,9%	15,9%	16,9%
Efficience					
Revenu d'intérêts net (É.F.)	5 522 \$	4 636 \$	3 804 \$	3 173 \$	3 140 \$
Autres revenus	4 929	6 447	6 400	4 092	3 197
Total des revenus (É.F.)	10 451	11 083	10 204	7 265	6 337
Déduction des gains uniques	40	350	–	61	246
Revenus rajustés (É.F.)	10 411 \$	10 733 \$	10 204 \$	7 204 \$	6 091 \$
Efficience – compte non tenu de l'amortissement hors caisse de l'écart d'acquisition/des actifs incorporels, des coûts de restructuration et des gains uniques²	64,9%	64,5%	61,8%	62,6%	63,8%
Efficience – comme présentée	74,2%	78,1%	79,6%	50,1%	62,4%

¹ Les frais utilisés dans le calcul de l'efficience excluent l'amortissement hors caisse de l'écart d'acquisition/des actifs incorporels et les coûts de restructuration liés aux acquisitions et aux mesures importantes de restructuration des activités (Valeurs Mobilières TD en 2001, TD Waterhouse Group, Inc. en 2001, l'acquisition de Newcrest en 2001 et l'acquisition de Canada Trust en 2000).

² Exclut les gains exceptionnels à la vente de l'entreprise de tenue de comptes et de garde de fonds communs de placement en 2002, les gains immobiliers en 2001, les gains à la vente de TD Waterhouse Group, Inc. et de Knight/Trimark en 1999, et d'autres gains uniques.

TABLEAU 8 Impôts et taxes

(en millions de dollars)	2002	2001	2000	1999	1998
Impôts sur les bénéfices					
État consolidé des résultats	(406) \$	(164) \$	296 \$	1 090 \$	611 \$
Rajustement en équivalence fiscale	222	245	199	192	199
	(184)	81	495	1 282	810
Autres impôts et taxes					
Charges sociales	187	174	160	85	86
Impôt et taxe sur le capital	97	98	76	77	71
TPS et autres taxes de vente provinciales	162	149	92	82	93
Taxe municipale et taxe d'affaires	93	91	93	71	60
Total des autres impôts et taxes	539	512	421	315	310
Total des impôts et taxes	355 \$	593 \$	916 \$	1 597 \$	1 120 \$
Taux d'impôt sur les bénéfices réel – exploitation, comptabilité de caisse¹	23,5 %	30,8 %	38,7 %	40,7 %	42,0 %
Taux d'impôt total réel – exploitation, comptabilité de caisse¹	55,9 %	40,4 %	45,4 %	46,1 %	50,0 %

¹ Exclut le gain à la vente de l'entreprise de tenue de comptes et de garde de fonds communs de placement en 2002, les coûts de restructuration liés aux acquisitions et aux mesures importantes de restructuration de activités (Valeurs Mobilières TD en 2001, TD Waterhouse en 2001, l'acquisition de Newcrest en 2001 et l'acquisition de Canada Trust

en 2000), l'incidence des gains immobiliers et des hausses de la provision globale générale en 2001, la majoration de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels et les avantages connexes ainsi que le gain exceptionnel à la vente de TD Waterhouse Group, Inc. en 1999.

Le taux d'impôt réel comme présenté est indiqué à la note 12 afférente aux états financiers consolidés de la Banque.

TABLEAU 9 Prêts aux petites et moyennes entreprises

(en millions de dollars)	Prêts autorisés			Montant impayé		
	2002	2001	2000	2002	2001	2000
Montant de prêt						
(en milliers de dollars)						
0 – 24	1 081 \$	1 107 \$	1 029 \$	555 \$	590 \$	486 \$
25 – 49	738	725	720	431	435	431
50 – 99	1 280	1 263	1 200	735	748	718
100 – 249	2 660	2 690	2 507	1 623	1 676	1 545
250 – 499	2 440	2 409	2 275	1 414	1 416	1 332
500 – 999	2 571	2 552	2 443	1 342	1 371	1 272
1 000 – 4 999	6 898	7 266	7 360	3 167	3 336	3 360
Total¹	17 668 \$	18 012 \$	17 534 \$	9 267 \$	9 572 \$	9 144 \$

¹ Les prêts personnels utilisés à des fins commerciales ne sont pas inclus dans ces totaux.

TABLEAU 10 Honoraires versés aux vérificateurs des actionnaires

(en milliers de dollars)	2002	2001
Honoraires de vérification	6 629 \$	6 116 \$
Honoraires liés à la vérification ¹	942	228
Honoraires de conseils fiscaux	3 205	2 108
Autres honoraires ²	971	5 522
Total	11 747 \$	13 974 \$

¹ Les honoraires liés à la vérification pour 2002 se rapportent principalement aux questions de conformité aux lois et aux règlements et aux vérifications connexes aux acquisitions faites par la Banque.

² Les autres honoraires pour 2002 comprennent principalement les

honoraires versés pour les services consultatifs généraux. Pour 2001, les autres honoraires comprennent les honoraires versés pour la consultation à l'égard des systèmes d'information financière et des acquisitions et pour d'autres services de consultation générale.

À la suite de l'adoption, aux États-Unis, de la loi intitulée *Sarbanes-Oxley Act*, le comité de vérification et de gestion des risques (maintenant le comité de vérification) a révisé sa politique à l'égard des honoraires versés aux vérificateurs des actionnaires. Avant de confier un mandat aux vérificateurs des actionnaires de la Banque, le comité de vérification approuve au préalable la

prestation des services. Dans l'exercice de leur choix à l'égard des services autres que de vérification, le comité de vérification tient compte de la prestation des services autres que de vérification afin d'éviter que ces services n'aient une incidence, réelle ou perçue, sur l'indépendance des vérificateurs.

Prêts et engagements de clients en contrepartie d'acceptations, déduction faite de la provision globale pour pertes sur créances

TABLEAU 11

(en millions de dollars)									
Par secteur	Canada ¹		États-Unis ¹		Autres pays ¹		Total		
	2002	2001	2002	2001	2002	2001	2002	2001	2000
Prêts hypothécaires résidentiels	52 784 \$	50 804 \$	– \$	– \$	– \$	3 \$	52 784 \$	50 807 \$	44 400 \$
Prêts à tempérament aux consommateurs et autres prêts personnels	32 798	26 777	3 516	4 329	18	20	36 332	31 126	34 876
Total des prêts résidentiels et personnels	85 582	77 581	3 516	4 329	18	23	89 116	81 933	79 276
Prêts pour promotion immobilière									
Commerciaux et industriels	1 846	1 943	–	117	–	–	1 846	2 060	2 039
Résidentiels	1 171	1 333	57	71	–	–	1 228	1 404	1 677
Détail	378	445	–	–	40	30	418	475	939
Services immobiliers	293	265	16	15	–	–	309	280	306
Total des prêts immobiliers	3 688	3 986	73	203	40	30	3 801	4 219	4 961
Agriculture	2 365	2 309	–	–	–	–	2 365	2 309	2 326
Vêtement et textiles	351	398	10	17	39	36	400	451	412
Automobile	1 175	1 378	118	164	15	16	1 308	1 558	1 798
Câblodistribution	383	562	860	847	411	549	1 654	1 958	2 230
Produits chimiques	555	582	317	458	121	85	993	1 125	1 614
Bâtiment	681	667	11	107	93	70	785	844	1 018
Financiers	2 283	2 180	567	780	946	1 152	3 796	4 112	4 578
Alimentation, boissons et tabac	1 302	1 744	167	192	162	195	1 631	2 131	1 902
Foresterie	744	909	633	619	93	192	1 470	1 720	1 735
Gouvernements	471	311	25	37	–	–	496	348	1 728
Services de santé et services sociaux	1 060	1 037	116	150	–	–	1 176	1 187	1 352
Médias et divertissements	1 520	1 699	624	1 360	688	658	2 832	3 717	4 855
Métaux et mines	861	963	161	267	61	114	1 083	1 344	1 430
Pétrole et gaz	1 668	2 240	879	1 022	361	79	2 908	3 341	4 050
Détail	1 041	909	160	410	–	8	1 201	1 327	1 047
Fabrication – divers	1 019	1 341	150	251	44	55	1 213	1 647	2 052
Télécommunications	395	285	1 201	2 983	898	983	2 494	4 251	3 240
Transports	933	1 133	90	85	141	89	1 164	1 307	1 173
Services publics	704	794	3 370	2 618	1 091	1 450	5 165	4 862	4 380
Tous les autres prêts	2 638	2 536	423	306	234	262	3 295	3 104	3 376
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements	25 837	27 963	9 955	12 876	5 438	6 023	41 230	46 862	51 257
Total	111 419 \$	105 544 \$	13 471 \$	17 205 \$	5 456 \$	6 046 \$	130 346 \$	128 795 \$	130 533 \$
Variation en pourcentage	5,6 %	5,4 %	(21,7) %	(23,4) %	(9,8) %	(23,6) %	1,2 %	(1,3) %	35,2 %
Par région de risque ultime							% d'apport 2002	% d'apport 2001	% d'apport 2000
Canada									
Atlantique	3 342 \$	3 352 \$	3 108 \$		2,6	2,6	2,4		
Québec	6 663	5 769	5 332		5,1	4,5	4,1		
Ontario	70 219	66 475	62 583		53,9	51,6	48,0		
Prairies	16 286	16 156	15 188		12,5	12,5	11,6		
Colombie-Britannique	15 310	14 296	13 865		11,7	11,1	10,6		
Total – Canada	111 820	106 048	100 076		85,8	82,3	76,7		
États-Unis	11 714	15 768	21 608		9,0	12,3	16,6		
Autres pays									
Royaume-Uni	1 118	1 549	1 906		0,8	1,2	1,5		
Autres pays européens	1 838	1 224	1 629		1,4	0,9	1,2		
Australie et Nouvelle-Zélande	1 328	1 356	1 695		1,0	1,1	1,3		
Japon	138	15	1 236		0,1	–	0,9		
Autres pays asiatiques	1 254	1 755	1 337		1,0	1,4	1,0		
Amérique latine et Caraïbes	1 123	1 068	1 034		0,9	0,8	0,8		
Moyen-Orient et Afrique	13	12	12		–	–	–		
Total – autres pays	6 812	6 979	8 849		5,2	5,4	6,7		
Total	130 346 \$	128 795 \$	130 533 \$		100,0	100,0	100,0		
Variation en pourcentage par rapport à l'exercice précédent									
Canada	5,4 %		6,0 %	42,6 %					
États-Unis	(25,7)		(27,0)	16,9					
Autres pays	(2,4)		(21,1)	12,8					
Total	1,2 %		(1,3) %	35,2 %					

¹ D'après la région géographique de l'unité responsable de la comptabilisation des revenus.

TABLEAU 12 Prêts douteux moins provision globale pour pertes sur créances

(en millions de dollars)									
Par secteur	Canada ¹		États-Unis ¹		Autres pays ¹		Total		
	2002	2001	2002	2001	2002	2001	2002	2001	2000
Prêts hypothécaires résidentiels	47 \$	82 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	47 \$	82 \$	69 \$
Prêts à tempérament aux consommateurs et autres prêts personnels	67	94	–	–	–	–	67	94	47
Total des prêts résidentiels et personnels	114	176	–	–	–	–	114	176	116
Prêts pour promotion immobilière									
Commerciaux et industriels	9	5	–	–	–	–	9	5	16
Résidentiels	4	6	–	–	–	–	4	6	2
Détail	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Services immobiliers	–	2	–	–	–	–	–	2	2
Total des prêts immobiliers	13	13	–	–	–	–	13	13	20
Agriculture	63	22	–	–	–	–	63	22	21
Vêtement et textiles	(4)	(5)	–	–	–	–	(4)	(5)	4
Automobile	5	4	1	1	–	–	6	5	3
Câblodistribution	–	–	286	–	–	–	286	–	–
Produits chimiques	2	2	–	–	–	–	2	2	–
Bâtiment	12	8	(5)	33	1	1	8	42	1
Financiers	1	1	28	–	–	–	29	1	–
Alimentation, boissons et tabac	(4)	9	–	–	–	–	(4)	9	6
Foresterie	23	24	–	–	–	–	23	24	28
Services de santé et services sociaux	2	4	–	–	–	–	2	4	95
Médias et divertissements	16	19	15	–	–	10	31	29	25
Métaux et mines	3	3	36	–	–	–	39	3	–
Pétrole et gaz	1	1	15	–	–	–	16	1	–
Détail	–	(2)	–	–	–	–	–	(2)	–
Fabrication – divers	18	39	55	63	–	–	73	102	21
Télécommunications	11	–	175	276	36	4	222	280	46
Transports	135	137	33	36	–	–	168	173	183
Services publics	23	25	290	147	36	35	349	207	104
Tous les autres prêts	15	2	–	–	–	–	15	2	4
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements	335	306	929	556	73	50	1 337	912	561
Total des prêts douteux nets avant provisions globales générales et sectorielles	449 \$	482 \$	929 \$	556 \$	73 \$	50 \$	1 451 \$	1 088 \$	677 \$
Moins : provisions globales générales							1 141	1 141	836
Moins : provisions globales sectorielles							1 285	–	–
Total des prêts douteux nets							(975) \$	(53) \$	(159) \$
Prêts douteux nets en % de l'avoir en actions ordinaires							(8,4) %	(0,4) %	(1,4) %
Par région¹			2002	2001	2000	% d'apport 2002	% d'apport 2001	% d'apport 2000	
Canada									
Atlantique			5 \$	8 \$	7 \$	0,4	0,7	1,0	
Québec			18	25	40	1,2	2,3	5,9	
Ontario			345	383	297	23,8	35,2	43,9	
Prairies			60	31	17	4,1	2,9	2,5	
Colombie-Britannique			21	35	23	1,5	3,2	3,4	
Total – Canada			449	482	384	31,0	44,3	56,7	
États-Unis			929	556	277	64,0	51,1	40,9	
Autres pays			73	50	16	5,0	4,6	2,4	
Total des prêts douteux nets avant provisions globales générales et sectorielles			1 451 \$	1 088 \$	677 \$	100,0	100,0	100,0	
Moins : provisions globales générales			1 141	1 141	836				
Moins : provisions globales sectorielles			1 285	–	–				
Total des prêts douteux nets			(975) \$	(53) \$	(159) \$				
Prêts douteux nets en % des prêts nets²			(0,7) %	– %	(0,1) %				

¹ D'après la région géographique de l'unité responsable de la comptabilisation des revenus.

² Comprennent les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

TABLEAU 13 Incidence des prêts douteux sur le revenu d'intérêts net

(en millions de dollars)			
	2002	2001	2000
Réduction du revenu d'intérêts net liée aux prêts douteux	115 \$	127 \$	103 \$
Recouvrements	(20)	(25)	(15)
Réduction nette	95 \$	102 \$	88 \$

TABLEAU 14 Provison pour pertes sur créances

(en millions de dollars)									
Par secteur	Canada ¹		États-Unis ¹		Autres pays ¹		Total		
	2002	2001	2002	2001	2002	2001	2002	2001	2000
Prêts hypothécaires résidentiels	6 \$	3 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	6 \$	3 \$	9 \$
Prêts à tempérament aux consommateurs et autres prêts personnels	326	248	2	2	–	–	328	250	164
Total des prêts résidentiels et personnels	332	251	2	2	–	–	334	253	173
Prêts pour promotion immobilière									
Commerciaux et industriels	(1)	(3)	–	(1)	–	–	(1)	(4)	(10)
Résidentiels	(2)	1	–	–	–	–	(2)	1	–
Détail	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Services immobiliers	(1)	1	–	–	–	–	(1)	1	–
Total des prêts immobiliers	(4)	(1)	–	(1)	–	–	(4)	(2)	(10)
Agriculture	40	2	–	–	–	–	40	2	6
Vêtement et textiles	4	1	–	(3)	–	–	4	(2)	13
Automobile	3	2	–	8	–	–	3	10	1
Câblodistribution	–	–	99	–	26	–	125	–	–
Produits chimiques	1	–	–	–	–	–	1	–	–
Bâtiment	14	9	22	33	–	2	36	44	3
Financiers	2	1	46	–	–	(2)	48	(1)	4
Alimentation, boissons et tabac	3	(1)	–	–	–	–	3	(1)	–
Foresterie	39	(20)	–	–	–	–	39	(20)	9
Services de santé et services sociaux	2	2	(1)	14	–	–	1	16	102
Médias et divertissements	43	19	16	–	–	4	59	23	17
Métaux et mines	4	2	13	–	–	–	17	2	–
Pétrole et gaz	1	(1)	15	–	–	–	16	(1)	(2)
Détail	2	5	–	–	(5)	–	(3)	5	–
Fabrication – divers	15	21	9	18	–	–	24	39	7
Télécommunications	–	–	603	208	5	(4)	608	204	10
Transports	5	11	–	3	–	–	5	14	77
Services publics	3	–	181	11	111	23	295	34	70
Tous les autres prêts	8	1	1	–	–	–	9	1	–
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements	185	53	1 004	291	137	23	1 326	367	307
Total avant provision générale et provision sectorielle	517 \$	304 \$	1 006 \$	293 \$	137 \$	23 \$	1 660 \$	620 \$	480 \$
Provision générale							–	300	–
Provision sectorielle (déduction faite du transfert aux provisions spécifiques)							1 265	–	–
Total							2 925 \$	920 \$	480 \$
Par région¹							% d'apport 2002	% d'apport 2001	% d'apport 2000
Canada									
Atlantique	11 \$	14 \$	9 \$		0,4	1,5	1,9		
Québec	18	26	26		0,6	2,8	5,4		
Ontario	348	187	200		11,9	20,3	41,7		
Prairies	57	41	27		2,0	4,6	5,6		
Colombie-Britannique	83	36	38		2,8	3,8	7,9		
Total – Canada	517	304	300		17,7	33,0	62,5		
États-Unis	1 006	293	157		34,4	31,9	32,7		
Autres pays									
Royaume-Uni	132	–	8		4,5	–	1,6		
Australie	2	4	6		0,1	0,4	1,3		
Asie	3	19	9		0,1	2,1	1,9		
Total – autres pays	137	23	23		4,7	2,5	4,8		
Provision générale	–	300	–		–	32,6	–		
Provision sectorielle (déduction faite du transfert aux provisions spécifiques)	1 265	–	–		43,2	–	–		
Total	2 925 \$	920 \$	480 \$		100,0	100,0	100,0		
Provision pour pertes sur créances en % de la moyenne nette des prêts²									
Canada									
Prêts hypothécaires résidentiels	0,01 %	0,01 %	0,02 %						
Prêts personnels	1,09	0,96	0,77						
Prêts aux entreprises et autres prêts	0,71	0,18	0,46						
Total – Canada	0,48	0,29	0,33						
États-Unis	6,37	1,57	0,71						
Autres pays	2,30	0,31	0,26						
Provision générale	–	0,23	–						
Provision sectorielle	0,97	–	–						
Total	2,24 %	0,71 %	0,39 %						

¹ D'après la région géographique de l'unité responsable de la comptabilisation des revenus.² Comprend les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

TABLEAU 15 Coût de remplacement actuel des dérivés

(en millions de dollars)									
Par secteur	Canada ¹		États-Unis ¹		Autres pays ¹		Total		
	2002	2001	2002	2001	2002	2001	2002	2001	2000
Financiers	12 155 \$	10 485 \$	909 \$	1 212 \$	10 317 \$	9 044 \$	23 381 \$	20 741 \$	13 082 \$
Gouvernements	797	891	1	2	252	313	1 050	1 206	668
Divers	863	1 271	437	798	1 074	806	2 374	2 875	1 912
Coût de remplacement actuel	13 815 \$	12 647 \$	1 347 \$	2 012 \$	11 643 \$	10 163 \$	26 805 \$	24 822 \$	15 662 \$
Moins incidence des accords généraux de compensation et des garanties							18 176	15 779	7 847
							8 629 \$	9 043 \$	7 815 \$

Par région de risque ultime

(après incidence des accords généraux de compensation et des garanties)

	2002	2001	% d'apport 2002	% d'apport 2001
Canada	2 035 \$	2 900 \$	23,6	32,1
États-Unis	2 037	2 200	23,6	24,3
Autres pays				
Royaume-Uni	1 277	1 165	14,8	12,9
Autres pays européens	2 475	1 790	28,7	19,8
Australie et Nouvelle-Zélande	272	310	3,2	3,4
Japon	90	187	1,0	2,1
Autres pays asiatiques	155	156	1,8	1,7
Amérique latine et Caraïbes	123	115	1,4	1,3
Moyen-Orient et Afrique	165	220	1,9	2,4
Total autres pays	4 557	3 943	52,8	43,6
Total du coût de remplacement actuel	8 629 \$	9 043 \$	100,0	100,0

¹ D'après la région géographique de l'unité responsable de la comptabilisation des revenus.

TABLEAU 16 Actif administré et actif géré

(en millions de dollars)	2002	2001	2000
Actif administré			
TD Canada Trust			
Activités de garde de détail et autres	15 235 \$	16 754 \$	16 875 \$
Prêts titrisés	14 716	18 256	21 373
Total – TD Canada Trust	29 951	35 010	38 248
Gestion de patrimoine TD			
TD Waterhouse – Activités de courtage de détail – Canada	52 029	47 602	52 739
– États-Unis et autres pays	141 400	151 721	189 195
TD Waterhouse – Conseils en placements et services de fiducie	193 429	199 323	241 934
	40 281	40 790	40 442
Total – Gestion de patrimoine TD	233 710	240 113	282 376
Total de l'actif administré	263 661 \$	275 123 \$	320 624 \$
Actif géré			
Gestion de patrimoine TD	111 920 \$	119 467 \$	112 299 \$

TABLEAU 17 Engagements liés à des prêts hors bilan, par période d'échéance

2002					
(en millions de dollars)	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Instruments de crédit					
Garanties et lettres de crédit de soutien	5 611 \$	2 279 \$	789 \$	88 \$	8 767 \$
Lettres de crédit documentaires et commerciales	1 422	15	–	60	1 497
Engagements à octroyer du crédit	54 974	6 187	4 640	1 768	67 569
	62 007 \$	8 481 \$	5 429 \$	1 916 \$	77 833 \$

Les obligations contractuelles liées aux effets et aux débiteures subordonnés et les engagements en vertu de contrats de location-exploitation au 31 octobre 2002 sont présentés par date

d'échéance aux notes 8 et 16 afférentes aux états financiers consolidés de la Banque, aux pages 56 et 69 du présent rapport annuel.

États financiers consolidés

Responsabilité à l'égard de la présentation de l'information financière

Les états financiers consolidés de La Banque Toronto-Dominion et les renseignements financiers y afférents présentés ailleurs dans ce rapport annuel ont été préparés par la direction, à qui il incombe d'en assurer l'intégrité, l'uniformité, l'objectivité et la fiabilité. Les principes comptables généralement reconnus du Canada de même que les exigences de la *Loi sur les banques* et les règlements correspondants ont été appliqués, et la direction a exercé son jugement et effectué les meilleures estimations possibles quand elle l'a jugé opportun.

Le système comptable de la Banque et les contrôles internes connexes, de même que les procédés à l'appui utilisés, sont conçus de manière à fournir une assurance raisonnable de l'intégrité et de l'exactitude des comptes financiers et de la protection des biens contre les pertes attribuables à un usage ou à une aliénation non autorisés de ceux-ci. Les procédés à l'appui comprennent le choix judicieux et la formation appropriée d'employés qualifiés, la mise en place de structures organisationnelles assurant une division précise des responsabilités et l'obligation de rendre compte sur le rendement, ainsi que la communication de politiques et de directives sur la conduite des activités dans toute la Banque.

Le conseil d'administration de la Banque, par l'intermédiaire du comité de vérification et de gestion des risques qui est composé d'administrateurs qui ne sont ni dirigeants ni employés de la Banque, supervise les responsabilités de la direction relativement à la présentation de l'information financière et au système de contrôle interne.

Le vérificateur en chef de la Banque, qui a pleinement et librement accès au comité de vérification et de gestion des risques, dirige un vaste programme de vérification en coordination avec les vérificateurs des actionnaires de la Banque. Ce programme, intégré au système de contrôle interne, est exécuté par une équipe professionnelle de vérificateurs.

Le surintendant des institutions financières du Canada examine les affaires de la Banque et prend des renseignements à leur sujet qu'il peut juger nécessaires, pour s'assurer que les dispositions de la *Loi sur les banques* relatives à la sécurité des déposants sont dûment observées et que la situation financière de la Banque est saine.

Ernst & Young s.r.l. et PricewaterhouseCoopers s.r.l., vérificateurs nommés par les actionnaires, ont vérifié nos états financiers consolidés. Ils ont pleinement et librement accès au comité de vérification, qu'ils rencontrent périodiquement, afin de discuter de leur vérification et des questions s'y rapportant, comme les commentaires qu'ils peuvent avoir à formuler relativement à la fidélité de l'information financière et à la suffisance des contrôles internes.

Le président du Conseil et
chef de la direction,

A. Charles Baillie

Le vice-président à la direction
et chef des finances,

Daniel A. Marinangeli

Le président et
chef de l'exploitation,

W. Edmund Clark

Rapport des vérificateurs aux actionnaires

Nous avons vérifié les bilans consolidés de La Banque Toronto-Dominion aux 31 octobre 2002 et 2001 et les états consolidés des résultats, des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Banque aux 31 octobre 2002 et 2001 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, y compris les exigences comptables du surintendant des institutions financières du Canada.

Les états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 octobre 2000 ont été vérifiés par Ernst & Young s.r.l. et KPMG s.r.l. qui ont exprimé une opinion sans réserve sur ces états financiers consolidés dans leur rapport daté du 16 novembre 2000.

Ernst & Young s.r.l.

Comptables agréés
Toronto, Canada
Le 27 novembre 2002

PricewaterhouseCoopers s.r.l.

Comptables agréés

Bilans consolidés

Aux 31 octobre

(en millions de dollars)	2002	2001
ACTIF		
Liquidités		
Encaisse, dépôts à la Banque du Canada et dépôts non productifs d'intérêts à d'autres banques	1 902 \$	1 961 \$
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	4 636	3 984
	6 538	5 945
Valeurs mobilières achetées en vertu de prises en pension	13 060	20 205
Valeurs mobilières (note 2)		
Compte de placement	28 802	31 010
Compte de négociation	53 395	66 184
	82 197	97 194
Prêts (déduction faite de la provision globale pour pertes sur créances) (note 3)		
Prêts hypothécaires résidentiels	52 784	50 807
Prêts à tempérament aux consommateurs et autres prêts personnels	36 332	31 126
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	33 511	37 740
	122 627	119 673
Divers		
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	7 719	9 122
Réévaluation des instruments dérivés de négociation à la valeur du marché (note 15)	25 739	21 435
Actifs incorporels (note 5)	3 383	4 381
Écart d'acquisition (note 5)	3 134	2 298
Terrains, constructions, matériel et mobilier (note 6)	1 634	1 832
Autres actifs	12 009	5 753
	53 618	44 821
Total de l'actif	278 040 \$	287 838 \$
PASSIF		
Dépôts (note 7)		
Particuliers	100 942 \$	95 982 \$
Banques	16 800	23 173
Entreprises et gouvernements	71 448	74 759
	189 190	193 914
Divers		
Acceptations	7 719	9 122
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	17 058	21 436
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	8 655	14 637
Réévaluation des instruments dérivés de négociation à la valeur du marché (note 15)	25 954	21 770
Autres passifs	10 830	7 391
	70 216	74 356
Effets subordonnés et débentures (note 8)	4 343	4 892
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales (note 9)	1 250	1 272
AVOIR DES ACTIONNAIRES		
Capital social (note 10)		
Actions privilégiées	1 485	1 492
Actions ordinaires	2 846	2 259
Bénéfices non répartis	8 710	9 653
	13 041	13 404
Total du passif et de l'avoir des actionnaires	278 040 \$	287 838 \$

A. Charles Baillie
Président du Conseil et
chef de la direction

W. Edmund Clark
Président et
chef de l'exploitation

États consolidés des résultats

Pour les exercices terminés les 31 octobre

(en millions de dollars)	2002	2001	2000
Revenu d'intérêts			
Prêts	7 796 \$	10 154 \$	9 956 \$
Valeurs mobilières	3 678	3 926	3 245
Dépôts à des banques	277	391	474
	11 751	14 471	13 675
Frais d'intérêts			
Dépôts	4 886	8 284	8 794
Effets subordonnés et débetures	214	297	251
Autres obligations	1 351	1 499	1 025
	6 451	10 080	10 070
Revenu d'intérêts net	5 300	4 391	3 605
Provision pour pertes sur créances (note 3)	2 925	920	480
Revenu d'intérêts net après provision pour pertes sur créances	2 375	3 471	3 125
Autres revenus			
Revenus sur services de placement et de valeurs mobilières	2 085	2 205	2 640
Commissions sur crédit	415	425	545
Gains nets sur valeurs du compte de placement	26	216	382
Revenu de négociation	529	1 318	1 225
Frais de service	596	561	441
Titrisations de prêts (note 4)	218	272	236
Revenu sur cartes	249	249	233
Assurances	375	326	198
Honoraires de fiducie	76	86	75
Gains à la vente de placements immobiliers (note 19)	–	350	–
Gain à la vente de l'entreprise de tenue de comptes et de garde de fonds communs de placement (note 19)	40	–	–
Divers	320	439	425
	4 929	6 447	6 400
Revenu d'intérêts net et autres revenus	7 304	9 918	9 525
Frais autres que d'intérêts			
Salaires et avantages sociaux (note 11)	3 566	3 708	3 399
Frais d'occupation des locaux, amortissement compris	605	592	498
Frais de matériel et mobilier, amortissement compris	661	656	561
Amortissement des actifs incorporels (note 5)	998	1 292	1 203
Amortissement de l'écart d'acquisition (note 5)	–	198	142
Frais de restructuration (note 20)	–	239	475
Divers	1 922	1 969	1 849
	7 752	8 654	8 127
Revenu (perte) avant provision pour (économie d') impôts sur les bénéfiques	(448)	1 264	1 398
Provision pour (économie d') impôts sur les bénéfiques (note 12)	(406)	(164)	296
Revenu (perte) avant part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	(42)	1 428	1 102
Part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net de filiales	34	45	77
Revenu net (perte nette)	(76)	1 383	1 025
Dividendes sur actions privilégiées (note 10)	84	83	56
Revenu net (perte nette) applicable aux actions ordinaires	(160) \$	1 300 \$	969 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers) (note 21)			
– De base	641 046	627 047	621 585
– Dilué	646 946	635 500	632 100
Revenu (perte) par action ordinaire (note 21)			
– De base	(0,25) \$	2,07 \$	1,56 \$
– Dilué	(0,25)	2,05	1,53
Dividendes par action ordinaire	1,12	1,09	0,92

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés page 48

États consolidés des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires

Pour les exercices terminés les 31 octobre

(en millions de dollars)	2002	2001	2000
Actions privilégiées (note 10)			
Solde en début d'exercice	1 492 \$	1 251 \$	833 \$
Produit des émissions d'actions	–	225	410
Gain ou perte de change sur les actions émises en une monnaie étrangère	(7)	16	8
Solde en fin d'exercice	1 485	1 492	1 251
Actions ordinaires (note 10)			
Solde en début d'exercice	2 259	2 060	2 006
Émises à l'acquisition de filiales	–	181	41
Produit des actions émises au comptant	400	–	–
Produit des actions émises à l'exercice d'options	13	18	13
Produit des actions ordinaires émises par suite du régime de réinvestissement des dividendes	174	–	–
Solde en fin d'exercice	2 846	2 259	2 060
Bénéfices non répartis			
Solde en début d'exercice	9 653	9 039	8 694
Revenu net (perte nette)	(76)	1 383	1 025
Dividendes sur actions privilégiées	(84)	(83)	(56)
Dividendes sur actions ordinaires	(718)	(684)	(572)
Gain ou perte de change, déduction faite des impôts sur les bénéfices	(32)	171	2
Options d'achat d'actions réglées au comptant, déduction faite des impôts sur les bénéfices	(25)	(39)	(41)
Obligations découlant de l'adoption de la norme comptable sur les avantages sociaux futurs, déduction faite des impôts sur les bénéfices (note 1)	–	(132)	–
Divers	(8)	(2)	(13)
Solde en fin d'exercice	8 710	9 653	9 039
Total de l'avoir en actions ordinaires	11 556	11 912	11 099
Total de l'avoir des actionnaires	13 041 \$	13 404 \$	12 350 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés page 48

Pour les exercices terminés les 31 octobre

(en millions de dollars)	2002	2001	2000
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Revenu net (perte nette)	(76) \$	1 383 \$	1 025 \$
Rajustements pour déterminer les flux de trésorerie nets			
Provision pour pertes sur créances	2 925	920	480
Frais de restructuration	–	239	475
Amortissement	312	317	260
Amortissement des actifs incorporels	998	1 292	1 203
Amortissement de l'écart d'acquisition	–	198	142
Gains à la vente de placements immobiliers	–	(350)	–
Gain à la vente de l'entreprise de tenue de comptes et de garde de fonds communs de placement	(40)	–	–
Gains nets sur valeurs du compte de placement	(26)	(216)	(382)
Variations des actifs et passifs d'exploitation			
Impôts sur les bénéfices futurs	(1 017)	(1 210)	(831)
Impôts sur les bénéfices exigibles	249	(78)	(233)
Intérêts à recevoir et à payer	(422)	(249)	288
Valeurs du compte de négociation	12 789	(7 887)	(7 233)
Gains non réalisés et montants à recevoir sur les contrats de dérivés	(4 304)	(7 177)	(4 607)
Pertes non matérialisées et montants à payer sur les contrats de dérivés	4 184	8 968	4 329
Divers	(1 640)	(982)	(828)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	13 932	(4 832)	(5 912)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dépôts	(4 724)	8 103	4 008
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	(5 982)	5 782	(11 484)
Valeurs mobilières vendues à découvert	(4 378)	2 415	3 733
Dette des filiales	–	(501)	135
Émission d'effets subordonnés et de débetures	557	809	1 252
Remboursement d'effets subordonnés et de débetures	(1 106)	(857)	(5)
Actions ordinaires émises au comptant, déduction faite des frais	392	–	–
Actions ordinaires émises à l'exercice d'options	13	18	13
Actions ordinaires émises par suite du régime de réinvestissement des dividendes	174	–	–
Options d'achat d'actions ordinaires réglées au comptant, déduction faite des impôts sur les bénéfices	(25)	(39)	(41)
Émission d'actions privilégiées	–	225	410
Dividendes versés sur – actions privilégiées	(84)	(83)	(56)
– actions ordinaires	(718)	(684)	(572)
Produit de l'émission d'actions de filiales	350	–	900
Divers	–	–	(12)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(15 531)	15 188	(1 719)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Dépôts productifs d'intérêts	(652)	(1 318)	2 097
Variations des valeurs du compte de placement			
Achats	(16 620)	(15 098)	(69 754)
Produit tiré des échéances	7 024	3 751	63 223
Produit tiré des ventes	11 830	7 985	11 935
Prêts	(6 396)	(1 232)	(11 750)
Titrisations de prêts	517	1 528	6 345
Terrains, constructions, matériel et mobilier	(114)	994	(193)
Valeurs mobilières achetées en vertu de prises en pension	7 145	(6 231)	12 953
Acquisitions et cessions, moins les espèces et quasi-espèces acquises (note 19)	(1 194)	(296)	(7 167)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	1 540	(9 917)	7 689
Variation nette des espèces et quasi-espèces	(59)	439	58
Espèces et quasi-espèces en début d'exercice	1 961	1 522	1 464
Espèces et quasi-espèces en fin d'exercice représentées par l'encaisse, les dépôts à la Banque du Canada et les dépôts non productifs d'intérêts à d'autres banques	1 902 \$	1 961 \$	1 522 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie			
Montant des intérêts payés au cours de l'exercice	6 962 \$	10 447 \$	9 063 \$
Montant des impôts sur les bénéfices payés au cours de l'exercice	565	834	1 314

Notes afférentes aux états financiers consolidés

NOTE 1

Sommaire des principales conventions comptables

Loi sur les banques

La *Loi sur les banques* stipule que les états financiers consolidés doivent être dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, sauf indication contraire par le surintendant des institutions financières du Canada.

Les principes comptables suivis par la Banque sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada, y compris les exigences comptables du surintendant des institutions financières du Canada.

La note 22 afférente aux états financiers consolidés décrit et rapproche les écarts entre les principes comptables généralement reconnus du Canada et des États-Unis.

Les principales conventions et méthodes comptables suivies par la Banque sont les suivantes :

a) Mode de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les actifs et passifs ainsi que les résultats d'exploitation des filiales, notamment les sociétés sous contrôle effectif de la Banque. En date du 1^{er} novembre 2001, la Banque a adopté de façon prospective la nouvelle norme comptable sur les regroupements d'entreprises. La Banque utilise la méthode de l'acquisition pour comptabiliser toutes les acquisitions d'entreprises.

Lorsque la Banque contrôle effectivement une filiale mais n'en détient pas toutes les actions ordinaires et privilégiées, la part des actionnaires sans contrôle dans la valeur comptable nette de la filiale est présentée séparément de l'avoir des actionnaires au bilan consolidé de la Banque. La part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net de la filiale est présentée déduction faite des impôts sur les bénéfices à titre d'élément distinct à l'état consolidé des résultats.

Les sociétés sur lesquelles la Banque exerce une influence notable sont présentées dans les valeurs du compte de placement au bilan consolidé et sont comptabilisées à la valeur de consolidation. La quote-part de la Banque du revenu de ces sociétés est présentée dans le revenu d'intérêts à l'état consolidé des résultats.

b) Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers

Pour dresser les états financiers consolidés de la Banque, la direction doit effectuer des estimations et formuler des hypothèses d'après l'information disponible en date des états financiers. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

c) Conversion des monnaies étrangères

Les actifs et passifs en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur en fin d'exercice. Les revenus et les frais en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux moyens de change en vigueur pendant l'exercice.

Les gains et pertes non matérialisés de conversion relatifs aux positions de placement de la Banque dans des établissements étrangers sont inclus dans l'avoir des actionnaires, déduction faite de tout gain ou de toute perte de compensation découlant des couvertures économiques de ces positions et des impôts sur les bénéfices s'y appliquant. Tous les autres gains et pertes non matérialisés de conversion ainsi que tous les gains et pertes matérialisés sont compris dans les autres revenus à l'état consolidé des résultats.

d) Liquidités

Les liquidités comprennent les espèces et les quasi-espèces représentées par l'encaisse et les dépôts hautement liquides à la Banque du Canada et les dépôts non productifs d'intérêts à d'autres banques.

e) Valeurs mobilières achetées en vertu de prises en pension et vendues en vertu de conventions de rachat

Les valeurs mobilières achetées en vertu de prises en pension comportent l'achat d'une valeur mobilière que la Banque s'engage à revendre au vendeur original à un prix stipulé d'avance. Les valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat comportent la vente d'une valeur mobilière que la Banque s'engage à racheter à un prix stipulé d'avance. Les valeurs mobilières achetées en vertu de prises en pension et vendues en vertu de conventions de rachat sont comptabilisées au coût dans le bilan consolidé. L'écart entre le prix de vente et le prix de rachat convenu aux termes de la convention de rachat est comptabilisé à titre de frais d'intérêts. Inversement, l'écart entre le

coût d'achat et le produit établi d'avance devant être reçu aux termes d'une prise en pension est comptabilisé à titre de revenu d'intérêts.

f) Valeurs mobilières

Les valeurs du compte de placement, qui excluent les substituts de prêts, sont des valeurs que la Banque prévoit initialement détenir jusqu'à l'échéance ou jusqu'à ce que les conditions du marché soient plus avantageuses pour d'autres types de placement, et qui sont généralement disponibles aux fins de vente. Elles comprennent les actions non négociables qui ne sont pas cotées en bourse. Les valeurs du compte de placement sont comptabilisées au coût ou au coût non amorti, rajusté à la valeur de réalisation nette afin de constater une baisse de valeur permanente. Les gains et pertes matérialisés sur des cessions sont déterminés selon la méthode du coût moyen. Ces gains, pertes et réductions de valeur sont inclus dans les autres revenus.

Les valeurs du compte de négociation, y compris les valeurs vendues à découvert incluses dans le passif, sont comptabilisées à la valeur du marché. Les gains et pertes résultant de cessions et de rajustements au cours du marché sont présentés dans les autres revenus.

Le revenu d'intérêts gagné, l'amortissement des primes et des escomptes sur les titres de créance ainsi que les dividendes reçus sont inclus dans le revenu d'intérêts.

Les substituts de prêts sont des valeurs mobilières qui ont été structurées comme des instruments après impôts et taxes plutôt que comme des prêts ordinaires, afin de fournir aux émetteurs un taux d'emprunt avantageux. Ils comportent les mêmes risques et garanties que les prêts bancaires d'une durée similaire. Les substituts de prêts sont comptabilisés au coût, moins toute provision globale pour pertes sur créances prévues, comme décrit en h).

g) Prêts

Les prêts sont inscrits déduction faite du revenu non gagné et d'une provision globale pour pertes sur créances.

Le revenu d'intérêts est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'exercice jusqu'à ce que le prêt soit classé comme prêt douteux. L'intérêt sur les prêts douteux reçu ultérieurement n'est comptabilisé à titre de revenu que lorsque la direction a une assurance raisonnable quant au recouvrement opportun du plein montant du capital et des intérêts.

On entend par prêt douteux tout prêt à l'égard duquel, de l'avis de la direction, la qualité du crédit s'est détériorée au point où la Banque n'a plus d'assurance raisonnable quant au recouvrement opportun du plein montant du capital et des intérêts. En outre, tout prêt, autre qu'un dépôt à une banque, un prêt sur carte de crédit ou un prêt garanti ou assuré par le Canada, les provinces ou un organisme régi par ces gouvernements, pour lequel un versement n'a pas été fait depuis 90 jours aux termes du contrat, est classé comme prêt douteux.

Les dépôts à des banques sont jugés douteux lorsqu'un versement n'a pas été fait depuis 21 jours aux termes du contrat. Les prêts sur cartes de crédit ayant des versements en souffrance depuis 180 jours sont jugés douteux et entièrement radiés.

Les commissions de montage sont considérées comme des rajustements du rendement du prêt et sont reportées et amorties par imputation au revenu d'intérêts sur la durée du prêt. Les commissions d'engagement sont amorties par imputation aux autres revenus sur la période d'engagement, lorsqu'il est improbable que l'engagement sera appelé au remboursement. Autrement, elles sont reportées et amorties par imputation au revenu d'intérêts sur la durée du prêt connexe. Les commissions de syndication de prêts sont constatées dans les autres revenus, à moins que le rendement de tout prêt retenu par la Banque ne soit inférieur à celui d'autres établissements de crédit comparables participant au financement. Dans de tels cas, une fraction appropriée des commissions est reportée et amortie par imputation au revenu d'intérêts sur la durée du prêt.

h) Provision globale pour pertes sur créances

Une provision globale considérée comme suffisante est maintenue pour absorber toutes les pertes sur créances relatives au portefeuille d'éléments au bilan consolidé et hors bilan consolidé. Les actifs du portefeuille figurant au bilan consolidé sont des dépôts à des banques, des prêts, des prêts hypothécaires, des substituts de prêts, des valeurs mobilières achetées en vertu de prises en pension, des acceptations et des instruments financiers dérivés. Les éléments ne figurant pas au

bilan consolidé et désignés hors bilan comprennent les garanties et les lettres de crédit. La provision globale est déduite de l'actif approprié dans le bilan consolidé, à l'exception des acceptations et des éléments hors bilan. La provision globale pour les acceptations et les éléments hors bilan est incluse dans les autres passifs.

La provision globale comprend des provisions globales spécifique, générale et sectorielle.

La provision globale spécifique inclut la totalité des provisions accumulées pour les pertes relatives à des actifs particuliers nécessaires pour réduire la valeur comptable à la valeur de réalisation estimative dans le cours normal des affaires. La provision spécifique est établie pour chaque facilité de crédit afin de constater les pertes sur créances pour les prêts aux entreprises et aux gouvernements. En ce qui a trait aux prêts personnels, à l'exclusion des cartes de crédit, la provision spécifique est calculée à l'aide d'une formule en tenant compte des pertes récentes enregistrées. Aucune provision spécifique pour cartes de crédit n'est comptabilisée, et les soldes sont radiés lorsque les paiements sont en souffrance depuis 180 jours.

La provision globale générale comprend toutes les provisions accumulées pour les pertes qui sont de nature prudente et ne peuvent être déterminées élément par élément ou par groupe. Le niveau de la provision globale générale dépend de l'évaluation des conditions économiques et commerciales, des statistiques et des prévisions de pertes, de la composition du portefeuille de prêts et d'autres indicateurs pertinents.

Lorsqu'un événement néfaste spécifique ou un changement dans les conditions économiques touche un secteur d'activité ou une région géographique, il peut être nécessaire d'établir une provision globale additionnelle pour pertes sur prêts pour l'ensemble du groupe de prêts, même si les prêts particuliers compris dans le groupe de prêts sont rentables. Cette provision globale est considérée comme sectorielle et est constituée pour les pertes qui n'ont pas été spécifiquement relevées et qui ne sont pas suffisamment couvertes par la provision globale générale précitée. Le montant de la provision globale est revu et rajusté périodiquement et dépend de l'évaluation de la direction des conditions commerciales et économiques présentes et futures ainsi que de l'importance des risques de la Banque à l'égard du secteur.

Le calcul des provisions globales générale et sectorielle est effectué à l'aide de modèles de risque de crédit élaborés par la Banque et tient compte de la probabilité de défaut (fréquence des pertes), du défaut en tant que tel (importance des pertes) et des risques prévus de défaut.

Le niveau total de la provision globale est considéré comme approprié pour absorber toutes les pertes sur créances dans le portefeuille d'éléments au bilan et hors bilan. Les radiations réelles, déduction faite des recouvrements, sont portées en diminution de la provision globale pour pertes sur créances. La provision pour pertes sur créances, qui est imputée à l'état consolidé des résultats, est ajoutée pour porter le total de toutes les provisions globales (spécifique, générale et sectorielle) à un niveau que la direction juge adéquat pour absorber les pertes sur créances probables dans son portefeuille d'éléments au bilan et hors bilan.

i) Titrisations de prêts

Lorsque des prêts non remboursés sont vendus dans le cadre d'une titrisation à une structure d'accueil admissible en vertu de modalités qui en transfèrent le contrôle à des tiers, l'opération est comptabilisée à titre de vente, et les actifs connexes sont retirés du bilan consolidé. Dans le cadre de la titrisation, certains actifs financiers sont conservés et comprennent une ou plusieurs tranches subordonnées, des droits de service et, dans certains cas, un compte de réserve. Les droits conservés sont classés à titre de valeurs du compte de placement et comptabilisés au coût ou au coût non amorti. Depuis le 1^{er} juillet 2001, un gain ou une perte à la vente de prêts non remboursés est constaté immédiatement dans les autres revenus. Le montant du gain ou de la perte constaté dépend en partie de la valeur comptable précédente des débiteurs visés par le transfert, répartis entre les actifs vendus et les droits conservés selon leur juste valeur relative à la date du transfert. Afin d'obtenir les justes valeurs, les cours du marché sont utilisés lorsqu'ils sont disponibles. Cependant, les cours ne sont généralement pas disponibles pour les droits conservés, et la Banque en évalue habituellement la juste valeur d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus établis à l'aide des meilleures estimations de la direction à l'égard des principales hypothèses – pertes sur créances, rapidité des remboursements anticipés, courbes de rendement à terme et taux d'actualisation compte tenu des risques

connexes. Avant le 1^{er} juillet 2001, les gains découlant des titrisations de prêts étaient reportés et amortis par imputation aux résultats, tandis que les pertes étaient comptabilisées immédiatement. Les opérations conclues avant le 1^{er} juillet 2001 ou par la suite en vertu des engagements de vente pris avant le 1^{er} juillet 2001 n'ont pas été retraitées, et les gains reportés seront amortis sur les durées restantes des périodes d'engagement.

Après la titrisation, tout droit conservé qui ne peut être réglé en vertu du contrat de façon à ce que la Banque puisse recouvrer la presque totalité de son placement est rétabli à sa juste valeur. La juste valeur courante des droits conservés est déterminée d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus, comme indiqué précédemment.

j) Acceptations

L'engagement possible de la Banque en vertu des acceptations est comptabilisé comme passif dans le bilan consolidé. Le recours de la Banque contre le client, dans le cas où un engagement de cette nature est appelé au remboursement, est comptabilisé à titre d'actif compensatoire d'un même montant.

k) Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur tient aux fluctuations des taux d'intérêt et de change ainsi que d'autres indices financiers ou indices de marchandises. Ces instruments comprennent les contrats de dérivés en matière de crédit, de marchandises, d'actions, de taux de change et de taux d'intérêt. Ils sont négociés par la Banque et sont également utilisés par celle-ci pour gérer ses propres risques. Pour être désigné à titre de contrat de dérivé autre que de négociation et être traité selon la méthode de la comptabilité de couverture, le contrat doit compenser en grande partie l'incidence des risques liés aux prix et aux taux d'intérêt ou de change auxquels s'expose la Banque, doit être inscrit dès son entrée en vigueur à titre de contrat de dérivé autre que de négociation et doit avoir un degré de corrélation élevé avec le risque de la Banque au moment de l'entrée en vigueur et au cours de la période visée. Si ces critères ne sont pas remplis, le contrat est désigné à titre de dérivé de négociation.

La Banque conclut des dérivés dans le cadre d'activités de négociation afin de répondre aux besoins de ses clients et d'obtenir des positions de négociation. Ces portefeuilles de dérivés sont évalués à la valeur du marché, et les gains et pertes matérialisés et non matérialisés en résultant sont enregistrés immédiatement dans les autres revenus. La valeur du marché des dérivés négociés hors cote est déterminée déduction faite des rajustements de valeur qui constatent la nécessité de couvrir les risques de crédit, d'illiquidité et de marché ainsi que le coût en capital et les frais d'administration sur la durée de chaque contrat.

La Banque conclut des dérivés dans le cadre d'activités autres que de négociation afin de respecter ses stratégies en matière de financement, d'investissement et de gestion de portefeuille de crédit. Elle y parvient en modifiant une caractéristique ou plus de ses risques liés aux instruments financiers figurant au bilan.

Les gains et pertes non matérialisés tirés des dérivés autres que de négociation sont comptabilisés de la même façon que l'instrument financier connexe figurant au bilan. Les gains et pertes matérialisés découlant de la cessation anticipée, de la vente, de l'échéance ou de l'extinction de ces dérivés sont généralement reportés et amortis sur la durée restante des instruments connexes figurant au bilan. Les primes sur les options achetées sont reportées au moment de l'entrée en vigueur et amorties par imputation aux autres revenus sur la durée du contrat.

l) Écart d'acquisition et actifs incorporels

En date du 1^{er} novembre 2001, la Banque a adopté de façon prospective la nouvelle norme comptable pour l'écart d'acquisition et les autres actifs incorporels. L'écart d'acquisition représente l'écart entre le coût d'acquisition d'un placement et la juste valeur des actifs nets corporels acquis après avoir déterminé les actifs incorporels à durée d'utilisation indéfinie et ceux à durée d'utilisation limitée. Conformément à la nouvelle norme, l'écart d'acquisition n'est plus amorti, mais fait plutôt l'objet d'un test de dépréciation de la juste valeur au moins une fois par année. L'écart d'acquisition est attribué à l'unité d'exploitation, et toute perte potentielle de valeur est déterminée en comparant la valeur comptable de l'unité d'exploitation à sa juste valeur. Si une perte de valeur est déterminée, elle est alors mesurée en comparant la valeur

comptable de l'écart d'acquisition à sa juste valeur, d'après la juste valeur des actifs et des passifs de l'unité d'exploitation. Les actifs incorporels ayant une durée d'utilisation limitée sont amortis sur leur durée d'utilisation estimative et sont également soumis à un test de dépréciation lorsque des circonstances indiquent que leur valeur comptable ne pourrait être réalisée. On considère que les actifs incorporels à durée d'utilisation limitée ont perdu de la valeur lorsque la valeur comptable nette dépasse les flux de trésorerie nets futurs estimatifs. Leur valeur est alors ramenée à la valeur de réalisation nette. Toute perte de valeur de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels est imputée aux résultats dans la période où elle est établie. Les actifs incorporels à durée d'utilisation limitée de la Banque consistent principalement en des actifs incorporels liés à des dépôts de base qui représentent la valeur potentielle des relations avec les déposants acquises lorsque les passifs des dépôts sont pris en charge dans le cadre d'une acquisition. Les autres principaux actifs incorporels à durée d'utilisation limitée comprennent les actifs incorporels liés aux dépôts à terme, aux prêts et aux fonds mutuels découlant d'acquisitions. Ces actifs incorporels à durée d'utilisation limitée sont amortis par imputation aux résultats selon la méthode de l'amortissement dégressif à taux double sur une période de huit ans, d'après la durée d'utilisation estimative.

m) Terrains, constructions, matériel et mobilier

Les terrains sont comptabilisés au coût. Les constructions, le matériel et le mobilier ainsi que les améliorations locatives sont comptabilisés au coût, moins l'amortissement cumulé. Les gains et pertes résultant de cessions sont comptabilisés dans les autres revenus. Lorsque la Banque constate un gain à la vente de biens dans lesquels elle conserve une importante participation de location, la partie du gain qui peut être attribuée à cette participation est reportée et amortie par imputation aux résultats sur la durée restante du contrat de location. Les méthodes et les taux d'amortissement par catégorie d'actif sont comme suit :

Actif	Taux et méthode d'amortissement
Constructions	5 % ou 10 %, amortissement dégressif
Équipement informatique Logiciels	30 %, amortissement dégressif maximum 3 ans, amortissement linéaire
Mobilier, agencements et autre matériel Améliorations locatives	20 %, amortissement dégressif Durée d'utilisation prévue, amortissement linéaire

n) Rémunérations à base d'actions

La Banque offre différents régimes de rémunération à base d'actions, et l'un d'entre eux est un régime d'options d'achat d'actions destiné aux employés et aux administrateurs externes de la Banque. En vertu de ce régime, les options sont attribuées périodiquement aux participants pour acheter des actions ordinaires à un prix équivalent au cours de clôture le jour précédant la date d'émission des options, sous réserve des dispositions antérieures. Dans les exercices antérieurs, y compris l'exercice 2002, aucune charge n'était comptabilisée lorsque les options d'achat d'actions étaient émises. La contrepartie payée par les détenteurs d'options à l'exercice des options est portée au crédit du capital social. Jusqu'au 5 octobre 2002, les détenteurs d'options pouvaient choisir de recevoir en échange de leurs options un montant en espèces équivalant à l'excédent du cours des actions alors en vigueur sur le prix d'exercice des options. Depuis le 6 octobre 2002, les nouvelles options attribuées et toutes les options en cours ne peuvent être réglées qu'en actions. Les paiements en espèces aux détenteurs d'options qui choisissaient de recevoir un montant étaient imputés aux bénéfices non répartis, déduction faite des impôts et taxes. Les options attribuées après le 1^{er} novembre 2002 seront comptabilisées selon la méthode décrite à la note 23.

Le Banque gère également un régime d'achat d'actions offert à tous les employés. En vertu du régime, la Banque verse des cotisations équivalant à 50 % des cotisations que les employés peuvent verser pour l'achat d'actions ordinaires de la Banque, sous réserve des dispositions d'acquisition. Les cotisations annuelles de la Banque sont constatées dans les salaires et avantages sociaux.

Les variations de la valeur des unités d'actions fictives et des unités d'actions différées sont constatées dans l'état consolidé des résultats déduction faite des incidences des couvertures connexes.

o) Avantages sociaux futurs

Le principal régime de retraite de la Banque, l'Association de la caisse de retraite de La Banque Toronto-Dominion, est un régime à prestations déterminées auquel la participation est volontaire. Par suite de l'acquisition de Services financiers CT inc. (CT), la Banque est le promoteur d'un deuxième régime de retraite comprenant un volet à prestations déterminées et un volet à cotisations déterminées. Le financement des deux régimes est assuré par les cotisations de la Banque et des participants aux régimes. En outre, la Banque et CT offrent aux employés admissibles un régime de retraite par capitalisation partielle. Les prestations de retraite connexes sont versées à même les actifs et cotisations de la Banque.

La Banque offre également certains avantages postérieurs au départ à la retraite et à l'emploi, des congés rémunérés et des prestations de cessation d'emploi à ses employés (avantages autres que les prestations de retraite), qui sont généralement non capitalisés. Ces prestations comprennent l'assurance-maladie, l'assurance-vie et l'assurance dentaire. Les employés admissibles aux avantages postérieurs au départ à la retraite sont ceux qui prennent leur retraite à certains âges établis. Les employés admissibles aux avantages postérieurs à l'emploi sont ceux qui reçoivent des prestations d'invalidité à long terme.

En date du 1^{er} novembre 2000, la Banque a adopté la norme comptable sur les avantages sociaux futurs de manière rétroactive et sans retraitement. Ainsi, un montant après impôts et taxes de 132 millions de dollars a été imputé aux bénéfices non répartis. Pour les régimes à prestations déterminées et les régimes d'avantages autres que les prestations de retraite, les évaluations actuarielles sont effectuées chaque année afin de déterminer la valeur actualisée des prestations constituées. Les charges découlant des prestations de retraite et des avantages autres que les prestations de retraite sont établies d'après des évaluations actuarielles distinctes selon la méthode de répartition des prestations au pro rata des services et les hypothèses les plus probables de la direction à l'égard du rendement des actifs des régimes, de l'augmentation des salaires, de l'âge de la retraite des employés et des coûts estimatifs des soins de santé. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les passifs est établi en fonction du taux du marché à la date d'évaluation. La charge inclut le coût des prestations pour les services rendus au cours de l'exercice, les frais d'intérêts sur les passifs, le revenu prévu sur les actifs des régimes selon la juste valeur et l'amortissement des modifications aux régimes d'après la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée résiduelle moyenne prévue d'activité du groupe d'employés. L'excédent, le cas échéant, du gain net actuariel ou de la perte nette actuarielle sur 10 % des obligations au titre des prestations projetées ou 10 % de la juste valeur des actifs des régimes, selon le montant le plus élevé, est aussi amorti sur la durée résiduelle moyenne prévue d'activité du groupe d'employés. L'écart cumulatif entre la charge et les cotisations aux fins de la capitalisation est présenté dans les autres actifs ou passifs.

Pour le régime à cotisations déterminées, la charge de retraite annuelle est établie en fonction des cotisations de la Banque au régime.

p) Provision pour impôts sur les bénéfices

La Banque constate les incidences sur les impôts sur les bénéfices exigibles et futurs de toutes les opérations qui ont été comptabilisées dans les états financiers. Les actifs et passifs d'impôts futurs sont déterminés d'après les taux d'imposition qui devraient s'appliquer lorsque les actifs ou passifs sont présentés aux fins fiscales.

q) Revenu par action

En date du 1^{er} novembre 2001, la Banque a adopté une nouvelle norme comptable sur le revenu par action qui recommande la méthode du rachat d'actions pour le calcul du revenu dilué par action. Selon la méthode du rachat d'actions, le nombre d'actions ordinaires additionnelles est déterminé en assumant que les options d'achat d'actions en cours, dont le prix d'exercice est inférieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque durant la période, sont exercées et ensuite réduites par le nombre d'actions ordinaires présumées être rachetées au moyen du produit obtenu à l'exercice des options. La Banque a adopté la norme de façon rétroactive avec retraitement des exercices précédents. Le revenu de base par action est déterminé en divisant le revenu net applicable aux actions ordinaires par le nombre moyen d'ac-

tions ordinaires en circulation pour la période. Le revenu dilué par action est évalué selon la même méthode, sauf que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation tient compte du potentiel dilutif des options d'achat d'actions attribuées par la Banque, conformément à la méthode du rachat d'actions. Ce potentiel dilutif n'est pas constaté pour une période présentant une perte.

r) Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour 2002.

NOTE 2 Valeurs mobilières

Calendrier des échéances des valeurs mobilières en fin d'exercice

(en millions de dollars)	Durée jusqu'à l'échéance						2002 Total	2001 Total
	Moins de un an	Un an à 3 ans	3 ans à 5 ans	5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Aucune échéance précise		
Valeurs du compte de placement								
Valeurs mobilières du gouvernement et garanties par le gouvernement								
Canada	3 455 \$	92 \$	890 \$	192 \$	8 \$	– \$	4 637 \$	6 646 \$
Titres adossés à des créances immobilières ¹	70	7 195	853	–	–	–	8 118	7 609
Total – Canada	3 525	7 287	1 743	192	8	–	12 755	14 255
Provinces	1	55	142	20	13	–	231	131
Total	3 526	7 342	1 885	212	21	–	12 986	14 386
Autres titres de créance								
Émetteurs canadiens	139	111	3	22	51	–	326	258
Gouvernement fédéral des États-Unis	2 757	21	33	40	2	–	2 853	2 598
Autres gouvernements étrangers	2 162	1 835	141	119	–	–	4 257	4 738
Autres émetteurs	1 342	1 563	141	839	27	–	3 912	3 955
Total	6 400	3 530	318	1 020	80	–	11 348	11 549
Actions								
Actions privilégiées	175	236	511	98	–	471	1 491	1 771
Actions ordinaires	–	–	–	–	–	2 977	2 977	3 304
Total	175	236	511	98	–	3 448	4 468	5 075
Total des valeurs du compte de placement	10 101	11 108	2 714	1 330	101	3 448	28 802	31 010
Valeurs du compte de négociation								
Valeurs mobilières du gouvernement et garanties par le gouvernement								
Canada	1 088	337	1 470	997	2 527	–	6 419	13 251
Provinces	189	338	1 005	700	628	–	2 860	2 794
Total	1 277	675	2 475	1 697	3 155	–	9 279	16 045
Autres titres de créance								
Émetteurs canadiens	88	574	385	537	344	–	1 928	1 271
Gouvernement fédéral des États-Unis	876	451	127	140	50	–	1 644	1 563
Autres gouvernements étrangers	73	240	359	909	1 267	–	2 848	3 327
Autres émetteurs	2 647	4 001	5 406	7 948	3 152	–	23 154	30 077
Total	3 684	5 266	6 277	9 534	4 813	–	29 574	36 238
Actions								
Actions privilégiées	–	1	312	9	511	129	962	812
Actions ordinaires	–	–	–	–	–	13 580	13 580	13 089
Total	–	1	312	9	511	13 709	14 542	13 901
Total des valeurs du compte de négociation	4 961	5 942	9 064	11 240	8 479	13 709	53 395	66 184
Total des valeurs mobilières²	15 062 \$	17 050 \$	11 778 \$	12 570 \$	8 580 \$	17 157 \$	82 197 \$	97 194 \$

¹ Les titres adossés à des créances immobilières sont garantis par le gouvernement du Canada.

² Comprend les substituts de prêts d'un montant de 5 millions de dollars (20 millions de dollars en 2001).

Valeurs mobilières – Gains et pertes non matérialisés

(en millions de dollars)	2002				2001			
	Valeur comptable	Gains bruts non matérialisés	Pertes brutes non matérialisées	Valeur marchande estimative	Valeur comptable	Gains bruts non matérialisés	Pertes brutes non matérialisées	Valeur marchande estimative
Valeurs du compte de placement								
Émises ou garanties par								
Canada	12 755 \$	249 \$	1 \$	13 003 \$	14 255 \$	454 \$	– \$	14 709 \$
Provinces	231	1	–	232	131	–	–	131
Gouvernement fédéral des États-Unis	2 853	–	–	2 853	2 598	5	–	2 603
Autres titres de créance	8 495	198	4	8 689	8 951	144	35	9 060
Actions	4 468	422	294	4 596	5 075	513	183	5 405
Total des valeurs du compte de placement	28 802	870	299	29 373	31 010	1 116	218	31 908
Valeurs du compte de négociation	53 395	–	–	53 395	66 184	–	–	66 184
Total des valeurs mobilières	82 197 \$	870 \$	299 \$	82 768 \$	97 194 \$	1 116 \$	218 \$	98 092 \$

NOTE 3 Prêts, prêts douteux et provision globale pour pertes sur créances

Prêts et prêts douteux

(en millions de dollars)	Montant brut des prêts	Prêts douteux bruts	Provision globale spécifique	Prêts douteux, excluant la provision globale spécifique	Provision globale générale	Provision globale sectorielle	Provision globale pour pertes sur créances	Montant net des prêts
2002								
Prêts hypothécaires résidentiels	52 810 \$	57 \$	10 \$	47 \$	16 \$	– \$	26 \$	52 784 \$
Prêts à tempérament aux consommateurs et autres prêts personnels	36 601	137	69	68	200	–	269	36 332
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	36 716	2 331	995	1 336	925	1 285	3 205	33 511
Total	126 127 \$	2 525 \$	1 074 \$	1 451 \$	1 141 \$	1 285 \$	3 500 \$	122 627 \$
2001								
Prêts hypothécaires résidentiels	50 874 \$	88 \$	6 \$	82 \$	61 \$	– \$	67 \$	50 807 \$
Prêts à tempérament aux consommateurs et autres prêts personnels	31 396	154	60	94	210	–	270	31 126
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	38 723	1 025	113	912	870	–	983	37 740
Total	120 993 \$	1 267 \$	179 \$	1 088 \$	1 141 \$	– \$	1 320 \$	119 673 \$
Moyenne des prêts douteux bruts au cours de l'exercice							2002	2001
							1 647 \$	1 242 \$

Le montant brut des prêts hypothécaires résidentiels comprenait 41 360 millions de dollars au 31 octobre 2002 (39 204 millions de dollars en 2001) de prêts hypothécaires assurés par le gouvernement canadien. Les prêts douteux bruts comprenaient les actifs saisis détenus à des fins de vente d'une valeur comptable brute de 27 millions de dollars au 31 octobre 2002 (51 millions de dollars en 2001) et une provision globale connexe de 8 millions de dollars (4 millions de dollars en 2001).

Le montant des prêts à tempérament aux consommateurs et autres prêts personnels comprenait des prêts immobiliers personnels garantis assurés par le gouvernement du Canada de 2 680 millions de dollars au 31 octobre 2002 (néant en 2001).

Le montant des prêts aux entreprises et aux gouvernements comprenait des prêts bruts au secteur des télécommunications de 7 032 millions de dollars et des prêts bruts au secteur des services publics de 5 872 millions de dollars pour lesquels des provisions globales sectorielles de respectivement 619 millions de dollars et de 508 millions de dollars ont été constituées.

Provision globale pour pertes sur créances

(en millions de dollars)	2002				2001		
	Provision globale spécifique	Provision globale générale	Provision globale sectorielle ¹	Total	Provision globale spécifique	Provision globale générale	Total
Solde en début d'exercice	179 \$	1 141 \$	– \$	1 320 \$	312 \$	836 \$	1 148 \$
Provision pour pertes sur créances imputée à l'état consolidé des résultats	1 455	–	1 470	2 925	620	300	920
Transfert de la provision globale sectorielle à la provision globale spécifique	205	–	(205)	–	–	–	–
Radiations ²	(893)	–	–	(893)	(844)	–	(844)
Recouvrements	127	–	–	127	90	–	90
Divers, y compris les variations du taux de change	1	–	20	21	1	5	6
Provision globale pour pertes sur créances en fin d'exercice	1 074 \$	1 141 \$	1 285 \$	3 500 \$	179 \$	1 141 \$	1 320 \$

¹ Aucune provision globale sectorielle n'a été constituée pour l'exercice terminé le 31 octobre 2001.

² Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2002, des radiations de 57 millions de dollars se rapportent aux prêts restructurés. Aucun prêt restructuré n'a été radié au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2001.

NOTE

4

Titrisations de prêts

Au cours de l'exercice, la Banque a titrisé des prêts hypothécaires résidentiels garantis par le gouvernement par la création de titres adossés à des créances immobilières et a reçu un produit au comptant net de 3 486 millions de dollars (999 millions de dollars en 2001). La Banque a conservé les droits aux intérêts excédentaires futurs sur les prêts hypothécaires résidentiels évalués à 159 millions de dollars (47 millions de dollars en 2001) et a eu des encaissements de 24 millions de dollars sur les droits conservés. Le gain à la vente, déduction faite des frais et charges liés à l'opération, et avant les incidences des couvertures sur les actifs vendus, a été de 114 millions de dollars (38 millions de dollars en 2001). La Banque a conservé la responsabilité de gérer les prêts hypothécaires. Les principales

hypothèses utilisées pour évaluer les droits vendus et conservés comportaient un taux de remboursement anticipé de 7,0 % (7,0 % en 2001), un écart excédentaire de 1,3 % (1,4 % en 2001) et un taux d'actualisation de 4,2 % (4,5 % en 2001). Aucune perte sur créances ne devrait être subie sur ces prêts hypothécaires, car ces derniers sont garantis par le gouvernement.

Le tableau ci-dessous présente les principales hypothèses économiques et la sensibilité de la juste valeur actuelle des droits conservés à deux changements défavorables dans chaque principale hypothèse au 31 octobre. L'analyse de sensibilité est hypothétique et doit être utilisée avec circonspection.

(en millions de dollars)	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts personnels	Prêts sur cartes de crédit
2002			
Valeur comptable des droits conservés	184 \$	11 \$	3 \$
Taux d'actualisation	3,5 %	3,4 %	3,4 %
+10 %	(1) \$	– \$	– \$
+20 %	(3)	–	–
Taux des remboursements par anticipation	7,0 %	5,5 %	38,2 %
+10 %	(2) \$	(1) \$	– \$
+20 %	(5)	(2)	–
Pertes sur créances prévues	– %	– %	3,2 %
+10 %	– \$	– \$	– \$
+20 %	–	–	–

Le tableau suivant présente de l'information sur les prêts douteux bruts et les radiations nettes pour des éléments d'actifs financiers déclarés et titrisés aux 31 octobre.

(en millions de dollars)	2002			2001		
	Prêts (déduction faite de la provision globale pour pertes sur créances)	Prêts douteux bruts	Radiations nettes	Prêts (déduction faite de la provision globale pour pertes sur créances)	Prêts douteux bruts	Radiations nettes
Type de prêts						
Hypothécaires résidentiels	60 857 \$	57 \$	2 \$	59 204 \$	88 \$	4 \$
Personnels	42 886	151	389	40 985	184	343
Autres prêts	33 800	2 331	445	37 940	1 025	490
Total des prêts déclarés et titrisés	137 543	2 539	836	138 129	1 297	837
Moins : Prêts titrisés	14 916	14	70	18 456	30	83
Prêts détenus	122 627 \$	2 525 \$	766 \$	119 673 \$	1 267 \$	754 \$

NOTE

5

Écarts d'acquisition et actifs incorporels

Écarts d'acquisition

Les variations de la valeur comptable des écarts d'acquisition de la Banque, par secteur d'activité et au total, se présentaient comme suit :

(en millions de dollars)	TD Canada Trust	Valeurs Mobilières TD	Gestion de patrimoine TD	Total
2002				
Valeur comptable des écarts d'acquisition au début de l'exercice	841 \$	147 \$	1 310 \$	2 298 \$
Écarts d'acquisition découlant d'acquisitions au cours de l'exercice	–	379	457	836
Valeur comptable des écarts d'acquisition à la fin de l'exercice	841 \$	526 \$	1 767 \$	3 134 \$
2001				
Valeur comptable des écarts d'acquisition au début de l'exercice	917 \$	– \$	1 245 \$	2 162 \$
Écarts d'acquisition découlant d'acquisitions au cours de l'exercice	42	160	132	334
Amortissement des écarts d'acquisition au cours de l'exercice	(118)	(13)	(67)	(198)
Valeur comptable des écarts d'acquisition à la fin de l'exercice	841 \$	147 \$	1 310 \$	2 298 \$

Actifs incorporels

Le tableau suivant présente de l'information sur les actifs incorporels de la Banque aux 31 octobre. Les passifs d'impôts futurs liés à ces actifs incorporels sont présentés à la note 12.

(en millions de dollars)	2002			2001
	Valeur comptable	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Actifs incorporels à durée d'utilisation limitée				
Actifs incorporels liés aux dépôts de base	1 867 \$	753 \$	1 114 \$	1 443 \$
Autres actifs incorporels	3 806	1 537	2 269	2 938
Total des actifs incorporels	5 673 \$	2 290 \$	3 383 \$	4 381 \$

La dotation aux amortissements future de la valeur comptable des actifs incorporels pour les cinq prochains exercices est estimée comme suit :

(en millions de dollars)	
2003	772 \$
2004	595
2005	458
2006	354
2007	274
	2 453 \$

À des fins de comparaison, le tableau suivant présente le revenu net applicable aux actions ordinaires et le revenu par action ordinaire des

exercices antérieurs conformément à la présentation en vigueur depuis le 1^{er} novembre 2001.

Pour les exercices terminés les 31 octobre

(en millions de dollars)	2002	2001	2000
Revenu net (perte nette)			
Revenu net (perte nette) présenté applicable aux actions ordinaires	(160) \$	1 300 \$	969 \$
Rajout de l'amortissement des écarts d'acquisition, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	189	133
Revenu net (perte nette) applicable aux actions ordinaires, compte non tenu de l'amortissement des écarts d'acquisition	(160) \$	1 489 \$	1 102 \$
Revenu (perte) de base par action ordinaire			
Revenu (perte) de base par action ordinaire présenté	(0,25) \$	2,07 \$	1,56 \$
Rajout de l'amortissement des écarts d'acquisition, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	0,30	0,21
Revenu (perte) de base par action ordinaire, compte non tenu de l'amortissement des écarts d'acquisition	(0,25) \$	2,37 \$	1,77 \$
Revenu (perte) dilué(e) par action ordinaire			
Revenu (perte) dilué(e) par action ordinaire présenté	(0,25) \$	2,05 \$	1,53 \$
Rajout de l'amortissement des écarts d'acquisition, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	0,30	0,21
Revenu (perte) dilué(e) par action ordinaire, compte non tenu de l'amortissement des écarts d'acquisition	(0,25) \$	2,35 \$	1,74 \$

NOTE 6 Terrains, constructions, matériel et mobilier

(en millions de dollars)	2002			2001
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrains	227 \$	– \$	227 \$	305 \$
Constructions	526	177	349	459
Équipement informatique et logiciels	920	541	379	372
Mobilier, agencements et autre matériel	596	268	328	356
Améliorations locatives	543	192	351	340
	2 812 \$	1 178 \$	1 634 \$	1 832 \$

L'amortissement cumulé à la fin de 2001 était de 1 164 millions de dollars.

NOTE 7 Dépôts

(en millions de dollars)				2002	2001
	À vue	À préavis	À terme	Total	Total
Particuliers	15 902 \$	34 874 \$	50 166 \$	100 942 \$	95 982 \$
Banques	565	43	16 192	16 800	23 173
Entreprises et gouvernements	11 872	13 610	45 966	71 448	74 759
Total	28 339 \$	48 527 \$	112 324 \$	189 190 \$	193 914 \$
Dépôts non productifs d'intérêts inclus ci-dessus					
Au Canada				4 469 \$	3 875 \$
À l'étranger				58	10
Dépôts productifs d'intérêts inclus ci-dessus					
Au Canada				126 916	122 806
À l'étranger				56 532	65 668
Fonds fédéraux américains achetés				1 215	1 555
Total				189 190 \$	193 914 \$

NOTE	8	Effets subordonnés et débetures
------	---	--

Les effets et les débetures sont des obligations directes non garanties de la Banque ou de ses filiales, dont le droit de paiement est subordonné aux droits des déposants et de certains autres créanciers de la Banque ou de ses filiales. Au besoin, la Banque conclut des options

sur taux d'intérêt, des swaps de taux d'intérêt et des swaps de devises pour modifier les risques connexes en matière de taux d'intérêt et de change.

(en millions de dollars)					En circulation aux 31 octobre	
Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Rachetables ⁶ au pair par l'émetteur à compter de	Montant en monnaies étrangères	2002	2001	
Divers ¹	janv. 2002 à oct. 2002	–		– \$	29 \$	
Divers ²	déc. 2002 à sept. 2005	–		20	13	
Taux flottant ³	oct. 2002	–	150 millions de dollars US	–	238	
Taux flottant ⁴	août 2003	–	75 millions de dollars US	116	119	
Taux flottant ⁵	oct. 2003	–		100	100	
8,00	déc. 2003	–		150	150	
6,50	janv. 2007	janv. 2002	300 millions de dollars US	–	477	
6,75	mars 2007	mars 2002	200 millions de dollars US	–	318	
5,65	sept. 2007	sept. 2002		–	25	
6,50	août 2008	–	150 millions de dollars US	234	238	
6,15	oct. 2008	–	150 millions de dollars US	234	238	
6,13	nov. 2008	–	100 millions de dollars US	155	159	
6,45	janv. 2009	–	150 millions de dollars US	234	238	
6,60	avril 2010	avril 2005		750	750	
8,40	déc. 2010	déc. 2005		150	150	
6,00	juillet 2011	juillet 2006		800	800	
6,55	juillet 2012	juillet 2007		500	500	
5,20	sept. 2012	sept. 2007		550	–	
10,05	août 2014	–		150	150	
9,15	mai 2025	–		200	200	
				4 343 \$	4 892 \$	

¹ Intérêt payable à divers taux, de 0,13 % à 3,10 %.

² Intérêt payable à divers taux, de 0,13 % à 2,95 %.

³ Intérêt au TIOL de six mois en dollars US moins 0,13 %, sous réserve de taux minimum et maximum respectifs de 5 % et 10 %.

⁴ Intérêt au TIOL de trois mois en dollars US, sous réserve d'un minimum de 4,10 %.

⁵ Intérêt au taux de trois mois des engagements de clients en contrepartie d'acceptations moins 0,30 %, sous réserve de taux minimum et maximum respectifs de 6,50 % et 9 %.

⁶ Sous réserve de l'approbation préalable du surintendant des institutions financières du Canada.

Calendrier des remboursements

L'ensemble des échéances des effets subordonnés et des débetures de la Banque s'établit comme suit :

(en millions de dollars)	2002	2001
Moins de un an	229 \$	267 \$
Plus de un an à 2 ans	157	232
Plus de 2 ans à 3 ans	–	150
Plus de 5 ans	3 957	4 243
	4 343 \$	4 892 \$

NOTE

9

Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales

(en millions de dollars)	2002	2001
Parts de fiducie émises par la Fiducie de capital		
900 000 titres de la Fiducie de capital TD, série 2009	900 \$	900 \$
Parts de fiducie émises par la Fiducie de capital TD II		
350 000 titres de la Fiducie de capital, série 2012	350	–
Actions ordinaires et bénéfiques non répartis de TD Waterhouse Group, Inc.	–	372
	1 250 \$	1 272 \$

Titres de la Fiducie de capital TD, série 2009

Les titres de la Fiducie de capital TD (TD CaTS) sont émis par la Fiducie de capital TD, dont les titres avec droit de vote sont détenus à 100 % par la Banque. Les détenteurs des TD CaTS ont le droit de recevoir des distributions au comptant fixes non cumulatives semestrielles de 38 \$ par TD CaTS. Si la fiducie ne verse pas les distributions semestrielles en entier, la capacité de la Banque de déclarer des dividendes sur ses actions ordinaires et privilégiées sera restreinte.

Entre le 30 juin 2005 et le 31 décembre 2009, la fiducie aura l'option de racheter les TD CaTS en circulation au plus élevé des deux montants suivants : a) 1 000 \$ plus les distributions non versées jusqu'à la date de rachat ou b) un prix calculé afin de produire un rendement annuel équivalant au rendement d'une obligation du gouvernement du Canada venant à échéance le 31 décembre 2009 à ce moment-là, majoré de 0,375 %, plus les distributions non versées jusqu'à la date de rachat. Si un changement défavorable du traitement de l'assiette fiscale ou du capital de la fiducie se produit avant le 30 juin 2005, la fiducie peut racheter les TD CaTS en circulation à un prix de rachat calculé comme ci-dessus. À compter du 31 décembre 2009, le prix de rachat serait de 1 000 \$ plus les distributions non versées jusqu'à la date de rachat. Ces droits de rachat sont assujettis à l'approbation du surintendant des institutions financières du Canada.

À compter du 30 juin 2010, chaque TD CaTS pourra, au gré du détenteur, être converti tous les semestres en une action privilégiée de premier rang de catégorie A, rachetable, à dividende non cumulatif de la Banque.

En donnant un avis d'au moins 60 jours avant la date de conversion à tous les détenteurs qui ont fourni un avis de conversion, la Banque peut racheter les TD CaTS, ou trouver des acheteurs substitués pour le faire, au prix d'achat de 1 000 \$ chacun, plus les distributions non versées jusqu'à la date de conversion.

Chaque TD CaTS peut être automatiquement échangé contre une action privilégiée de la Banque sans le consentement du détenteur dans les cas suivants : a) des procédures sont entamées pour liquider la Banque; b) le surintendant des institutions financières du Canada prend le contrôle de la Banque; c) la Banque a un capital de catégorie 1 inférieur à 5 % ou un ratio du total du capital de moins de 8 %; ou d) la Banque enfreint une ligne directrice du surintendant des institutions financières du Canada exigeant l'accroissement de son capital ou la fourniture de liquidités additionnelles.

Le taux de distribution des titres de fiducie est de 7,6 % par année.

Titres de la Fiducie de capital TD, série 2012

Les titres de la Fiducie de capital TD (TD CaTS II) sont émis par la Fiducie de capital TD II, dont les titres avec droit de vote sont détenus

à 100 % par la Banque. Les détenteurs des TD CaTS II ont le droit de recevoir des distributions au comptant fixes non cumulatives semestrielles de 33,96 \$ par TD CaTS II. Si la fiducie ne verse pas les distributions semestrielles en entier, la capacité de la Banque de déclarer des dividendes sur ses actions ordinaires et privilégiées sera restreinte. Le produit tiré de cette émission a été investi dans des dépôts de la Banque.

Entre le 31 décembre 2007 et le 31 décembre 2012, la fiducie aura l'option de racheter les TD CaTS II en circulation au plus élevé des deux montants suivants : a) 1 000 \$ plus les distributions non versées jusqu'à la date de rachat ou b) un prix calculé afin de produire un rendement annuel équivalant au rendement d'une obligation du gouvernement du Canada venant à échéance le 31 décembre 2012 à ce moment-là, majoré de 0,38 %, plus les distributions non versées jusqu'à la date de rachat. Si un changement défavorable du traitement de l'assiette fiscale ou du capital de la fiducie se produit avant le 31 décembre 2012, la fiducie peut racheter les TD CaTS II en circulation à un prix de rachat calculé comme ci-dessus. Après le 31 décembre 2012, le prix de rachat serait de 1 000 \$ plus les distributions non versées jusqu'à la date de rachat. Ces droits de rachat sont assujettis à l'approbation du surintendant des institutions financières du Canada.

En tout temps, chaque TD CaTS II pourra, au gré du détenteur, être converti en 40 actions privilégiées de premier rang de catégorie A, rachetables, à dividende non cumulatif, série A2, de la Banque.

Avant la conversion, et à condition que le détenteur n'ait pas retiré son consentement, la Banque peut trouver des acheteurs substitués à un prix d'achat qui ne peut être inférieur à 90 % du cours de clôture des TD CaTS II.

Chaque TD CaTS II peut être automatiquement échangé contre 40 actions privilégiées de premier rang de catégorie A, rachetables, à dividende non cumulatif, série A3, de la Banque sans le consentement du détenteur dans les cas suivants : a) des procédures sont entamées pour liquider la Banque; b) le surintendant des institutions financières du Canada prend le contrôle de la Banque; c) le surintendant des institutions financières du Canada ou le Conseil d'administration émet un avis déclarant que la Banque a un capital de catégorie 1 inférieur à 5 % ou un ratio du total du capital de moins de 8 %; ou d) la Banque enfreint une ligne directrice du surintendant des institutions financières du Canada exigeant l'accroissement de son capital ou la fourniture de liquidités additionnelles.

Le taux de distribution des titres de fiducie est de 6,792 % par année. Au 31 octobre 2002, aucune action privilégiée de premier rang, de catégorie A, rachetable, à dividende non cumulatif, série A2 ou série A3, n'avait été émise. Si ces actions avaient été émises, elles auraient des taux de dividende de respectivement 4,40 % et 5,15 %.

NOTE	10	Capital social
------	----	-----------------------

Le capital social de la Banque comprend ce qui suit :

Autorisé

Un nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang, catégorie A, sans valeur nominale, qui peuvent être émises en séries.

Un nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale.

(en millions de dollars)	2002	2001
Émis et entièrement versé		
Actions privilégiées émises par la Banque		
7 000 000 d'actions privilégiées de premier rang, catégorie A, rachetables, à dividende non cumulatif, série G (175 millions de dollars US)	272 \$	278 \$
9 000 000 d'actions privilégiées de premier rang, catégorie A, rachetables, à dividende non cumulatif, série H	225	225
16 065 actions privilégiées de premier rang, catégorie A, rachetables, à dividende non cumulatif, série I	–	–
16 383 935 actions privilégiées de premier rang, catégorie A, rachetables, à dividende non cumulatif, série J	410	410
6 000 000 d'actions privilégiées de premier rang, catégorie A, rachetables, à dividende non cumulatif, série K	150	150
2 000 000 d'actions privilégiées de premier rang, catégorie A, rachetables, à dividende non cumulatif, série L (50 millions de dollars US)	78	79
	1 135	1 142
Actions privilégiées émises par Société d'investissement hypothécaire TD		
350 000 actions privilégiées à dividende non cumulatif, série A	350	350
Total des actions privilégiées	1 485	1 492
Actions ordinaires (645 399 134 en 2002; 628 451 159 en 2001)	2 846	2 259
	4 331 \$	3 751 \$

Actions privilégiées

Aucune des actions privilégiées en circulation n'est rachetable au gré du détenteur.

Les remboursements et les rachats de toute action privilégiée sont assujettis à l'approbation préalable du surintendant des institutions financières du Canada.

Actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série G

Jusqu'au 30 avril 2003, la Banque a l'option de racheter les actions de série G en circulation pour 25,50 \$ US l'action. Après le 30 avril 2003, le prix de rachat sera réduit à 25,00 \$ US l'action, plus les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de rachat.

En tout temps, la Banque pourra convertir les actions de série G en circulation, en totalité ou en partie, en actions ordinaires, en divisant le prix de rachat par action de série G alors applicable, plus les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de conversion, par 1,00 \$ US ou 95 % de l'équivalent en dollars US du prix de négociation moyen de ces actions ordinaires à ce moment-là, selon le plus élevé des deux montants.

À compter du 31 janvier 2004, chaque action de série G pourra être convertie, au gré du détenteur, en actions ordinaires tous les trimestres, comme décrit ci-dessus.

La Banque peut, en donnant au moins un avis de 40 jours avant la date de conversion à tous les détenteurs qui ont fourni un avis de conversion, racheter les actions, ou trouver des acheteurs substitués pour le faire, au prix d'achat au comptant de 25,00 \$ US l'action, plus les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de conversion.

Actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série H

Jusqu'au 30 avril 2003, la Banque a l'option de racheter les actions de série H en circulation pour 26,00 \$ l'action. Par la suite et jusqu'au 30 avril 2004 inclusivement, le prix de rachat sera de 25,50 \$ l'action. Après le 30 avril 2004, le prix de rachat sera réduit à 25,00 \$ l'action, plus les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de rachat.

En tout temps, la Banque peut convertir les actions de série H en circulation, en totalité ou en partie, en actions ordinaires, en divisant le prix de rachat par action de série H alors applicable, plus les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de conversion, par

1,00 \$ ou 95 % du prix de négociation moyen de ces actions ordinaires à ce moment-là, selon le plus élevé des deux montants.

À compter du 31 janvier 2005, chaque action de série H pourra être convertie, au gré du détenteur, en actions ordinaires tous les trimestres, comme décrit ci-dessus.

La Banque peut, en donnant au moins un avis de 40 jours avant la date de conversion à tous les détenteurs qui ont fourni un avis de conversion, racheter les actions, ou trouver des acheteurs substitués pour le faire, au prix d'achat au comptant de 25,00 \$ l'action, plus les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de conversion.

Actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série I

Le 1^{er} novembre 1999, la Banque a émis 16 400 000 unités pour une contrepartie au comptant de 102,5 millions de dollars. Chaque unité consiste en une action privilégiée de premier rang de catégorie A, rachetable, à dividende non cumulatif, série I, et en un bon de souscription d'action privilégiée de premier rang, de catégorie A, rachetable, à dividende non cumulatif, série J.

Au plus tard le 31 octobre 2000, les détenteurs d'unités pouvaient, en exerçant un bon de souscription d'action de série J et en versant un montant au comptant de 18,75 \$ l'action, convertir une action de série I en une action de série J. Un total de 16 383 935 actions de série I ont été converties en actions de série J.

À compter du 1^{er} novembre 2004, la Banque aura l'option de racheter les actions de série I en circulation pour 6,25 \$ l'action, plus les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de rachat.

Actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série J

Entre le 30 avril 2005 et le 30 octobre 2005, la Banque aura l'option de racheter les actions de série J en circulation pour 26,00 \$ l'action. Le prix de rachat, plus les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de rachat, sera réduit à 25,80 \$ après le 30 octobre 2005, à 25,60 \$ après le 30 octobre 2006, à 25,40 \$ après le 30 octobre 2007, à 25,20 \$ après le 30 octobre 2008 et à 25,00 \$ après le 30 octobre 2009.

À compter du 30 avril 2005, la Banque pourra convertir les actions de série J en circulation, en totalité ou en partie, en actions ordinaires, en divisant le prix de rachat par action de série J alors applicable, plus les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de conversion, par

2,00 \$ ou 95 % du prix de négociation moyen de ces actions ordinaires à ce moment-là, selon le plus élevé des deux montants. À compter du 29 janvier 2010, chaque action de série J pourra, au gré du détenteur, être convertie tous les trimestres en actions ordinaires, comme décrit ci-dessus.

La Banque peut, en donnant au moins un avis de 40 jours avant la date de conversion à tous les détenteurs qui ont fourni un avis de conversion, racheter les actions, ou trouver des acheteurs substitués pour le faire, au prix d'achat au comptant de 25,00 \$ l'action, plus les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de conversion.

Actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série K

Le 12 décembre 2000, la Banque a échangé des actions privilégiées de premier rang de série 4 de CT contre des actions privilégiées de série K de la Banque assorties de modalités similaires. À compter du 1^{er} février 2003, la Banque aura l'option de racheter les actions de série K en circulation pour 25,00 \$ l'action, plus les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de rachat.

À compter du 1^{er} août 2003, le premier jour de février, mai, août et novembre de chaque année, le détenteur aura l'option de convertir les actions de série K en circulation en actions ordinaires, en divisant 25,00 \$, plus les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de conversion, par 2,00 \$ ou 95 % du prix de négociation moyen pondéré de ces actions ordinaires pendant une période précise précédant immédiatement la date de conversion, selon le plus élevé des deux montants. La Banque a le droit de racheter les actions déposées, ou de trouver des acheteurs substitués pour le faire.

La Banque peut, en tout temps, acheter aux fins d'annulation la totalité ou une partie des actions en circulation en faisant une offre d'achat à tous les détenteurs de ces actions au prix le plus bas que ces dernières peuvent atteindre.

Actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série L

Le 12 décembre 2000, la Banque a échangé des actions privilégiées de premier rang de série 5 de CT contre des actions privilégiées de série L de la Banque assorties de modalités similaires. À compter du 1^{er} février 2003, la Banque aura l'option de racheter les actions de série L en circulation pour 25,00 \$ US l'action, plus les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de rachat.

À compter du 1^{er} août 2003, le premier jour de février, mai, août et novembre de chaque année, le détenteur aura l'option de convertir les actions de série L en circulation en actions ordinaires, en divisant 25,00 \$ US, plus les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de conversion, par 2,00 \$ US ou 95 % du prix de négociation moyen pondéré de ces actions ordinaires pendant une période précise précédant immédiatement la date de conversion, selon le plus élevé des deux montants. La Banque a le droit de racheter les actions déposées, ou de trouver des acheteurs substitués pour le faire.

La Banque peut, en tout temps, acheter aux fins d'annulation la totalité ou une partie des actions en circulation en faisant une offre

d'achat à tous les détenteurs de ces actions au prix le plus bas que ces dernières peuvent atteindre.

Actions privilégiées de série A de Société d'investissement hypothécaire TD

Tous les semestres, à compter du 31 octobre 2007, Société d'investissement hypothécaire TD (SIHTD) aura l'option de racheter les actions de série A en circulation pour un montant de 1 000,00 \$ l'action.

Tous les semestres, à compter du 31 octobre 2007, la Banque peut échanger la totalité des actions de série A en circulation contre des actions ordinaires de la Banque, en divisant 1 000,00 \$, plus les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de l'échange, par 95 % du prix de négociation moyen de ces actions ordinaires à ce moment-là.

Tous les semestres, à compter du 31 octobre 2007, chaque action de série A pourra être échangée, au gré du détenteur, contre des actions ordinaires de la Banque, en divisant 1 000,00 \$, plus les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de l'échange, par 1,00 \$ ou 95 % du prix de négociation moyen de ces actions ordinaires à ce moment-là, selon le plus élevé des deux montants.

SIHTD peut, en donnant au moins un avis de deux jours ouvrables avant la date de l'échange à tous les détenteurs qui ont fourni un avis d'échange, racheter les actions, ou la Banque peut trouver des acheteurs substitués pour le faire, au prix d'achat de 1 000,00 \$, plus les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de conversion.

Chaque action de série A peut être automatiquement échangée contre une action privilégiée de la Banque sans le consentement du détenteur dans les cas suivants : a) SIHTD ne verse pas de dividendes sur les actions de série A; b) la Banque ne verse pas de dividendes sur la totalité de ses actions privilégiées à dividende non cumulatif; c) des procédures sont entamées pour liquider la Banque; d) le surintendant des institutions financières du Canada prend le contrôle de la Banque; e) la Banque a un capital de catégorie 1 inférieur à 5 % ou un ratio du total du capital de moins de 8 %; f) la Banque ou SIHTD enfreint une ligne directrice du surintendant des institutions financières du Canada exigeant l'accroissement de son capital ou la fourniture de liquidités additionnelles.

Régime d'épargne des employés

En vertu du régime d'épargne des employés (RÉE) de la Banque, les employés peuvent cotiser 6 % de leur salaire annuel de base jusqu'à concurrence de 4 500 \$ par année civile afin d'acheter des actions ordinaires de la Banque. La Banque cotise un montant correspondant à 50 % des cotisations des employés. Les cotisations de la Banque sont acquises lorsque l'employé compte deux années de service continu avec la Banque. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2002, les cotisations de la Banque ont totalisé 18 millions de dollars (13 millions de dollars en 2001; 13 millions de dollars en 2000). Au 31 octobre 2002, un total de 4 476 634 actions ordinaires étaient détenues en vertu du RÉE (5 001 746 en 2001).

Taux de dividende sur actions privilégiées

(par action)	Taux	
Série G	Trimestriel	0,33750 \$ US
Série H	Trimestriel	0,44375 \$
Série I	Trimestriel	0,01000 \$
Série J	Trimestriel	0,31875 \$
Série K	Trimestriel	0,45940 \$
Série L	Trimestriel	0,40000 \$ US
SIHTD, série A	Semestriel	32,30 \$

Actions ordinaires

	2002	2001
Nombre en circulation en début d'exercice	628 451 159	622 615 868
Émises (annulées) à l'acquisition de filiales	(18 789)	4 531 348
Émises au comptant (note 19)	10 958 900	–
Émises à l'exercice d'options	836 754	1 303 943
Émises par suite du régime de réinvestissement des dividendes	5 171 110	–
Nombre en circulation en fin d'exercice	645 399 134	628 451 159

Options d'achat d'actions

Aux termes du régime d'options d'achat d'actions de la Banque, des options d'achat d'actions ordinaires d'une durée de dix ans sont périodiquement attribuées aux employés admissibles et aux administrateurs externes de la Banque. Ces options peuvent être acquises sur une période de quatre ans. Elles sont assorties d'un droit d'achat d'actions ordinaires de la Banque à un prix fixe égal au cours de clôture des actions le jour précédant la date d'émission des options. En vertu de ce régime, 22 075 610 actions ordinaires ont été réservées aux fins

d'émission future (26 521 860 en 2001). Les options en cours viennent à échéance à diverses dates jusqu'en mars 2012. L'ancien régime de la Banque, le régime d'options d'achat d'actions de 1993, a pris fin en 2000. Aucune autre option d'achat d'actions ne sera émise en vertu de ce régime. Les options en cours aux termes du régime d'options d'achat d'actions de 1993 viennent à échéance à diverses dates jusqu'en juillet 2010. Un sommaire des activités visant les options d'achat d'actions de la Banque et des informations connexes pour les exercices terminés les 31 octobre est présenté ci-après :

	2002	Prix d'exercice moyen pondéré	2001	Prix d'exercice moyen pondéré	2000	Prix d'exercice moyen pondéré
Nombre en cours en début d'exercice	22 218 787	26,65 \$	23 403 443	22,54 \$	23 336 948	18,39 \$
Octroyées	4 708 800	41,11	3 639 640	41,66	4 527 000	36,20
Exercées – au comptant	(1 673 495)	17,51	(2 593 303)	15,30	(2 840 740)	13,65
– actions	(836 754)	15,84	(1 303 943)	13,38	(1 160 665)	11,52
Frappées d'extinction/annulées	(557 925)	36,06	(927 050)	32,27	(459 100)	29,29
Nombre en cours en fin d'exercice	23 859 413	30,35 \$	22 218 787	26,65 \$	23 403 443	22,54 \$
Pouvant être exercées en fin d'exercice	13 239 598	23,94 \$	13 081 260	20,49 \$	12 910 639	16,41 \$

Le tableau suivant présente des informations sur les options d'achat d'actions en cours et pouvant être exercées au 31 octobre 2002.

Fourchette de prix d'exercice	Options en cours			Options pouvant être exercées	
	Nombre en cours	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre pouvant être exercé	Prix d'exercice moyen pondéré
8,19 \$ – 11,81 \$	2 965 209	3,4	11,05 \$	2 965 209	11,05 \$
17,45 \$ – 25,43 \$	6 175 903	5,6	21,83 \$	5 329 166	21,26 \$
27,15 \$ – 40,55 \$	6 881 326	6,6	33,77 \$	4 134 554	33,15 \$
40,80 \$ – 42,90 \$	7 836 975	8,6	41,35 \$	810 669	41,70 \$

Autres régimes de rémunération à base d'actions

Des régimes d'unités d'actions fictives sont offerts à certains employés de la Banque. En vertu de ces régimes, des unités d'actions fictives équivalant à des actions ordinaires de la Banque et qui deviennent acquises sur une période de trois à quatre ans, sont attribuées aux participants. La Banque établit une obligation relativement aux unités d'actions fictives qui sont attribuées et une charge de rémunération incitative est constatée dans l'état consolidé des résultats au cours de la période d'acquisition. À la date d'échéance, le participant reçoit un montant en espèces qui représente la valeur des unités d'actions fictives. Au 31 octobre 2002, le nombre approximatif d'unités d'actions fictives de la Banque en vertu de ce régime était de 1 905 700 (350 100 en 2001; 203 700 en 2000) sous réserve de l'évaluation finale de décembre 2002 fondée sur le cours en vigueur à cette date. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2002, la charge de rémunération pour ces régimes s'est établie à 37 millions de dollars (2 millions de dollars en 2001; 3 millions de dollars en 2000).

Un régime d'unités d'actions différées pour les cadres supérieurs est offert aux dirigeants admissibles de la Banque. En vertu de ce régime, une tranche de la rémunération incitative des participants peut être différée en unités d'actions équivalant à des actions ordinaires de la Banque. Les unités d'actions différées sont rachetables lorsque le participant cesse d'être un employé de la Banque et doivent être rachetées en espèces dans l'année qui suit. Les équivalents de dividendes sont dévolus aux participants. La charge de rémunération pour ce régime est constatée dans l'exercice durant lequel le participant reçoit la rémunération incitative. Un total de 1 309 764 unités d'actions différées étaient en circulation au 31 octobre 2002 (1 197 524 en 2001; 938 316 en 2000).

Régime de réinvestissement des dividendes

Au cours de l'exercice, la Banque a instauré un régime de réinvestissement des dividendes à l'intention de ses détenteurs d'actions ordinaires. La participation à ce régime est facultative et, en vertu des conditions du régime, les dividendes en espèces sur les actions ordinaires servent à acheter des actions ordinaires additionnelles. Les actions ordinaires peuvent être rachetées auprès de la trésorerie de la Banque, au cours moyen des cinq derniers jours de négociation précédant la date de versement des dividendes selon un escompte variant entre 0 % et 5 %, au gré de la Banque, ou sur le marché libre, au cours du marché. Depuis la création du régime le 20 février 2002, 5 171 110 actions ordinaires ont été émises par la trésorerie de la Banque à un escompte de 2,5 % sur le cours moyen du marché en vertu du régime de réinvestissement des dividendes.

Restrictions en matière de dividendes

En vertu de la *Loi sur les banques*, la Banque ne peut déclarer ni verser de dividendes sur ses actions ordinaires ou privilégiées s'il existe un motif valable de croire que, ce faisant, elle violerait les règlements de la *Loi sur les banques* en matière de suffisance du capital et de liqui-dités ou les lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières Canada. La *Loi sur les banques* impose aussi des restrictions sur la capacité de la Banque de verser des dividendes sur les actions ordinaires et privilégiées relativement au maintien d'un capital réglementaire suffisant au moyen des revenus sur des périodes précises. La Banque ne prévoit pas que ces conditions l'empêcheront de verser des dividendes dans le cours normal des activités.

La capacité de la Banque de verser des dividendes est également restreinte si la Fiducie de capital TD ou la Fiducie de capital TD II ne verse pas le plein montant des distributions semestrielles aux détenteurs de ses titres. En outre, la capacité de la Banque de verser des dividendes sur ses actions ordinaires sans l'approbation des détenteurs

d'actions privilégiées en circulation est restreinte, à moins que tous les dividendes sur actions privilégiées n'aient été déclarés et versés ou réservés à des fins de paiement. Actuellement, ces limites ne restreignent pas le versement de dividendes sur les actions ordinaires ou privilégiées.

NOTE 11

Avantages sociaux futurs**Régime de retraite**

Le principal régime de retraite de la Banque, l'Association de la caisse de retraite de La Banque Toronto-Dominion, est un régime à prestations déterminées financé au moyen des cotisations de la Banque et des participants au régime. Conformément à la loi, la Banque verse au régime des montants établis de manière actuarielle et, au bout du

compte, il lui incombe de s'assurer que le passif du régime fait l'objet d'une capitalisation appropriée avec le temps.

Les prestations de retraite sont établies en fonction des années de service et du salaire moyen des cinq dernières années des employés.

Le tableau suivant présente la situation financière du principal régime de retraite de la Banque. Les actifs et obligations découlant du régime de retraite sont établis en date du 31 juillet.

(en millions de dollars)	2002	2001	2000
Variation des obligations au titre des prestations projetées			
Obligations au titre des prestations projetées en début de période	1 257 \$	1 144 \$	1 141 \$
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice – prestations acquises	26	19	22
Frais d'intérêts sur les obligations au titre des prestations projetées	86	82	77
Cotisations des participants	19	17	18
Prestations versées	(88)	(82)	(80)
(Gains actuariels) pertes actuarielles	9	2	22
Variation des hypothèses actuarielles	(42)	76	(60)
Modifications au régime	5	4	4
Divers	(1)	(5)	–
Obligations au titre des prestations projetées en fin de période	1 271	1 257	1 144
Variation des actifs du régime			
Actifs du régime à la juste valeur en début de période	1 191	1 263	1 131
Revenu réel des actifs du régime	55	49	57
Gain (perte) à la cession de placements	(23)	67	142
Cotisations des participants	19	17	18
Cotisations de l'employeur	76	–	–
Augmentation (diminution) des gains non réalisés sur les placements	(57)	(114)	3
Prestations versées	(88)	(82)	(80)
Frais généraux et administratifs	(8)	(7)	(8)
Divers	(1)	(2)	–
Actifs du régime à la juste valeur en fin de période	1 164	1 191	1 263
Excédent (déficit) des actifs du régime sur les obligations au titre des prestations projetées	(107)	(66)	119
(Gain net) perte nette non constaté(e) lié(e) aux résultats passés, différent(e) des hypothèses, et incidence des variations des hypothèses	253	178	(42)
Coûts au titre des services passés non constatés	8	4	23
Montant transitoire non constaté	–	–	(17)
Cotisations de l'employeur au quatrième trimestre	152	40	–
Charge de retraite payée d'avance	306 \$	156 \$	83 \$
Charge annuelle			
La charge de retraite nette comprend les éléments suivants :			
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice – prestations acquises	26 \$	19 \$	22 \$
Frais d'intérêts sur les obligations au titre des prestations projetées	86	82	77
Rendement prévu des actifs du régime	(81)	(98)	(85)
Amortissement des (gains actuariels nets) pertes actuarielles nettes	6	–	14
Amortissement des coûts au titre des services passés	1	–	4
Amortissement du montant transitoire	–	–	(16)
Charge de retraite	38 \$	3 \$	16 \$
Hypothèses actuarielles en fin de période			
Taux d'actualisation moyen pondéré des obligations au titre des prestations projetées	7,00 %	6,75 %	7,25 %
Taux d'augmentation moyen pondéré des salaires	3,50	3,50	3,50
Taux de rendement moyen pondéré prévu à long terme des actifs du régime ¹	6,75	6,75	8,00

¹ Déduction faite des frais et des charges.

En 2002, les actifs nets du principal régime de retraite de la Banque comportaient des placements dans la Banque et ses sociétés affiliées ayant une valeur marchande 118 millions de dollars (134 millions de dollars en 2001; 158 millions de dollars en 2000).

L'incidence d'une augmentation ou d'une diminution de un point de pourcentage de la moyenne pondérée du taux de rendement à long terme prévu des actifs du régime sur la charge de retraite de 2002 du principal régime de retraite de la Banque pourrait se traduire par une diminution ou une augmentation de 12 millions de dollars, respectivement.

Autres régimes de retraite

Par suite de l'acquisition de CT, la Banque est le promoteur d'un deuxième régime de retraite comprenant un volet à prestations déterminées et un volet à cotisations déterminées. Le financement des deux volets du régime est assuré par les cotisations de la Banque et des participants au régime. Le volet à prestations déterminées du régime a cessé d'être offert aux nouveaux participants après le 31 mai 1987. Les employés de CT qui ont adhéré au régime le 1^{er} juin 1987 ou après cette date n'étaient admissibles qu'au volet à cotisations déterminées. Depuis août 2002, le volet à cotisations déterminées du régime n'est plus offert, et les employés participants et les employés admissibles à ce régime peuvent maintenant adhérer au principal régime de retraite à prestations déterminées de la Banque et y verser leurs nouvelles cotisations.

Pour 2002, les résultats du volet à prestations déterminées du régime de CT ont été comme suit : les obligations au titre des prestations projetées se sont élevées à 289 millions de dollars (272 millions de dollars en 2001), et les actifs du régime ont atteint une juste valeur de 271 millions de dollars (271 millions de dollars en 2001). La charge de retraite de 2002 pour le volet à cotisations déterminées s'est établie à 10 millions de dollars (14 millions de dollars en 2001; 15 millions de dollars en 2000).

En ce qui a trait à l'autre régime de retraite principal de la Banque, régime de retraite à capitalisation partielle offert aux employés admissibles, les obligations au titre des prestations projetées s'établissaient à 182 millions de dollars (137 millions de dollars en 2001), la juste valeur des actifs du régime atteignait 20 millions de dollars (23 millions de dollars en 2001) et le passif au titre des prestations constituées s'élevait à 119 millions de dollars (107 millions de dollars en 2001). La charge de retraite de 2002 a été de 13 millions de dollars (10 millions de dollars en 2001). Les autres régimes gérés par la Banque et certaines de ses filiales n'ont pas une incidence importante aux fins de la présentation de l'information financière.

Régimes d'avantages autres que les prestations de retraite

Outre ses régimes de retraite, la Banque offre certaines prestations d'assurance-maladie, d'assurance-vie et d'assurance dentaire aux employés à la retraite. Le tableau suivant présente la situation financière des régimes d'avantages autres que les prestations de retraite de la Banque.

(en millions de dollars)	2002	2001
Variation des obligations au titre des prestations projetées		
Obligations au titre des prestations projetées en début d'exercice	213 \$	183 \$
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice – prestations acquises	8	7
Frais d'intérêts sur les obligations au titre des prestations projetées	15	13
Prestations versées	(4)	(7)
Variation des hypothèses actuarielles	(9)	20
(Gains actuariels) pertes actuarielles	(3)	–
Divers	–	(3)
Obligations au titre des prestations projetées en fin d'exercice	220	213
(Gain net) perte nette non constaté(e) lié(e) aux résultats passés, différent(e) des hypothèses, et incidence des variations des hypothèses	5	17
Passif au titre des prestations constituées	215 \$	196 \$
Charge annuelle		
La charge nette des avantages autres que les prestations de retraite comprend les éléments suivants :		
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice – prestations acquises	8 \$	7 \$
Frais d'intérêts sur les obligations au titre des prestations projetées	15	13
Charge nette des avantages autres que les prestations de retraite	23 \$	20 \$
Hypothèses actuarielles en fin de période		
Taux d'actualisation moyen pondéré des obligations au titre des prestations projetées	7,00 %	6,75 %
Taux d'augmentation moyen pondéré des salaires	3,50	3,50

Le taux d'augmentation présumé du coût des soins de santé pour le prochain exercice utilisé pour prévoir le coût des prestations couvert par les régimes d'avantages autres que les prestations de retraite s'élève à 5,5 %. On a présumé une diminution graduelle du taux à 4,5 % sur une période de deux ans et son maintien à ce niveau par la suite. Pour 2002, l'incidence d'une augmentation ou d'une diminution

de un point de pourcentage du taux d'augmentation présumé du coût des soins de santé sur les frais de service et les frais d'intérêts correspond respectivement à une hausse de 5 millions de dollars et à une baisse de 4 millions de dollars et, sur les obligations au titre des prestations accumulées, respectivement à une hausse de 35 millions de dollars et à une baisse de 29 millions de dollars.

NOTE	12	Provision pour (économie d') impôts sur les bénéfices
------	----	--

(en millions de dollars)	2002	2001	2000
Provision pour impôts sur les bénéfices – état consolidé des résultats ¹			
Impôts sur les bénéfices exigibles	610 \$	973 \$	1 087 \$
Impôts sur les bénéfices futurs	(1 016)	(1 137)	(791)
	(406)	(164)	296
Provision pour impôts sur les bénéfices – état consolidé des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires			
Impôts sur les bénéfices exigibles	46	(217)	(48)
Impôts sur les bénéfices futurs	(1)	(74)	(6)
	45	(291)	(54)
Total de la provision pour (de l'économie d') impôts sur les bénéfices	(361) \$	(455) \$	242 \$
Impôts sur les bénéfices exigibles			
Fédéral	432 \$	395 \$	497 \$
Provincial	172	159	124
Étranger	52	202	418
	656	756	1 039
Impôts sur les bénéfices futurs ²			
Fédéral	(591)	(785)	(568)
Provincial	(184)	(343)	(199)
Étranger	(242)	(83)	(30)
	(1 017)	(1 211)	(797)
	(361) \$	(455) \$	242 \$

¹ Comprend l'incidence fiscale de l'amortissement de l'écart d'acquisition de 9 millions de dollars pour 2001 et 2000.

² Comprennent une économie fiscale future nette de 22 millions de dollars (215 millions de dollars en 2001; 54 millions de dollars en 2000) relative à des réductions de taux d'imposition fédéral et provinciaux.

La provision pour impôts sur les bénéfices qui figure à l'état consolidé des résultats est différente de celle qui est obtenue par l'application des

taux d'impôt prévus par la loi au revenu (à la perte) avant provision pour (économie d') impôts sur les bénéfices en raison des facteurs suivants :

	2002	2001	2000
Taux d'impôt sur les bénéfices canadien prévu par la loi	38,4 %	41,1 %	42,4 %
Augmentation (diminution) attribuable aux éléments suivants :			
Amortissement de l'écart d'acquisition	–	4,4	2,6
Dividendes	39,2	(12,3)	(8,2)
Écarts de taux liés aux établissements internationaux	18,8	(19,0)	(9,8)
Réductions des taux d'imposition fédéral et provinciaux futurs	4,8	(17,0)	(7,2)
Impôt fédéral des grandes sociétés	(3,5)	1,4	1,0
Surtaxe temporaire sur les institutions financières	–	–	0,5
Gains à la vente de placements immobiliers	0,1	(9,1)	–
Part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net des filiales	(9,9)	3,4	2,1
Divers – net	2,7	(5,9)	(2,2)
Taux d'impôt sur les bénéfices réel	90,6 %	(13,0) %	21,2 %

L'actif (le passif) d'impôts futurs net présenté dans les autres actifs (passifs) comprend ce qui suit :

(en millions de dollars)	2002	2001
Actifs d'impôts futurs		
Provision globale pour pertes sur créances	1 047 \$	323 \$
Locaux et matériel et mobilier	205	122
Revenu reporté	67	70
Valeurs mobilières	111	138
Avantages sociaux	–	30
Divers	102	142
Total des actifs d'impôts futurs	1 532	825
Provision pour moins-value	–	–
Actifs d'impôts futurs	1 532	825
Passifs d'impôts futurs		
Actifs incorporels	(1 122)	(1 486)
Avantages sociaux	(34)	–
Divers	(64)	(44)
Passifs d'impôts futurs	(1 220)	(1 530)
Actif (passif) d'impôts futurs net	312 \$	(705) \$

Les bénéfices de certaines filiales internationales seraient imposables uniquement en cas de rapatriement au Canada. La Banque n'a pas constaté de passifs d'impôts futurs pour ces bénéfices non répartis étant donné qu'elle ne prévoit pas les rapatrier à l'heure actuelle.

Si tous les bénéfices non répartis des filiales internationales étaient rapatriés, les impôts estimatifs à payer atteindraient 235 millions de dollars au 31 octobre 2002 (230 millions de dollars en 2001).

NOTE 13 Juste valeur des instruments financiers

(en millions de dollars)	2002		2001	
	Valeur comptable	Juste valeur estimative	Valeur comptable	Juste valeur estimative
Bilan consolidé				
Actif				
Valeurs mobilières	82 197 \$	82 696 \$	97 194 \$	98 092 \$
Prêts	122 627	123 591	119 673	121 736
Passif				
Dépôts	189 190	189 860	193 914	195 654
Effets subordonnés et débetures	4 343	4 662	4 892	5 245

L'ensemble des montants présentés à la juste valeur estimative ne correspond pas à l'estimation par la direction de la valeur sous-jacente de la Banque. De plus, les justes valeurs présentées représentent les estimations de valeur effectuées à un moment précis et ne reflètent pas nécessairement les justes valeurs futures.

La juste valeur est déterminée selon les méthodes d'évaluation et les hypothèses suivantes :

Dans le cas de certains actifs et passifs qui sont à court terme ou qui sont assortis de caractéristiques de taux variable, la juste valeur est considérée comme étant égale à la valeur comptable. Ces éléments ne figurent pas ci-dessus.

Pour obtenir de l'information détaillée sur la juste valeur estimative des instruments financiers dérivés, se reporter à la note 15.

La juste valeur estimative des valeurs mobilières est établie comme la valeur estimative du marché présentée à la note 2.

La juste valeur estimative des prêts reflète les variations de l'ensemble des taux d'intérêt qui se sont produites depuis que les prêts ont été montés ainsi que les changements à l'égard de la solvabilité des emprunteurs. En ce qui a trait aux prêts à taux fixe, la juste valeur estimative est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus liés à ces prêts aux taux d'intérêt du marché pour les prêts ayant des risques de crédit similaires.

La juste valeur estimative des dépôts à terme est établie par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels au moyen des taux d'intérêt actuellement en vigueur pour les dépôts assortis de conditions similaires.

La juste valeur estimative des effets subordonnés et des débetures est calculée en fonction des cours du marché.

NOTE 14 Risque de taux d'intérêt

La gestion du risque de taux d'intérêt par la Banque est décrite à la rubrique Gestion des risques de l'Analyse par la direction du rendement de l'exploitation contenue dans le rapport annuel. Le chapitre 3860 du

Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés, *Instruments financiers – Informations à fournir et présentation*, exige la présentation du risque de taux d'intérêt dans le format prescrit suivant :

Risque de taux d'intérêt¹

(en milliards de dollars)								
	Taux flottant	Moins de 3 mois	3 mois à un an	Total – moins de un an	Un an à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensible aux taux d'intérêt	Total
2002								
Actif								
Liquidités	– \$	5,6 \$	– \$	5,6 \$	– \$	– \$	0,9 \$	6,5 \$
<i>Rendement réel</i>		1,7 %						
Valeurs mobilières achetées en vertu de prises en pension	3,7 \$	7,3 \$	2,1 \$	13,1 \$	– \$	– \$	– \$	13,1 \$
<i>Rendement réel</i>		2,8 %	2,6 %					
Valeurs du compte de placement	0,3 \$	3,5 \$	7,1 \$	10,9 \$	11,6 \$	1,5 \$	4,8 \$	28,8 \$
<i>Rendement réel</i>		4,2 %	4,5 %		5,9 %	5,6 %		
Valeurs du compte de négociation	53,4 \$	– \$	– \$	53,4 \$	– \$	– \$	– \$	53,4 \$
Prêts	40,5 \$	24,8 \$	17,0 \$	82,3 \$	36,7 \$	3,6 \$	– \$	122,6 \$
<i>Rendement réel</i>		4,0 %	5,7 %		6,2 %	6,4 %		
Divers	33,5 \$	– \$	– \$	33,5 \$	– \$	– \$	20,1 \$	53,6 \$
Total de l'actif	131,4 \$	41,2 \$	26,2 \$	198,8 \$	48,3 \$	5,1 \$	25,8 \$	278,0 \$
Passif et avoir des actionnaires								
Dépôts	46,3 \$	57,0 \$	37,4 \$	140,7 \$	29,6 \$	0,4 \$	18,4 \$	189,1 \$
<i>Rendement réel</i>		1,8 %	2,5 %		3,3 %	6,5 %		
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	17,1 \$	– \$	– \$	17,1 \$	– \$	– \$	– \$	17,1 \$
<i>Rendement réel</i>								
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	0,7 \$	5,9 \$	1,7 \$	8,3 \$	– \$	– \$	0,4 \$	8,7 \$
<i>Rendement réel</i>		2,8 %	3,3 %					
Effets subordonnés et débiteures	– \$	– \$	0,2 \$	0,2 \$	2,9 \$	1,2 \$	– \$	4,3 \$
<i>Rendement réel</i>			3,3 %		6,3 %	7,2 %		
Divers	33,7 \$	– \$	– \$	33,7 \$	– \$	1,3 \$	10,8 \$	45,8 \$
Avoir des actionnaires	– \$	– \$	0,5 \$	0,5 \$	0,2 \$	0,8 \$	11,5 \$	13,0 \$
Total du passif et de l'avoir des actionnaires	97,8 \$	62,9 \$	39,8 \$	200,5 \$	32,7 \$	3,7 \$	41,1 \$	278,0 \$
Position au bilan	33,6 \$	(21,7) \$	(13,6) \$	(1,7) \$	15,6 \$	1,4 \$	(15,3) \$	– \$
Total des montants à payer sur les instruments ²	– \$	(102,5) \$	(14,4) \$	(116,9) \$	(22,8) \$	(2,1) \$	– \$	(141,8) \$
<i>Rendement réel</i>		2,7 %	4,1 %		5,1 %	5,6 %		
Total des montants à recevoir sur les instruments ²	– \$	86,7 \$	23,9 \$	110,6 \$	29,0 \$	2,2 \$	– \$	141,8 \$
<i>Rendement réel</i>		2,3 %	3,1 %		4,2 %	6,0 %		
Position hors bilan	– \$	(15,8) \$	9,5 \$	(6,3) \$	6,2 \$	0,1 \$	– \$	– \$
Position nette	33,6 \$	(37,5) \$	(4,1) \$	(8,0) \$	21,8 \$	1,5 \$	(15,3) \$	– \$

¹ Le tableau ci-dessus présente la date d'échéance ou la date de modification des taux, selon la plus rapprochée, des instruments sensibles aux taux d'intérêt. La date contractuelle de modification des taux peut être rajustée conformément aux estimations de la direction à l'égard des remboursements anticipés qui n'ont pas de lien avec les variations des taux d'intérêt. Les opérations hors bilan comprennent uniquement les

opérations qui ont été conclues à titre de couverture des éléments non compris dans le compte de négociation. Certains actifs et passifs sont présentés comme non sensibles aux taux bien que le profil présumé pour la gestion réelle puisse être différent. Les valeurs du compte de négociation sont présentées dans la catégorie à taux flottant.

² Montants nominaux de référence.

Risque de taux d'intérêt par monnaie

(en milliards de dollars)								
	Taux flottant	Moins de 3 mois	3 mois à un an	Total – moins de un an	Un an à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensible aux taux d'intérêt	Total
2002								
Monnaie canadienne – position au bilan	11,9 \$	(2,6) \$	(1,2) \$	8,1 \$	12,5 \$	0,6 \$	(22,6) \$	(1,4) \$
Monnaie étrangère – position au bilan	21,7	(19,1)	(12,4)	(9,8)	3,1	0,8	7,3	1,4
Position au bilan	33,6	(21,7)	(13,6)	(1,7)	15,6	1,4	(15,3)	–
Monnaie canadienne – position hors bilan	–	(18,2)	5,7	(12,5)	7,8	0,4	–	(4,3)
Monnaie étrangère – position hors bilan	–	2,4	3,8	6,2	(1,6)	(0,3)	–	4,3
Position hors bilan	–	(15,8)	9,5	(6,3)	6,2	0,1	–	–
Position nette	33,6 \$	(37,5) \$	(4,1) \$	(8,0) \$	21,8 \$	1,5 \$	(15,3) \$	– \$

Risque de taux d'intérêt

(en milliards de dollars)								
	Taux flottant	Moins de 3 mois	3 mois à un an	Total – moins de un an	Un an à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensible aux taux d'intérêt	Total
2001								
Total de l'actif	139,2 \$	47,5 \$	27,7 \$	214,4 \$	48,9 \$	4,2 \$	20,3 \$	287,8 \$
Total du passif et de l'avoir des actionnaires	92,0	90,5	34,3	216,8	28,2	4,9	37,9	287,8
Position au bilan	47,2	(43,0)	(6,6)	(2,4)	20,7	(0,7)	(17,6)	–
Position hors bilan	–	(13,3)	10,6	(2,7)	2,0	0,7	–	–
Position nette	47,2 \$	(56,3) \$	4,0 \$	(5,1) \$	22,7 \$	– \$	(17,6) \$	– \$

NOTE 15

Instruments financiers dérivés

La Banque conclut des instruments financiers dérivés, comme décrit ci-après, à des fins de négociation et de gestion des risques.

Les swaps de taux d'intérêt comportent l'échange d'obligations de paiements d'intérêts à taux fixe et flottant selon un montant nominal de référence déterminé. Les swaps de devises comprennent l'échange de paiements de capital et d'intérêts à taux fixe dans diverses monnaies étrangères. Les swaps de taux d'intérêt et de devises comportent l'échange de paiements de capital et d'intérêts à taux fixe et flottant dans deux monnaies différentes.

Les contrats de garantie de taux d'intérêt sont des contrats garantissant un taux d'intérêt devant être payé ou reçu à l'égard d'un montant nominal de référence pour une période préétablie commençant à une date future donnée.

Les contrats de change à terme sont des engagements d'acheter ou de vendre des monnaies étrangères qui seront livrées à une date future donnée et à un cours stipulé d'avance.

Les contrats à terme normalisés sont des engagements d'acheter ou de livrer des marchandises ou des instruments financiers à une date future donnée et à un prix déterminé. Les contrats à terme normalisés sont négociés selon des montants normalisés sur des marchés organisés et sont assujettis à des marges au comptant calculées quotidiennement.

Les options sont des contrats entre deux parties, en vertu desquels le vendeur de l'option accorde à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre, à une date future ou avant, un montant déterminé d'un instrument financier à un prix stipulé d'avance. Le vendeur reçoit une prime pour la vente de cet instrument.

La Banque négocie également des dérivés d'actions, de marchandises et de crédit sur les marchés boursiers et hors bourse.

Les montants nominaux de référence, sur lesquels les paiements sont fondés, ne reflètent pas le risque de crédit afférent aux instruments financiers dérivés.

Instruments financiers dérivés négociés hors bourse et en bourse

(en milliards de dollars)						
Montant nominal de référence	Activités de négociation				2002 Total	2001 Total
	Hors bourse	En bourse	Total	Autres activités		
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats à terme normalisés	– \$	186,9 \$	186,9 \$	– \$	186,9 \$	180,1 \$
Contrats de garantie de taux d'intérêt	161,7	–	161,7	65,9	227,6	135,7
Swaps	611,8	–	611,8	221,2	833,0	699,4
Options vendues	45,4	–	45,4	1,0	46,4	44,2
Options achetées	12,9	0,6	13,5	40,8	54,3	51,0
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	480,0	–	480,0	33,3	513,3	478,7
Swaps	10,3	–	10,3	–	10,3	9,0
Swaps de taux d'intérêt et de devises	86,1	–	86,1	20,8	106,9	97,1
Options vendues	29,3	–	29,3	–	29,3	19,3
Options achetées	22,7	–	22,7	–	22,7	16,7
Autres contrats ¹	113,9	16,4	130,3	3,3	133,6	105,1
Total	1 574,1 \$	203,9 \$	1 778,0 \$	386,3 \$	2 164,3 \$	1 836,3 \$

¹ Comprennent les dérivés d'actions, de marchandises et de crédit.

Instruments financiers dérivés selon la durée jusqu'à l'échéance

(en milliards de dollars)						
Montant nominal de référence	Durée jusqu'à l'échéance				2002 Total	2001 Total
	Moins de un an	Un an à 3 ans	3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans		
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats à terme normalisés	140,8 \$	46,1 \$	– \$	– \$	186,9 \$	180,1 \$
Contrats de garantie de taux d'intérêt	210,5	17,1	–	–	227,6	135,7
Swaps	428,7	149,5	94,5	160,3	833,0	699,4
Options vendues	22,8	12,4	6,5	4,7	46,4	44,2
Options achetées	28,6	17,3	4,9	3,5	54,3	51,0
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	493,6	18,9	0,7	0,1	513,3	478,7
Swaps	1,1	1,4	2,8	5,0	10,3	9,0
Swaps de taux d'intérêt et de devises	33,6	22,2	16,4	34,7	106,9	97,1
Options vendues	27,9	1,3	0,1	–	29,3	19,3
Options achetées	22,0	0,6	0,1	–	22,7	16,7
Autres contrats ¹	39,7	35,4	40,6	17,9	133,6	105,1
Total	1 449,3 \$	322,2 \$	166,6 \$	226,2 \$	2 164,3 \$	1 836,3 \$

¹ Comprennent les dérivés d'actions, de marchandises et de crédit.

La Banque est exposée à un risque de marché en raison de l'instabilité des cours sur le marché des dérivés et le marché au comptant découlant des fluctuations des taux d'intérêt et de change, des cours des actions et des écarts de crédit. Ce risque est géré par des cadres supérieurs qui sont responsables des activités de négociation de la Banque et est contrôlé de façon distincte par la Direction de la gestion des risques de la Banque.

La juste valeur estimative des instruments financiers dérivés négociés en bourse est déterminée d'après les cours du marché, plus ou moins les règlements de marge quotidiens. Ainsi, ces instruments ont

une juste valeur minimale, car ils sont réellement réglés sur une base quotidienne. La juste valeur estimative des instruments financiers dérivés négociés hors bourse est calculée à l'aide des modèles d'évaluation qui comprennent les cours et les prix du marché en vigueur sur les instruments sous-jacents ayant des échéances et des caractéristiques similaires. La juste valeur des instruments financiers dérivés hors bourse reflète également l'incidence des rajustements de valeur qui constatent la nécessité de couvrir les risques de marché, d'illiquidité et de crédit ainsi que le coût en capital et les frais administratifs sur la durée du contrat.

Juste valeur des instruments financiers dérivés

(en millions de dollars)	2002				2001	
	Juste valeur moyenne ¹ de l'exercice		Juste valeur en fin d'exercice		Juste valeur en fin d'exercice	
	Positive	Négative	Positive	Négative	Positive	Négative
Instruments financiers dérivés détenus ou émis à des fins de négociation :						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux d'intérêt	97 \$	99 \$	161 \$	166 \$	96 \$	107 \$
Swaps	9 773	9 571	13 297	13 294	11 275	11 287
Options vendues	–	702	–	1,008	–	714
Options achetées	681	–	912	–	700	–
Total des contrats de taux d'intérêt	10 551	10 372	14 370	14 468	12 071	12 108
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	5 260	4 985	5 124	4 360	4 142	3 506
Swaps	388	437	416	501	352	472
Swaps de taux d'intérêt et de devises	2 901	3 444	2 327	3 051	2 748	4 155
Options vendues	–	131	–	122	–	104
Options achetées	151	–	159	–	118	–
Total des contrats de change	8 700	8 997	8 026	8 034	7 360	8 237
Autres contrats ²	2 333	2 109	3 343	3 452	2 004	1 425
Juste valeur – à des fins de négociation	21 584 \$	21 478 \$	25 739 \$	25 954 \$	21 435 \$	21 770 \$
Instruments financiers dérivés détenus ou émis à des fins autres que de négociation :						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux d'intérêt			27 \$	25 \$	57 \$	7 \$
Swaps			1 311	1 548	2 038	2 152
Options vendues			–	–	–	19
Options achetées			95	–	218	–
Total des contrats de taux d'intérêt			1 433	1 573	2 313	2 178
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré			785	1 110	989	833
Swaps de taux d'intérêt et de devises			286	197	492	271
Total des contrats de change			1 071	1 307	1 481	1 104
Autres contrats ²			97	27	18	–
Juste valeur – à des fins autres que de négociation			2 601	2 907	3 812	3 282
Total de la juste valeur			28 340 \$	28 861 \$	25 247 \$	25 052 \$

¹ La juste valeur moyenne des instruments financiers dérivés liés à des activités de négociation pour l'exercice terminé le 31 octobre 2001 s'est élevée à 16 286 millions de dollars (positive) et à 16 162 millions de dollars (négative). Les moyennes sont calculées tous les mois.

² Comprennent les dérivés d'actions, de marchandises et de crédit.

Le risque de crédit sur les instruments financiers dérivés correspond au risque de perte financière qu'assume la Banque si une contrepartie n'honore pas ses engagements envers elle. La section du crédit de trésorerie est responsable de l'application des politiques de crédit établies par la Banque pour la gestion du risque de crédit sur les dérivés et du respect de celles-ci.

Dans le tableau suivant, le coût de remplacement actuel, qui correspond à la juste valeur positive de tous les instruments financiers

dérivés en cours, représente le risque de crédit maximal de la Banque sur les dérivés. Le montant de l'équivalent-crédit correspond au total du coût de remplacement actuel et du risque futur éventuel, lequel est calculé par l'application de facteurs fournis par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada au montant nominal de référence des instruments. Le montant pondéré en fonction des risques est déterminé par l'application des mesures standard du risque de crédit de contrepartie au montant de l'équivalent-crédit.

Risque de crédit sur les instruments financiers dérivés en fin d'exercice

(en millions de dollars)	2002			2001		
	Coût de remplacement actuel ¹	Équivalent-crédit	Montant pondéré en fonction des risques	Coût de remplacement actuel ¹	Équivalent-crédit	Montant pondéré en fonction des risques
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux d'intérêt	188 \$	273 \$	58 \$	153 \$	258 \$	57 \$
Swaps	14 608	18 120	4 501	13 294	16 110	3 944
Options achetées	925	1 089	294	854	998	271
Total des contrats de taux d'intérêt	15 721	19 482	4 853	14 301	17 366	4 272
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	5 826	11 030	2 671	4 960	9 528	2 465
Swaps	416	1 015	294	352	911	272
Swaps de taux d'intérêt et de devises	2 613	7 482	1 754	3 240	8 013	1 920
Options achetées	66	324	81	55	255	78
Total des contrats de change	8 921	19 851	4 800	8 607	18 707	4 735
Autres contrats ²	2 163	11 567	3 129	1 914	9 253	2 631
Total des instruments financiers dérivés	26 805 \$	50 900 \$	12 782 \$	24 822 \$	45 326 \$	11 638 \$
Moins l'incidence des accords généraux de compensation et des garanties	18 176	26 974	6 523	15 779	21 734	5 265
	8 629 \$	23 926 \$	6 259 \$	9 043 \$	23 592 \$	6 373 \$

¹ Les instruments négociés en bourse et les contrats de change à terme venant à échéance dans les 14 jours sont exclus selon les lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières Canada.

Le total de la juste valeur positive des contrats exclus s'élevait à 1 535 millions de dollars au 31 octobre 2002 (425 millions de dollars en 2001).

² Comprennent les dérivés d'actions, de marchandises et de crédit.

NOTE 16 Passif éventuel et engagements

a) Dans le cours normal des affaires, la Banque prend divers engagements et conclut des contrats de passif éventuel qui ne figurent pas au bilan. Le principal objectif de ces contrats est de rendre des fonds disponibles pour les besoins de financement des clients. La politique de la Banque sur les garanties à fournir relativement à ces contrats et les types de garanties détenues sont habituellement les mêmes que sur les prêts consentis par la Banque.

Les garanties et lettres de crédit de soutien constituent l'assurance irrévocable que la Banque effectuera les paiements dans l'éventualité où un client ne pourrait respecter ses obligations envers un tiers, et elles comportent les mêmes risques de crédit et les mêmes exigences de recours et de garanties additionnelles que les prêts consentis aux clients.

Les lettres de crédit documentaires et commerciales sont des instruments émis au nom du client autorisant un tiers, sous réserve de modalités et conditions particulières, à tirer des traites sur la Banque jusqu'à concurrence d'un certain montant. La Banque est exposée au risque que le client ne règle pas les montants des traites, ceux-ci étant garantis par les biens qui s'y rattachent.

Les engagements de crédit représentent les parties non utilisées des crédits autorisés sous forme de prêts, d'engagements de clients en contrepartie d'acceptations, de garanties et de lettres de crédit.

Les instruments de crédit indiqués ci-dessous représentent le montant maximal du crédit additionnel que la Banque pourrait être obligée de consentir si les contrats étaient entièrement utilisés.

Instruments de crédit

(en millions de dollars)	2002	2001
Garanties et lettres de crédit de soutien	8 767 \$	8 373 \$
Lettres de crédit documentaires et commerciales	1 497	1 519
Engagements de crédit		
Durée originale de un an ou moins	45 472	47 736
Durée originale de plus de un an	22 097	29 621
	77 833 \$	87 249 \$

b) Les frais de location nets relatifs aux locaux et au matériel et mobilier imputés au revenu net de l'exercice terminé le 31 octobre 2002 ont été de 507 millions de dollars (489 millions de dollars en 2001).

La Banque a des obligations en vertu de contrats de location à long terme non résiliables visant les locaux et le matériel et mobilier. Les engagements minimums futurs aux termes de contrats de location-exploitation pour les locaux et le matériel et mobilier, dans les cas où le loyer annuel est supérieur à 100 000 \$, s'établissent comme suit :

(en millions de dollars)	
2003	349 \$
2004	284
2005	229
2006	190
2007	154
2008 et par la suite	469
	1 675 \$

c) La Banque et ses filiales sont parties à diverses poursuites judiciaires dans le cours normal des affaires, dont bon nombre sont liées à des prêts. Selon la direction, le jugement final relativement à ces poursuites, sur une base individuelle ou dans l'ensemble, n'aura qu'une incidence négligeable sur la situation financière de la Banque.

d) Dans le cours normal des affaires, des valeurs mobilières et d'autres actifs sont donnés en gage à l'égard de passifs. Au 31 octobre 2002, des valeurs mobilières et d'autres actifs d'une valeur comptable de 23 milliards de dollars (33 milliards de dollars en 2001) avaient été donnés en gage relativement à des valeurs mobilières vendues à découvert ou en vertu de conventions de rachat. En outre, au 31 octobre 2002, des actifs d'une valeur comptable de 2 milliards de dollars

(2 milliards de dollars en 2001) avaient été déposés dans le but de participer aux systèmes de compensation et de paiement et auprès de dépositaires ou d'avoir accès aux installations des banques centrales de territoires étrangers ou encore à titre de garantie pour les règlements de contrats auprès de bourses de dérivés ou d'autres contreparties de dérivés.

e) Dans le cours normal des affaires, la Banque consent des prêts de valeurs mobilières de clients impayées, ou de ses propres valeurs mobilières, à des emprunteurs à condition que ces prêts soient entièrement garantis. Les valeurs mobilières faisant l'objet de prêts au 31 octobre 2002 s'élevaient à 4 milliards de dollars (2 milliards de dollars en 2001).

NOTE 17 Concentration du risque de crédit

Il existe une concentration du risque de crédit lorsqu'un certain nombre d'emprunteurs ou de contreparties engagés dans des activités similaires sont situés dans la même région géographique ou ont des caractéristiques économiques comparables. Leur aptitude à respecter des obligations contractuelles peut être également touchée par l'évolution des conditions économiques, politiques ou autres.

Actif au bilan

Aux 30 septembre, le pourcentage de l'encours total des prêts en fonction de la situation géographique des emprunteurs s'établissait comme suit :

	2002	2001
Canada ¹	83 %	81 %
États-Unis	12	14
Autres pays	5	5

¹ La plus grande concentration de prêts au Canada se trouve en Ontario, à 53 % (50 % en 2001).

Aucun secteur d'activité n'a représenté plus de 5 % du total des prêts et des engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Instruments financiers hors bilan

a) Instruments de crédit

Au 31 octobre 2002, la Banque avait des engagements et des contrats de passif éventuel évalués à 77 833 millions de dollars (87 249 millions de dollars en 2001), y compris des engagements

de crédit totalisant 67 569 millions de dollars (77 357 millions de dollars en 2001) dont le risque de crédit se répartissait comme suit aux 31 octobre :

	2002	2001
Canada	51 %	45 %
États-Unis	39	42
Royaume-Uni	5	7
Autres pays	5	6

En ce qui concerne les engagements de crédit, les secteurs d'activité dont la concentration était égale ou supérieure à 5 % de la concentration totale se présentait comme suit aux 31 octobre :

	2002	2001
Institutions financières	39 %	34 %
Services publics	11	13
Gouvernement	10	8
Pétrole et gaz	6	6
Télécommunications	5	7

b) Instruments financiers dérivés

Au 31 octobre 2002, le coût de remplacement actuel des instruments financiers dérivés s'élevait à 26 805 millions de

dollars (24 822 millions de dollars en 2001). D'après la région de la contrepartie ultime, le risque de crédit se répartissait comme suit aux 31 octobre :

	2002	2001
Europe, exclusion faite du Royaume-Uni	32 %	27 %
États-Unis	32	31
Canada	16	21
Royaume-Uni	13	12
Autres pays	7	9

La plus importante concentration par type de contrepartie était auprès d'autres institutions financières, qui constituaient 87 % du total (84 % en 2001). Aucun autre secteur ne dépassait 5 % du total.

NOTE 18

Information sectorielle

La Banque exerce ses activités par l'entremise des entreprises suivantes : TD Canada Trust, Valeurs Mobilières TD et Gestion de patrimoine TD.

TD Canada Trust fournit des services financiers aux consommateurs et aux petites et moyennes entreprises. Valeurs Mobilières TD offre des services de placement, des services de banque d'affaires, des fusions et acquisitions, des titres à revenu fixe, des opérations de change, des produits dérivés, des titres à rendement élevé, des instruments du marché monétaire, des actions et des services aux grandes entreprises. Gestion de patrimoine TD offre des services de gestion de placements à des investisseurs institutionnels et de détail ainsi que des services de courtage autogéré à l'échelle mondiale.

La catégorie Divers comprend la part des actionnaires sans contrôle dans des filiales, certains gains à la cession d'entreprises, les place-

ments immobiliers, l'incidence des titrisations, la gestion de trésorerie, les provisions générales pour pertes sur créances, certains rajustements en équivalence fiscale et des économies fiscales au niveau de l'entreprise, les coûts de restructuration et les revenus et frais résiduels non répartis.

Les résultats de chaque secteur reflètent ses revenus, frais, actifs et passifs. Les prix de transfert des fonds vendus ou achetés et des commissions pour les services fournis correspondent généralement aux taux du marché. La Banque mesure le rendement de chaque secteur d'après le revenu net (la perte nette) avant l'amortissement de l'écart d'acquisition et de l'actif incorporel hors caisse et de certains éléments exceptionnels (revenu net (perte nette) – comptabilité de caisse), le rendement de l'actif et le profit économique.

Résultats par secteur d'activité

(en millions de dollars)

	TD Canada Trust	Valeurs Immobilières TD	Gestion de patrimoine TD	Divers	Total
2002					
Revenu d'intérêts net (en équivalence fiscale)	4 058 \$	1 496 \$	435 \$	(467) \$	5 522 \$
Provision pour pertes sur créances	505	2 490	–	(70)	2 925
Autres revenus	1 710	1 159	1 777	283	4 929
Frais autres que d'intérêts, compte non tenu de l'amortissement de l'actif incorporel hors caisse	3 501	1 232	1 961	60	6 754
Revenu (perte) avant provision pour (économie d') impôts sur les bénéficiaires et part des actionnaires sans contrôle	1 762	(1 067)	251	(174)	772
Provision pour (économie d') impôts sur les bénéficiaires (en équivalence fiscale)	648	(404)	120	(184)	180
Part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net de filiales	–	–	–	34	34
Revenu net (perte nette) – comptabilité de caisse	1 114 \$	(663) \$	131 \$	(24) \$	558 \$
Amortissement de l'actif incorporel hors caisse, déduction faite des impôts sur les bénéficiaires					634
Revenu net (perte nette) – comptabilité d'exercice					(76) \$
Total de l'actif	114 600 \$	131 100 \$	23 700 \$	8 640 \$	278 040 \$
2001					
Revenu d'intérêts net (en équivalence fiscale)	3 951 \$	886 \$	480 \$	(681) \$	4 636 \$
Provision pour pertes sur créances	380	327	–	213	920
Autres revenus	1 688	2 251	1 834	674	6 447
Frais autres que d'intérêts, compte non tenu de l'amortissement de l'écart d'acquisition/l'actif incorporel hors caisse et des coûts de restructuration	3 467	1 368	2 031	59	6 925
Coûts de restructuration	–	–	–	239	239
Revenu (perte) avant provision pour (économie d') impôts sur les bénéficiaires et part des actionnaires sans contrôle	1 792	1 442	283	(518)	2 999
Provision pour (économie d') impôts sur les bénéficiaires (en équivalence fiscale)	702	528	129	(417)	942
Part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net de filiales	–	–	6	39	45
Revenu net (perte nette) – comptabilité de caisse	1 090 \$	914 \$	148 \$	(140) \$	2 012 \$
Amortissement de l'actif incorporel hors caisse, déduction faite des impôts sur les bénéficiaires					440
Amortissement de l'écart d'acquisition hors caisse, déduction faite des impôts sur les bénéficiaires					189
Revenu net – comptabilité d'exercice					1 383 \$
Total de l'actif	112 200 \$	145 200 \$	23 200 \$	7 238 \$	287 838 \$
2000					
Revenu d'intérêts net (en équivalence fiscale)	3 265 \$	428 \$	604 \$	(493) \$	3 804 \$
Provision pour pertes sur créances	332	210	1	(63)	480
Autres revenus	1 438	2 295	2 379	288	6 400
Frais autres que d'intérêts, compte non tenu de l'amortissement de l'écart d'acquisition/l'actif incorporel hors caisse et des coûts de restructuration	2 944	1 189	2 167	7	6 307
Coûts de restructuration	–	–	–	475	475
Revenu (perte) avant provision pour (économie d') impôts sur les bénéficiaires et part des actionnaires sans contrôle	1 427	1 324	815	(624)	2 942
Provision pour (économie d') impôts sur les bénéficiaires (en équivalence fiscale)	602	546	345	(375)	1 118
Part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net de filiales	–	–	36	41	77
Revenu net (perte nette) – comptabilité de caisse	825 \$	778 \$	434 \$	(290) \$	1 747 \$
Amortissement de l'actif incorporel hors caisse, déduction faite des impôts sur les bénéficiaires					589
Amortissement de l'écart d'acquisition hors caisse, déduction faite des impôts sur les bénéficiaires					133
Revenu net – comptabilité d'exercice					1 025 \$

Distribution géographique des revenus

La Banque gagne des revenus au Canada et dans d'autres pays. La présentation des résultats est fondée sur l'emplacement géographique

de l'unité responsable de l'enregistrement des revenus, alors que la présentation des actifs est fondée sur l'emplacement géographique où ils sont constatés.

Revenus (en équivalence fiscale)

(en millions de dollars)				
	Revenu total (en équivalence fiscale)	Revenu (perte) avant provision pour impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	Revenu net (perte nette)	Total de l'actif
2002				
Canada	7 805 \$	1 072 \$	776 \$	171 562 \$
Autres pays ¹	2 646	(1 520)	(852)	106 478
Total	10 451 \$	(448) \$	(76) \$	278 040 \$
2001				
Canada	7 920 \$	365 \$	595 \$	171 587 \$
Autres pays ¹	3 163	899	788	116 251
Total	11 083 \$	1 264 \$	1 383 \$	287 838 \$
2000				
Canada	6 810 \$	176 \$	185 \$	183 053 \$
Autres pays ¹	3 394	1 222	840	81 765
Total	10 204 \$	1 398 \$	1 025 \$	264 818 \$

¹ Compte tenu du total des revenus aux États-Unis (en équivalence fiscale) de 1 563 millions de dollars (1 677 millions de dollars en 2001; 2 595 millions de dollars en 2000).

NOTE 19

Acquisitions et cessions

a) Vente de l'entreprise de tenue de comptes et de garde de fonds communs de placement

Au cours de l'exercice, la Banque a vendu son entreprise de tenue de compte et de garde de fonds communs de placement et a inscrit un gain avant impôts et taxes de 40 millions de dollars.

b) Acquisition de Stafford et de LETCO

Le 1^{er} mars 2002, la Banque a conclu l'acquisition de la plateforme technologique de négociation et de valeurs mobilières et des entreprises de tenue de marché d'options inscrites en bourse du groupe de sociétés Stafford (Stafford) et du groupe LETCO (LETCO). Le prix d'achat consiste en un versement initial au comptant d'environ 428 millions de dollars. L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition, et les résultats d'exploitation de Stafford et de LETCO ont été inclus dans l'état consolidé des résultats à compter du 1^{er} mars 2002. L'écart d'acquisition représentait environ 379 millions de dollars.

c) Acquisition des actions de TD Waterhouse

Le 26 novembre 2001, la Banque a réalisé l'acquisition des actions ordinaires en circulation de TD Waterhouse Group, Inc. (TD Waterhouse) qu'elle ne détenait pas pour une contrepartie totale d'environ 605 millions de dollars. L'écart d'acquisition s'est élevé à 233 millions de dollars. Le 1^{er} novembre 2001, la Banque a émis environ 11 millions d'actions ordinaires pour un produit au comptant de 40 millions de dollars afin de financer partiellement l'opération.

d) Acquisition de R.J. Thompson Holdings Inc.

Le 1^{er} novembre 2001, TD Waterhouse a acquis R.J. Thompson Holdings, Inc. (RJT), société de courtage à accès direct, pour une contrepartie au comptant totale de 122 millions de dollars. L'écart d'acquisition s'est établi à 120 millions de dollars. Les résultats de

RJT ont été inclus dans l'état consolidé des résultats à compter du 1^{er} novembre 2001. En outre, des paiements conditionnels jusqu'à concurrence de 24 millions de dollars sur le prix d'acquisition devaient être effectués au moment de l'atteinte de certains résultats. Au cours du quatrième trimestre de 2002, un montant de 8 millions de dollars a été versé relativement aux paiements conditionnels sur le prix d'acquisition et, subséquemment au 31 octobre 2002, un paiement additionnel de 14 millions de dollars pour satisfaire aux exigences de paiements conditionnels sur le prix d'acquisition en vertu de la convention d'achat. Ces paiements se rapportaient à des actifs incorporels à durée d'utilisation limitée qui sont amortis de manière linéaire sur la durée prévue des avantages, soit trois ans.

e) Acquisition de Newcrest Holdings Inc.

La Banque a acquis la totalité des actions ordinaires de catégorie A et de catégorie B en circulation de Newcrest Holdings Inc. (Newcrest), société de portefeuille du courtier en valeurs mobilières Newcrest Capital Inc., en date du 1^{er} novembre 2000. La contrepartie totale de cette acquisition s'est établie à 225 millions de dollars, dont 181 millions de dollars ont été versés sous forme d'actions ordinaires de la Banque et 44 millions de dollars au comptant. L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition, et les résultats d'exploitation de Newcrest ont été inclus dans l'état consolidé des résultats à compter du 1^{er} novembre 2000. Jusqu'au 31 octobre 2001, l'écart d'acquisition découlant de l'opération de 160 millions de dollars était amorti de manière linéaire sur la durée prévue des avantages, soit dix ans. Depuis le 1^{er} novembre 2001, le solde de l'écart d'acquisition est soumis à un test de dépréciation, comme expliqué à la note 1.

f) Vente de placements immobiliers

Au cours de l'exercice 2001, la Banque a vendu certains placements immobiliers pour un gain avant impôts et taxes de 350 millions de dollars, déduction faite des reports.

g) Acquisition de Services financiers CT inc.

Le 1^{er} février 2000, la Banque a acquis la presque totalité des actions ordinaires de Services financiers CT inc. (CT), société de portefeuille d'un groupe d'entreprises qui, ensemble, exerçaient leurs activités en

tant que société canadienne de services financiers sous la raison sociale de Canada Trust. La contrepartie totale versée pour cette acquisition s'est élevée à 7 998 millions de dollars. Le montant au comptant a été obtenu comme suit :

(en millions de dollars)	
Émission d'actions ordinaires	700 \$
Émission d'actions privilégiées	410
Émission de parts de fiducie d'une filiale	900
Émission d'effets subordonnés	750
Dépôts de gros	5 263
Moins : frais et charges	(25)
Total	7 998 \$

L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition, et les résultats des activités de CT ont été inclus dans l'état consolidé des résultats à compter de la date d'acquisition. Jusqu'au 31 octobre 2001, l'écart d'acquisition découlant de l'opération était amorti de manière linéaire sur la période prévue des avantages, soit 10 ans. Depuis le 1^{er} novembre 2001, le solde de l'écart d'acquisition est soumis à un test de dépréciation, comme expliqué à la note 1. Les actifs incorporels sont

amortis selon la méthode de l'amortissement dégressif à taux double sur une période de huit ans, d'après la durée d'utilisation estimative. La contrepartie versée et la juste valeur des actifs nets acquis sont comme suit :

(en millions de dollars)	
Juste valeur des actifs acquis	
Espèces et quasi-espèces	831 \$
Valeurs mobilières achetées en vertu de prises en pension	1 219
Valeurs mobilières	14 082
Prêts	28 352
Actifs incorporels	
Actifs incorporels liés aux dépôts de base	2 264
Autres actifs incorporels identifiables	4 596
Autres actifs	2 807
Actifs détenus à des fins de vente	2 012
	56 163
Moins les passifs pris en charge et la part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	
Dépôts	41 414
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	230
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	1 099
Autres passifs	2 928
Passifs d'impôts futurs sur les actifs incorporels	2 950
Déventures subordonnées	350
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	375
	49 346
Juste valeur des actifs nets identifiables acquis	6 817
Écart d'acquisition	1 181
Total de la contrepartie d'achat	7 998 \$

NOTE 20 Coûts de restructuration

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2001, Valeurs Mobilières TD a annoncé une restructuration de ses activités et, par conséquent, a enregistré des coûts de restructuration avant impôts et taxes de 130 millions de dollars. Les coûts de restructuration se rapportent surtout aux indemnités de cessation d'emploi. La restructuration était quasi achevée à la fin de l'exercice 2002.

Au troisième trimestre de l'exercice 2001, TD Waterhouse a annoncé une restructuration de ses activités, et des coûts avant impôts et taxes de 54 millions de dollars ont été imputés aux revenus, principalement pour les indemnités de cessation d'emploi et la rationalisation des biens immobiliers. La restructuration a été achevée à la fin du troisième trimestre de l'exercice 2002.

Au moment de l'acquisition de Newcrest en 2001, la Banque a déterminé qu'il était nécessaire de restructurer les activités regroupées. Des coûts de restructuration avant impôts et taxes de 55 millions de dollars ont été imputés aux revenus au premier trimestre de

l'exercice 2001, surtout pour les indemnités de cessation d'emploi. La restructuration a été achevée à la fin du deuxième trimestre de l'exercice 2001.

En 2000, par suite de l'acquisition de CT, la Banque a déterminé qu'il était nécessaire de restructurer les activités regroupées. Des coûts de restructuration avant impôts et taxes de 475 millions de dollars ont été enregistrés au deuxième trimestre de l'exercice 2000. Les coûts de restructuration se rapportent surtout aux indemnités de cessation d'emploi et aux frais de soutien au personnel, à la fermeture de succursales, à la rationalisation des besoins de locaux du siège social et des bureaux régionaux, à la résiliation de baux et à d'autres charges. La restructuration était quasi achevée à la fin du quatrième trimestre de l'exercice 2002. Le solde à payer de 28 millions de dollars au 31 octobre 2002 sera imputé à l'exercice 2003 et a été inclus dans les autres passifs au bilan consolidé.

(en millions de dollars)	Ressources humaines	Biens immobiliers	Technologie	Divers	Total
Solde en début d'exercice	192 \$	127 \$	14 \$	4 \$	337 \$
Montant utilisé au cours de l'exercice					
CT	66	84	13	2	165
TD Waterhouse	2	12	–	1	15
Valeurs Mobilières TD	118	2	–	1	121
Solde en fin d'exercice	6 \$	29 \$	1 \$	– \$	36 \$

NOTE 21 Revenu (perte) par action ordinaire

Le revenu (perte) de base et dilué(e) par action ordinaire aux 31 octobre se présentait comme suit :

(en millions de dollars)	2002	2001	2000
Revenu (perte) de base par action ordinaire			
Revenu net (perte nette)	(76) \$	1 383 \$	1 025 \$
Dividendes sur actions privilégiées	84	83	56
Revenu net (perte nette) applicable aux actions ordinaires	(160)	1 300	969
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions)	641,0	627,0	621,6
Revenu (perte) de base par action ordinaire	(0,25) \$	2,07 \$	1,56 \$
Revenu (perte) dilué(e) par action ordinaire			
Revenu net (perte nette) applicable aux actions ordinaires	(160) \$	1 300 \$	969 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions)	641,0	627,0	621,6
Options d'achat d'actions potentiellement exerçables comme déterminé selon la méthode du rachat d'actions ¹	5,9	8,5	10,5
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – dilué	646,9	635,5	632,1
Revenu (perte) dilué(e) par action ordinaire ²	(0,25) \$	2,05 \$	1,53 \$

¹ Le calcul du revenu (de la perte) dilué(e) par action ne tient pas compte de la moyenne pondérée de 7 944 584 options d'achat d'actions en cours à un prix d'exercice pondéré de 40,14 \$ (2 586 705 options à 41,69 \$ en 2001; 1 808 848 options à 36,21 \$ en 2000), puisque le prix d'exercice des options était plus élevé que le cours moyen des actions ordinaires de la Banque.

² Pour 2002, l'incidence des options d'achat d'actions pouvant potentiellement être exercées sur le revenu (la perte) par action ordinaire était antidilutive, ainsi le revenu (la perte) de base par action ordinaire et le revenu (la perte) dilué(e) par action ordinaire sont les mêmes.

NOTE 22

Rapprochement des principes comptables généralement reconnus du Canada et des États-Unis

Les états financiers consolidés de la Banque sont dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR canadiens), y compris les exigences comptables du surintendant

des institutions financières du Canada. Les écarts entre les PCGR canadiens et les principes comptables généralement reconnus des États-Unis (PCGR américains) aux 31 octobre sont décrits ci-après.

Revenu net (perte nette)

(en millions de dollars)	2002	2001	2000
Revenu net (perte nette) selon les PCGR canadiens	(76) \$	1 383 \$	1 025 \$
Rémunération à base d'actions	60	64	(89)
Avantages sociaux futurs	(9)	5	(12)
Coûts de restructuration	(101)	(50)	216
Titrisations de prêts	25	(3)	26
Part des actionnaires sans contrôle dans Société d'investissement hypothécaire TD	(14)	(13)	(12)
Impôts sur les bénéfices futurs	17	54	(54)
Valeurs mobilières disponibles aux fins de vente	(73)	(48)	–
Instruments dérivés et activités de couverture	76	142	–
Divers	–	(3)	(5)
Revenu net (perte nette) selon les PCGR américains	(95)	1 531	1 095
Dividendes sur actions privilégiées	70	70	44
Revenu net (perte nette) applicable aux actions ordinaires selon les PCGR américains	(165) \$	1 461 \$	1 051 \$
Revenu (perte) de base par action ordinaire – PCGR américains	(0,26) \$	2,32 \$	1,69 \$
– PCGR canadiens	(0,25)	2,07	1,56
Revenu (perte) dilué(e) par action ordinaire – PCGR américains	(0,26) \$	2,30 \$	1,66 \$
– PCGR canadiens	(0,25)	2,05	1,53

États consolidés du résultat global

(en millions de dollars)	2002	2001	2000
Revenu net (perte nette) selon les PCGR américains	(95) \$	1 531 \$	1 095 \$
Autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts sur les bénéfices			
Variation nette des gains et pertes non matérialisés sur les valeurs mobilières disponibles aux fins de vente	(226)	282	170
Reclassement dans les revenus des valeurs mobilières disponibles aux fins de vente	75	48	–
Variation des gains et pertes non matérialisés à la conversion de monnaies étrangères ¹	(32)	171	2
Variation des gains et pertes sur les instruments dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie	180	(328)	–
Reclassement dans les revenus des gains et pertes sur les couvertures de flux de trésorerie	21	15	–
Gains découlant de l'adoption d'une nouvelle norme comptable sur les instruments dérivés	–	20	–
Rajustement minimum du passif découlant du régime de retraite	(114)	–	–
Résultat global	(191) \$	1 739 \$	1 267 \$

¹ L'exercice 2002 comprend un montant de 90 millions de dollars ((278) millions de dollars en 2001) au titre des gains (pertes) après impôts et taxes se rapportant aux couvertures des placements de la Banque dans des établissements étrangers.

Rémunérations à base d'actions

Jusqu'au 5 octobre 2002, en vertu du régime d'options d'achat d'actions des employés de la Banque, les détenteurs d'options pouvaient choisir de recevoir, au titre d'une option, un montant au comptant égal à sa valeur intrinsèque, soit l'excédent de la valeur marchande de l'action sur le prix d'exercice de l'option à la date d'exercice. Dans le cadre de la comptabilisation de ces options d'achat d'actions, les PCGR américains exigent que la variation annuelle de la valeur intrinsèque des options soit passée en charges. Pour les options qui n'ont pas été entièrement acquises, la variation de la valeur intrinsèque est amortie sur la période d'acquisition restante. En vertu des PCGR canadiens alors en vigueur, aucune dépense n'était enregistrée, et les paiements au comptant aux détenteurs d'options étaient imputés aux bénéfices

non répartis, déduction faite des impôts et taxes. Par conséquent, un montant de 60 millions de dollars (64 millions de dollars en 2001; (89) millions de dollars en 2000) a été porté à leur crédit (imputé aux résultats) aux fins des PCGR américains. Depuis le 6 octobre 2002, le régime a été modifié de sorte que les nouvelles options attribuées et toutes les options en cours ne peuvent être réglées qu'en actions. Aux fins des PCGR américains, la charge à payer de 39 millions de dollars après impôts et taxes pour les options d'achat d'actions a donc été reclassée au capital en date du 6 octobre 2002. Pour l'exercice 2003, la Banque entend passer en charges les attributions d'options d'achat d'actions autant aux fins des PCGR canadiens qu'américains et prévoit ainsi éliminer les écarts pour les options d'achat d'actions entre les PCGR canadiens et américains.

Bilans consolidés condensés

(en millions de dollars)	2002			2001		
	PCGR canadiens	Rajustements	PCGR américains	PCGR canadiens	Rajustements	PCGR américains
Actif						
Liquidités	6 538 \$	– \$	6 538 \$	5 945 \$	– \$	5 945 \$
Valeurs mobilières achetées en vertu de prises en pension	13 060	–	13 060	20 205	–	20 205
Valeurs mobilières						
Compte de placement	28 802	1 838	30 640	31 010	2 088	33 098
Compte de négociation	53 395	–	53 395	66 184	–	66 184
Prêts	122 627	6 454	129 081	128 795	7 442	136 237
Réévaluation des instruments dérivés à la valeur du marché	25 739	3 078	28 817	21 435	4 105	25 540
Actifs incorporels	3 383	29	3 412	4 381	–	4 381
Écart d'acquisition	3 134	64	3 198	2 298	64	2 362
Autres actifs	21 362	36	21 398	7 585	50	7 635
Total de l'actif	278 040 \$	11 499 \$	289 539 \$	287 838 \$	13 749 \$	301 587 \$
Passif						
Dépôts	189 190 \$	– \$	189 190 \$	193 914 \$	– \$	193 914 \$
Réévaluation des instruments dérivés à la valeur du marché	25 954	3 328	29 282	21 770	3 867	25 637
Autres passifs	44 262	7 835	52 097	52 586	9 510	62 096
Effets subordonnés et débetures	4 343	–	4 343	4 892	–	4 892
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	1 250	350	1 600	1 272	350	1 622
Total du passif	264 999	11 513	276 512	274 434	13 727	288 161
Avoir des actionnaires						
Actions privilégiées	1 485	(350)	1 135	1 492	(350)	1 142
Actions ordinaires	2 846	–	2 846	2 259	–	2 259
Bénéfices non répartis	8 710	(185)	8 525	9 653	(260)	9 393
Autres éléments du résultat global cumulé						
Gains nets non réalisés sur les valeurs mobilières disponibles aux fins de vente	–	368	368	–	519	519
Gain ou perte de change	–	374	374	–	406	406
Instruments dérivés	–	(107)	(107)	–	(293)	(293)
Rajustement minimum du passif découlant du régime de retraite	–	(114)	(114)	–	–	–
Total de l'avoir des actionnaires	13 041	(14)	13 027	13 404	22	13 426
Total du passif et de l'avoir des actionnaires	278 040 \$	11 499 \$	289 539 \$	287 838 \$	13 749 \$	301 587 \$

Avantages sociaux futurs

En vertu des PCGR canadiens, la Banque a adopté la norme sur les avantages sociaux futurs au cours de l'exercice 2001 de manière rétroactive et sans retraitement. La norme canadienne exige la méthode de la comptabilité d'exercice pour la comptabilisation des avantages sociaux futurs. Les anciens PCGR canadiens permettaient que les avantages autres que les prestations de retraite soient passés en charges au

fur et à mesure qu'ils étaient payés. Les PCGR américains exigent également la méthode de la comptabilité d'exercice pour la comptabilisation des avantages sociaux futurs. Aux fins des PCGR américains, la Banque a adopté la norme sur les avantages sociaux futurs de manière prospective. Par conséquent, les écarts entre les PCGR canadiens et américains demeurent, et les effets de la transition seront amortis sur la durée résiduelle moyenne prévue d'activité du groupe d'employés.

Les PCGR américains requièrent également la comptabilisation d'un passif minimum additionnel si les obligations au titre des prestations constituées sont plus élevées que la juste valeur de l'actif du régime. Les PCGR canadiens ne comportent pas une telle exigence. Au cours

de l'exercice 2002 et aux fins des PCGR américains, la Banque a comptabilisé au bilan consolidé les montants indiqués dans le tableau suivant.

(en millions de dollars)	
Charge de retraite payée d'avance	117 \$
Actifs incorporels	8
Autres éléments du résultat global cumulés avant impôts et taxes	186
Montant net comptabilisé	311 \$

Coûts de restructuration

En vertu des anciens PCGR canadiens, les coûts de restructuration engagés à l'égard d'une société acquise pouvaient être comptabilisés à titre de passif, à condition qu'un plan de restructuration faisant état de toutes les principales mesures devant être prises ait été approuvé par les membres de la direction qui en ont le pouvoir et qu'il soit peu probable que des changements importants soient apportés au plan. En vertu des PCGR américains et des PCGR canadiens actuels, les coûts de restructuration liés à une société acquise doivent être inclus à titre de passif dans la répartition du prix d'achat, ce qui entraîne une augmentation de l'écart d'acquisition. Les PCGR américains exigent également que tous les coûts de restructuration soient engagés dans l'année qui suit l'approbation d'un plan de restructuration par la direction et que tous les employés devant être mis à pied soient avisés des arrangements d'indemnisation de cessation d'emploi. Conformément aux PCGR américains, des coûts de restructuration de 101 millions de dollars avant impôts et taxes ont été constatés au cours de l'exercice 2002 (188 millions de dollars en 2001; 55 millions de dollars en 2000). En vertu des PCGR canadiens, aucun coût de restructuration n'a été constaté pour l'exercice 2002 (138 millions de dollars en 2001; 271 millions de dollars en 2000).

Titrisations de prêts

En vertu des PCGR américains et des PCGR canadiens actuels, les gains sur titrisations de prêts doivent être constatés dans les résultats immédiatement. Selon les anciens PCGR canadiens, les gains n'étaient constatés que lorsque la Banque recevait les montants au comptant.

Au cours de l'exercice 2001, la Banque a adopté la norme comptable américaine visant le transfert et le service des actifs financiers et l'extinction des passifs. La principale incidence de cette nouvelle norme américaine sur les états financiers de la Banque est la consolidation obligatoire des structures d'accueil dans les cas où l'entité est considérée comme un vendeur exclusif et que ses activités ne sont pas suffisamment limitées ou qu'elle ne détient pas un placement d'au moins 3 % dans des actions externes. Les PCGR canadiens n'exigent que la consolidation des structures d'accueil lorsque la Banque conserve la presque totalité des risques et avantages résiduels liés à l'entité.

Part des actionnaires sans contrôle

En vertu des PCGR américains, les actions privilégiées de la filiale de la Banque, Société d'investissement hypothécaire TD, sont présentées à titre de part des actionnaires sans contrôle au bilan consolidé, et le revenu net applicable à la part des actionnaires sans contrôle est présenté séparément à l'état consolidé des résultats. En vertu des PCGR canadiens, ces actions privilégiées sont incluses dans le total des actions privilégiées présenté au bilan consolidé.

Impôts sur les bénéfices futurs

En vertu des PCGR canadiens, l'incidence des réductions des taux d'imposition est constatée lorsque ces dernières sont considérées comme pratiquement en vigueur. En vertu des PCGR américains, les modifications des taux d'imposition n'ont pas d'incidence sur la mesure des soldes d'impôt jusqu'à ce qu'elles aient force de loi.

Valeurs du compte de placement

En vertu des PCGR américains, la Banque comptabilise les valeurs du compte de placement soit dans les valeurs mobilières disponibles aux fins de vente ou «détenues jusqu'à l'échéance» et présente les valeurs mobilières disponibles aux fins de vente à leur juste valeur estimative au bilan. Les gains et pertes non matérialisés découlant de la variation

de la juste valeur des valeurs mobilières disponibles aux fins de vente sont inscrits déduction faite des impôts sur les bénéfices dans les autres éléments du résultat global. Les dépréciations autres que temporaires de la juste valeur sont comptabilisées en transférant la perte non matérialisée des autres éléments du résultat global à l'état des revenus. Aux fins des PCGR américains, la Banque comptabilise la presque totalité des valeurs du compte de placement dans la catégorie «disponibles aux fins de vente». Selon les PCGR canadiens, les valeurs du compte de placement sont comptabilisées au coût ou au coût non amorti, et les dépréciations autres que temporaires sont constatées d'après la valeur de réalisation nette prévue.

En outre, en vertu des PCGR américains, certaines garanties hors caisse reçues pour des opérations de prêts de titres sont comptabilisées comme un actif, et un passif est inscrit relativement à l'obligation de remettre la garantie. En vertu des PCGR canadiens, la garantie hors caisse reçue dans le cadre d'une opération de prêts de titres n'est pas constatée au bilan consolidé.

Instruments dérivés et activités de couverture

La Banque a adopté la norme américaine relative aux instruments dérivés et aux activités de couverture le 1^{er} novembre 2000 et inscrit un rajustement cumulatif de transition pour tenir compte des gains après impôts et taxes de 10 millions de dollars dans le revenu net et de 20 millions de dollars dans les autres éléments du résultat global de l'exercice 2001. Les PCGR américains exigent que tous les instruments dérivés soient présentés au bilan consolidé à leur juste valeur et que les variations de la juste valeur des instruments dérivés qui ne sont pas des couvertures soient présentées à l'état consolidé des résultats. Les PCGR américains fournissent des directives précises sur la comptabilité de couverture, y compris la mesure de l'inefficacité des couvertures, les restrictions à l'égard des stratégies de couverture et les opérations de couverture visant les instruments dérivés intersociétés. En ce qui a trait aux couvertures de juste valeur, la Banque couvre les variations de la juste valeur des actifs, passifs ou engagements fermes, et les variations de la juste valeur des instruments dérivés sont comptabilisées dans les revenus. En ce qui concerne les couvertures de flux de trésorerie, la Banque couvre les fluctuations des flux de trésorerie liés aux actifs, passifs ou opérations prévues à taux variable, et la tranche de la couverture des variations de la juste valeur des instruments dérivés qui est efficace est constatée dans les autres éléments du résultat global jusqu'à ce que les éléments couverts soient enregistrés dans les revenus. Pour l'exercice 2002, les pertes nettes reportées sur les instruments dérivés de 68 millions de dollars (132 millions de dollars en 2001) incluses dans les autres éléments du résultat global devraient être reclassées dans les revenus au cours des douze prochains mois. Les couvertures de flux de trésorerie comprennent également les couvertures de certaines opérations prévues jusqu'à concurrence de 20 ans, bien qu'une grande partie soit de moins de deux ans. La tranche de la couverture des variations de la juste valeur des instruments dérivés qui n'est pas efficace est immédiatement comptabilisée dans les revenus. Pour l'exercice 2002, en vertu des PCGR américains, la Banque a constaté des gains de 3 millions de dollars avant impôts et taxes (13 millions de dollars en 2001) se rapportant à la tranche de la couverture des flux de trésorerie qui n'est pas efficace.

En vertu des PCGR canadiens, la Banque constate uniquement les dérivés utilisés dans le cadre d'activités de négociation à la juste valeur au bilan consolidé. Les variations de la juste valeur sont incluses dans les revenus.

Gain ou perte de change

En vertu des PCGR américains, les gains ou pertes de change se rapportant aux filiales dont la monnaie d'exploitation est autre que le dollar canadien doivent être présentés, déduction faite des impôts et

taxes, dans les autres éléments du résultat global, poste distinct de l'avoir des actionnaires. En vertu des PCGR canadiens, les gains ou pertes de change sont présentés dans les bénéfices non répartis.

NOTE

23

Futures modifications comptables

Relations de couverture

Au cours de l'exercice, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) a publié une note d'orientation sur les relations de couverture, qui entrera en vigueur, pour la Banque, le 1^{er} novembre 2003. La note d'orientation, qui établit les conditions à réunir pour pouvoir appliquer la comptabilité de couverture aux instruments dérivés, se fonde sur un bon nombre de conditions décrites dans la norme comptable américaine relativement aux instruments dérivés et aux activités de couverture. La note traite particulièrement a) de l'identification, de la désignation, de la documentation et de l'efficacité des relations de couverture aux fins de l'application de la comptabilité de couverture; et b) de la cessation de la comptabilité de couverture. La Banque prévoit adopter la note d'orientation en novembre 2003, et son incidence sur les résultats futurs dépendra des stratégies de couverture de la Banque et du degré d'instabilité du marché.

Rémunérations à base d'actions

Une nouvelle norme comptable sur les rémunérations à base d'actions a été publiée et vient harmoniser substantiellement les PCGR canadiens avec les PCGR américains. Elle entrera en vigueur avec l'exercice 2003. La nouvelle norme requiert l'utilisation de la méthode de la juste valeur pour les attributions directes d'actions ou pour celles qui demandent un règlement en espèces ou au moyen d'autres actifs. La norme encourage, sans l'imposer, l'utilisation de la méthode de la juste valeur pour la comptabilisation de toutes les autres formes de rémunération à base d'actions. Pour l'exercice 2003, la Banque a choisi d'appliquer la méthode de la juste valeur pour la comptabilisation des options sur actions et constatera ainsi une charge de rémunération pour les options sur actions octroyées après le 1^{er} novembre 2002. L'adoption de cette nouvelle norme entraînera une hausse de la charge de rémunération de la Banque et une baisse du revenu par action présenté. Le montant de la charge de rémunération additionnelle dépend du nombre d'options attribuées et de leur juste valeur au moment de l'octroi. Si la Banque avait adopté la nouvelle norme comptable le 1^{er} novembre 2001, l'incidence aurait été de

réduire le revenu de base et dilué par action présenté d'environ 0,02 \$ pour l'exercice terminé le 31 octobre 2002. La juste valeur des options attribuées au cours de l'exercice a été estimée à la date d'octroi, selon le modèle d'évaluation Black-Scholes en fonction des hypothèses suivantes : i) un taux d'intérêt sans risque de 4,91 %, ii) une durée prévue de 5,5 ans des options; iii) un taux de volatilité prévu de 25 % et iv) un taux de dividende prévu de 2,90 %. La juste valeur moyenne pondérée de chaque option attribuée était de 9,48 \$.

Consolidation des structures d'accueil

Le Conseil des normes comptables (CNC) et le Financial Accounting Standards Board (FASB) des États-Unis ont publié des exposés-sondages similaires relativement à la consolidation des structures d'accueil qui procurent des indications plus détaillées à savoir quand la Banque devrait consolider une structure d'accueil. Au Canada, le CNC n'a pas encore déterminé la date d'entrée en vigueur de ces nouvelles exigences de consolidation. Aux fins des PCGR américains, ces nouvelles exigences de consolidation s'appliquent à toutes les structures d'accueil constituées après la date de publication de la note d'orientation, et pour les structures d'accueil créées avant cette date, la note d'orientation devrait s'appliquer à celles encore en existence au début du quatrième trimestre de l'exercice 2003 de la Banque. La Banque évalue présentement l'incidence de la nouvelle note d'orientation, mais ne peut la quantifier pour le moment.

Comptabilisation des coûts liés à l'abandon ou à la cession d'activités

Au cours de l'exercice, le FASB des États-Unis a publié une nouvelle norme comptable relativement à la comptabilisation des coûts liés à l'abandon ou à la cession d'activités. La norme exige que les coûts liés à l'abandon ou à la cession d'activités soient constatés lorsqu'ils sont engagés plutôt qu'à la date d'engagement d'un plan visant l'abandon ou la cession d'activités. Aux fins des PCGR américains, la Banque devra appliquer la norme de façon prospective aux activités abandonnées ou cédées après le 31 décembre 2002.

Principales filiales

(en millions de dollars)	Au 31 octobre 2002	
	Siège social	Valeur comptable de toutes les actions détenues par la Banque
Canadiennes		
Banque des Premières Nations du Canada (89 %)	Walpole Island, Canada	8\$
Commercial Mortgage Origination Company of Canada	Toronto, Canada	50
Cotyledon Capital Inc.	Toronto, Canada	5
Fiducie de capital TD	Toronto, Canada	360
Fiducie de capital TD II	Toronto, Canada	2
Gestion de Placements TD Inc.	Toronto, Canada	287
Groupe TD Capital Limitée	Toronto, Canada	347
L'Assurance Financière CT	Toronto, Canada	12
Meloche Monnex Inc.	Montréal, Canada	173
La Sécurité Nationale, compagnie d'assurance	Toronto, Canada	
Primum compagnie d'assurance	Montréal, Canada	
TD, Compagnie d'Assurance générale	Toronto, Canada	
Meloche Monnex assurance et services financiers inc.	Montréal, Canada	
Meloche Monnex services financiers inc.	Montréal, Canada	
TD Assurance Agency Inc.	Toronto, Canada	
Newcrest Holdings Inc.	Toronto, Canada	3
Services d'investissement TD Inc.	Toronto, Canada	223
Société de financement de placements TD	Toronto, Canada	–
Société d'hypothèques TD	Toronto, Canada	7 311
Hypothèques Trustco Canada	London, Canada	
Canada Trustco International Limited	Bridgetown, Barbade	
CT Corporate Services Inc.	Toronto, Canada	
La Société Canada Trust	Toronto, Canada	
Propriétés Truscan Limitée	Toronto, Canada	
TD Waterhouse Bank N.V.	Amsterdam, Pays-Bas	
Société d'Hypothèques Pacifique TD	Toronto, Canada	
Société d'investissement hypothécaire TD	Calgary, Canada	87
TD Capital Canadian Private Equity Partners Ltd.	Toronto, Canada	–
TD Capital Management L.P. (40,75 %)	Toronto, Canada	
TD Futures Inc.	Toronto, Canada	–
TD Investment Management Inc.	Toronto, Canada	–
TD MarketSite Inc.	Toronto, Canada	10
TD Nordique Inc.	Vancouver, Canada	637
TD Parallel Private Equity Investors Ltd.	Toronto, Canada	44
TD Realty Limited	Toronto, Canada	17
Toronto Dominion, Compagnie d'assurance-vie	Toronto, Canada	18
Valeurs Mobilières TD Inc.	Toronto, Canada	130
1390017 Ontario Limited	Toronto, Canada	–
1390018 Ontario Limited	Toronto, Canada	28

À moins d'indication contraire, la Banque détient directement, ou par l'entremise de ses filiales, 100 % des actions avec droit de vote et sans droit de vote émises et en circulation des entités énumérées, à l'exception des actions sans droit de vote de Société d'investissement

hypothécaire TD, de Fiducie de capital TD, de Fiducie de capital TD II et de Banque des Premières Nations du Canada. Chaque filiale est constituée en société dans le pays où se situe son siège social.

(en millions de dollars)	Au 31 octobre 2002	
	Siège social	Valeur comptable de toutes les actions détenues par la Banque
Américaines		
TD North American Limited Partnership	Delaware, É.-U.	297\$
TD Waterhouse Group, Inc. CTUSA, Inc. TD Bank USA, FSB National Investor Services Corp. TD Waterhouse Advertising, Inc. TD Waterhouse Asset Management, Inc. TD Waterhouse Bank, N.A. Waterhouse Mortgage Services, Inc. TD Waterhouse Canada Inc. TD Waterhouse Capital Markets, Inc. TD Waterhouse European Acquisition Corporation TD Waterhouse Holdings (Australia) Pty Ltd TD Waterhouse Investor Services, Inc.	New York, É.-U. New Jersey, É.-U. New Jersey, É.-U. New York, É.-U. New York, É.-U. New York, É.-U. New Jersey, É.-U. New Jersey, É.-U. Toronto, Canada New Jersey, É.-U. New York, É.-U. Sydney, Australie New York, É.-U.	2 894
Toronto Dominion Holdings (U.S.A.), Inc. TD Equity Options, Inc. TD Options Acquisition, Inc. TD Securities (USA) Inc. Toronto Dominion Capital (U.S.A.), Inc. Toronto Dominion Investments, Inc. Toronto Dominion (New York), Inc. Toronto Dominion (Texas), Inc.	Houston, É.-U. Chicago, É.-U. Chicago, É.-U. New York, É.-U. New York, É.-U. Houston, É.-U. New York, É.-U. Houston, É.-U.	1 002
Autres – étrangères		
Carysforth Investment Limited (70 %)	Grand Caïman, îles Caïmans	779
TD Asset Management Limited	Londres, Angleterre	2
TD Asset Management (Luxembourg) S.A.	Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg	6
TD Capital Canadian Private Equity Partners (Barbados) Ltd.	St. Michael, Barbade	–
TD European Finance Limited	St. Peter Port, Guernsey, î. C.	–
TD Financial International Ltd. TD Reinsurance (Barbados) Inc.	Hamilton, Bermudes St. Michael, Barbade	–
TD Haddington Services B.V. Belgravia Securities Investments Limited (66,7 %) TD Guernsey Services Limited TD European Funding Limited (60,99 %)	Amsterdam, Pays-Bas Grand Caïman, îles Caïmans St. Peter Port, Guernsey, î. C. St. Peter Port, Guernsey, î. C.	1 168
Haddington Investments Ltd. (70 %)	Grand Caïman, îles Caïmans	779
TD Ireland TD Global Finance	Shannon, Irlande Dublin, Irlande	157
TD Securities (Japan) Inc.	St. Michael, Barbade	17
TD Waterhouse Investor Services (UK) Limited TD Waterhouse Investor Services (Europe) Limited	Londres, Angleterre Londres, Angleterre	415
TD Waterhouse Pacific Ltd.	Port Louis, Maurice	19
Toronto Dominion Australia Limited Toronto Dominion Securities Pty. Limited	Melbourne, Australie Melbourne, Australie	48
Toronto Dominion International Inc. The TD Bermuda Trust TD Trust (Bermuda) Limited	St. Michael, Barbade Hamilton, Bermudes Hamilton, Bermudes	217
Toronto Dominion Investments B.V. TD Bank Europe Limited Toronto Dominion Holdings (U.K.) Limited TD Securities Limited Toronto Dominion Finance (UK) Limited Toronto Dominion International Limited Toronto Dominion (United Kingdom) Limited	Amsterdam, Pays-Bas Londres, Angleterre Londres, Angleterre Londres, Angleterre Londres, Angleterre Londres, Angleterre Londres, Angleterre	305
Toronto Dominion Jersey Holdings Limited	St. Helier, Jersey, î.C.	1 657
Toronto Dominion (South East Asia) Limited	Singapour, Singapour	579

À moins d'indication contraire, la Banque détient directement, ou par l'entremise de ses filiales, 100 % des actions avec droit de vote et sans droit de vote émises et en circulation des entités énumérées, à l'exception des actions sans droit de vote de Société d'investissement

hypothécaire TD, de Fiducie de capital TD, de Fiducie de capital TD II et de Banque des Premières Nations du Canada. Chaque filiale est constituée en société dans le pays où se situe son siège social.

Analyse statistique des dix derniers exercices

(en millions de dollars)		2002	2001	2000
Bilans consolidés	Actif			
	Liquidités	6 538 \$	5 945 \$	4 187 \$
	Valeurs mobilières achetées en vertu de prises en pension	13 060	20 205	13 974
	Valeurs mobilières	82 197	97 194	85 387
	Prêts	69 843	68 866	76 321
	Prêts hypothécaires résidentiels	52 784	50 807	44 400
	Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	7 719	9 122	9 812
	Réévaluation des instruments dérivés de négociation à la valeur du marché ¹	25 739	21 435	14 258
	Écart d'acquisition et actifs incorporels	6 517	6 679	7 835
	Terrains, constructions, matériel et mobilier et autres actifs	13 643	7 585	8 644
	Total	278 040 \$	287 838 \$	264 818 \$
	Passif			
	Dépôts – particuliers	100 942 \$	95 982 \$	92 488 \$
	– autres	88 248	97 932	93 320
	Acceptations	7 719	9 122	9 812
	Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	17 058	21 436	19 007
	Obligations liées aux valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	8 655	14 637	8 856
	Réévaluation des instruments dérivés de négociation à la valeur du marché ¹	25 954	21 770	12 802
	Autres passifs	10 830	7 391	9 644
	Total	259 406	268 270	245 929
	Effets subordonnés et débetures	4 343	4 892	4 883
	Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	1 250	1 272	1 656
	Avoir des actionnaires			
	Capital social – actions privilégiées	1 485	1 492	1 251
	– actions ordinaires	2 846	2 259	2 060
	Bénéfices non répartis	8 710	9 653	9 039
	Total	13 041	13 404	12 350
	Total	278 040 \$	287 838 \$	264 818 \$
États consolidés des résultats²	Revenu d'intérêts net (É.F.)	5 522 \$	4 636 \$	3 804 \$
	Provision pour pertes sur créances	2 925	620	480
	Revenu d'intérêts net après provision pour pertes sur créances	2 597	4 016	3 324
	Autres revenus			
	Revenus sur services de placement et de valeurs mobilières	2 085	2 205	2 640
	Commissions sur crédit	415	425	545
	Gains nets sur valeurs du compte de placement	26	216	382
	Revenu de négociation	529	1 318	1 225
	Frais de service	596	561	441
	Titrisations de prêts	218	272	236
	Revenu sur cartes	249	249	233
	Assurances	375	326	198
	Droits de fiducie	76	86	75
	Divers	320	439	425
	Total	4 889	6 097	6 400
	Revenu d'intérêts net et autres revenus	7 486	10 113	9 724
	Frais autres que d'intérêts			
	Salaires et avantages sociaux	3 566	3 708	3 399
	Frais d'occupation des locaux, amortissement compris	605	592	498
	Frais de matériel et mobilier, amortissement compris	661	656	561
	Divers	1 922	1 969	1 849
	Frais autres que d'intérêts, compte non tenu de l'amortissement hors caisse de l'écart d'acquisition/des actifs incorporels et des coûts de restructuration	6 754	6 925	6 307
	Revenu avant provision pour impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net des filiales	732	3 188	3 417
	Provision pour impôts sur les bénéfices (É.F.)	172	981	1 322
	Part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net des filiales	34	49	77
	Revenu net d'exploitation – comptabilité de caisse	526 \$	2 158 \$	2 018 \$
	Dividendes sur actions privilégiées	84	83	56
	Revenu net d'exploitation applicable aux actions ordinaires – comptabilité de caisse	442 \$	2 075 \$	1 962 \$
	Augmentation exceptionnelle de la provision générale, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	208	–
	Gain à la vente de l'entreprise de tenue de comptes et de garde de fonds communs de placement, déduction faite des impôts sur les bénéfices	32	–	–
	Gains à la vente de placements immobiliers, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	275	–
	Coûts de restructuration, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	138	271
	Charge d'impôts sur les bénéfices découlant des variations des taux d'imposition	–	75	–
	Gains exceptionnels, déduction faite des impôts sur les bénéfices ³	–	–	–
	Revenu net applicable aux actions ordinaires – comptabilité de caisse	474 \$	1 929 \$	1 691 \$
	Amortissement hors caisse de l'écart d'acquisition, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	189	133
	Amortissement hors caisse des actifs incorporels, déduction faite des impôts sur les bénéfices	634	440	589
	Revenu net (perte nette) applicable aux actions ordinaires – comme présenté(e)	(160) \$	1 300 \$	969 \$

	1999	1998	1997	1996	1995	1994	1993
	6 226 \$	3 079 \$	7 587 \$	5 216 \$	4 351 \$	3 148 \$	1 791 \$
	25 708	12 291	23 321	13 063	6 363	2 736	1 537
	69 093	49 719	33 422	24 224	22 128	19 310	13 140
	56 002	52 671	49 260	43 767	39 968	40 945	37 041
	31 483	32 255	30 442	28 624	26 327	25 180	24 002
	9 040	9 948	7 036	6 411	6 297	4 809	4 166
	9 651	12 898	6 489	4 653	6 610	-	-
	909	958	522	522	-	-	-
	6 305	8 012	5 773	3 817	3 301	3 631	3 334
	214 417 \$	181 831 \$	163 852 \$	130 297 \$	115 345 \$	99 759 \$	85 011 \$
	52 774 \$	47 693 \$	44 044 \$	43 546 \$	41 551 \$	41 181 \$	40 394 \$
	87 612	72 984	66 582	44 017	39 580	39 282	27 345
	9 040	9 948	7 036	6 411	6 297	4 809	4 166
	15 044	13 034	9 640	6 363	6 098	1 604	1 131
	19 241	8 421	15 199	11 807	3 627	2 033	1 423
	8 473	12 232	6 485	4 786	6 477	-	-
	7 148	5 380	4 172	4 353	3 258	2 901	3 357
	199 332	169 692	153 158	121 283	106 888	91 810	77 816
	3 217	3 606	3 391	2 335	2 404	2 510	2 179
	335	-	-	-	-	-	-
	833	845	546	534	535	397	408
	2 006	1 301	1 297	1 305	882	879	877
	8 694	6 387	5 460	4 840	4 636	4 163	3 731
	11 533	8 533	7 303	6 679	6 053	5 439	5 016
	214 417 \$	181 831 \$	163 852 \$	130 297 \$	115 345 \$	99 759 \$	85 011 \$
	3 173 \$	3 140 \$	2 983 \$	2 603 \$	2 498 \$	2 560 \$	2 384 \$
	275	450	360	152	180	345	600
	2 898	2 690	2 623	2 451	2 318	2 215	1 784
	1 721	1 217	952	440	267	230	149
	463	403	352	312	289	243	178
	362	386	329	103	92	32	(60)
	679	298	270	186	150	129	119
	289	283	268	260	251	240	231
	94	33	-	-	-	-	-
	190	180	165	150	133	87	109
	65	56	42	31	46	26	17
	23	21	30	23	19	18	13
	206	320	242	244	214	174	184
	4 092	3 197	2 650	1 749	1 461	1 179	940
	6 990	5 887	5 273	4 200	3 779	3 394	2 724
	2 483	2 167	1 826	1 452	1 305	1 221	1 061
	373	344	313	283	283	276	266
	395	335	270	237	216	179	163
	1 257	1 042	917	682	609	533	535
	4 508	3 888	3 326	2 654	2 413	2 209	2 025
	2 482	1 999	1 947	1 546	1 366	1 185	699
	1 005	816	802	632	572	502	345
	5	-	-	-	-	-	-
	1 472 \$	1 183 \$	1 145 \$	914 \$	794 \$	683 \$	354 \$
	43	45	31	32	38	40	29
	1 429 \$	1 138 \$	1 114 \$	882 \$	756 \$	643 \$	325 \$
	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	79
	-	-	-	-	-	-	-
	1 553	-	-	-	-	-	-
	2 982 \$	1 138 \$	1 114 \$	882 \$	756 \$	643 \$	246 \$
	42	62	57	-	-	-	-
	2	-	-	-	-	-	-
	2 938 \$	1 076 \$	1 057 \$	882 \$	756 \$	643 \$	246 \$

¹ Étant donné que l'information ne peut être raisonnablement établie, les montants des exercices antérieurs à 1995 n'ont pas été retraités pour refléter la présentation distincte de la réévaluation des instruments dérivés de négociation à la valeur du marché.

² Les mesures d'exploitation selon la comptabilité de caisse sont définies dans la section Présentation de l'information financière de la Banque à la page 7 du présent rapport annuel.

³ Gains exceptionnels à la vente de TD Waterhouse Group, Inc. et de Knight/Trimark en 1999.

(en millions de dollars)		2002	2001	2000
États consolidés des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires	Actions privilégiées			
	Solde en début d'exercice	1 492 \$	1 251 \$	833 \$
	Produit des émissions d'actions	-	225	410
	Rachats d'actions	-	-	-
	Gain ou perte de change sur les actions émises en une monnaie étrangère	(7)	16	8
	Solde en fin d'exercice	1 485	1 492	1 251
	Actions ordinaires			
	Solde en début d'exercice	2 259	2 060	2 006
	Actions émises à l'acquisition de filiales	-	181	41
	Produit des actions émises au comptant	400	-	-
	Produit des actions émises à l'exercice d'options	13	18	13
	Produit des actions émises par suite du régime de réinvestissement des dividendes	174	-	-
	Actions achetées aux fins d'annulation	-	-	-
	Solde en fin d'exercice	2 846	2 259	2 060
	Bénéfices non répartis			
	Solde en début d'exercice	9 653	9 039	8 694
	Revenu net (perte nette)	(76)	1 383	1 025
	Dividendes sur actions privilégiées	(84)	(83)	(56)
	Dividendes sur actions ordinaires	(718)	(684)	(572)
	Gain ou perte de change, déduction faite des impôts sur les bénéfices	(32)	171	2
	Actions achetées aux fins d'annulation	-	-	-
	Options d'achat d'actions réglées au comptant, déduction faite des impôts sur les bénéfices	(25)	(39)	(41)
Obligations découlant de l'adoption de la norme comptable pour les avantages sociaux futurs, déduction faite des impôts sur les bénéfices	-	(132)	-	
Divers	(8)	(2)	(13)	
Solde en fin d'exercice	8 710	9 653	9 039	
Total de l'avoir en actions ordinaires	11 556	11 912	11 099	
Total de l'avoir	13 041 \$	13 404 \$	12 350 \$	
Autres statistiques¹				
Par action ordinaire²				
1	Revenu net d'exploitation de base – comptabilité de caisse ³	0,69 \$	3,31 \$	3,16 \$
2	Revenu net d'exploitation dilué – comptabilité de caisse ^{3,4}	0,68	3,27	3,12
3	Revenu net de base – comme présenté	(0,25)	2,07	1,56
4	Revenu net dilué – comme présenté ⁴	(0,25)	2,05	1,53
5	Dividendes	1,12	1,09	0,92
6	Valeur comptable	17,91	18,97	17,83
7	Cours de clôture	29,35	35,94	41,95
8	Cours de clôture par rapport à la valeur comptable	1,64	1,89	2,35
9	Plus-value du cours de clôture	(18,3)%	(14,3)%	24,3%
10	Total du rendement du marché	(15,2)	(11,7)	27,0
Ratios de rendement				
11	Rendement d'exploitation de l'avoir des détenteurs d'actions ordinaires – comptabilité de caisse ³	3,6%	18,0%	18,0%
12	Rendement de l'avoir des détenteurs d'actions ordinaires – comme présenté	(1,3)	11,3	8,9
13	Rendement d'exploitation de l'actif pondéré en fonction des risques – comptabilité de caisse ³	0,42	1,68	1,67
14	Rendement de l'actif pondéré en fonction des risques – comme présenté	(0,06)	1,07	0,85
15	Efficiencia liée à l'exploitation – comptabilité de caisse ^{3,5}	64,9	64,5	61,8
16	Efficiencia – comme présentée	74,2	78,1	79,6
17	Marge des taux d'intérêt nette (É.F.)	2,09	1,83	1,63
18	Ratio de distribution sur actions ordinaires – exploitation, comptabilité de caisse ³	162,4	33,0	29,2
19	Ratio de distribution sur actions ordinaires – comme présenté	-	52,6	59,0
20	Rendement boursier ⁶	3,2	2,7	2,3
21	Ratio cours/bénéfice – exploitation, comptabilité de caisse ^{3,7}	43,8	11,0	13,4
22	Ratio cours/bénéfice – comme présenté ⁷	-	17,5	27,4
Qualité de l'actif				
23	Prêts douteux nets en % des prêts nets ⁸	(0,7)%	-%	(0,1)%
24	Prêts douteux nets en % de l'avoir en actions ordinaires	(8,4)	(0,4)	(1,4)
25	Provision pour pertes sur créances en % de la moyenne nette des prêts ⁸	2,24	0,71	0,39
Ratios de capital				
26	Capital de catégorie 1 par rapport à l'actif pondéré en fonction des risques	8,1%	8,4%	7,2%
27	Total du capital par rapport à l'actif pondéré en fonction des risques	11,6	11,9	10,8
28	Avoir en actions ordinaires par rapport au total de l'actif	4,2	4,1	4,2
Divers				
29	Nombre d'actions ordinaires en circulation (en milliers) ²	645 399	628 451	622 616
30	Capitalisation boursière (en millions)	18 942 \$	22 587 \$	26 119 \$
31	Nombre d'employés ⁹	42 817	45 565	45 026
32	Nombre de succursales de services de détail au Canada ¹⁰	1 178	1 294	1 355
33	Nombre de bureaux de courtage de détail	283	276	292
34	Nombre de guichets automatiques	2 608	2 777	2 836

	1999	1998	1997	1996	1995	1994	1993
	845 \$	546 \$	534 \$	535 \$	397 \$	408 \$	456 \$
	-	350	-	-	225	234	-
	-	(75)	-	-	(85)	(248)	(48)
	(12)	24	12	(1)	(2)	3	-
	833	845	546	534	535	397	408
	1 301	1 297	1 305	882	879	877	877
	-	-	1	459	-	-	-
	700	-	-	-	-	-	-
	5	4	21	12	3	2	-
	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	(30)	(48)	-	-	-
	2 006	1 301	1 297	1 305	882	879	877
	6 387	5 460	4 840	4 636	4 163	3 731	3 682
	2 981	1 121	1 088	914	794	683	275
	(43)	(45)	(31)	(32)	(38)	(40)	(29)
	(433)	(392)	(335)	(302)	(265)	(238)	(229)
	(149)	270	120	(8)	(13)	44	26
	-	-	(222)	(375)	-	-	-
	(37)	(25)	(6)	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-
	(12)	(2)	6	7	(5)	(17)	6
	8 694	6 387	5 460	4 840	4 636	4 163	3 731
	10 700	7 688	6 757	6 145	5 518	5 042	4 608
	11 533 \$	8 533 \$	7 303 \$	6 679 \$	6 053 \$	5 439 \$	5 016 \$
	2,39 \$	1,92 \$	1,87 \$	1,48 \$	1,25 \$	1,07 \$	0,54 \$
	2,35	-	-	-	-	-	-
	4,90	1,81	1,77	1,48	1,25	1,07	0,41
	4,81	-	-	-	-	-	-
	0,72	0,66	0,56	0,50	0,44	0,39	0,38
	17,25	12,94	11,38	10,15	9,16	8,37	7,65
	33,75	22,95	25,83	15,68	11,88	10,25	10,50
	1,96	1,77	2,27	1,54	1,30	1,22	1,37
	47,1 %	(11,1) %	64,8 %	32,0 %	15,9 %	(2,4) %	15,9 %
	50,2	(8,6)	68,3	36,2	20,1	1,4	20,1
	16,7 %	15,9 %	17,4 %	15,4 %	14,3 %	13,3 %	7,1 %
	34,3	15,0	16,6	15,4	14,3	13,3	5,4
	1,35	1,15	1,18	1,06	0,99	0,90	0,51
	2,73	1,09	1,13	1,06	0,99	0,90	0,40
	62,6	63,8	61,2	61,0	60,2	59,6	59,2
	50,1	62,4	60,1	61,0	60,9	59,1	65,1
	1,70	1,95	2,35	2,53	2,65	2,95	3,14
	30,3	34,4	30,0	34,3	35,1	37,0	70,4
	14,7	36,4	31,7	34,3	35,1	37,0	93,0
	2,1	2,4	2,7	3,7	4,0	3,8	4,2
	14,4	11,9	13,8	10,6	9,5	9,6	19,4
	7,0	12,7	14,6	10,6	9,5	9,6	25,7
	(0,3) %	(0,3) %	(0,1) %	0,4 %	1,0 %	1,0 %	1,9 %
	(2,4)	(3,4)	(1,2)	5,6	12,8	14,4	26,5
	0,28	0,48	0,43	0,20	0,23	0,48	0,91
	10,1 %	7,2 %	6,6 %	6,8 %	7,4 %	6,9 %	6,7 %
	13,3	11,0	10,2	9,3	10,3	10,2	9,7
	5,0	4,2	4,1	4,9	5,1	5,1	5,4
	620 343	594 238	593 892	605 406	602 806	602 402	602 180
	20 937 \$	13 638 \$	15 337 \$	9 490 \$	7 158 \$	6 175 \$	6 323 \$
	30 636	29 236	28 001	26 815	25 413	25 767	25 603
	904	916	913	947	952	965	967
	269	254	198	157	54	41	-
	2 164	2 124	2 038	1 991	1 966	1 891	1 858

¹ Les mesures d'exploitation selon la comptabilité de caisse sont définies dans la section Présentation de l'information financière de la Banque à la page 7 du présent rapport annuel.

² Rajustés afin de tenir compte du dividende en actions à raison d'une pour une versé le 31 juillet 1999.

³ Les mesures d'exploitation selon la comptabilité de caisse sont définies dans la section Présentation de l'information financière de la Banque à la page 7 du présent rapport annuel.

⁴ Étant donné que l'information ne peut être raisonnablement établie, les montants des exercices antérieurs à 1999 n'ont pas été calculés de façon à tenir compte de la dilution en vertu de la méthode du rachat d'actions.

⁵ Efficience, compte non tenu de l'amortissement hors caisse de l'écart d'acquisition/des actifs incorporels et de tous les éléments exceptionnels.

⁶ Dividendes versés au cours de l'exercice divisés par le cours moyen – haut et bas – des actions ordinaires de l'exercice. Rendement de 1994 et des exercices précédents fondé sur les dividendes versés au cours de l'exercice divisés par le cours des actions à l'ouverture.

⁷ Depuis 1999, le ratio cours/bénéfice est calculé à l'aide du revenu dilué par action ordinaire. Avant 1999, le ratio cours/bénéfice était calculé à l'aide du revenu net de base par action ordinaire.

⁸ Comprennent les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

⁹ En équivalent plein temps.

¹⁰ Comprend les succursales de services de détail, de services à la clientèle privée et de services successoraux et fiduciaires.

Résultats par trimestre – comme présentés

	2002				2001			
	Trimestres terminés les				Trimestres terminés les			
	31 octobre	31 juillet	30 avril	31 janvier	31 octobre	31 juillet	30 avril	31 janvier
(en millions de dollars)								
Revenu d'intérêts net (É.F.)	1 441 \$	1 452 \$	1 368 \$	1 261 \$	1 341 \$	1 147 \$	1 088 \$	1 060 \$
Provision pour pertes sur créances	(950)	(1 250)	(400)	(325)	(190)	(190)	(120)	(120)
Autres revenus	1 054	1 016	1 189	1 630	1 288	1 534	1 559	1 716
Frais autres que d'intérêts, compte non tenu de l'amortissement hors caisse de l'écart d'acquisition/des actifs incorporels et des coûts de restructuration	(1 635)	(1 641)	(1 687)	(1 791)	(1 735)	(1 726)	(1 726)	(1 738)
Revenu (perte) avant provision pour impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	(90)	(423)	470	775	704	765	801	918
Provision pour (économie d') impôts sur les bénéfices (É.F.)	(57)	(158)	147	240	175	233	242	331
Part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net des filiales	(9)	(6)	(10)	(9)	(8)	(10)	(13)	(18)
Revenu net (perte nette) d'exploitation – comptabilité de caisse¹	(42) \$	(271) \$	313 \$	526 \$	521 \$	522 \$	546 \$	569 \$
Dividendes sur actions privilégiées	(21)	(21)	(21)	(21)	(22)	(20)	(21)	(20)
Revenu net (perte nette) d'exploitation applicable aux actions ordinaires – comptabilité de caisse	(63) \$	(292) \$	292 \$	505 \$	499 \$	502 \$	525 \$	549 \$
Augmentation exceptionnelle de la provision générale, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	–	–	–	–	–	(96)	(112)
Gain à la vente de l'entreprise de tenue de comptes et de garde de fonds communs de placement, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	18	–	14	–	–	–	–
Gains à la vente de placements immobiliers, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	–	–	–	–	–	163	112
Coûts de restructuration, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	–	–	–	(76)	(30)	–	(32)
Charge d'impôts sur les bénéfices découlant des variations des taux d'imposition	–	–	–	–	–	(25)	–	(50)
Revenu net (perte nette) applicable aux actions ordinaires – comptabilité de caisse	(63) \$	(274) \$	292 \$	519 \$	423 \$	447 \$	592 \$	467 \$
Amortissement hors caisse de l'écart d'acquisition, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	–	–	–	(49)	(48)	(48)	(44)
Amortissement hors caisse des actifs incorporels, déduction faite des impôts sur les bénéfices	(156)	(154)	(160)	(164)	(171)	(78)	(185)	(6)
Revenu net (perte nette) applicable aux actions ordinaires – comme présenté(e)	(219) \$	(428) \$	132 \$	355 \$	203 \$	321 \$	359 \$	417 \$
(en dollars)								
Revenu net (perte nette) d'exploitation de base par action ordinaire – comptabilité de caisse ¹	(0,10) \$	(0,46) \$	0,46 \$	0,79 \$	0,79 \$	0,80 \$	0,84 \$	0,88 \$
Revenu net (perte nette) d'exploitation dilué(e) par action ordinaire – comptabilité de caisse ¹	(0,10)	(0,46)	0,45	0,78	0,78	0,79	0,83	0,87
Revenu net (perte nette) de base par action ordinaire – comme présenté(e)	(0,34)	(0,67)	0,20	0,56	0,32	0,51	0,57	0,67
Revenu net (perte nette) dilué(e) par action ordinaire – comme présenté(e)	(0,34)	(0,67)	0,20	0,55	0,32	0,51	0,56	0,66
Dividendes par action	0,28	0,28	0,28	0,28	0,28	0,28	0,28	0,25
Rendement d'exploitation de l'avoir des détenteurs d'actions ordinaires – comptabilité de caisse ¹	(2,1) %	(9,5) %	9,7 %	16,4 %	16,8 %	17,1 %	18,7 %	19,5 %
Rendement de l'avoir des détenteurs d'actions ordinaires – comme présenté	(7,4)	(13,9)	4,4	11,5	6,8	10,9	12,8	14,8
(en milliards de dollars)								
Actif productif moyen	260 \$	266 \$	269 \$	265 \$	256 \$	259 \$	252 \$	247 \$
Revenu d'intérêts net (É.F.) en % de l'actif productif moyen	2,20 %	2,17 %	2,09 %	1,89 %	2,08 %	1,76 %	1,77 %	1,70 %

¹ Les mesures d'exploitation selon la comptabilité de caisse sont définies dans la section Présentation de l'information financière de la Banque à la page 7 du présent rapport annuel.

Information aux actionnaires et investisseurs

Renseignements généraux

Adresse du siège social :
La Banque Toronto-Dominion
P.O. Box 1
Toronto-Dominion Centre
King St. W. et Bay St.
Toronto (Ontario)
M5K 1A2
(416) 982-8222

Télécopieur :
(416) 982-5671

Télex :
Services généraux : 06524267
Réponse : Torbadom Tor

Câble : Torbadom, Toronto

Produits et services :
Communiquer avec
TD Canada Trust,
24 heures sur 24, 7 jours sur 7
1 866 567-8888

En français :
1 800 895-4463

En cantonnais/mandarin :
1 800 387-2828

Service de télécommunications à
l'intention des malentendants :
1 800 361-1180

Renseignements généraux
et financiers :
Communiquer avec les
Affaires internes et publiques
au (416) 982-8578

Internet – site Web :
www.td.com

Internet – courrier électronique :
customer.service@td.com

Veillez noter qu'Internet n'est pas un
système sûr et que la confidentialité et la
sécurité des communications ne peuvent
être assurées. La Banque Toronto-Dominion
et ses filiales ne seront pas responsables
des dommages que vous pourriez subir si
vous utilisez Internet pour nous transmettre
de l'information confidentielle ou de nature
délicate ou pour recevoir de l'information par
suite d'une demande de renseignements.

Assemblée annuelle

Le 3 avril 2003
9 h 30
London Conference Centre
London (Ontario)

Vérificateurs

Ernst & Young s.r.l.
PricewaterhouseCoopers s.r.l.

Services aux actionnaires

Demandes des actionnaires :
Pour toute demande écrite autre
qu'un changement d'adresse ou
d'inscription des actions, s'adresser
au service des Relations avec les
actionnaires, Siège social.

Les actionnaires peuvent appeler le
service des Relations avec les action-
naires au (416) 944-5743 ou, sans
frais, au 1 866 756-8936.

Pour des renseignements destinés
aux actionnaires, appeler sans frais
au 1 800 463-9783 au Canada ou
aux États-Unis; au (416) 982-6397,
au (416) 944-5743 ou, sans frais, au
1 866 756-8936 à Toronto.

Changement d'adresse ou
d'inscription :
Prière d'écrire à l'agent des
transferts de la Banque.

Agent des transferts :
Compagnie Trust CIBC Mellon
P.O. Box 7010
Adelaide Street Postal Station
Toronto (Ontario)
M5C 2W9
(800) 387-0825
(416) 643-5500
www.cibcmellon.com ou
inquiries@cibcmellon.com

Co-agent des transferts et agent
comptable des registres :
Mellon Investor Services LLC
P.O. Box 3315
South Hackensack, New Jersey 07606
ou
85 Challenger Road
Ridgefield Park, New Jersey 07660
(800) 370-1163
Service ATS (pour malentendants) :
(800) 231-5469
Actionnaires étrangers :
(201) 329-8660
Service ATS pour actionnaires
étrangers :
(201) 329-8354
www.melloninvestor.com

Agent de service aux
actionnaires au Japon :
Mizuho Trust &
Banking Co., Ltd.
1-17-7, Saga, Koto-ku
Tokyo, Japon
135-8722

Liste de distribution :

La Banque tient à jour une liste
de distribution afin que les action-
naires et les autres intéressés
puissent recevoir les états
financiers trimestriels et le rapport
annuel. Pour que votre nom
figure sur la liste, prière d'écrire
à l'agent des transferts de
la Banque.

Inscription en bourse

Les actions ordinaires de
La Banque Toronto-Dominion sont
inscrites aux bourses suivantes :
Bourse de Toronto
Bourse de Londres
Bourse de New York
Bourse de Tokyo

Les actions privilégiées de
La Banque Toronto-Dominion
comportant un symbole au
téléscripteur sont inscrites à
la Bourse de Toronto.

Les actions privilégiées de série A
(«TITRES DÉRIVÉS») de Société
d'investissement hypothécaire
TD sont inscrites à la Bourse
de Toronto.

Les titres de la Fiducie de capital
TD («TDCaTS») sont inscrits à la
Bourse de Toronto.

Un certain nombre de billets
de dépôt émis par la Banque et
de billets garantis émis par les
filiales en propriété exclusive de
la Banque sont inscrits soit à la
Bourse du Luxembourg, à la
Bourse de Londres ou à la Bourse
d'Irlande.

Dividendes

Dépôt direct des dividendes :
Tous les actionnaires peuvent
opter pour le dépôt direct de leurs
dividendes dans un compte bancaire
au Canada ou aux États-Unis. Pour
ce faire, prière d'écrire à l'agent des
transferts de la Banque ou d'appeler
le Service de relations avec les
actionnaires.

Dividendes en dollars US :
Les versements de dividendes
envoyés à des adresses aux États-
Unis ou faits directement dans des
comptes bancaires américains seront
effectués en dollars US, à moins que
l'actionnaire n'en avise autrement
l'agent des transferts de la Banque.
Les autres actionnaires peuvent
demander que les dividendes leur
soient versés en dollars US, en
écrivant à l'agent des transferts de
la Banque ou en appelant le Service
de relations avec les actionnaires.
Les dividendes seront convertis en
dollars US au cours à midi de la
Banque du Canada le cinquième
jour ouvrable suivant la date de
clôture des registres, à moins d'avis
contraire de la Banque.

Régime de réinvestissement des dividendes

Pour obtenir des renseignements
sur le régime de réinvestissement
des dividendes de la Banque, veuillez
communiquer avec notre Service de
relations avec les actionnaires ou
notre agent des transferts, ou visitez
notre site Web à www.td.com, sous
Renseignements pour investisseurs.

Services de débetures

Fiduciaire – débetures :
Société de fiducie Computershare
du Canada
Services aux entreprises
100 University Avenue, 8th Floor
Toronto (Ontario)
M5J 2Y1

Dates des dividendes* pour 2003

Date du versement	Date de clôture des registres (actions ordinaires)
31 janvier 2003	19 décembre 2002
30 avril 2003	20 mars 2003
31 juillet 2003	19 juin 2003
31 octobre 2003	18 septembre 2003

* Les dividendes, y compris les montants et les dates, doivent être déclarés par le conseil
d'administration de la Banque TD.

Titres ¹	Symbole au téléscripteur	N° CUSIP
Actions ordinaires	TD	891160 50 9
Actions privilégiées de premier rang, catégorie A, rachetables, à dividende non cumulatif, série G	TD.PR.U	891160 87 1
Actions privilégiées de premier rang, catégorie A, rachetables, à dividende non cumulatif, série H	TD.PR.H	891160 85 5
Actions privilégiées de premier rang, catégorie A, rachetables, à dividende non cumulatif, série I		891160 77 2
Actions privilégiées de premier rang, catégorie A, rachetables, à dividende non cumulatif, série J	TD.PR.J	891160 79 8
TITRES DÉRIVÉS de Société d'investissement hypothécaire TD	TDB.M	871949 AA 1
Titres de la Fiducie de capital TD (TDCaTS)	TDD.M	87807M AA 1
Titres de la Fiducie de capital TD II (TDCaTSII)	TDD.M	87807T AA 6

Copies of the Annual Report
are available in English from:
Corporate and Public Affairs
Department
Toronto-Dominion Bank
P.O. Box 1
Toronto-Dominion Centre
Toronto (Ontario)
M5K 1A2

財務報告書の日本語版
(有価証券報告書より
抜粋)をご希望の方
は、下記にお申し出下
さい。
〒105-0001
東京都港区虎ノ門
4丁目3番地20号
神谷町MTビル16階
トロント・ドミニオン
銀行東京支店
(Tél. 03-5473-1610)

¹ D'autres renseignements se trouvent dans notre site Web à www.td.com, sous
Renseignements pour investisseurs.

Conseil d'administration

Le conseil d'administration a la responsabilité de surveiller notre gestion ainsi que nos affaires et de prendre toutes les décisions stratégiques importantes pour TD. En 2002, le conseil d'administration a adopté une charte qui décrit en langage clair et simple ses principales responsabilités. Ces dernières ainsi que l'importance de l'indépendance sont reflétées dans la Charte du Conseil comme décrit ci-dessous.

Charte du Conseil

Principales responsabilités

Nous assurons la surveillance nécessaire aux fins suivantes :

- 1 Présentation d'une information fiable et opportune aux actionnaires
 - les actionnaires dépendent de nous pour obtenir la bonne information
- 2 Approbation des décisions en matière de stratégie et des principales politiques de la Banque
 - nous devons comprendre et approuver l'orientation que prend la Banque, en nous tenant à jour sur ses progrès vers la réalisation de ses objectifs, et nous devons participer aux principales décisions et les approuver
- 3 Évaluation, rémunération et relève pour les principaux rôles de direction
 - nous devons nous assurer que les principaux postes de direction sont occupés par les bonnes personnes, que ces dernières sont surveillées et évaluées par nous, et qu'elles sont rémunérées adéquatement de façon à favoriser le succès à long terme de la Banque
- 4 Surveillance de la gestion des risques et de la mise en œuvre de contrôles internes
 - nous devons être convaincus que les actifs de la Banque sont protégés et qu'il y a à cet égard des mesures de protection internes suffisantes
- 5 Gouvernance efficace du Conseil
 - nous devons fonctionner efficacement comme Conseil pour exceller dans l'accomplissement de nos tâches – des membres déterminés possédant les compétences appropriées et l'information adéquate

L'indépendance est essentielle

Le conseil d'administration comprend qu'il doit être indépendant de l'équipe de direction de la Banque. Dans le but de promouvoir cette indépendance, nous avons mis en œuvre les points suivants :

- la majeure partie des membres du Conseil sont indépendants
- tous les comités se composent uniquement d'administrateurs qui ne font pas partie de la direction
- le Conseil et ses comités peuvent se rencontrer en tout temps indépendamment de la direction
- le Conseil et ses comités peuvent retenir les services de leurs propres conseillers indépendants
- le leadership pour les administrateurs indépendants est assuré par un administrateur principal, solide et au mandat clair
- tous les administrateurs sont tenus, en vertu d'une politique de la Banque, de détenir des actions de la Banque dont la valeur correspond à six fois leurs honoraires annuels payés d'avance
- la diffusion d'une information de haute qualité aux administrateurs : orientation offerte aux nouveaux administrateurs, présentations probantes, accès aux membres de la direction et délais suffisants pour examiner toute documentation

Nous savons que l'indépendance exige davantage : une préparation adéquate pour les différentes réunions, une compréhension des enjeux, de la volonté, de l'intégrité ainsi qu'un esprit curieux.

Administrateur principal et président du Conseil

À compter de l'assemblée annuelle de 2003, M. John Thompson assumera le rôle d'administrateur principal et sera nommé président du conseil d'administration de la Banque. Le rôle de l'administrateur principal et du président du Conseil de TD est de faciliter le fonctionnement du conseil d'administration indépendamment de la direction et de maintenir et de rehausser la qualité de la gouvernance de TD. M. Thompson a été choisi par les membres du conseil d'administration qui ne font pas partie de la direction, et il agira aussi à titre de président du comité de gouvernance. M. Thompson présidera les réunions du conseil d'administration ainsi que l'assemblée des actionnaires. D'ici à ce que M. Thompson assume ces rôles, M. Marshall Cohen continuera d'agir à titre d'administrateur principal de la Banque, et M. Charles Baillie continuera d'agir à titre de président du Conseil. Ni M. Thompson ni M. Cohen ne sont ou n'ont été des dirigeants de la Banque.

Pratiques en matière de gouvernance

Le conseil d'administration et la direction de TD ont établi des pratiques saines en matière de gouvernance qui sont appropriées pour une grande institution financière canadienne. Ces pratiques sont conformes aux lignes directrices sur la gouvernance de la Bourse de Toronto.

Un tableau détaillé expliquant comment les pratiques de gouvernance de TD s'alignent sur ces lignes directrices ainsi que des renseignements sur les principales initiatives de la Banque en 2002 en matière de gouvernance figurent dans la circulaire de procuration de la direction publiée pour l'assemblée annuelle de 2003.

Conseil d'administration*

A. Charles Baillie
Président du Conseil
La Banque Toronto-Dominion
Toronto

W. Edmund Clark
Président et chef de la direction
La Banque Toronto-Dominion
Toronto

Eleanor R. Clitheroe
Administratrice de sociétés et chancelière
University of Western Ontario
Toronto

Marshall A. Cohen
Avocat
Cassels Brock & Blackwell
Toronto

Wendy K. Dobson
Professeure et directrice
Institute for International Business
Joseph L. Rotman School of Management
University of Toronto
Toronto

Darren Entwistle
Président et chef de la direction
TELUS Corporation
Vancouver

Henry H. Ketcham
Président du Conseil, président et chef de la direction
West Fraser Timber Co. Ltd.
Vancouver

Pierre H. Lessard
Président et chef de la direction
METRO INC.
Montréal

Brian F. MacNeill
Président du Conseil
Petro-Canada
Calgary

Roger Phillips
Administrateur de sociétés et ancien président et chef de la direction de IPSCO Inc.
Regina

Edward S. Rogers
Président et chef de la direction
Rogers Communications Inc.
Toronto

Helen K. Sinclair
Chef de la direction
BankWorks Trading Inc.
Toronto

Donald R. Sobey
Président du Conseil
Empire Company Limited
Stellarton

Michael D. Sopko
Administrateur de sociétés et ancien président du Conseil et chef de la direction de Inco Limitée
Toronto

John M. Thompson
Administrateur de sociétés et ancien vice-président du Conseil de IBM Corporation
Armonk

Richard M. Thomson
Ancien président du Conseil et chef de la direction de La Banque Toronto-Dominion
Toronto



Marshall A. Cohen
Administrateur principal
(jusqu'au 3 avril 2003)



John M. Thompson
Administrateur principal et président du Conseil proposé (à compter du 3 avril 2003)

*Au 23 janvier 2003. La circulaire de procuration de la direction pour l'assemblée annuelle de 2003 indique le nom des candidats au poste d'administrateur pour la prochaine assemblée et donne des renseignements additionnels sur chaque candidat.

Comités du Conseil

Le tableau ci-dessous présente les membres ainsi que les principales responsabilités de chaque comité en vertu de leur charte respective.

Comité	Membres ²	Principales responsabilités en vertu de la charte du comité
Vérification ¹	Wendy K. Dobson (présidente) Henry H. Ketcham Pierre H. Lessard Brian F. MacNeill Roger Phillips	Superviser la qualité et l'intégrité de l'information financière de la Banque <ul style="list-style-type: none"> • superviser la présentation aux actionnaires d'une information financière claire, exacte et fiable • surveiller les contrôles internes – les mesures de protection doivent être en place • être à l'écoute des vérificateurs externes et du vérificateur interne, et évaluer l'efficacité et l'indépendance de chacun • assurer l'établissement et le maintien de processus permettant à la Banque de respecter les lois et règlements qui la régissent ainsi que ses propres politiques • agir à titre de comité de vérification et de comité d'examen pour certaines filiales de la Banque qui sont des institutions financières fédérales • recevoir les rapports et approuver, le cas échéant, les opérations avec des apparentés
Risque ¹	Roger Phillips (président) Marshall A. Cohen Wendy K. Dobson Darren Entwistle Helen K. Sinclair	Superviser la gestion des risques de la Banque <ul style="list-style-type: none"> • déterminer, surveiller et évaluer la gestion des principaux risques de la Banque • approuver les politiques de gestion des risques qui établissent les niveaux d'approbation appropriés pour les décisions ainsi que d'autres mesures de protection pour gérer les risques • assurer la mise en place de politiques pour gérer les risques de marché, d'exploitation, de liquidité et de crédit • servir de forum pour une analyse «globale» des risques futurs, y compris l'évaluation des tendances • évaluer de manière critique les stratégies commerciales de la Banque et planifier en fonction des risques
Gouvernance	Marshall A. Cohen (président) Eleanor R. Clitheroe Pierre H. Lessard Edward S. Rogers Michael D. Sopko John M. Thompson	Être responsable de la gouvernance de la Banque <ul style="list-style-type: none"> • établir les critères de sélection des nouveaux administrateurs • repérer des personnes qualifiées pour siéger au conseil d'administration et lui recommander les mises en candidature au poste d'administrateur pour la prochaine assemblée annuelle des actionnaires • élaborer, et recommander au Conseil, un ensemble de principes de gouvernance conçus pour favoriser une saine culture de gouvernance à la Banque • examiner et recommander la rémunération des administrateurs de la Banque • s'assurer que la Banque communique efficacement avec ses actionnaires, d'autres parties intéressées et le public au moyen d'une politique de communication attentive • superviser l'évaluation du Conseil et de ses comités
Ressources de gestion	John M. Thompson (président) Marshall A. Cohen Brian F. MacNeill Roger Phillips Donald R. Sobey	Être responsable de l'évaluation du rendement, de la rémunération et de la planification de la relève des dirigeants <ul style="list-style-type: none"> • établir les objectifs de rendement du chef de la direction, qui favorisent le succès financier à long terme de la Banque de manière compatible avec les intérêts des déposants, et évaluer régulièrement le rendement du chef de la direction par rapport à ces objectifs • recommander la rémunération du chef de la direction en consultation avec des conseillers indépendants qui nous aident à établir une rémunération concurrentielle pour ce dernier qui satisfasse aux objectifs de la Banque en matière d'embauche, de maintien et de rendement • étudier les candidatures au poste de chef de la direction et recommander au Conseil le meilleur candidat dans le cadre du processus de planification de la relève pour ce poste • superviser la sélection, l'évaluation, le perfectionnement et la rémunération d'autres membres de la haute direction • produire un rapport sur la rémunération des dirigeants à l'intention des actionnaires, qui sera publié dans la circulaire de procuration de la direction annuelle de la Banque

¹ En décembre 2002, le comité de vérification et de gestion des risques de la Banque a été divisé en un comité de vérification et un comité de gestion des risques

² Composition en date du 23 janvier 2003.

Haute direction



A. Charles Baillie
Toronto
Président du Conseil



W. Edmund Clark¹
Toronto
Président et chef de la direction

Bureau du Groupe



Thomas R. Spencer
Toronto
Premier vice-président à la direction
Direction des risques



Fredric J. Tomczyk¹
London
Premier vice-président à la direction
Exploitation



T. Christian Armstrong¹
Toronto
Vice-président à la direction
Marketing



Daniel A. Marinangeli
Toronto
Vice-président à la direction et chef des finances



Christopher A. Montague
Oakville
Vice-président à la direction, directeur et secrétaire
Service juridique et Conformité



J. David Livingston²
Toronto
Vice-président à la direction
Développement interne

Premiers vice-présidents :

Robert M. Aziz¹
Oakville
Service juridique

John T. Davies
Mississauga
Services d'information

William Gazzard¹
Toronto
Service juridique, Conformité

Alan Jette¹
Toronto
Trésorerie et gestion du bilan, Finances

Dominic Mercuri¹
Burlington
Services de publicité et de marketing, Marketing

Claudia Radasanu
Toronto
Services de développement
Exploitation

James E. Chamberlain
Oakville
Services informatiques, Exploitation

Don Drummond¹
Toronto
Services économiques TD

Nadine M. Gilchrist
Toronto
Institutions gouvernementales et financières, Direction des risques

Nico Meijer¹
Toronto
Politique des risques de marché, Direction des risques

Kerry A. Peacock¹
Toronto
Affaires internes et publiques

J. David Sloan
Toronto
Vérification

Barbara I. Cromb
Toronto
Marketing

David M. Fisher
Burlington
Bureau de l'ombudsman, Service juridique

Brian J. Haier
Toronto
Ressources humaines

S. Kenneth Pustai¹
Ancaster
Ressources humaines

Paul I. Verwymeren
Burlington
Crédit commercial, Direction des risques

Services bancaires personnels et commerciaux



Andrea S. Rosen
Toronto
Première vice-présidente à la direction
Présidente
TD Canada Trust



Bernard T. Dorval¹
Toronto
Vice-président à la direction
Groupe des produits de détail



Michael A. Foulkes
Toronto
Vice-président à la direction
Services Bancaires Commerciaux



Timothy D. Hockey¹
Mississauga
Vice-président à la direction
Distribution de services de détail

Premiers vice-présidents :

Cathy L. Backman
Toronto
Services bancaires électroniques

Suzanne Deuel
Toronto
Services bancaires de base et petites entreprises, Groupe des produits de détail

Gary Flowers
Mississauga
Succursale centrale TD, Comptes nationaux, Services Bancaires Commerciaux

Sean E. Kilburn¹
Toronto
Groupe Vie TD, Groupe des produits de détail

Ron McInnis
Gloucester
Région de l'est de l'Ontario, Distribution de services de détail

R. Iain Strump
Calgary
Région de l'Alberta, Distribution de services de détail

Joan D. Beckett¹
Toronto
Région suburbaine du Grand Toronto, Distribution de services de détail

Robin A. Dines
Pickering
Services Bancaires Commerciaux

Brian Hornung¹
Winnipeg
Région centrale du Canada, Distribution de services de détail

Louis Larivière
Brossard
District du Québec, Services Bancaires Commerciaux

David I. Morton
Bedford
Région de l'Atlantique, Distribution de services de détail

Alain Thibault¹
Outremont
TD Meloche Monnex Inc., Groupe des produits de détail

Richard Campbell
Oakville
Ressources humaines

Alexandra P. Dousmanis-Curtis
London
Région du sud-ouest de l'Ontario, Distribution de services de détail

Charles A. Hounsell¹
Oakville
Technologie de l'information

Robert R. Laverdure
Westmount
Région du Québec, Distribution de services de détail

Dwight P. O'Neill¹
Toronto
Prêts, Groupe des produits de détail

Michael F. Walzak
Oakville
District de l'Ontario, Services Bancaires Commerciaux

John Capozzolo¹
Toronto
Région centrale de l'Ontario, Distribution de services de détail

Christopher D. Dyrda
Calgary
District de l'Ouest, Services Bancaires Commerciaux

Paul W. Huyer
Toronto
Finances

Richard A. Lunny
Toronto
Gestion des produits et ventes, Prêts, Groupe des produits de détail

Suzanne E. Poole
Vancouver
Région du Pacifique, Distribution de services de détail

M. Suellen Wiles¹
Mississauga
Région centrale du Grand Toronto, Distribution de services de détail

James E. Coccimiglio
Pickering
Région du Grand Toronto, Services Bancaires Commerciaux

David E. Kay
Ajax
Services Bancaires Commerciaux

Margo M. McConvey
Mississauga
Ventes et services de détail, Distribution de services de détail

Bruce M. Shirreff
Toronto
Groupe des services aux succursales, Groupe des produits de détail

Gestion de patrimoine – Canada



William H. Hatanaka
Toronto
Vice-président
à la direction
Gestion de patrimoine

Premiers vice-présidents :

Stephen Geist
Toronto
Fonds Mutuels TD

Peter H. Lee
Toronto
Conseils de placement
TD Waterhouse

Gerard J. O'Mahoney
Oakville
TD Waterhouse Canada

John G. See
Oakville
Courtage à escompte
TD Waterhouse

Robert Strickland
Toronto
Groupe Clientèle Privée,
Planification financière
TD Waterhouse

Gestion de Placements TD



Robert F. MacLellan
Toronto
Vice-président
à la direction
Chef des placements

Premiers vice-présidents :

Barbara F. Palk
Toronto
Gestion de Placements TD

John R. Pepperell
Toronto
Actions, Gestion de
portefeuille et recherche,
Gestion de Placements TD

Satish C. Rai
Pickering
Produits à revenu fixe,
Gestion de Placements TD

Gestion de patrimoine – États-Unis



Frank J. Petrilli
Irvington, New York
Vice-président
à la direction
Président et chef de
la direction
TD Waterhouse USA



Diane E. Walker¹
New York, New York
Vice-présidente
à la direction
Chef de l'administration

Premiers
vice-présidents :

Joseph Barra
Dix Hills, New York
Gestion des plaintes
(É.-U.)

Janet M. Hawkins¹
Etobicoke
Marketing

Gestion de patrimoine – International

Premiers vice-présidents :

Robert A. Hamilton
Edinbourg, Écosse
NatWest Stockbrokers

Singapour
TD Waterhouse Asia &
Australia Brokerage

Tim Pinnington¹
Macclesfield, Cheshire,
Royaume-Uni
TD U.K. Brokerage

Ian B. Struthers

Services bancaires en gros



Robert E. Dorrance¹
Toronto
Vice-président
à la direction
Président du Conseil et
chef de la direction
Valeurs Mobilières TD



Michael W. MacBain
Toronto
Vice-président
à la direction
Président
Valeurs Mobilières TD



Bahrat Masrani
Toronto
Vice-président
à la direction
Gestion des portefeuilles
de crédit



Riaz Ahmed
Oakville
Vice-président
à la direction
Chef de l'administration

Premiers vice-présidents :

Rod Ashtaryeh
New York, New York
Services de placement

Warren W. Bell
Oakville
Ressources humaines

Julian M. Bott
Houston, Texas
Services de placement

Mark R. Chauvin
Burlington
Crédit

John F. Coombs
Toronto
Montages financiers

Paul C. Douglas
Burlington
Restructuration du crédit

Marcus Fedder¹
Londres
Chef, Région du
Royaume-Uni

Steven H. Fryer
Templestowe, Australie
Montages financiers

P. Joseph Hegener
Darien, Connecticut
Chef, Région des
États-Unis

Martine Irman
Toronto
Opérations de change
et marchés monétaires

Jason A. Marks
Toronto
Produits dérivés

Patrick B. Meneley
Toronto
Services de placement

Michel Paradis¹
Richmond Hill
Finances et exploitation

Lisa A. Reikman
Toronto
Crédit

Steven L. Tennyson
Toronto
Technologie

Natalie Townsend
Toronto
Actions privées

Tous les cadres supérieurs énumérés ont occupé des postes à la direction ou à la haute direction de la Banque au cours des cinq dernières années. La liste des cadres supérieurs figurant ci-dessus comprend leur municipalité de résidence. Cette liste est dressée au 23 janvier 2003.

¹ Ces cadres supérieurs n'ont pas occupé de poste à la Banque au cours des cinq dernières années. Chacun d'entre eux a occupé un poste à la direction ou à la haute direction d'une autre institution financière, d'une société de conseils en placement, d'une société de relations publiques ou d'un cabinet d'avocats au cours des cinq dernières années.

² David Livingston est également responsable de Services bancaires électroniques et de TD Waterhouse International.

L'avenir compte

Cette année, le Groupe Financier Banque TD est heureux d'offrir à ses actionnaires son premier Rapport sur les responsabilités. Dans ce document, nous présentons de l'information importante sur nos efforts pour aborder les choses qui comptent pour tous les membres de notre collectivité et, du coup, pour nous.

Le Groupe Financier Banque TD s'efforce de créer de la valeur pour ses actionnaires, d'offrir divers services financiers pour ses clients, d'offrir des carrières enrichissantes à ses employés, d'appliquer des normes de conduite exemplaires et d'améliorer la qualité de vie des collectivités où il est présent. Nombre de nos activités visent les besoins à long terme qui, selon nous, doivent être abordés aujourd'hui pour assurer le succès de demain.

Nous nous sommes engagés envers cette approche tournée vers l'avenir parce qu'elle compte pour nos intéressés : les actionnaires

recherchent une valeur à long terme, les clients souhaitent atteindre leurs objectifs financiers, et les employés veulent gérer leur vie personnelle et leur vie professionnelle en constante évolution. L'avenir compte aussi pour tous les Canadiens, car ils ont présent à l'esprit la santé de la société que nous partageons.

En tant que bénéficiaires et donateurs de la société canadienne, nous reconnaissons avoir la capacité et la responsabilité de contribuer à l'épanouissement de nos collectivités sur les plans social, culturel, économique et environnemental. À ce chapitre, nous présentons dans le Rapport sur les responsabilités 2002 certains des efforts que nous avons déployés au cours du dernier exercice. Pour en obtenir un exemplaire, il vous suffit de visiter notre site Web à www.td.com après le 15 mars ou d'appeler au (416) 308-6371.

L'avenir compte...

- pour les Canadiens** Apprenez comment nous partageons notre leadership, nos compétences et nos ressources afin d'appuyer le développement économique de nos collectivités et d'assurer leur vitalité. Notre commandite du Forum TD sur le niveau de vie canadien a donné lieu à un débat d'ordre pratique sur l'avenir économique du Canada. Reconnaisant que l'avenir du Canada est étroitement lié au dynamisme et à la santé de ses villes, nous avons publié des résultats de recherche dans le but de favoriser la discussion et de sensibiliser les gens aux questions de politique urbaine. Donnant de leur temps et de leurs compétences, nos employés font des présentations et fournissent des ressources afin que consommateurs et propriétaires d'entreprise connaissent les marchés financiers divers et complexes d'aujourd'hui. De plus, de nombreuses initiatives visent à favoriser la solidité financière dans toutes nos collectivités.
- pour nos collectivités** Apprenez que nous avons versé des dons de 20 millions de dollars en 2002 pour appuyer un éventail de causes cherchant à créer un avenir plus florissant pour nos enfants, nos collectivités et l'environnement. Nous contribuons à assurer la santé de nos enfants en commanditant le Fonds TD pour les hôpitaux pour enfants qui soutient le Children's Miracle Network, réseau d'hôpitaux venant en aide à plus de deux millions d'enfants canadiens. Nombre de bourses d'études et de projets d'alphabétisation des enfants offrent un appui essentiel à notre système d'éducation. La Fondation TD des amis de l'environnement accorde des fonds à de nombreuses initiatives différentes en matière d'environnement. Comme société participant à Imagine, nous nous sommes engagés à donner au moins 1 % de nos profits d'exploitation intérieurs annuels avant impôts et taxes selon la comptabilité de caisse à des organismes de bienfaisance canadiens, ce qui fait de TD l'une des plus importantes sociétés donatrices du pays.
- pour nos clients** Apprenez comment nous ménageons une expérience confortable à plus de 13 millions de clients en étant attentifs à leurs besoins financiers et personnels. Le succès de nos clients – et au bout du compte le nôtre – dépend de notre habileté à satisfaire à leurs exigences financières mouvantes. D'où un processus continu d'écoute... de création de produits et de services... d'assurance de la norme la plus élevée de protection du client... et de manifestation de respect et de compréhension. Pour protéger nos clients, nous maintenons les normes d'intégrité, d'honnêteté, de professionnalisme et de conduite les plus rigoureuses. Des services spécialisés ont été élaborés à l'intention des clients aux besoins particuliers, comme les personnes âgées et les handicapés. Nous avons également pris de nombreuses initiatives auprès de nos collectivités multiculturelles et autochtones.
- pour nos gens** Apprenez comment nous répondons aux besoins de nos employés. Pour réaliser notre vision de devenir au Canada l'une des principales sociétés nord-américaines de services financiers, nous nous appliquons à offrir à nos gens des rôles enrichissants dans un environnement positif, tout en veillant à promouvoir un milieu de travail qui reflète la diversité de notre société. Nos politiques et initiatives reposent sur l'équité en matière d'emploi, tout en respectant et en encourageant les talents et opinions uniques que chaque employé(e) apporte à l'organisation. Nous aidons aussi nos employés à préparer leur avenir au moyen d'un large éventail de services et de possibilités d'apprentissage continu qui leur permettent de réussir leur vie professionnelle et personnelle en les dotant des outils de planification qu'il leur faut.
- pour nos actionnaires** Prenez connaissance de nos initiatives prises en matière de gouvernance et de nos politiques quant à la transparence, à l'exactitude et à l'intégralité des informations fournies. Le *Globe and Mail*, dans son *Report on Business*, a classé le GFBTD dans les 20 meilleures de 2002 en matière de gouvernance parmi 200 entreprises canadiennes. Nous recensons constamment les meilleures pratiques de gouvernance, en évolution constante, et adoptons celles qui conviennent le mieux à notre organisation, y compris plusieurs mesures importantes prises en 2002. Nos pratiques de gouvernance éprouvées garantissent à nos actionnaires que le GFBTD est exploité dans leur intérêt. Nous favorisons la transparence et la responsabilité, et un cadre global est en place pour gérer le risque d'exploitation de façon responsable.



www.td.com

La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement comme le Groupe Financier Banque TD. Au Canada et dans le monde entier, le Groupe Financier Banque TD sert plus de 13 millions de clients par l'entremise de trois entreprises principales : les services bancaires personnels et commerciaux, y compris TD Canada Trust; la gestion de patrimoine, y compris les activités mondiales de TD Waterhouse; et une banque de gros de premier plan, Valeurs mobilières TD, qui a plus de 20 bureaux dans des centres financiers névralgiques autour du globe. Le 31 octobre 2002, TD était la troisième banque en importance du Canada sur le plan de la capitalisation boursière.

La Banque TD est une banque à charte de l'annexe 1, assujettie aux dispositions de la *Loi sur les banques* du Canada. Elle est issue de la fusion, le 1^{er} février 1955, de la Banque de Toronto, qui a obtenu une charte en 1855, et de la Banque Dominion, dont la charte remonte à 1869. Le siège social de la Banque TD est situé à Toronto, au Canada.

Nos actions ordinaires sont inscrites sous le symbole TD à la cote des Bourses suivantes : Bourse de Toronto, Bourse de New York, Bourse de Londres et Bourse de Tokyo.



 Imprimé sur du papier recyclé contenant un minimum de 10 % de déchets de consommation. Seule une encre à faible teneur en solvant et sulfurisée a été utilisée.

19505